

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION
AND SCIENTIFIC RESEARCH

HIGHER SCHOOL OF MANAGEMENT SCIENCES
ANNABA



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المدرسة العليا لعلوم التسيير
عنابة

Brochure du cours de la comptabilité financière 1

Module : Comptabilité financière 1
Spécialité : Classe préparatoires
Niveau : Première année

Élaboré par :
Dr. Benchikh Lehocine Ahmed

Année universitaire : 2025/2026



عنابة في 2026/05/14

أمانة المجلس العلمي
المرجع: 2026/03

مستخرج من محضر إجماع المجلس العلمي

في سنة ألفان وستة وعشرون وفي اليوم السابع من شهر ماي (2026/05/07) إنعقد المجلس العلمي للمدرسة العليا في علوم التسيير - عنابة، وطبقا لما جاء في النقطة المتعلقة بالمطبوعات والكتب البيداغوجية، وبعد الإطلاع على نتائج أعضاء لجنة تحكيم المطبوعة البيداغوجية لمؤلفها الدكتور بن الشيخ الحسين أحمد والمتكونة من الأساتذة التالية أسماؤهم: -

عنوان المطبوعة البيداغوجية:

Brochure du cours de la comptabilité financière 1

رقم	إسم ولقب المحكم	المؤسسة الجامعية	نتيجة التحكيم
1	أ.حمدي جلييلة ايمان	ESSG-Annaba	تقرير إيجابي
2	د. صالح محمد يزيد	جامعة باجي مختار - عنابة	تقرير إيجابي
3	د. ناصري هبة	جامعة باجي مختار - عنابة	تقرير إيجابي

وافق المجلس العلمي بالإجماع على اعتماد المطبوعة البيداغوجية المذكورة أعلاه.



رئيس المجلس العلمي

رئيس المجلس العلمي

أ.د. ريجان الشريف

رابط المطبوعة:

Présentation du module

Le module de Comptabilité financière 1 fournit une introduction fondamentale aux principes et aux mécanismes de la comptabilité financière. Il a pour mission d'introduire les étudiants aux fondamentaux de l'enregistrement comptable, à l'analyse des documents financiers et à la maîtrise du système de comptabilité en partie double. Dans ce module, les étudiants étudient l'analyse des activités habituelles de l'entreprise (achats, ventes, paiements, etc.), apprennent à les consigner adéquatement dans les journaux et à préparer les états financiers fondamentaux, comme le bilan et le compte de résultat. Ce cours est indispensable pour tout étudiant aspirant à une carrière en gestion, finance ou comptabilité.

Fiche technique

- ✧ Niveau : première année-Département préparatoire ;
- ✧ Volume horaire : 1.5h cours par semaine ;
- ✧ Coefficient : 2 ;
- ✧ Période d'enseignement : semestrielle (S2).

Contenu du cours

- ✧ Chapitre 0 : Chapitre introductif ;
- ✧ Chapitre 1 : Les flux et leur enregistrement ;
- ✧ Chapitre 2 : Le compte et la partie double ;
- ✧ Chapitre 3 : Nomenclature des comptes ;
- ✧ Chapitre 4 : Organisation comptable ;
- ✧ Chapitre 5 : Les opérations achats-ventes.

Méthode pédagogique

L'enseignement combine cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). Les CM exposent les concepts comptables fondamentaux, tandis que les TD privilégient la résolution d'exercices pratiques pour faciliter l'assimilation des méthodes d'enregistrement comptable.

Modalité d'évaluation

L'évaluation semestrielle du module se fait comme suit :

- ✧ 40% : micro interrogation ;
- ✧ 60% : examen final écrit en fin de deuxième semestre.

Mon objectif principale à travers la production de ce document est de répondre aux besoins en formation objective de la comptabilité financière et de présenter un support pédagogique solide, riche et progressive aux étudiants de la première année des classe préparatoire.

DR. BENCIKH LEHOCINE AHMED
05/11/2025

Table des matières

Présentation du module	i
Table des matières	ii
Liste des figures	iv
Liste des tableaux	vi
0 Chapitre introductif	1
Introduction du chapitre 0	2
0.1 Notion sur l'entreprise et classifications légale et économique	3
0.1.1 Notion sur l'entreprise	3
0.1.2 Classification des entreprises	6
0.2 Entreprise et les agents économiques	11
0.2.1 L'entreprise et son environnement	11
0.2.2 L'entreprise et son action sociétale sur l'environnement	13
0.2.3 Les différents composants de l'environnement micro-économique	13
0.3 Définition de la comptabilité : objectifs et mission	15
0.3.1 Définition de la comptabilité	15
0.3.2 La mission et le rôle de la comptabilité	16
0.3.3 Les utilisateurs de l'information comptable	17
0.4 Typologie de la comptabilité	18
0.4.1 La comptabilité financière	18
0.4.2 La comptabilité nationale	19
0.4.3 La comptabilité publique	19
0.4.4 La comptabilité de gestion	19
0.4.5 La comptabilité budgétaire	20
1 Les flux et leur enregistrement	21
Introduction du chapitre 1	22
1.1 Typologie des flux économiques	23
1.1.1 Définition des flux économique	23
1.1.2 Représentation d'un flux économique	23
1.1.3 Les flux du point de vue de l'entreprise et de ses partenaires	24
1.1.4 Les caractéristiques des flux	24

1.1.5	Les types de flux économiques	25
1.2	Ressources et emplois	31
1.2.1	Les notions d'emploi et de ressource	31
1.2.2	Types d'emplois et de ressources	33
1.2.3	Identification de l'emploi et de la ressource	34
1.2.4	Exemple pratique	35
1.3	Cadre réglementaire de comptabilité financière (du code de commerce et des textes de loi)	39
1.3.1	Le Code de commerce et le Code fiscal	39
1.3.2	Le système comptable financier (SCF)	39
1.4	Principes comptables	41
1.4.1	Les principes comptables	41
2	Le compte et la partie double	46
	Introduction du chapitre 2	47
2.1	Présentation (tableau et forme schématique)	48
2.1.1	Définition du compte comptable	48
2.1.2	Les caractéristiques d'un compte	48
2.2	La partie double	55
2.2.1	Le principe de la partie double	55
2.2.2	Exercice d'application	57
3	Nomenclature des comptes	64
	Introduction du chapitre 3	65
3.1	Comptes de bilan	66
3.1.1	Notion de bilan	66
3.1.2	Les classes de comptes de situation (comptes de bilan)	66
3.1.3	La numérotation des comptes du bilan	69
3.1.4	Les spécificités du système de numérotation	71
3.2	Comptes de gestion	72
3.2.1	La notion de compte de résultat	72
3.2.2	Les classes de comptes de gestion	73
3.2.3	La numérotation des comptes de gestion	75
3.2.4	Les spécificités du système de numérotation	77
4	Organisation comptable	78
	Introduction du chapitre 5	79
4.1	Analyse des documents commerciaux (réception, vérification, classification)	80
4.1.1	Notion de documents commerciaux	80
4.1.2	Le processus de réception, de vérification et de classement des pièces justificatives	80
4.2	Enregistrement	81
4.2.1	Le livre journal	82
4.2.2	Le grand livre	84

4.2.3	Balance	84
4.2.4	États financiers : bilan et CR	86
4.2.5	Exercice pratique	91
5	Les opérations achats-ventes	108
	Introduction du chapitre 6	110
5.1	Achats avec TVA	111
5.1.1	La taxe sur la valeur ajoutée	111
5.1.2	La facture : pièce justificative essentielle des opérations d'achats et de ventes	118
5.1.3	Les opérations d'achats	120
5.2	Ventes avec TVA	135
5.2.1	Ventes de marchandises	136
5.2.2	Ventes de produits fabriqués	138
5.2.3	Ventes de services	140
5.2.4	L'emballage et l'opération de consignation	142
5.2.5	Les avances et les acomptes	145
5.2.6	Les effets de commerce (les traites)	147
5.3	Timbre fiscal, TAP et déclaration G50	151
5.3.1	Timbre fiscal (droits de timbre)	151
5.3.2	Taxe sur l'activité professionnelle (TAP)	153
5.3.3	Déclaration G50	155
5.4	Réductions (RRR) et escompte financier (sur facture normale et facture d'avoir) . .	159
5.4.1	Type de réduction	159
5.4.2	Réductions à caractère commercial	160
5.4.3	Réductions à caractère financier	163
5.5	Retour de marchandises avec la restitution de la TVA (baisse des quantités)	167
5.6	Inventaire permanent et intermittent	168
5.6.1	Inventaire permanent	168
5.6.2	Inventaire intermittent	169

Liste des figures

0.1	L'environnement macro de l'entreprise	11
0.2	L'environnement micro de l'entreprise	15
0.3	Les utilisateurs de l'information comptable	18
1.1	Représentation graphique des flux économiques	23
1.2	Le sens du flux	25
1.3	Répartition des flux économiques par orientation	30
1.4	L'emploi et la ressource pour le fournisseur	32
1.5	L'emploi et la ressource pour le client	32
1.6	Les types d'emplois	33
1.7	Les types de ressources	34
1.8	Questions pour identifier les emplois et les ressources	34
1.9	Les principes comptables de base	41
1.10	Les principes qualitatifs de l'information comptable	43
1.11	Les principes comptables de base	45
2.1	Compte comptable présenté en colonnes séparées	48
2.2	Compte comptable présenté en colonnes mariées	49
2.3	Le compte comptable se forme en T	49
2.4	Les trois formes de solde	50
2.5	Les deux méthodes de calcul du solde d'un compte comptable	50
2.6	La partie double	55
2.7	Figure des comptes T (exemple n°2.5)	60
2.8	Figure des comptes T (solution de l'exemple n°2.5)	62
3.1	La composition simplifiée du bilan comptable	66
3.2	Les classes comptables du bilan	67
3.3	La classification des classes comptables du côté de l'actif et du passif	68
3.4	Exemple de codification d'un compte comptable de l'actif	70
3.5	Exemple de codification d'un compte comptable du passif	70
3.6	Les spécificités du système de numérotation des classes du bilan	71
3.7	La composition simplifiée du compte de résultat	73
3.8	La représentation des différentes classes du compte de résultat	74
3.9	Exemple de codification d'un compte de produits	75
3.10	Exemple de codification d'un compte de charges	75
3.11	Les spécificités du système de numérotation des comptes du compte de résultat	77

4.1	Organisation comptable	81
4.2	La présentation du livre-journal	82
4.3	Le principe de la partie double dans le livre-journal	83
4.4	Le report à nouveau des mouvements dans le livre-journal	83
4.5	La schématisation de la balance comptable	85
4.6	Le report des mouvements et des soldes des comptes en T dans la balance comptable	85
4.7	Les soldes à vérifier dans la balance comptable	86
4.8	Les états financiers selon la loi n° 07-11	86
4.9	Actif non-courant	88
4.10	Actif courant	88
4.11	Grandes classes du passif	89
4.12	Détails sur le compte de résultat	90
4.13	Le grand livre (exemple n°4.1)	96
5.1	la valeur ajoutée	111
5.2	la taxe sur la valeur ajoutée	111
5.3	Le calcul de la taxe sur la valeur ajoutée	112
5.4	La présentation du mécanisme général de la TVA	113
5.5	Les trois résultats du calcul de la TVA	113
5.6	Le calcul de la TVA du mois (n+1) s'il y a un crédit de TVA du mois n	114
5.7	Les valeurs importantes dans le calcul de la TVA	115
5.8	Le calcul de la TVA pour la maison d'édition La Fleure (exemple n°5.1)	116
5.9	Le calcul de la TVA pour la librairie (exemple n°5.1)	116
5.10	Les comptes comptables utilisés dans l'enregistrement de la TVA	117
5.11	Les types de factures	118
5.12	Les mentions obligatoire dans une facture	119
5.13	Classement des opérations d'achats	120
5.14	Les étapes de l'enregistrement comptable de l'achat stocké	121
5.15	Les étapes de l'enregistrement comptable de l'achat non stocké	124
5.16	Les étapes de l'enregistrement comptable de l'achat de services	125
5.17	Calcul du coût d'achat total	126
5.18	Les étapes d'enregistrement des achats et de la production (1)	129
5.19	Les étapes d'enregistrement des achats et de la production (2)	130
5.20	Classification des types d'emballages	132
5.21	Étapes de l'enregistrement comptable des achats d'emballages	133
5.22	Classement des opérations de vente	135
5.23	Étapes de l'enregistrement comptable des ventes de marchandises	136
5.24	Étapes de l'enregistrement comptable des ventes de services	140
5.25	Le mécanisme de la consignation	142
5.26	Analyse comptable de la consignation	142
5.27	Analyse comptable de l'avance et de l'acompte	146
5.28	Les types d'effets de commerce	148
5.29	Le mécanisme de la lettre de change	148

5.30	Le mécanisme du billet à ordre	148
5.31	Mentions légales obligatoires d'une lettre de change	148
5.32	Analyse comptable de la création d'un effet de commerce	149
5.33	Le mécanisme du droit de timbre	152
5.34	Enregistrement comptable de la TAP	154
5.35	Déclaration G50 (1)	155
5.36	Déclaration G50 (2)	156
5.37	Les types de réductions	159
5.38	Réductions à caractère commercial	160
5.39	Réduction à caractère financier	163
5.40	L'analyse comptable de la réduction financière	163
5.41	Inventaire permanent	168
5.42	Inventaire intermittent	169

Liste des tableaux

1.1	Flux du point de vue de l'entreprise et de ses partenaires	24
1.2	Tableau d'analyse des opération de l'exemple n°1.9	31
1.3	Tableau de solution de l'exemple n°1.9	31
1.4	Tableau de constatation des flux (exemple n°1.10)	36
1.5	Tableau d'identification des emplois et des ressources (exemple n°1.10)	36
1.6	Tableau de constatation des flux (solution de l'exemple n°1.10)	37
1.7	Tableau d'identification des emplois et des ressources (solution de l'exemple n°1.10)	38
2.1	Tableau d'analyse (exemple n°2.2)	52
2.2	Tableau d'analyse (Solution de l'exemple 2.2)	54
2.3	Tableau d'analyse des opérations (exemple n°2.5)	59
2.4	La balance comptable (exemple n°2.5)	59
2.5	Tableau d'analyse (exemple n°2.5)	61
2.6	La balance comptable (solution de l'exemple n°2.5)	63
5.1	Tableau récapitulatif du calcul de la TVA (exemple n°5.1)	117
5.2	Tableau de suivi extra comptable (solution de l'exemple n°5.28)	172

Chapitre 0

Chapitre introductif

Contenus

Introduction du chapitre 0	2
0.1 Notion sur l'entreprise et classifications légale et économique	3
0.1.1 Notion sur l'entreprise	3
0.1.1.1 Définition de l'entreprise :	3
0.1.1.2 L'entreprise, un acteur de l'économie	4
0.1.1.3 L'entreprise comme un groupe humain	5
0.1.1.4 La dimension et la réalité sociale de l'entreprise	5
0.1.2 Classification des entreprises	6
0.1.2.1 Classification selon le type d'activité	6
0.1.2.2 Classification selon la taille	7
0.1.2.3 Classification selon la forme juridique	7
0.2 Entreprise et les agents économiques	11
0.2.1 L'entreprise et son environnement	11
0.2.1.1 Les différents composants de l'environnement macro de l'entreprise	11
0.2.2 L'entreprise et son action sociétale sur l'environnement	13
0.2.3 Les différents composants de l'environnement micro-économique	13
0.2.3.1 Les fournisseurs	13
0.2.3.2 Les agents d'influence	14
0.2.3.3 Les concurrents	14
0.2.3.4 Les acheteurs (les clients)	14
0.2.3.5 L'État et les pouvoirs publics	14
0.2.3.6 Les parties prenantes internes	14
0.2.3.7 Les entreprises financières	15
0.3 Définition de la comptabilité : objectifs et mission	15
0.3.1 Définition de la comptabilité	15
0.3.2 La mission et le rôle de la comptabilité	16
0.3.3 Les utilisateurs de l'information comptable	17
0.3.3.1 Les utilisateurs internes	17
0.3.3.2 Les utilisateurs externes	17
0.4 Typologie de la comptabilité	18
0.4.1 La comptabilité financière	18
0.4.2 La comptabilité nationale	19
0.4.3 La comptabilité publique	19
0.4.4 La comptabilité de gestion	19
0.4.5 La comptabilité budgétaire	20

Introduction du chapitre introductif

Ce chapitre introductif établit les fondements théoriques requis à la compréhension du cadre économique et comptable de l'entreprise. Il débute par une analyse détaillée de la notion d'entreprise, en exposant ses multiples catégories selon les critères juridiques (type juridique, statut) et économiques (dimension, secteur, nature de la production), puis il examine le rôle de l'entreprise dans le cadre économique global et ses relations avec les divers acteurs économiques (ménages, État, institutions financières et autres entreprises). La deuxième section est consacrée à la comptabilité comme un outil indispensable de gestion et d'information, en expliquant ses aspects techniques et fonctionnels, ses objectifs majeurs (enregistrement des transactions, évaluation de la performance, support à la décision et communication financière) et ses missions dans leurs dimensions légales, managériales et informationnelles. Le chapitre se termine par une exposition de la typologie comptable, différenciant la comptabilité financière, la comptabilité analytique (de gestion) et la comptabilité budgétaire, tout en mettant en avant leurs complémentarités et leurs caractéristiques distinctes dans la gestion de l'entreprise contemporaine.

Objectif principal

🔗 Initier l'étudiant aux concepts fondamentaux de l'entreprise et ses classifications, ainsi que le rôle fondamental de la comptabilité, ses objectifs, ses missions et ses principales typologies.

Objectifs spécifiques

- 🔗 Comprendre les notions fondamentales liées à l'entreprise et à son environnement économique ;
- 🔗 Expliquer les classifications légale et économique des entreprises ;
- 🔗 Identifier les interactions des entreprises avec les agents économiques.
- 🔗 Reconnaître l'importance de la comptabilité comme outil essentiel pour :
 - Enregistrer les informations financières ;
 - Analyser les données financières ;
 - Communiquer efficacement les informations financières.
- 🔗 Découvrir les différentes typologies de la comptabilité pour préparer l'approfondissement des concepts et techniques dans les chapitres suivants.

0.1 Notion sur l'entreprise et classifications légale et économique

0.1.1 Notion sur l'entreprise

0.1.1.1 Définition de l'entreprise :

Définition 1

Selon Edighover et al. (1996, p.4) : « l'entreprise et le lieu essentiel de la production de biens et de services destinés à être vendus sur un marché en vue d'en retirer un bénéfice. », le même auteur affirme que : « l'entreprise est une unité qui transforme des matières premières ou services intermédiaires en combinant des facteurs de production (travail, capital, technologie. . .) ».

Définition 2

Balland & Bouvier (2011, p.1) Définit l'entreprise comme : « une unité de production qui transforme les intrants en produits et services, mais aussi une unité de répartition : elle partage la valeur ajoutée créée entre le personnel, l'état, les organismes sociaux, les prêteurs, les associés et elle-même».

Définition 3

Bressy & Konkuyt (2018) Définit l'entreprise en tant que : « une unité économique autonome disposant de moyens humains et matériels qu'elle combine en vue de produire des biens et services destinés à la vente. »

Récapitulation des définitions

Parmi toutes les définitions évoquées précédemment, nous pouvons simplement affirmer que l'entreprise constitue une entité économique dont le but essentiel est de générer un profit par une utilisation optimale des ressources disponibles.

0.1.1.2 L'entreprise, un acteur de l'économie

L'entreprise a pour but de créer de la richesse par la contribution à la formation du (PIB)¹ et la valeur ajoutée (VA)² dans ce cas :

- L'entreprise est considérée comme une productrice de «biens et services marchands»³, par le biais de la transformation des inputs (matières premières, produits semi-finis, etc.) en outputs (produits finis, services). La répartition de la valeur ajoutée créée permet de rémunérer les principaux facteurs de production : le paiement des salaires, des organismes sociaux et des impôts, ainsi que le versement de dividendes aux propriétaires de l'entreprise, etc.
- Comme l'entreprise est une entité à but lucratif, elle est soumise à des contraintes d'efficacité⁴ et d'efficience⁵ pour atteindre des objectifs fixés comme :
 - La rentabilité : selon la définition de de La Villeguérin (2014) : « la rentabilité est l'aptitude des capitaux à produire un résultat », la rentabilité est souvent décomposée en deux (la rentabilité économique)⁶ et (la rentabilité financière)⁷ ;
 - La pérennité de l'entreprise : la capacité de l'entreprise à initier ou de faire face au cours de son histoire à des bouleversements externes ou internes tout en préservant l'essentiel de son identité ;
 - La productivité : selon l'institut de la statistique et les études économiques INSEE (2019) la productivité est définie comme : « le rapport, en volume, entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir. », dans ce cas on parle sur les biens et les services produits et les ressources utilisés comme le travail, le capital (matières premières, les structures techniques. . .etc) et le capital immatériel qui est l'expérience et le savoir-faire.

1. agrégat qui mesure l'ensemble des valeurs ajoutées (c'est-à-dire la création de richesse) générées par les unités économiques résidentes à l'intérieur d'un territoire. Il est utilisé pour mesurer la croissance économique à travers la variation du PIB d'une période à une autre (Δ PIB).

2. Valeur ajoutée (added value) : c'est la richesse créée par l'entreprise au cours d'un exercice comptable (généralement une année, soit 12 mois). Elle correspond à la différence entre la valeur de la production et celle des consommations intermédiaires de l'entreprise

3. Ce sont l'ensemble des produits, c'est-à-dire la totalité des biens matériels et immatériels destinés à être vendus sur un marché.

4. Une entreprise « efficace » obtient des résultats de qualité grâce à ses activités et parvient ainsi à atteindre les objectifs fixés dans son plan d'affaires.

5. L'efficience : c'est tout simplement l'optimisation des outputs par l'utilisation des ressources rares d'une manière optimale.

6. La rentabilité économique mesure la capacité de l'entreprise à générer un résultat à partir de l'utilisation de ses ressources. Elle permet d'apprécier l'efficience industrielle et commerciale de l'entreprise, indépendamment de son mode de financement.

7. La rentabilité financière mesure la performance de l'entreprise après prise en compte de sa politique de financement. En d'autres termes, elle permet aux associés d'évaluer le retour sur leur investissement.

- La solvabilité : se définit comme la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes exigibles (à court terme).
- La rentabilité : elle se définit comme la capacité de l'entreprise à générer un résultat, un profit.

0.1.1.3 L'entreprise comme un groupe humain

L'entreprise n'est pas juste une combinaison des machines et de travail, mais aussi définit comme collectivité est un groupe humain. La dimension humaine apparaît suivant les particularités individuelles des salariés qui agissent au profit de l'entreprise. Cette collectivité humaine contribue d'une manière cruciale pour atteindre les mêmes objectifs.

L'entreprise dans sa stratégie doit prendre en compte des multiples aspects de l'être humain qui lui sont utiles et qu'elle a intérêt à cultiver et évoluer :

- Les individus sont rationnels et individualistes : l'homme, de manière générale, est considéré au travail comme un être rationnel, motivé d'une façon ou d'une autre par une contrepartie à son effort (notamment l'argent). Dans ce contexte, l'entreprise doit aligner les intérêts des individus avec les siens en recourant à des mécanismes de motivation tels que le versement de primes ou la rémunération basée sur l'atteinte d'objectifs.
- Le travail des individus a évolué, notamment sur le plan qualitatif, ce qui nécessite une communication permanente, une formation continue des salariés et une responsabilisation accrue de ces derniers (Balland & Bouvier, 2011).
- Les individus sont dynamiques et créatifs : l'entreprise doit permettre aux individus de mobiliser ses compétences dans leurs travaux en motivant ses employés. Le professeur américain de management McGregor (2006), dans son ouvrage intitulé « The Human Side of Enterprise » affirme que les tâches ou les salariés sont autonomes sont les plus motivantes, il a décomposé les types d'organisations selon deux théories (X)¹ et (Y)².

0.1.1.4 La dimension et la réalité sociale de l'entreprise

L'entreprise exerce toujours une influence sur la société et l'environnement écologique dans lesquels elle opère. Parmi les points les plus importants, on peut citer :

- D'une manière générale, l'entreprise est connue par le public pour sa capacité à créer des postes d'emploi, de la richesse et des produits de consommation de masse comme (les

1. Théorie X : le manager considère le travailleur comme réticent, ne travaillant que pour l'argent. C'est pourquoi le style de management est autoritaire, centralisé à la direction.

2. Théorie Y : le manager considère le travailleur comme quelqu'un qui aime son travail et cherche à satisfaire ses besoins personnels légitimes à travers sa profession. C'est pourquoi le style de management est participatif.

voitures, les aliments. . . etc.). Elle participe aussi à des activités non économiques par le biais du bénévolat ou par des dons dans tous les domaines visant à faciliter la vie des citoyens, comme le domaine médical, éducatif, culturel. . . etc.

- L'entreprise a aussi des répercussions négatives sur l'environnement, comme la pollution, les maladies, la grande consommation d'eau et de ressources rares. . . etc. C'est pour cela qu'il existe une sorte de dilemme éthique que l'entreprise doit gérer avec soin (utilisation de moyens de production plus écologiques, soutien aux startups qui cherchent des solutions durables, investissements accrus dans les énergies renouvelables. . .).

0.1.2 Classification des entreprises

Les entreprises sont l'épine dorsale du progrès économique, et pour cela, nous pouvons les classer principalement selon trois critères cruciaux : le type d'activité, la taille (ou dimension) et la forme juridique.

0.1.2.1 Classification selon le type d'activité

D'une manière générale, la classification des entreprises selon le type d'activité a pour but de produire des statistiques précises afin de mieux comprendre l'évolution de l'économie nationale et de mieux gérer et mettre en œuvre les politiques nationales face aux fluctuations de l'économie mondiale.

Clark (1960), Classer le secteur d'activité des entreprises en trois grands secteurs :

- **Secteur Primaire (Primary industry)** : comprennent les entreprises qui exploitent le milieu naturel les produits de l'agriculture et de la pêche, les extractions minières et la culture des arbres.¹
- **Secteur secondaire (Manufacturing industry)** : la fabrication peut être précisément définie comme la transformation continue, à grande échelle, de matières premières en produits transportables, exclut tous les processus de construction et d'installation de bâtiments qui sont plus commodément classés avec les industries de services.²
- **Secteur tertiaire (Service industry)** : Le secteur des services englobe un large éventail d'activités économiques, incluant le commerce, les transports, les secteurs bancaire et immobilier, ainsi que les prestations destinées aux entreprises et aux individus, sans oublier les domaines de l'enseignement, de la santé et de l'assistance sociale, jusqu'aux services administratifs. Cette classification couvre une grande variété d'activités. Beaucoup d'entre

1. Voir : (Clark, 1960, Chapitre.5)

2. Voir : (Clark, 1960, Chapitre.6)

eux sont exécutés à l'aide de biens d'équipement bien inférieurs à ceux requis pour la fabrication ou l'agriculture, mais d'autres comme les services ferroviaires, maritimes ou téléphoniques sont extrêmement coûteux par rapport au capital utilisé.¹

0.1.2.2 Classification selon la taille

La taille est considérée comme l'un des critères les plus utiles dans la catégorisation des entreprises. Les indicateurs centraux pour apprécier la taille de l'entreprise sont : l'effectif ou le nombre de salariés, le résultat net, le chiffre d'affaires, et la capacité de production.

0.1.2.2.1 Le nombre de salariés, ou l'effectif

Les entreprises en Algérie sont classifiées selon la taille en cinq (5) catégories :

- **Très petite entreprise (Microentreprise)** : sont des entreprises ayant moins de 10 salariés ;
- **Petite entreprise** : des entreprises avec un effectif entre 10 et 49 salariés ;
- **Moyenne entreprise** : des entreprises avec un effectif entre 50 et 249 salariés ;
- **Entreprise de taille intermédiaire** : des entreprises avec un effectif entre 250 et 5000 salariés ;
- **Grande entreprise** : des entreprises avec un effectif de plus de 5000 salariés.

0.1.2.2.2 Les résultats

Le recours à l'utilisation des résultats est l'un des critères les plus importants dans la classification des entreprises, tels que le chiffre d'affaires, le résultat net, etc.

0.1.2.2.3 le capital immobilisé ou investi

Il est aussi appelé capital fixe, capital investi ou capital immobilisé. C'est l'un des indices les plus utilisés dans les pays développés pour la classification des entreprises. Il regroupe les biens ayant une durée de vie relativement longue et susceptibles d'être utilisés pendant plusieurs cycles d'exploitation.

0.1.2.3 Classification selon la forme juridique

Dans le cadre de la classification juridique des entreprises algériennes, plusieurs types d'entreprises existent, dont les principaux sont :

- L'entreprise individuelle (personne physique) ;

1. Voir : (Clark, 1960, Chapitre.7)

- Les sociétés commerciales personnes morale (EURL, SNC, SCS, SARL, SPA).

0.1.2.3.1 L'entreprise individuelle (personne physique)

Selon INSEE (2019) : « Une entreprise individuelle est une entreprise en nom propre ou en nom personnel. L'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant, qui est responsable sur ses biens propres».

Le Ministère du Commerce Algérie (s. d.) affirme que l'entreprise individuelle est une forme destinée en général à la création d'entreprises de taille modeste. Dans ce type d'entreprises, l'acquittement des dettes de l'entreprise peut s'étendre aux biens du propriétaire.

0.1.2.3.2 Les sociétés (SNC, EURL, SCS, SARL, SPAS, SPA)

Le capital de ce type de sociétés appartient à plusieurs personnes (associés ou actionnaires) et elles sont considérées comme des personnes morales.

a » Société en nom collectif (SNC)

La SNC est une société de personnes constituée par deux ou plusieurs personnes. Selon l'article 551¹ du code de commerce (Gouvernement Algérien, 2022) : « Les associés en nom collectif ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales. » La société doit compter au minimum deux associés.

b » Entreprise uni-personnelle à responsabilité limitée (EURL)

L'EURL est une société de personnes avec un capital obligatoire de 100 000 DA. L'article 564 (modifié)² du Code de commerce définit les sociétés à responsabilité limitée comme des entreprises instituées par une ou plusieurs personnes, qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Lorsque la société à responsabilité limitée, instituée conformément à l'alinéa précédent, ne comporte qu'une seule personne en tant qu'« associé unique », celle-ci est dénommée entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

c » Sociétés à responsabilité limitée (SARL)

La forme SARL est le profil le plus répandu en Algérie. Elle est constituée de deux à cinquante associés, qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs contributions (apports). Selon l'article 566³ du Code de commerce, le capital social de la SARL ne peut être inférieur à 100 000 DA ; il est divisé en parts sociales d'égale valeur nominale de 1 000 DA au moins.

d » Sociétés en commandite simple (SCS)

La société en commandite simple (SCS) est généralement choisie par des personnes souhaitant

1. Voir le LIVRE V, TITRE I, Chapitre I du code de commerce Algérien.

2. Voir le LIVRE V, TITRE I, Chapitre II du code de commerce Algérien.

3. Voir le LIVRE V, TITRE I, Chapitre II du code de commerce Algérien.

créer une entreprise sans disposer des fonds nécessaires à la réalisation de leur projet. La SCS pallie ce manque de financement du ou des porteurs de projet. À cet effet, elle opère une distinction entre deux types d'associés :

- les associés commanditaires, associés passifs agissant comme apporteurs de capitaux ;
- les associés commandités, associés actifs chargés de la gestion de la SCS.

La société en commandite simple est considérée comme une société hybride. Elle est soumise aux mêmes dispositions que les sociétés en nom collectif, à l'exception de certaines règles spécifiques prévues par le Code de commerce. Selon l'article 563 bis¹ du code de commerce, les associés commandités ont le statut des associés en nom collectif. Les associés commanditaires ne répondent des dettes sociales qu'à concurrence du montant de leur apport, tandis que les associés commandités y répondent de manière totale et indéfinie.

Le nombre des associés ne peut être inférieure a trois (3).

e » Société par Actions Simplifiée (SPAS)

Selon l'article 715 bis 133 de la loi n° 22-09 du 05 mai 2022 : «La société par actions simplifiée est la société dont le capital est divisé en actions et qui est constituée entre des associés qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports (Gouvernement Algérien, 2022, p.11)». Quand une société par actions simplifiée est constituée d'un associé unique, elle prend l'appellation de « société par actions simplifiée unipersonnelle (SPASU) ».

La société par actions simplifiée est créée uniquement par des entreprises qui ont obtenu la certification «label start-up »² ou «label projet innovant»³.

f » Sociétés par actions (SPA)

La forme juridique SPA est destinée généralement aux grandes entreprises. L'article 592 (modifié)⁴ du code de commerce affirmé que : « La société par actions est la société dont le capital est divisé en actions et qui est constituée entre des associés qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports »(Gouvernement Algérien, 2022), le nombre des associés doit être supérieure à sept. Le capital social de la SPA doit être de cinq millions au moins si la société fait un appel public à l'épargne, et d'un million de dinars dans le cas contraire.

1. Voir le LIVRE V, TITRE I, Chapitre I bis du code de commerce Algérien.

2. Le label startup constitue un document officiel accordé par le comité national de labélisation pour bénéficier de l'ensemble des avantages accordés par l'État aux startups. L'obtention de cette certification est conditionnée par la création préalable de votre entreprise et par le respect de plusieurs conditions spécifiques.

3. Le label « projet innovant » est destiné aux promoteurs de projets qui n'ont pas encore fondé leur entreprise. À l'instar du label « startup », il offre la possibilité de bénéficier de divers avantages

4. Voir le LIVRE V, TITRE I, Chapitre II, Section 1 du code de commerce algérien.

Remarques

Remarque 1:

On peut classer les entreprises selon leur mode de propriété en deux types :

- Les entreprises du secteur privé : Une entreprise privée est une société dont la propriété appartient à des personnes privées. En général, les entreprises privées ont un ou plusieurs propriétaires (associés ou actionnaires);
- Les entreprises du secteur public : Dans les entreprises du secteur public, l'État est considéré comme l'acteur majeur. Les entreprises publiques sont définies comme l'ensemble des sociétés directement détenues majoritairement par l'État ou appartenant à des groupes dont la majorité du capital est détenue par l'État. Ce type de sociétés est appelé les sociétés semi-publiques. Les entreprises publiques sont des entreprises à caractère commercial qui dépendent de personnes morales de droit public.

Remarque 2:

Parmi les sociétés, on distingue généralement deux grandes familles : les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux. Ces deux types de sociétés présentent des caractéristiques différentes.

- Dans les sociétés de personnes, il existe des liens forts entre les associés qui se connaissent et souhaitent partager les risques. Au contraire, dans les sociétés de capitaux, les associés ne se connaissent pas nécessairement;
- Dans les sociétés de personnes, les associés sont responsables indéfiniment des dettes de la société. Au contraire, dans les sociétés de capitaux, la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports, c'est-à-dire que l'associé n'engage pas son patrimoine personnel pour le paiement des dettes de la société;
- Dans les sociétés de personnes, l'associé ne peut pas céder ses parts à d'autres personnes sans l'accord des autres associés. Contrairement, dans les sociétés de capitaux, la cession des apports ou actions est libre.

Remarque 3:

Il existe plusieurs différences entre une entreprise individuelle (personne physique) et une entreprise constituée en personne morale.

On peut dire qu'une entreprise est une entreprise en nom propre (personne physique) si :

- Il n'y a pas de séparation entre le patrimoine du propriétaire et celui de l'entreprise;
- Le propriétaire, qui possède la personnalité juridique (les droits et les obligations), et non l'entreprise.

Pour l'entreprise personne morale :

- La société possède une personnalité juridique distincte, avec des droits et des obligations propres ;
- La société possède un capital propre, distinct de celui des associés.

0.2 Entreprise et les agents économiques

Selon Edighover et al. (1996) : « l'environnement de l'entreprise est défini par rapport à tout ce qui est situé en dehors : la technologie, la nature des produits, les clients et les concurrents, les autres organisations, le climat politique et économique. . . » (p.26). Les éléments externes à l'entreprise sont susceptibles d'exercer une influence sur l'activité de l'entreprise, cet environnement et caractériser par :

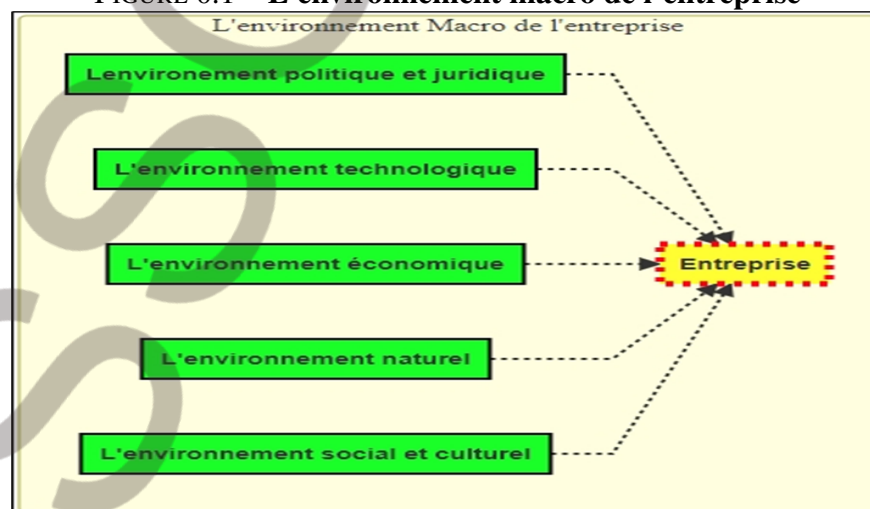
- L'incertitude : la volatilité dans les informations disponible qui impact les décisions de l'entreprise ;
- La complexité : Importance des dépendances liant différentes variables de l'environnement (impact du changement) ;
- La stabilité : Fréquence et la vitesse des changements.

0.2.1 L'entreprise et son environnement

0.2.1.1 Les différents composants de l'environnement macro de l'entreprise

L'environnement de l'entreprise inclut plusieurs composantes (sous-environnements), telles que : le cadre géographique, l'environnement économique, l'environnement technologique, l'environnement socio-culturel, l'environnement politique et juridique, ainsi que l'environnement écologique.

FIGURE 0.1 – L'environnement macro de l'entreprise



0.2.1.1.1 L'environnement politique et juridique

L'entreprise est dépendante des changements dans le cadre politique et légal où elle exerce son activité. Elle doit respecter les lois et les règles imposées par le gouvernement et les autorités légales.

0.2.1.1.2 L'environnement technologique

L'accélération du progrès technologique durant les dernières années, notamment avec la multiplication des découvertes scientifiques innovantes (informatique, biotechnologie, robotique, etc.), impose aux entreprises une hausse considérable des budgets de recherche, couplée à l'intensification du climat concurrentiel. Les entreprises doivent innover et investir pour assurer leur pérennité. Le développement technologique est, d'une part, considéré comme une menace pour les produits existants, mais constitue également une évolution possible et positive du marché.

0.2.1.1.3 L'environnement économique

Les changements accrus dans l'environnement économique ont eu un impact sur les caractéristiques structurelles (économie de marché, capitalisme, mondialisation, etc.) ainsi que sur les caractéristiques conjoncturelles (comme les crises de 1929, de 2007, etc.). Cet environnement, constitué de l'ensemble des institutions et des groupes d'individus, regroupe les agents économiques qui agissent sur le marché de l'échange des biens et services.

0.2.1.1.4 L'environnement naturel

L'accroissement de la pollution, dû à l'utilisation massive des techniques de production de masse dans tous les domaines d'activités — par exemple, l'usage intensif d'engrais dans le secteur agricole ou encore la problématique des déchets industriels dangereux —, a poussé les entreprises à investir dans des dispositifs antipollution et dans la recherche intensive visant à produire des produits et des emballages moins polluants.

Par ailleurs, la montée en puissance du mouvement écologique, qui exerce une forte pression sur les gouvernements et le cadre législatif, a conduit à une modification de l'attitude des consommateurs, poussant les entreprises à revoir leur approche, même si elles ne sont pas entièrement d'accord avec ces groupes écologistes.

0.2.1.1.5 L'environnement social et culturel

La montée des mouvements sociaux, la recherche de la qualité de vie et d'une sécurité matérielle impliquent des conséquences sur le style de vie des salariés, notamment par l'augmentation de leurs attentes, représentées par leurs syndicats. Le recentrai vers des valeurs naturelles se manifeste, par exemple, par l'apparition des produits alimentaires biologiques, le développement des rayons

de produits frais, et une exigence croissante en matière de qualité. Tous ces changements sociaux et culturels poussent l'entreprise à adopter des politiques en adéquation avec les courants de transformation présents à l'échelle mondiale.

0.2.2 L'entreprise et son action sociétale sur l'environnement

Sous la pression des groupes écologiques, sociaux et politiques, les entreprises sont obligées de plus en plus d'incorporer les coûts négatifs de leurs activités dans des actions qui visent à maintenir l'image de l'entreprise comme une entreprise sociétale qui a un effet positif sur la vie sociale. On peut résumer ces actions dans les points suivants :

- Économiser les ressources naturelles ;
- Met en place des conditions de travail qui respectent la qualité de vie de ses salariés ;
- Investit dans l'intérêt général de la société, dans des domaines tels que l'éducation, la santé, etc. ;
- Lutter contre les effets nocifs de la pollution en développant des techniques de production plus écologiques ;
- Respecte le code de bonne conduite (social et éthique).

0.2.3 Les différents composants de l'environnement micro-économique

Les acteurs de l'environnement micro de l'entreprise sont les agents en relation directe avec celle-ci, tels que les fournisseurs, les clients, les concurrents, les agents d'influence, l'État et les collectivités locales.

0.2.3.1 Les fournisseurs

Ce sont les entreprises de tous types qui fournissent à l'entreprise les ressources nécessaires (matières premières, équipements, machines, énergie, etc.) pour ses activités commerciales et industrielles. Ces ressources doivent être de qualité supérieure et à un «prix compétitif»¹.

1. La hausse du prix des ressources utilisé dans le processus induit automatiquement la hausse des prix de produit finis dans le marché des biens marchands. Au même temps les prix compétitifs elle peut procure davantage concurrentiel a l'entreprise vis-à-vis les autres entreprises dans le même secteur d'activité. La disponibilité d'une chaine d'approvisionnement stable et régulier réduit les couts de stockage.

0.2.3.2 Les agents d'influence

- **Les prescripteurs** : ils interviennent dans le processus de prise de décision, comme un médecin qui prescrit à son patient des médicaments d'une marque particulière, ou un professeur qui recommande à ses étudiants l'achat d'un livre.
- **Les leaders d'opinion** : ce sont des personnes ou des organisations (youtubeurs, blogueuses, influenceuses, etc.) dont le statut social ou la notoriété est suffisamment élevé pour que leurs recommandations et opinions soient prises en compte dans les décisions d'achat.
- **Les médias** : comme la radio, les chaînes de télévision, les chaînes diffusées sur Internet, la presse, etc.
- **Les associations** : comme celles qui protègent l'environnement écologique (la faune, la flore, etc.) ou celles qui défendent les droits des consommateurs.

0.2.3.3 Les concurrents

d'une manière générale et dans les circonstances normales des marchés l'entreprise détient une part définie de marché qui est partagée avec les autres entreprises du même secteur d'activité. Donc l'entreprise doit se positionner par rapport à ses concurrents, c'est à dire définir les fonctionnalités de ces produits, établir une politique de prix et de communication.

0.2.3.4 Les acheteurs (les clients)

Ils sont définis comme des personnes physiques ou morales (autres entreprises) qui achètent les biens et services produits par l'entreprise.

0.2.3.5 L'État et les pouvoirs publics

L'État, à travers ses nombreux organes, a pour vocation de préserver l'équilibre et la stabilité économiques (emploi, politique monétaire, etc.). Sa relation avec l'entreprise est une relation de soutien et de préservation de l'intérêt public (recouvrement des impôts, etc.).

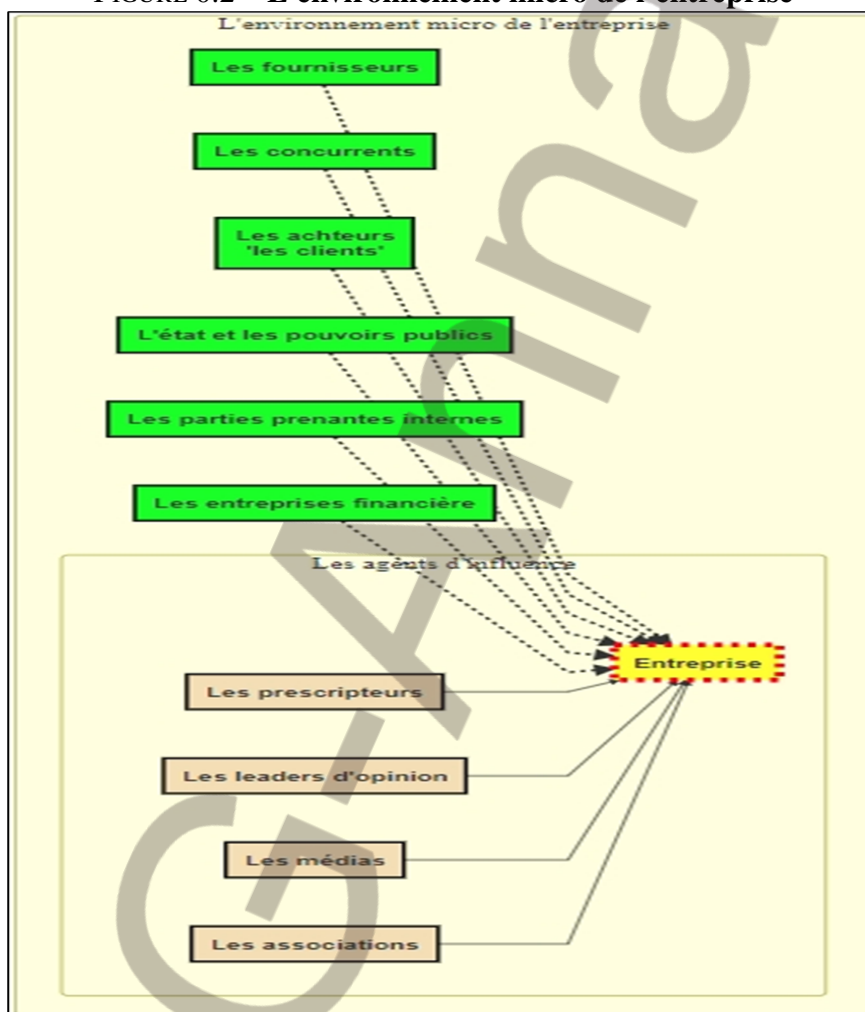
0.2.3.6 Les parties prenantes internes

Ce sont les parties qui travaillent au sein de l'entreprise, comme les cadres, les salariés, etc.

0.2.3.7 Les entreprises financières

Son fonctionnement repose principalement sur la collecte des dépôts et la mise à disposition des entreprises de solutions innovantes en matière de financement.

FIGURE 0.2 – L'environnement micro de l'entreprise



0.3 Définition de la comptabilité : objectifs et mission

0.3.1 Définition de la comptabilité

Les définitions de la comptabilité sont extrêmement nombreuses tout au long de sa longue histoire.

- Degos & Fayad (2003) définissent la comptabilité comme : « un système d'information qui fournit des données sur les activités financières des entreprises, à plusieurs types d'utilisateurs

qui ont besoin de ces informations pour prendre leurs décisions. Les informations financières sont codées, enregistrées au jour le jour dans un journal et un grand livre et traduites selon des principes stricts et bien établis. Périodiquement elles donnent lieu à publication d'états financiers : bilan, compte de résultat et tableau de financement. Ces états doivent ensuite être interprétés afin de prendre des décisions rationnelles» (p.5).

- Le Gallo (2008) définit la comptabilité comme : « un outil de gestion indispensables à la bonne marche d'une entreprise. Il s'agit en fait d'une technique permettant de codifier et de conserver en mémoire toutes les opérations réalisées, puis de le restituer à la demande sous des formes adaptées à chaque utilisateurs » (p.1).

En résumé, la comptabilité est un système d'information et un outil de gestion qui enregistre, codifie et restitue les opérations financières d'une entreprise afin de fournir aux utilisateurs des données fiables pour la prise de décision.

0.3.2 La mission et le rôle de la comptabilité

La comptabilité remplit diverses rôles, y compris :

- **Un système de supervision des activités** : c'est un élément crucial pour l'entreprise et ses responsables, car il assure l'atteinte des objectifs établis ;
- **Un moyen de preuve juridique en cas de litige** : l'article (13) du code de commerce algérien (Gouvernement Algérien, 2022) stipule que : « Les livres de commerce régulièrement tenus peuvent être admis par le juge pour faire preuve entre commerçants pour fait de commerce. »¹ L'enregistrement méthodique de toutes les transactions faites par les commerçants dans l'activité journalière de l'entreprise permet à la comptabilité d'être un moyen de preuve fiable en cas de litige ;
- **Un moyen de calcul de l'assiette des impôts (la base)** : le bénéfice et le chiffre d'affaires, qui constituent la base de l'impôt principal, sont extraits des documents comptables ;
- **Une source d'information d'ordre financier sur la situation et l'évolution de l'entreprise** : la comptabilité est considérée comme un outil essentiel d'information pour les parties prenantes internes et externes (associés, État, dirigeants, etc.) ;
- **Un soutien pour les décisions financières** : la direction ne peut prendre de décisions sans avoir des informations fiables et pertinentes. Elles doivent reposer sur des données objectives et des statistiques authentiques. C'est la raison pour laquelle la fonction de la comptabilité au sein de l'entreprise est primordiale

1. Voir : TITRE II (DES LIVRES DE COMMERCE) du code de commerce algérien.

0.3.3 Les utilisateurs de l'information comptable

De nombreuses parties internes et externes de l'entreprise ont besoin de l'information issue de la comptabilité.

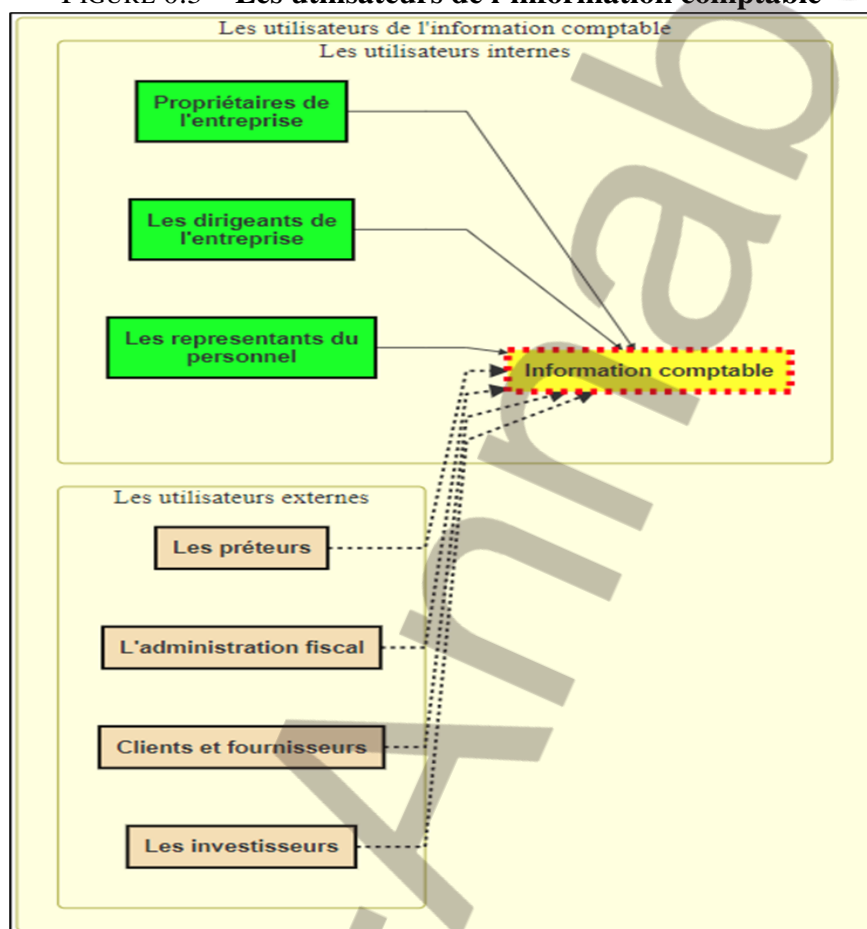
0.3.3.1 Les utilisateurs internes

- **Les propriétaires de l'entreprise** : ils sont intéressés par son fonctionnement actuel et futur. Ils souhaitent également connaître sa rentabilité, sa profitabilité, ainsi que les gains qu'ils peuvent retirer de leurs investissements dans l'entreprise ;
- **Les dirigeants de l'entreprise** : ce sont les premiers utilisateurs de l'information comptable. Ils cherchent à connaître la composition des dettes et des créances, à en assurer l'équilibre, et surveillent la solvabilité de l'entreprise. Ils considèrent l'information comptable comme un outil essentiel d'aide à la décision ;
- **Les représentants du personnel salarié** : le représentant syndical du personnel est autorisé à accéder aux documents comptables de l'entreprise afin de vérifier l'exactitude des décisions prises par les dirigeants et de veiller aux intérêts de l'entreprise et des salariés.

0.3.3.2 Les utilisateurs externes

- **Les prêteurs** : les prêteurs (banques et institutions financières) souhaitent connaître la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise, ainsi que sa capacité à rembourser ses dettes ;
- **L'État (l'administration fiscale)** : dans sa fonction de recouvrement des impôts, l'administration fiscale s'intéresse à tous les aspects de la comptabilité de l'entreprise, car elle doit vérifier que l'assiette des impôts payés a été calculée de manière correcte ;
- **Les clients et les fournisseurs** : grâce à l'information comptable, ils se renseignent sur la situation de l'entreprise avant de faire affaire ou de conclure des contrats commerciaux ;
- **Les investisseurs** : ce sont des personnes physiques ou morales qui souhaitent investir dans l'entreprise

FIGURE 0.3 – Les utilisateurs de l'information comptable



0.4 Typologie de la comptabilité

Il existe plusieurs formes de comptabilité :

- La comptabilité financière ;
- La comptabilité nationale ;
- La comptabilité publique ;
- La comptabilité de gestion ;
- La comptabilité budgétaire.

0.4.1 La comptabilité financière

L'article (3) de La loi n°07-11 du 25 novembre 2007 (Gouvernement algérien, 2007) définit la comptabilité financière comme : « un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, Évaluer, enregistrer des données de base chiffrées, et présenter des états reflétant

une image fidèle de la situation financière et patrimoniale, de la performance et de la trésorerie de l'entité, à la fin de l'exercice».

de La Villeguérin (2014) définit la comptabilité comme « un système d'organisation de l'information financière qui permet : (1) de saisir, classer et enregistrer des données chiffrées de base ; (2) de fournir, après traitement approprié, un ensemble d'informations conforme aux besoins des divers utilisateurs intéressés» (p.342).

Pour garantir la qualité et la compréhension de l'information, toute comptabilité implique :

- Le respect de principes ;
- La mise en œuvre de méthodes et de procédures ;
- L'utilisation d'une terminologie commune.

0.4.2 La comptabilité nationale

Piriou (2006) Définit la comptabilité nationale comme : « une représentation globale, détaillée et chiffrée de l'économie nationale dans un cadre comptable» (p.3), Nations Unies (2007) définit la comptabilité nationale comme une : « description macroéconomique du cycle du revenu national selon le principe de la comptabilité en partie double et au moyen d'une séquence de comptes montrant les rapports entre les diverses variables économiques » (p.5). L'un des indices les plus connus issus de la comptabilité nationale est, par exemple, le produit intérieur brut ou le revenu national brut.

0.4.3 La comptabilité publique

La comptabilité publique est l'ensemble des règles juridiques et comptables qui encadrent, retracent et régissent les opérations financières des entités publiques. On peut dire que la comptabilité publique sert à contrôler l'argent et les biens publics.

0.4.4 La comptabilité de gestion

Selon de La Villeguérin (2014), la comptabilité de gestion, également appelée comptabilité analytique, est un mode de traitement des données dont les objectifs essentiels sont les suivants : « (1) Connaître le coût¹ des différentes fonctions assumées par l'entreprise ; (2) Expliquer les résultats en calculant les coûts des produits (biens et services) pour les comparer aux prix de vente correspondants. » (p.343)

1. Le coût : c'est l'ensemble des dépenses nécessaires à la fabrication et à la distribution d'un produit. Il comprend le coût d'achat des matières premières, le coût de fabrication, le cout de distribution. . .etc.

0.4.5 La comptabilité budgétaire

Excelis Conseil (2020) définit La comptabilité budgétaire comme une : « méthode qui concerne aussi bien les entreprises que les administrations. Elle consiste à établir des prévisions budgétaires pour l'année suivante en tenant compte de ce qui a été réalisé au cours de l'exercice précédent. L'objectif : avoir des prévisions réalistes qui ne soient ni minorées ni majorées. La comptabilité budgétaire prend uniquement en compte les recettes et les dépenses (charges, investissements. . .) et s'applique à tous les services de l'entreprise (ressources humaines, marketing, achats. . .)».

Chapitre 1

Les flux et leur enregistrement

Contenus

Introduction du chapitre 1	22
1.1 Typologie des flux économiques	23
1.1.1 Définition des flux économique	23
1.1.2 Représentation d'un flux économique	23
1.1.3 Les flux du point de vue de l'entreprise et de ses partenaires	24
1.1.4 Les caractéristiques des flux	24
1.1.4.1 La durée de mesure	25
1.1.4.2 Le sens du flux	25
1.1.4.3 La valeur du flux	25
1.1.5 Les types de flux économiques	25
1.1.5.1 Classification par nature (Flux réels, flux monétaires et flux financiers)	25
1.1.5.2 Classification par origine (les flux externes et les flux internes)	28
1.1.5.3 Classification des flux par orientation (flux d'entrées/flux de sorties)	30
1.2 Ressources et emplois	31
1.2.1 Les notions d'emploi et de ressource	31
1.2.2 Types d'emplois et de ressources	33
1.2.3 Identification de l'emploi et de la ressource	34
1.2.4 Exemple pratique	35
1.3 Cadre réglementaire de comptabilité financière (du code de commerce et des textes de loi)	39
1.3.1 Le Code de commerce et le Code fiscal	39
1.3.1.1 Le code de commerce	39
1.3.1.2 Le code fiscal	39
1.3.2 Le système comptable financier (SCF)	39
1.3.2.1 Les lois	39
1.3.2.2 Les décrets exécutifs	39
1.3.2.3 Les arrêtés ministériels	40
1.3.2.4 Les instructions et les notes ministérielles d'application	40
1.3.2.5 Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards)	40
1.4 Principes comptables	41
1.4.1 Les principes comptables	41
1.4.1.1 Les principes de base (les hypothèses de base)	41
1.4.1.2 Les principes qualitatifs de l'information comptable	42
1.4.1.3 Les principes généraux	43

Introduction du chapitre 1

La comptabilité financière repose fondamentalement sur la reconnaissance, la classification et l'enregistrement des flux économiques qui affectent l'entreprise. Ces flux, qu'ils soient réels, financiers ou monétaires, traduisent les mouvements de ressources et d'emplois dans l'organisation. Ce chapitre vise à introduire les différentes typologies de flux, à expliquer leur enregistrement dans le cadre du système comptable (SCF), et à présenter les normes et règles qui encadrent ces opérations, notamment à travers les textes juridiques et les principes comptables fondamentaux.

Objectif principal

🔗 Offrir aux étudiants une compréhension précise des mouvements des flux économiques et de leur traitement comptable en conformité avec les règles réglementaires et les normes comptables actuelles.

Objectifs spécifiques

- 🔗 Introduire le concept clé de flux en comptabilité financière ;
- 🔗 Explorer la typologie des flux :
 - Réels ;
 - Monétaires ;
 - Financiers.
- 🔗 Différencier les ressources (entrées) et les emplois (sorties) au sein de l'entreprise ;
- 🔗 Expliquer le cadre réglementaire de la comptabilité basé sur :
 - Le code de commerce ;
 - Les textes légaux.
- 🔗 Présenter les principes comptables de base et la qualité de l'information comptable ;
- 🔗 Détaillez les principes généraux fondamentaux pour l'enregistrement des opérations financières afin de garantir :
 - La fiabilité des états financiers ;
 - La transparence des informations fournies.

1.1 Typologie des flux économiques

1.1.1 Définition des flux économique

Dans la littérature lexicale, le terme "flux" est défini comme :

- Écoulement d'un liquide organique ou de matières liquides en général ;
- Marée montante ;
- Grande abondance de choses ou de personnes qui se suivent sans interruption ;

Dans l'économie on parle des flux économiques qui se définissent comme : « un ensemble des échanges effectués par les divers agents de la vie économique » (Larousse, 2005, p.982). Il est défini aussi comme une : « quantité de bien, de services, ou de valeurs monétaires en mouvement entre deux acteurs de la vie économique » (Maéso et al., 2010, p.10).

1.1.2 Représentation d'un flux économique

On peut représenter un flux économique — ou plus précisément les mouvements de flux économiques — sous forme d'un schéma graphique, afin de mieux comprendre le lien entre deux agents économiques ayant conclu un contrat d'achat ou de vente.

Exemple 1.1 :

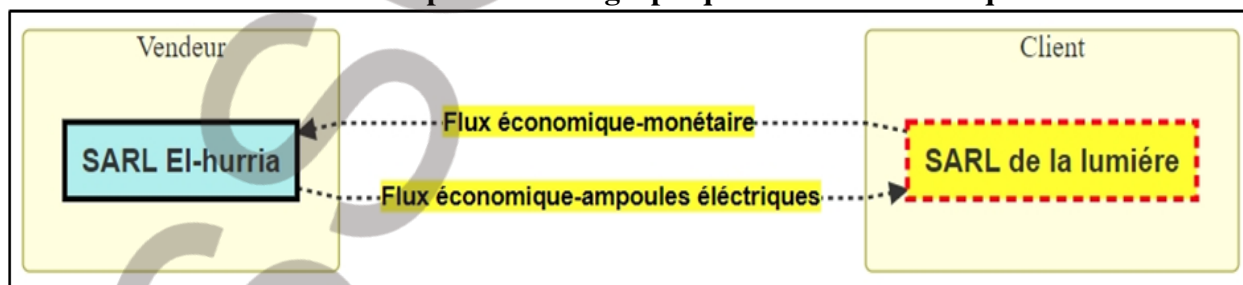
Le 05/03/2021, l'entreprise SARL Elhurria a vendu à l'entreprise SARL de la Lumière une quantité de marchandises (ampoules électriques) pour 100 000 DA, payée au comptant.

Travail à faire:

- schématisez l'opération en représentant les flux économiques entre les deux entreprises.

Solution 1.1 :

FIGURE 1.1 – Représentation graphique des flux économiques



Les deux entreprises, dans ce cas, sont des parties prenantes de cette réalité. Chacune peut établir une comptabilité afin de retracer ces échanges de flux économiques.

1.1.3 Les flux du point de vue de l'entreprise et de ses partenaires

Le présent tableau résume les relations possibles de l'entreprise ainsi que les opérations du point de vue de celle-ci.

TABLE 1.1 – Flux du point de vue de l'entreprise et de ses partenaires

Partenaires	Relations possibles	Flux du point de vue de l'entreprise
Fournisseurs (Frs)	Le fournisseur vend des marchandises, des matières premières, etc., à l'entreprise.	L'entreprise a acheté des marchandises auprès du fournisseur.
	L'entreprise paie le montant de l'achat.	L'entreprise décaisse de l'argent pour payer la facture d'achat.
Clients	Le client achète des marchandises à l'entreprise.	L'entreprise vend des marchandises au client.
	L'entreprise encaisse le montant de la vente.	L'entreprise a encaissé le montant de la vente.
États	L'entreprise paie à l'État et aux administrations publiques des charges sociales et des impôts.	L'entreprise paie des charges sociales et des impôts.
	L'État accorde à l'entreprise des taux d'imposition favorables et lui offre des subventions.	L'entreprise reçoit des subventions.
Les institutions financières	Les banques accordent aux entreprises des prêts.	L'entreprise contracte un emprunt auprès de la banque.
	L'entreprise rembourse l'emprunt.	L'entreprise rembourse l'emprunt.
Salariés	Le salarié travaille pour l'entreprise.	L'entreprise a bénéficié du travail des salariés.
	L'entreprise paie le salaire du travailleur.	L'entreprise a rémunéré le travail des salariés.
Les propriétaires de l'entreprise	Le propriétaire (associé, actionnaire, exploitant) apporte des fonds à l'entreprise.	L'entreprise reçoit les fonds des propriétaires.
	L'entreprise accorde aux propriétaires une part dans son capital ainsi qu'une distribution du résultat annuel.	L'entreprise donne à ses propriétaires une part dans son capital ainsi que la distribution du bénéfice annuel.

1.1.4 Les caractéristiques des flux

Le flux économique est caractérisé par trois éléments :

- Sa durée de mesure ;
- Sa sens ;
- Sa valeur.

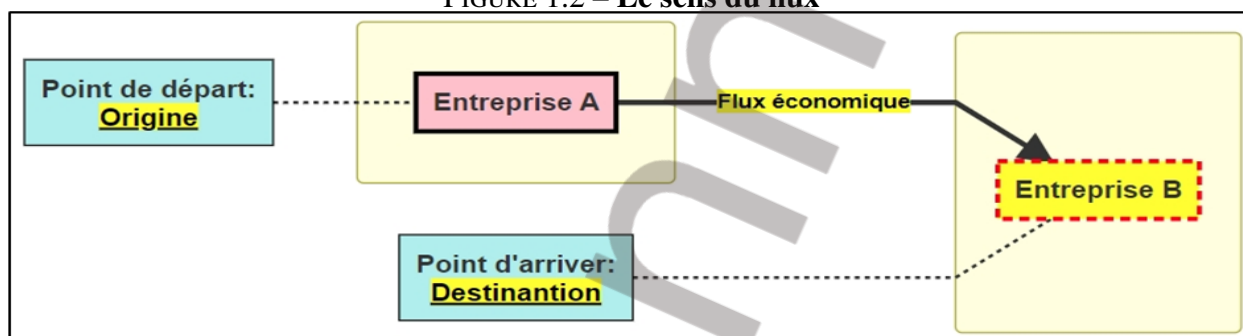
1.1.4.1 La durée de mesure

Les flux économiques sont mesurés sur une période de temps donnée de 12 mois, appelée un exercice comptable.

1.1.4.2 Le sens du flux

Tout type de flux a un point de départ et un point d'arrivée. On peut le schématiser comme suit :

FIGURE 1.2 – Le sens du flux



1.1.4.3 La valeur du flux

En général, les flux économiques sont valorisés en unité monétaire (DA, euro, etc.) comme unité de mesure.

1.1.5 Les types de flux économiques

La catégorisation des flux économiques inclut trois types de classification :

- Par nature (flux réels, flux monétaires et flux financiers);
- Par origine (les flux externes et les flux internes);
- Par orientation (les flux d'entrée et les flux de sortie).

1.1.5.1 Classification par nature (Flux réels, flux monétaires et flux financiers)

1.1.5.1.1 Flux réels

Il s'agit des flux de produits (matières premières, produits finis, produits semi-finis, marchandises,

etc.) ou de services (prestations de transport, assurances, services bancaires et financiers, etc).¹

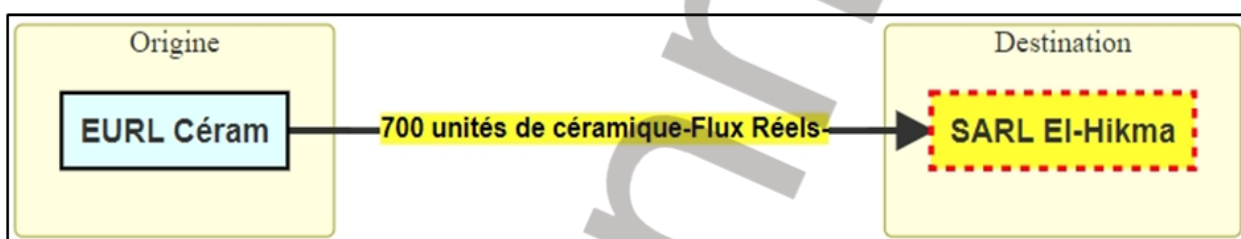
Exemple 1.2 :

L'entreprise EURL Céram vend 700 unités de céramique à son client, l'entreprise SARL El-Hikma.

Travail à faire:

- Schématisez et analysez l'opération entre les deux entreprises.

Solution 1.2 :



Analyse de l'opération : en voie que :

- **La ressource² (du point de vue de l'entreprise vendeuse) :** ce sont les 700 unités de céramique à la disposition de l'entreprise EURL Céram ;
- **L'emploi³ (du point de vue de l'entreprise acheteuse) :** Ce sont les 700 unités achetées par la SARL El-Hikma.

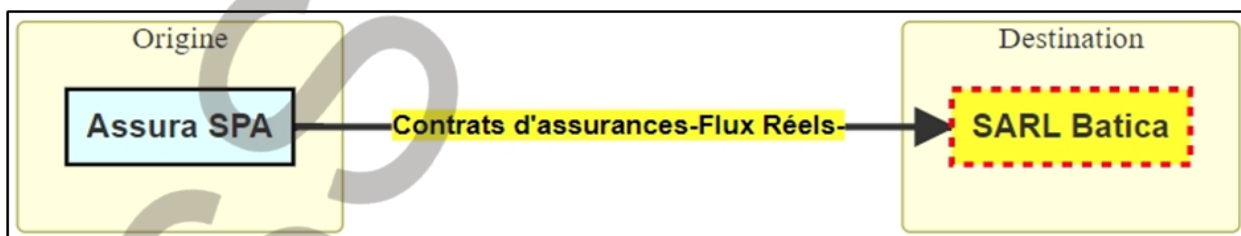
Exemple 1.3 :

L'entreprise Assura SPA vend des contrats d'assurance à l'entreprise SARL Batica.

Travail à faire:

- Schématisez et analysez l'opération entre les deux entreprises.

Solution 1.3 :



1. Nous pouvons trouver, dans certains ouvrages, une distinction entre les flux réels et les flux physiques : les flux physiques désignent les flux matériels (tangibles), tandis que les flux réels correspondent aux flux de services. Dans notre cours, nous considérons les deux comme des flux réels.

2. La ressource : c'est l'origine du flux.

3. L'emploi : C'est la destination du flux.

Analyse de l'opération : en voie que :

- **La ressource (du point de vue de l'entreprise vendeuse)** : ce sont les contrats d'assurance produits par l'entreprise Assura SPA ;
- **L'emploi (du point de vue de l'entreprise acheteuse)** : ce sont les contrats d'assurance utilisés par la SARL Batica.

Remarques :

Dans les exemples (1.2) et (1.3) :

- La ressource de l'opération, du point de vue des entreprises vendeuses (EURL Céram et Assura SPA), est le bien ou le service fourni ;
- L'emploi de l'opération, du point de vue des entreprises acheteuses (SARL El-Hikma, SARL Batica), correspond au bien ou service reçu.

1.1.5.1.2 Flux monétaires

Il s'agit des mouvements de sommes d'argent ou de moyens de règlement (chèques, espèces, virements, etc.). Il s'agit ici du paiement d'une somme d'argent en contrepartie de la réception d'un produit ou d'un service.

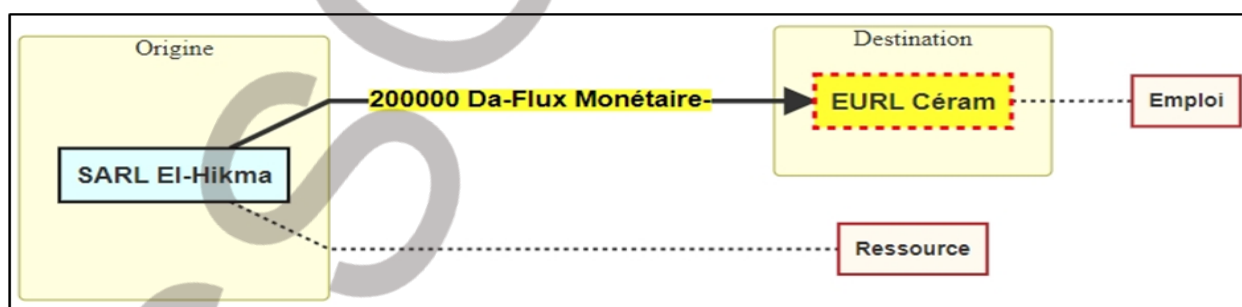
Exemple 1.4 :

La SARL El-Hikma paie 200.000,00 DA par chèque pour régler l'achat de 700 unités de céramique auprès de l'EURL Céram.

Travail à faire:

- Schématisez l'opération entre les deux entreprises.

Solution 1.4 :



1.1.5.1.3 Flux financiers

Il s'agit des mouvements de moyens de financement à crédit (dettes/créances, prêts/emprunts).

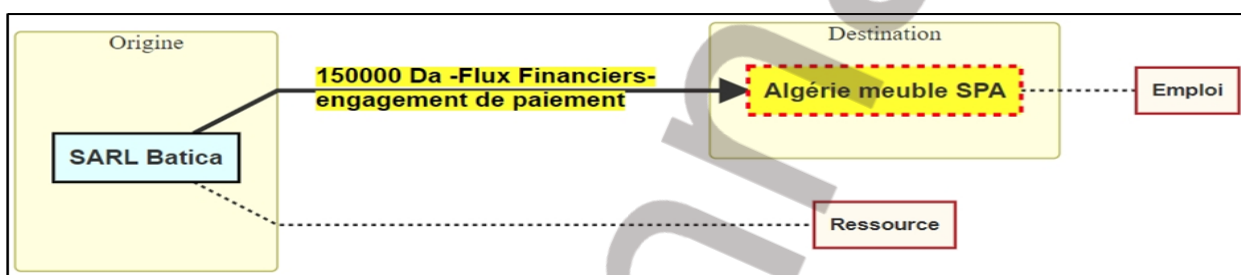
Exemple 1.5 :

La SARL Batica achète des équipements à crédit auprès de la société Algérie Meuble SPA pour un montant de 150.000,00 DA.

Travail à faire:

- Schématisez et analyser l'opération entre les deux entreprises.

Solution 1.5 :



Analyse de l'opération : en voie que :

- ▶ **La ressource (pour l'entreprise acheteuse) :** c'est la dette (l'engagement de paiement) de la SARL Batica envers la société Algérie Meuble SPA.
- ▶ **L'emploi (pour l'entreprise vendeuse) :** c'est la créance de la société Algérie Meuble SPA sur l'entreprise SARL Batica.

1.1.5.2 Classification par origine (les flux externes et les flux internes)

1.1.5.2.1 Les flux internes

Les flux internes sont des flux qui concernent les opérations réalisées à l'intérieur d'un seul agent économique (l'entreprise).

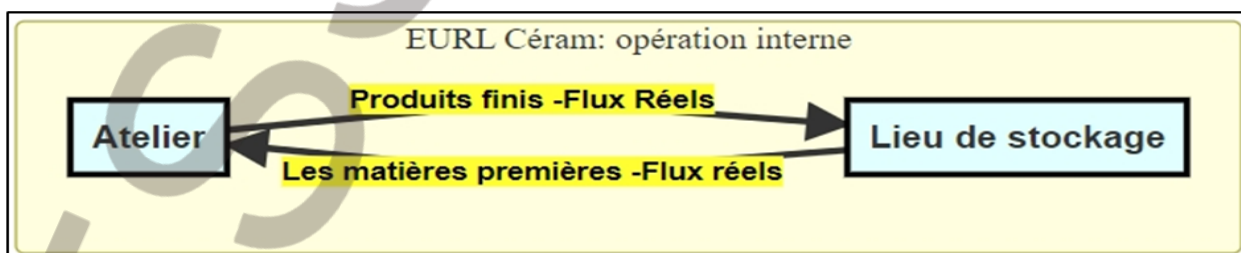
Exemple 1.6 :

Dans son processus de production, l'entreprise EURL Céram transfère les matières premières stockées vers les ateliers pour les transformer en produits finis, puis les renvoie vers le stock.

Travail à faire:

- Schématisez l'opération.

Solution 1.6 :



Les mouvements des matières premières et des produits finis entre l'atelier et le lieu de stockage sont considérés comme des flux réels internes.

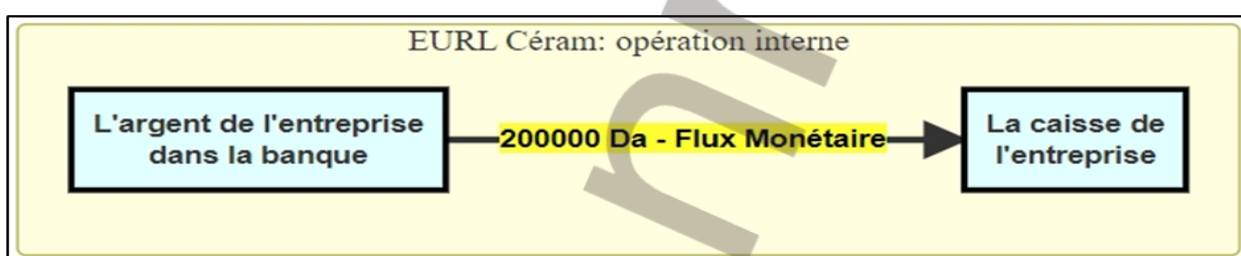
Exemple 1.7 :

Le 31/11/2021, l'entreprise EURL Céram a retiré 200,000.00 DA de son compte bancaire pour alimenter la caisse.

Travail à faire:

- Schématisez l'opération.

Solution 1.7 :



Le mouvement de flux monétaire entre le compte bancaire et la caisse de l'entreprise est considéré comme un flux interne, car l'argent transféré appartient déjà à l'entreprise.

1.1.5.2.2 Les flux externes

Toute opération d'échange effectuée par une entreprise avec son environnement se traduit par deux flux externes, de sens opposé et de même valeur. Dans cette catégorie de flux, l'origine et la destination ne sont pas situées dans la même entreprise.

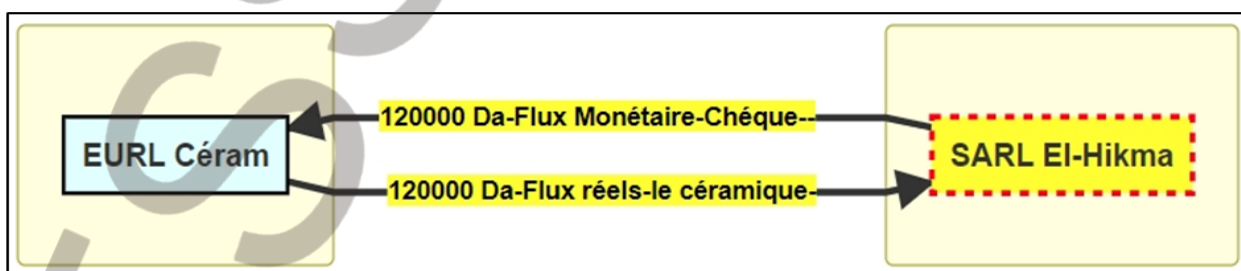
Exemple 1.8 :

Reprenons l'exemple (1.2) : l'entreprise EURL Céram a vendu 700 unités de céramique à son client, la SARL EI-Hikma, pour un montant de 120,000.00 DA, réglé par chèque bancaire.

Travail à faire:

- Schématisez et analysez l'opération entre les deux entreprises.

Solution 1.8 :



Analyse de l'opération :

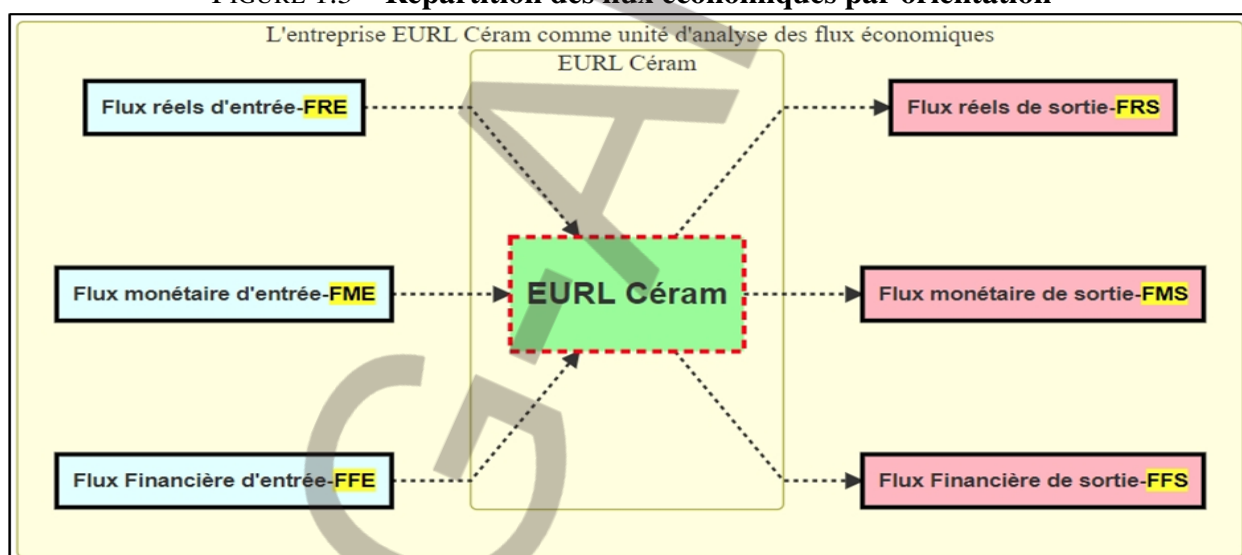
L'opération est une transaction entre l'entreprise EURL Céram (fournisseur = vendeur) et l'entreprise SARL El-Hikma (client = acheteur). On constate deux flux de sens opposé :

- Flux réels : il s'agit de l'ensemble des biens (céramiques) vendus. Leur point d'origine (ressource) est le fournisseur, et leur point de destination (emploi) est le client ;
- Flux monétaire : il s'agit de la contrepartie monétaire du produit acheté. Son point d'origine (ressource) est le client, et son point de destination (emploi) est le fournisseur.

1.1.5.3 Classification des flux par orientation (flux d'entrées/flux de sorties)

Dans l'analyse des flux d'une entreprise, on observe toujours des flux d'entrée, qui représentent les emplois, et des flux de sortie, qui représentent les ressources.

- **Flux d'entrée** : représente la destination ou l'emploi ;
- **Flux de sortie** : représente l'origine ou la ressource.

FIGURE 1.3 – Répartition des flux économiques par orientation**Exemple 1.9 :**

L'entreprise SARL Mode Nova spécialisée dans la fabrication de vêtements, a effectué les transactions suivantes :

- 01/01/N : achat à crédit de matières premières (tissus) auprès du fournisseur A : 300,000.00 DA (facture n°1) ;
- 12/01/N : vente de vêtements au client Nassim contre un paiement par chèque bancaire : 120,000.00 Da (facture N°2) ;
- 14/01/N : acquisition d'une machine auprès du fournisseur B, paiement par chèque bancaire : 98,000.00 DA (Facture n°3) ;

- 17/01/N : paiement en espèces de la facture n°1 du fournisseur A.

Travail à faire:

- En utilisant le tableau n°1.2, analysez les opérations et traduisez-les en flux comptables.

TABLE 1.2 – Tableau d’analyse des opération de l’exemple n°1.9

N° de l’opération	Nature de l’opération	Origine de l’opération	Destination de l’opération	Montant de l’opération	Flux économiques	
					Flux d’entrée ^a	Flux de sortie ^b

^a Flux d’entrée = FME, FRE et FFE.

^b Flux de sortie = FMS, FRS et FFS.

Solution 1.9 :

TABLE 1.3 – Tableau de solution de l’exemple n°1.9

N° de l’opération	Nature de l’opération	Origine de l’opération	Destination de l’opération	Montant de l’opération	Flux économiques	
					Flux d’entrée ^a	Flux de sortie ^b
01/01/N	Achats a crédit des matières premières	Fournisseur A	Entreprise	300,000.00	FRE	FFS
12/01/N	Vente de vêtements	Entreprise	Client Nassim	120,000.00	FME	FRS
14/01/N	Acquisition d’une machine	Fournisseur B	Entreprise	98,000.00	FRE	FMS
17/01/N	Réglement d’une dette	Entreprise	Fournisseur A	300,000.00	FFE	FMS

^a Flux d’entrée = FME, FRE et FFE.

^b Flux de sortie = FMS, FRS et FFS.

1.2 Ressources et emplois

D’après la classification des flux ci-dessus, chaque transaction (ou opération) réalisée par l’entreprise fait intervenir deux types de flux : les flux entrants, qui correspondent aux emplois de l’entreprise, et les flux sortants, qui correspondent aux ressources de ces emplois.

1.2.1 Les notions d’emploi et de ressource

Définitions

Définition de l’emploi:

L’emploi correspond à la destination de l’opération, c’est-à-dire au but recherché par l’entreprise à travers la réalisation de cette opération. Par exemple, lorsqu’une entreprise vend un produit fini contre une somme d’argent, l’entrée d’argent dans la trésorerie représente le but

de la transaction, autrement dit l'emploi. De même, si l'entreprise achète des marchandises en contrepartie d'un décaissement d'argent, les marchandises réceptionnées et intégrées dans le stock constituent l'emploi, c'est-à-dire l'objectif de l'opération.

Définition de ressource:

La ressource représente le moyen ayant permis d'obtenir l'emploi : elle constitue l'origine de la transaction, autrement dit le flux de sortie. Par exemple, si l'entreprise encaisse de l'argent à la suite d'une vente, c'est l'opération de vente qui génère l'emploi (l'argent encaissé) ; cette vente est donc la ressource. De la même manière, si l'entreprise décaisse de l'argent pour acheter des marchandises, le compte bancaire, en tant que source du paiement, représente la ressource.

FIGURE 1.4 – L'emploi et la ressource pour le fournisseur

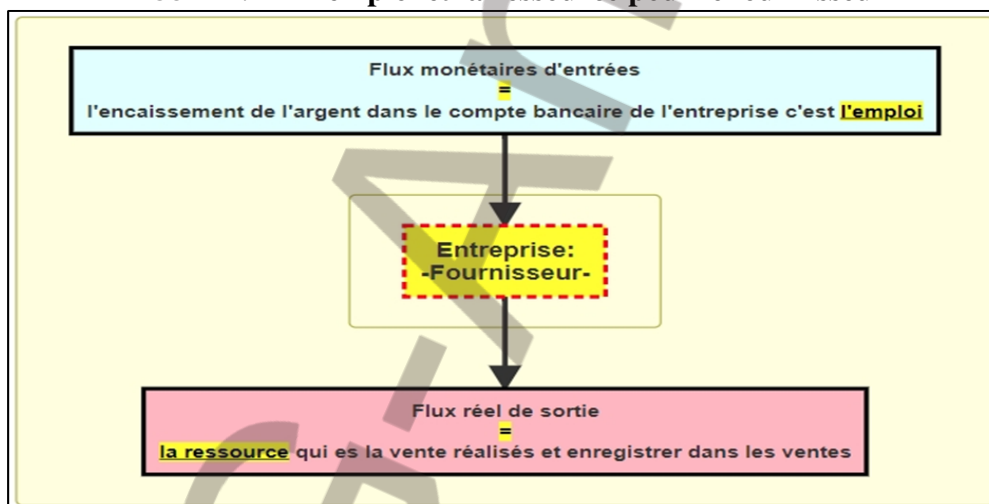
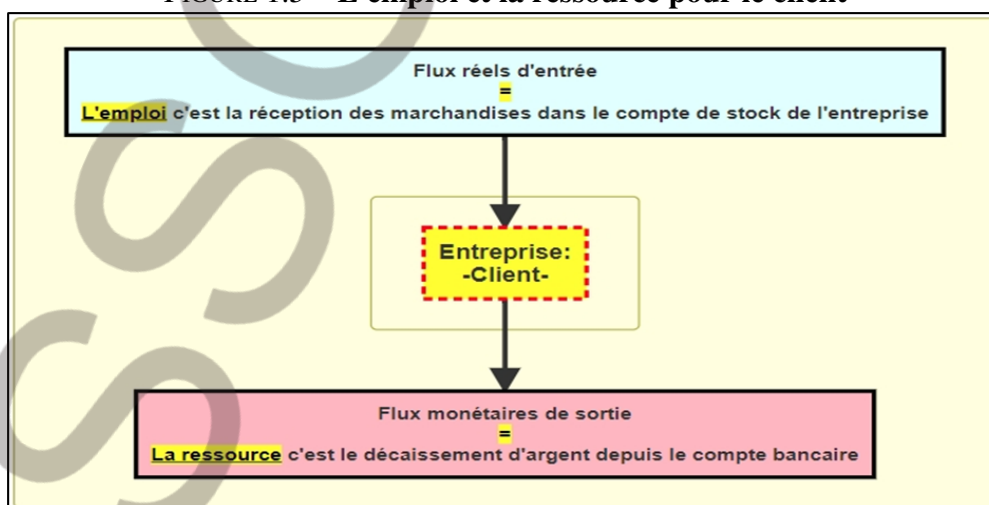


FIGURE 1.5 – L'emploi et la ressource pour le client

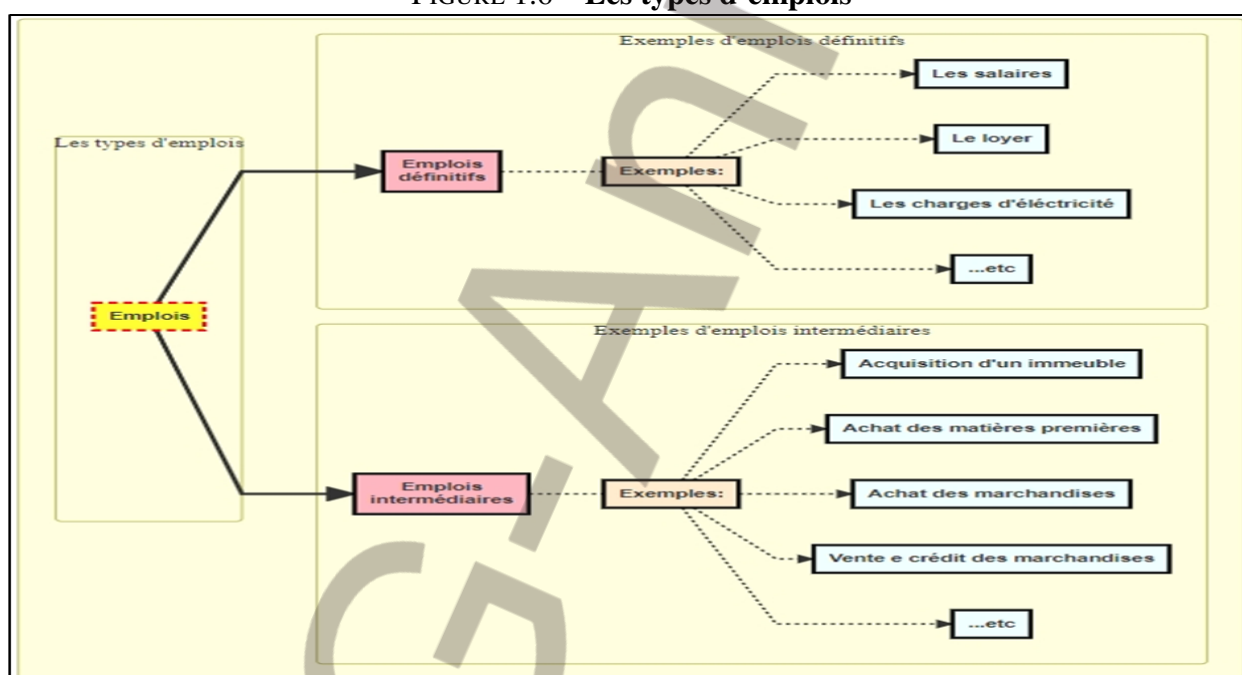


1.2.2 Types d'emplois et de ressources

Il existe deux types d'emplois :

- **Les emplois intermédiaires (ou provisoires)** : il s'agit d'emplois qui restent dans le patrimoine de l'entreprise et qui peuvent constituer une ressource pour un flux ultérieur. Ce type d'emplois concerne le cycle d'investissement et le cycle d'exploitation de l'entreprise. Par exemple : l'acquisition d'un immeuble, l'achat de matières premières, etc ;
- **Les emplois définitifs** : ce sont des emplois qui sont consommés dès leur première utilisation, comme les salaires des travailleurs, le loyer, les charges d'électricité, etc.

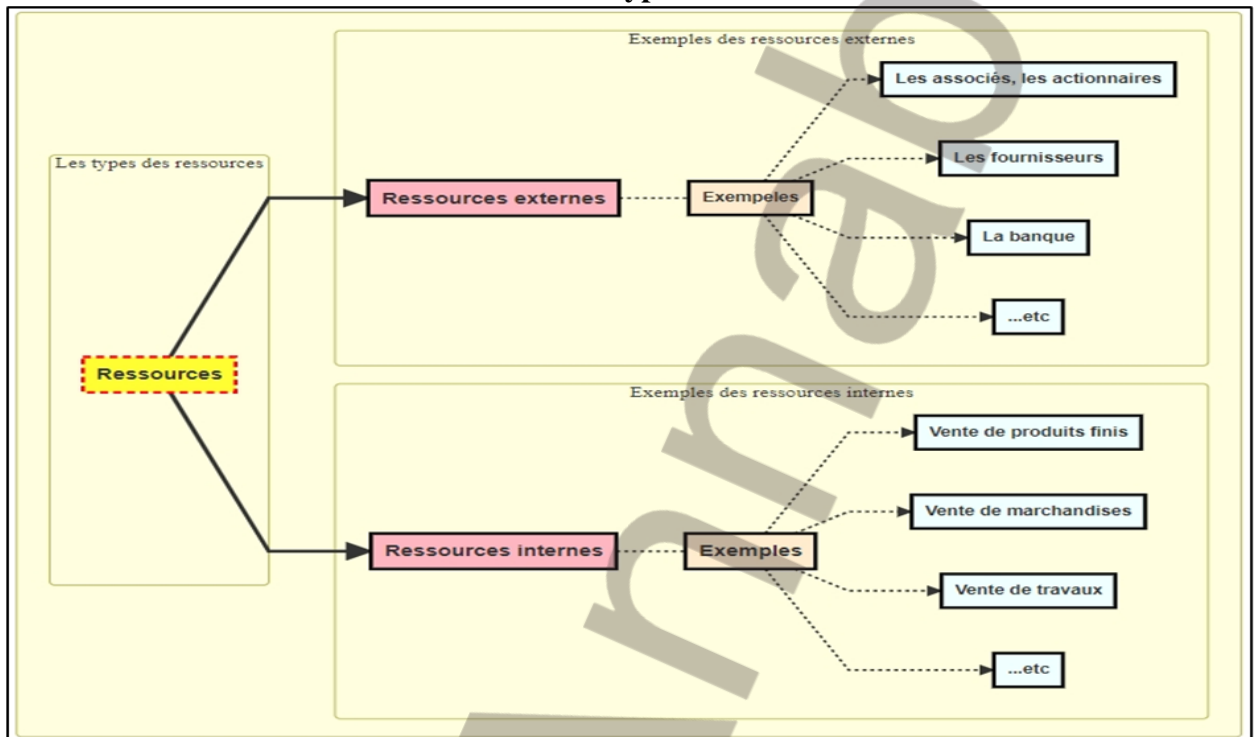
FIGURE 1.6 – Les types d'emplois



En distinguant aussi deux types de ressources :

- **Les ressources externes** : ce sont des moyens de financement procurés à l'entreprise par les associés, les actionnaires ou des tiers, comme les fournisseurs ou les banques. Ces ressources correspondent à des dettes ou à des apports en capital.
- **Les ressources internes** : ce sont des ressources générées par l'entreprise et qui ne donnent pas lieu à une restitution, comme les produits issus des ventes.

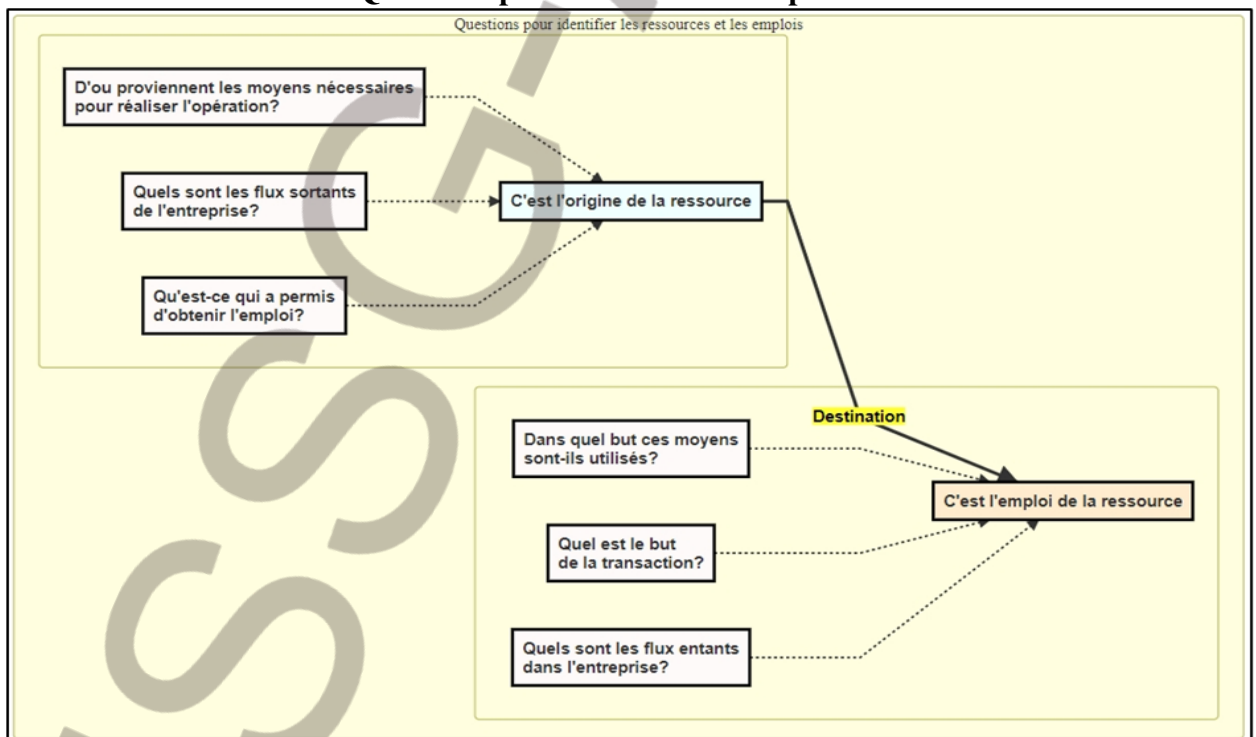
FIGURE 1.7 – Les types de ressources



1.2.3 Identification de l'emploi et de la ressource

On peut identifier les ressources et les emplois à l'aide de quelques questions (voir Figure 1).

FIGURE 1.8 – Questions pour identifier les emplois et les ressources

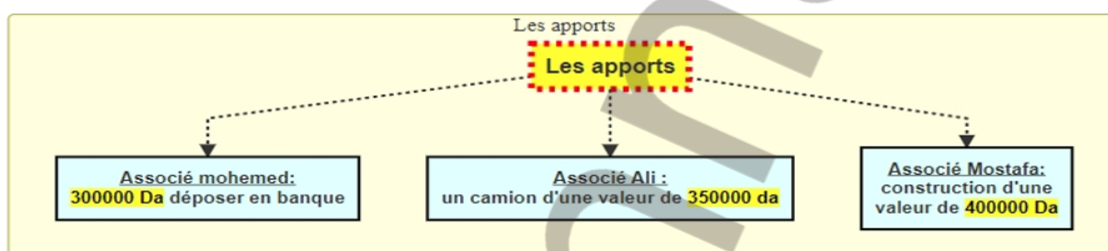


1.2.4 Exemple pratique

Exemple 1.10 :

Le 3 mars 2023, l'entreprise de transport SARL La Flèche a été créée par trois entrepreneurs (Mohemed, Ali et Mostafa). Elle a débuté ses activités le même mois que sa création. Les opérations des mois de mars et avril sont les suivantes :

- 03/03/2023 : les apports des associés se décomposent comme suit :



- 07/03/2023 : acquisition à crédit de machines servant à l'entretien des moyens de transport, pour un montant de 100,000.00 DA, auprès du fournisseur B ;
- 13/03/2023 : réalisation d'une opération de transport à crédit au profit de l'entreprise SARL UNI, pour un montant de 20,000.00 DA ;
- 21/03/2023 : réception de la facture de gaz et d'électricité (Sonelgaz) d'un montant de 55,000.00 DA ;
- 23/03/2023 : règlement partiel en espèces de la dette envers le fournisseur B (20,000.00 DA) ;
- 24/03/2023 : règlement de la facture de gaz et d'électricité par chèque bancaire ;
- 31/03/2023 : l'entreprise emploie des salariés dont le salaire mensuel est de 90,000.00 DA ;
- 01/04/2023 : l'entreprise paie les salaires par virement bancaire ;
- 02/04/2023 : l'entreprise encaisse la totalité de la créance de la SARL UNI par chèque bancaire.

Travail à faire:

- En utilisant le tableau n°1.4 de constatation des flux et le tableau n°1.5 d'identification des ressources et des emplois, analysez les opérations effectuées par l'entreprise.

TABLE 1.4 – Tableau de constatation des flux (exemple n°1.10)

N° de l'opération	Nature de l'opération	Origine de l'opération	Destination de l'opération	Montant de l'opération	Flux économiques	
					Flux d'entrée ^a	Flux de sortie ^b
3/3/2023						
7/3/2023						
10/3/2023						
13/03/2023						
21/03/2023						
23/03/2023						
24/03/2023						
31/03/2023						
1/4/2023						
2/4/2023						

^a Flux d'entrée = FME, FRE et FFE.

^b Flux de sortie = FMS, FRS et FFS.

TABLE 1.5 – Tableau d'identification des emplois et des ressources (exemple n°1.10)

Date	Nature de l'opération	Flux d'entrée	Flux de sortie	Emploi (Destination)			Ressource (origine)		
				Intitulé de compte (Débit)	Sign *	Montant	Intitulé de compte (Crédit)	Sign *	Montant
3/3/2023									
7/3/2023									
13/03/2023									
21/03/2023									
23/03/2023									
24/03/2023									
31/03/2023									
1/4/2023									
2/4/2023									

* Signe = (+) ou (-) : indique une augmentation ou une diminution du compte.

Solution 1.10 :

TABLE 1.6 – Tableau de constatation des flux (solution de l'exemple n°1.10)

Date	Nature de l'opération	Origine de l'opération	Destination de l'opération	Montant de l'opération	Flux économiques	
					Flux d'entrée ^a	Flux de sortie ^b
	Apport de l'associé mohemed	Associé (Moh)	Entreprise	300,000.00	FME	FFS
3/3/2023	Apport de l'associé ali	Associé (Ali)	Entreprise	350,000.00	FRE	FFS
	Apport de l'associé mostafa	Associé (Mos)	Entreprise	400,000.00	FRE	FFS
7/3/2023	Acquisition a crédit des machines	Fournisseur	Entreprise	100,000.00	FRE	FFS
13/03/2023	Vente de service (Transport) a crédit	Entreprise	SARL Uni (client)	20,000.00	FFE	FRS
21/03/2023	Achat de service (gaz et l'électricité)	Sonelgaz (Fournisseur)	Entreprise	55,000.00	FRE	FFS
23/03/2023	Règlement partiel	Entreprise	Fournisseur	20,000.00	FFE	FMS
24/03/2023	Règlement de la facture du gaz et d'électricité	Entreprise	Sonelgaz (Fournisseur)	55,000.00	FFE	FMS
31/03/2023	Achat de service (le travaille des salariés)	Salariés	Entreprise	90,000.00	FRE	FFS
1/4/2023	Règlement des salaires	Entreprise	Salariés	90,000.00	FFE	FMS
2/4/2023	Encaissement d'une créance	Sarl Uni (client)	Entreprise	20,000.00	FME	FFS

^a Flux d'entrée = FME, FRE et FFE.^b Flux de sortie = FMS, FRS et FFS.

TABLE 1.7 – Tableau d'identification des emplois et des ressources (solution de l'exemple n°1.10)

Date	Nature de l'opération	Flux		Emploi (Destination)			Ressource (origine)		
		d'entrée	de sortie	Intitulé de compte (Débit)	Signe *	Montant	Intitulé de compte (Crédit)	Signe *	Montant
3/3/2023	Apport de l'associé mohemed	FME	FFS	Banque	(+)	300,000.00	Capital	(+)	300,000.00
	Apport de l'associé ali	FRE	FFS	Immobilisations corporelles (Matériel de transport)	(+)	350,000.00	Capital	(+)	350,000.00
	Apport de l'associé mostafa	FRE	FFS	Immobilisations corporelles (Construction)	(+)	400,000.00	Capital	(+)	400,000.00
7/3/2023	Acquisition a crédit des machines	FRE	FFS	Immobilisations corporelles (Machine)	(+)	100,000.00	Fournisseurs d'immobilisations	(+)	100,000.00
13/03/2023	Vente de service (Transport) a crédit	FFE	FRS	Client	(+)	20,000.00	Vente de service	(+)	20,000.00
21/03/2023	Achat de service (gaz et l'électricité)	FRE	FFS	Charge (services)	(+)	55,000.00	Fournisseur de stocks et services	(+)	55,000.00
23/03/2023	Règlement partiel (espèce)	FFE	FMS	Fournisseurs d'immobilisations	(-)	20,000.00	Caisse	(-)	20,000.00
24/03/2023	Règlement de la facture du gaz et d'électricité	FFE	FMS	Fournisseur de stocks et services	(-)	55,000.00	Banque	(-)	55,000.00
31/03/2023	Achat de service (le travail des salariés)	FRE	FFS	Charge (services)	(+)	90,000.00	Personnel rémunération dues	(+)	90,000.00
1/4/2023	Règlement des salaires	FFE	FMS	Personnel rémunération dues	(-)	90,000.00	Banque	(-)	90,000.00
2/4/2023	Encaissement d'une créance	FME	FFS	Banque	(+)	20,000.00	Client	(-)	20,000.00
Total						1,500,000.00	Total		1,500,000.00

* Signe = (+) ou (-) : indique une augmentation ou une diminution du compte.

1.3 Cadre réglementaire de comptabilité financière (du code de commerce et des textes de loi)

1.3.1 Le Code de commerce et le Code fiscal

1.3.1.1 Le code de commerce

C'est le manuel qui réunit l'ensemble des lois encadrant le droit commercial appliqué sur le territoire national (Algérie). Le Code de commerce impose des règles permettant de gérer les relations commerciales entre commerçants.

1.3.1.2 Le code fiscal

C'est un document qui rassemble l'ensemble des règles fiscales d'un pays. Ces règles servent, par exemple, à définir la base d'imposition des entreprises afin de calculer les impôts, tels que l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

1.3.2 Le système comptable financier (SCF)

1.3.2.1 Les lois

La loi n° 07-11 du 25 novembre 2007, relative au système comptable financier (SCF), définit le cadre juridique de la comptabilité financière en Algérie. Selon l'article 1er de cette loi, son objectif est de : « Fixer le système comptable financier, appelé ci-après comptabilité financière, ainsi que les conditions et les modalités de son application. » (Gouvernement algérien, 2007, p.3).

1.3.2.2 Les décrets exécutifs

Le décret est un acte réglementaire pris par le Président de la République algérienne ou par le Premier ministre. Dans notre cas, il s'agit de décrets exécutifs, qui précisent les modalités d'application d'une loi.

- Le décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008 définit les modalités d'application des dispositions de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 relative au système comptable financier (Gouvernement algérien, 2008);
- Le décret exécutif n° 09-110 du 7 avril 2009 fixant les conditions et les modalités de tenue de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques (Gouvernement algérien, 2009b).

1.3.2.3 Les arrêtés ministériels

L'arrêté est un acte émanant d'une autorité autre que le Président de la République algérienne ou le Premier ministre. Dans la hiérarchie des normes juridiques, l'arrêté est inférieur au décret.

- L'arrêté du 26 juillet 2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers, ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes ;
- L'arrêté du 26 juillet 2008 fixant les seuils de chiffre d'affaires, d'effectif et de nature d'activité applicables aux petites entités pour la tenue d'une comptabilité financière simplifiée (Gouvernement algérien, 2009a).

1.3.2.4 Les instructions et les notes ministérielles d'application

Ce sont des consignes données par le ministre aux services et aux établissements. Elles sont destinées à fournir des directives d'application ainsi que des explications utiles sur les textes et les lois. Dans le cas du système comptable financier, on peut citer :

- L'Instruction n° 02 du 29 octobre 2009, portant première application du système comptable financier 2010, son objective et définit les modalités et les procédures à mettre en œuvre pour le passage du plan comptable nationale (PCN) au nouveau système comptable financier (SCF) (Ministère des Finances, 2009) ;
- Les (07) note méthodologique de première application du système comptable financier (Conseil national de la comptabilité, 2010).

1.3.2.5 Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards)

- Le SCF s'inspire des IFRS, qui sont des normes internationales d'information et de reporting financier (International Financial Reporting Standards, IFRS) ;
- Ce sont un ensemble de règles comptables qui définissent la manière dont les informations doivent être collectées et présentées dans les rapports financiers. Ces normes garantissent que les informations sont cohérentes, comparables et crédibles à l'échelle mondiale, grâce à un langage comptable commun. Les IFRS sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (International Accounting Standards Board, IASB) ;
- Le système IFRS inclut les Normes comptables internationales (International Accounting Standards – IAS), qui correspondent aux normes publiées avant 2001, ainsi que les nouvelles normes IFRS publiées depuis cette date par l'IASB ;
- Les IFRS ne sont pas utilisées par tous les pays ; par exemple, les États-Unis appliquent les

principes comptables généralement reconnus (Generally Accepted Accounting Principles, GAAP).

1.4 Principes comptables

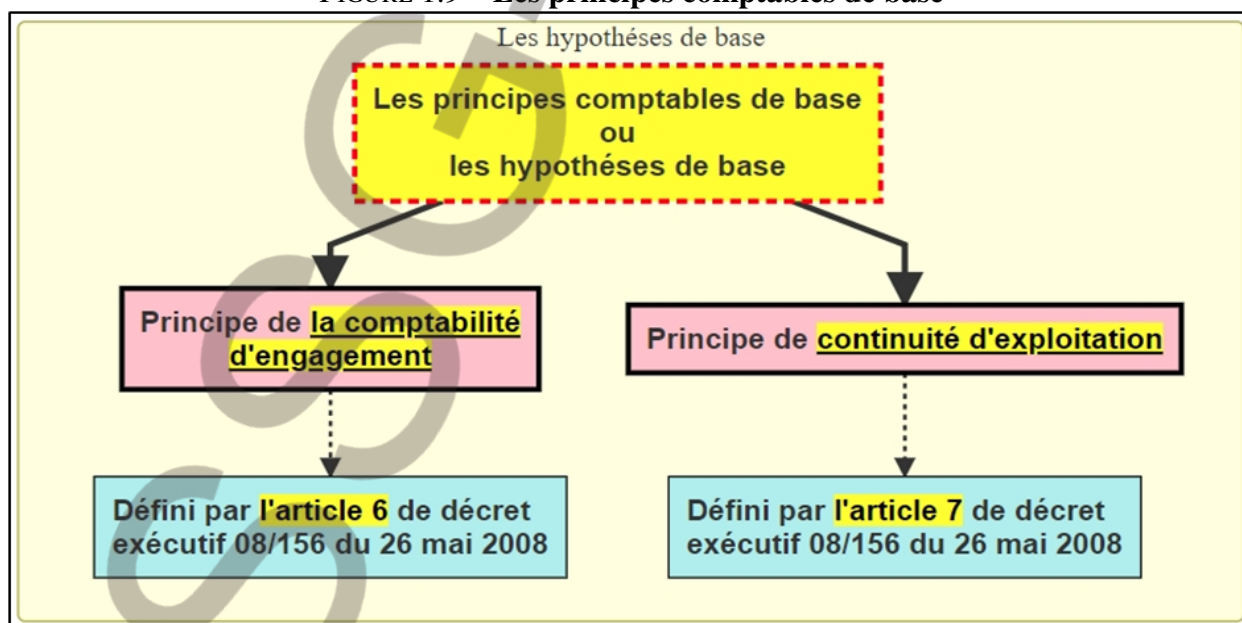
1.4.1 Les principes comptables

1.4.1.1 Les principes de base (les hypothèses de base)

Ces principes se décomposent en deux catégories :

- **Principe de la comptabilité d'engagement (Comptabilité d'exercice)** : l'article (6) de décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008 définit le principe la comptabilité d'engagement comme : « Les effets des transactions et autres évènements sont constatés à la date de survenance de ces transactions ou évènements. » ; c'est-à-dire lorsque en fait une opération d'achat ou vente en fait l'enregistrement a la date de la transaction même si elles se rapportent à des opérations qui ne se sont pas payées ;
- **Principe de continuité d'exploitation** : Selon l'article (7) de décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008 se principe et : « la Situation normale de l'entité selon laquelle elle est présumée n'avoir ni l'intention, ni la nécessité de mettre fin à ses activités ou de les réduire de façon importante dans un avenir prévisible ».

FIGURE 1.9 – Les principes comptables de base



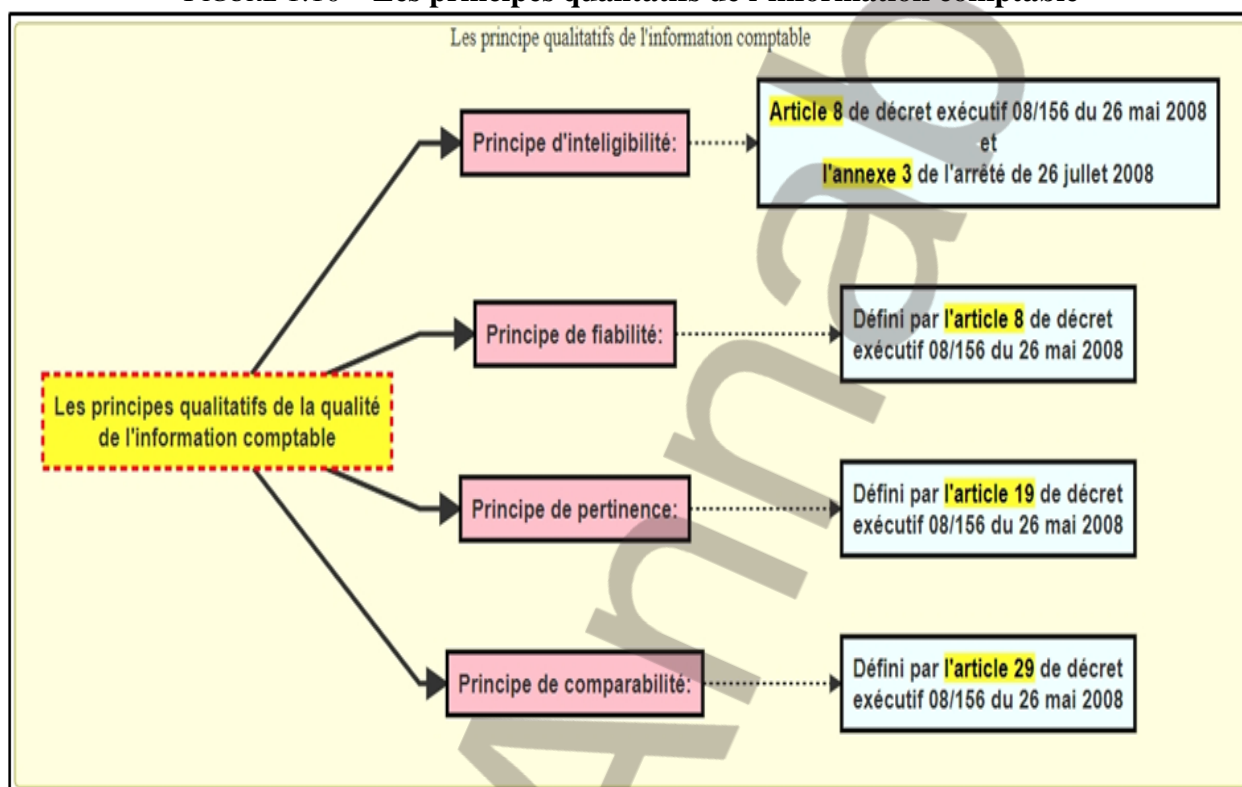
1.4.1.2 Les principes qualitatifs de l'information comptable

- **Principe d'intelligibilité** : L'annexe (3) de l'arrêté du 26 juillet 2008 définit ce principe comme suit : « Qualité d'une information lorsqu'elle est facilement compréhensible par tout utilisateur ayant une connaissance raisonnable des affaires, des activités économiques et de la comptabilité, et ayant la volonté d'étudier l'information d'une façon raisonnablement diligente » (Gouvernement algérien, 2009a, p.72);
- **Principe de fiabilité** : Une information est dite fiable si elle possède la qualité de fiabilité, c'est-à-dire qu'elle ne comporte pas d'erreurs ni de biais significatifs et que les utilisateurs peuvent lui faire confiance pour présenter une image fidèle. L'article (8) du décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008 affirme que : « L'information fournie dans les états financiers doit revêtir les caractéristiques qualitatives de pertinence, de fiabilité, de comparabilité et d'intelligibilité » (Gouvernement algérien, 2008, p.9);
- **Principe de pertinence** : Une information est pertinente si elle permet aux utilisateurs de prendre de bonnes décisions. On dit aussi que l'information comptable est pertinente si elle permet aux lecteurs des états financiers de connaître la santé financière de l'entreprise, en les aidant à évaluer des événements passés, présents et futurs. Une information est significative si son irrégularité peut influencer les décisions économiques ¹ ;
- **Principe de comparabilité** : Les utilisateurs doivent être en mesure de comparer les états financiers d'une entreprise dans le temps afin de reconnaître les évolutions de sa situation financière et de sa performance. Les utilisateurs doivent également pouvoir comparer les états financiers d'entreprises différentes. La comparaison doit se faire dans le respect du principe de permanence des méthodes ² ;
- **Principe de la régularité** : La régularité correspond à la conformité aux règles et procédures en vigueur, c'est-à-dire que la tenue de la comptabilité doit être conforme aux lois et aux règles ;
- **Principe de la sincérité** : est l'application, de bonne foi des règles et procédures.

1. Voir : Article.19 de décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008.

2. Voir : Article.29 de la loi n°07-11 du 25 novembre 2007.

FIGURE 1.10 – Les principes qualitatifs de l'information comptable



1.4.1.3 Les principes généraux

- **Principe de l'indépendance des exercices :** Le résultat de chaque exercice est indépendant de celui qui le précède et de celui qui le suit. Seul le bénéfice réalisé à la date de la clôture d'un exercice peut être inscrit dans les comptes annuels ;
- **Principe de l'entité :** L'article (9) affirme que l'entité doit être considérée comme une unité comptable distincte de ses propriétaires. Ce principe marque la frontière entre l'entreprise et le patrimoine des propriétaires (Gouvernement algérien, 2008, p.9) ;
- **Principe de l'unité monétaire :** Ce principe repose sur le fait que la monnaie est l'unité de mesure unique pour l'enregistrement des transactions d'une entité (DA, euro, dollar, etc.). Seules les transactions et les événements susceptibles d'être quantifiés monétairement sont comptabilisés ¹ ;
- **Principe de l'importance relative :** L'information doit être significative dans le processus de prise de décision ² ;
- **Principe de prudence :** selon l'article (14) : « La comptabilité doit satisfaire au principe de

1. Voir : Article.10 de décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008.

2. Voir : Article.11 de décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008.

prudence impliquant l'appréciation raisonnable des faits dans des conditions d'incertitude afin d'éviter le risque de transfert, sur l'avenir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine ou le résultat de l'entité » (Gouvernement algérien, 2008, p.10). Généralement le principe de prudence au corps de l'évaluation des actifs de l'entreprise. il induit la prise en compte de précautions pour évaluer les conditions de l'incertitude ;

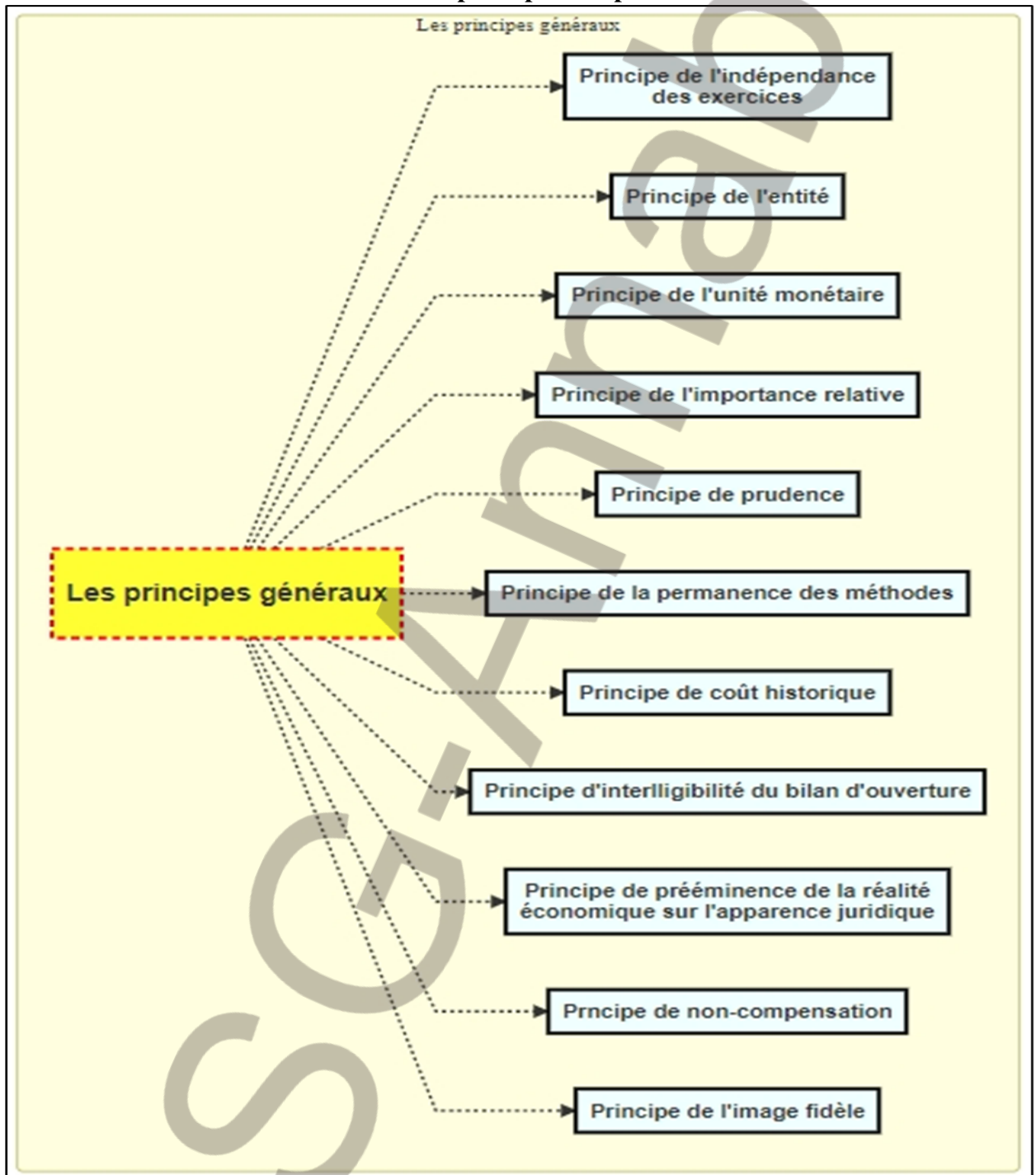
- **Principe de la permanence des méthodes** : Au cours des périodes successives, les méthodes comptables appliquées doivent être appliquées d'une manière identique à l'évaluation des éléments et à la présentation des informations, afin d'assurer la cohérence et la comparabilité de ces informations au cours des périodes successives ¹ ;
- **Principe du coût historique** : Selon l'article (16) : « Les éléments d'actifs, de passifs, de produits et de charges sont enregistrés en comptabilité et présentés dans les états financiers au coût historique, sur la base de leur valeur à la date de leur constatation, sans tenir compte des effets de variations de prix ou d'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie » (Gouvernement algérien, 2008, p.10). C'est-à-dire que les biens acquis sont enregistrés à leur coût d'acquisition, les biens acquis à titre gratuit à leur valeur vénale, et les biens produits à leur coût de production ;
- **Principe d'intelligibilité du bilan d'ouverture** : L'article (17) de décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008, affirme que le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent (Gouvernement algérien, 2008, p.10) ;
- **Principe de prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique** : Toutes les transactions et autres événements sont comptabilisés selon leur réalité économique et non uniquement selon leur apparence juridique ² ;
- **Principe de non-compensation** : La compensation entre éléments d'actif et éléments de passif au bilan, ou entre éléments de charges et éléments de produit dans le compte de résultat, n'est pas autorisée, sauf dans les cas où elle est imposée ou autorisée par le présent système comptable financier ³ ;
- **Principe de l'image fidèle** : L'article (19) décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008, affirme que les états financiers doivent satisfaire l'objectif de l'image fidèle en donnant des informations pertinentes sur la situation financière de l'entreprise, sa performance et la variation de la situation financière de l'entité (Gouvernement algérien, 2008, p.10).

1. Voir : Annexe (3) de l'arrêté du 26 juillet 2008.

2. Voir : Article.18 de décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008.

3. Voir : Article.15 de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007.

FIGURE 1.11 – Les principes comptables de base



Chapitre 2

Le compte et la partie double

Contenus

Introduction du chapitre 2	47
2.1 Présentation (tableau et forme schématique)	48
2.1.1 Définition du compte comptable	48
2.1.2 Les caractéristiques d'un compte	48
2.1.2.1 La présentation du compte se forme d'un tableau	48
2.1.2.2 Représentation sous forme de compte en T	49
2.1.2.3 Le solde et la réouverture du compte	49
2.1.2.4 Exemple pratique	51
2.2 La partie double	55
2.2.1 Le principe de la partie double	55
2.2.2 Exercice d'application	57

Introduction du chapitre 2

La comptabilité se fonde sur un ensemble de concepts fondamentaux qui permettent d'enregistrer, de classer et de présenter les opérations financières d'une entité de manière rigoureuse et fiable. Parmi ces concepts, le compte et la partie double occupent une place centrale. Ce chapitre a pour objectif d'introduire ces notions de base, en mettant l'accent sur leur rôle au sein du système comptable.

Objectif principal

🔗 Comprendre le fonctionnement du compte et maîtriser le principe de la partie double comme fondement de l'enregistrement comptable.

Objectifs spécifiques

A l'issue de ce chapitre, l'étudiant sera capable de :

- 🔗 Présenter les comptes sous forme de tableaux et de schémas pour une meilleure compréhension ;
- 🔗 Introduire le principe de la partie double en comptabilité, en expliquant son fonctionnement et son importance ;
- 🔗 Illustrer la relation entre les débits et les crédits dans l'enregistrement des transactions comptables ;
- 🔗 Familiariser l'étudiant avec les bases de l'équilibre comptable grâce à la méthode de la partie double.

2.1 Présentation (tableau et forme schématique)

2.1.1 Définition du compte comptable

Le compte est un outil permettant de préciser les emplois et les ressources. Il permet de suivre les variations d'un élément particulier du patrimoine et les transactions de l'entreprise. En d'autres termes, le compte donne une représentation numérique des opérations qui affectent le patrimoine de l'entreprise.

Le compte est divisé en deux colonnes, colonne gauche pour constater l'emploi et colonne droite pour constater la ressource. C'est-à-dire les augmentations dans une colonne et les diminutions dans l'autre. Par convention, on peut constater que la colonne gauche, la colonne des emplois, est appelée débit et la colonne droite, ou la colonne des ressources, est appelée crédit.

Remarque

- **Débit** un compte : c'est enregistrer une somme à son débit (partie gauche ou emploi) ;
- **Crédit** un compte : c'est enregistrer une somme à son crédit (partie droite ou ressource).

2.1.2 Les caractéristiques d'un compte

Le compte doit inclure les composants suivantes :

- Un numéro de compte ;
- Un intitulé de compte (nom donné au compte) ;
- La valeur ou le montant de l'opération ;
- La date de l'opération ;
- Deux colonnes, l'une à gauche (Débit) et l'autre à droite (Crédit).

2.1.2.1 La présentation du compte se forme d'un tableau

2.1.2.1.1 Compte à colonnes séparées

FIGURE 2.1 – Compte comptable présenté en colonnes séparées

Coté gauche		Numéro de compte		Intitulé du compte		Coté droite	
Débit		XXX Banque		Crédit			
Dates	Libellés	Montant	Dates	Libellés	Montant		
01/01/N	Vente	10,000.00	02/01/N	Achat des fournitures	15,000.00		
01/01/N	Vente	20,000.00	05/01/N	Achat des pièces	17,000.00		
17/01/N	Vente	12,000.00	17/01/N	Solde	10,000.00		
	Total	42,000.00		Total	42,000.00		
la description des opérations		la somme des débits		la somme des crédits			

2.1.2.1.2 Compte à colonnes mariées

FIGURE 2.2 – Compte comptable présenté en colonnes mariées

Numéro de compte		Intitulé du compte	
		XXX Banque	
Date	Libellé	Mouvements	
		Débit	Crédit
01/01/N	Vente	10,000.00	
01/01/N	Vente	20,000.00	
02/01/N	Achats des fournitures		15,000.00
05/01/N	Achats des pièces		17,000.00
17/01/N	Vente	12,000.00	
Total		42,000.00	32,000.00

Annotations: la description des opérations (Libellé), la somme des débits (Débit Total), la somme des crédits (Crédit Total).

2.1.2.2 Représentation sous forme de compte en T

FIGURE 2.3 – Le compte comptable se forme en T

numéro de compte		Intitulé du compte	
		XXX Banque	
coté gauche		coté droit	
Emploi (Débit)		Ressource (Crédit)	
dates des opérations			dates des opérations
05/07/N	10,000.00	12,000.00	08/05/N
07/05/N	15,000.00	14,000.00	15/05/N
12/05/N	7,000.00		
25/05/N	25,000.00		
les mouvements coté débit			les mouvements coté crédit
	57,000.00	26,000.00	
Total des mouvements débits		Total des mouvements crédits	

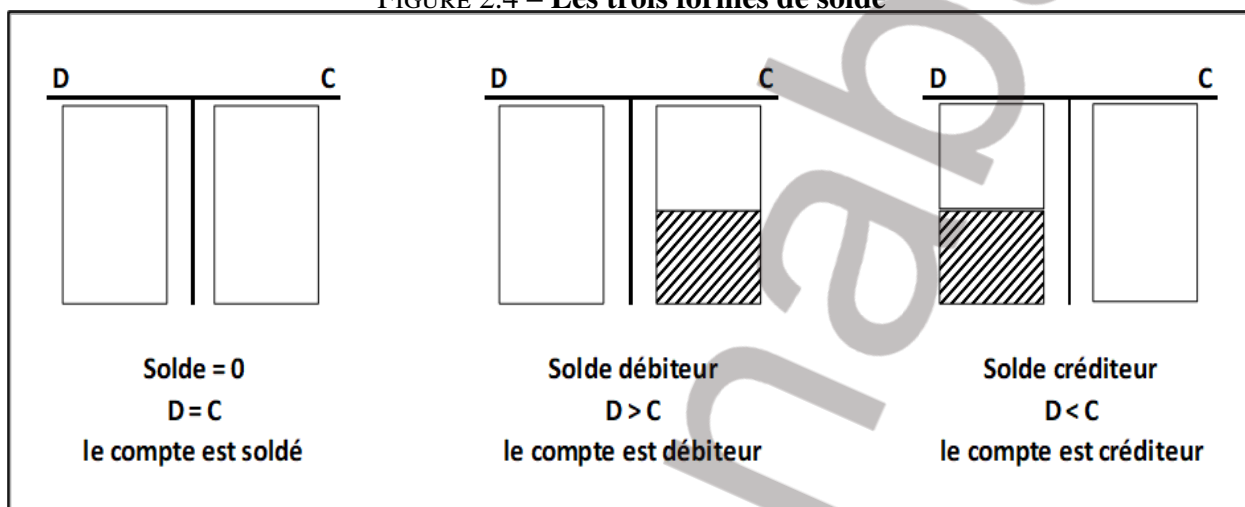
2.1.2.3 Le solde et la réouverture du compte

2.1.2.3.1 Le solde d'un compte

Le solde d'un compte désigne la situation du compte. Ce solde peut prendre trois formes :

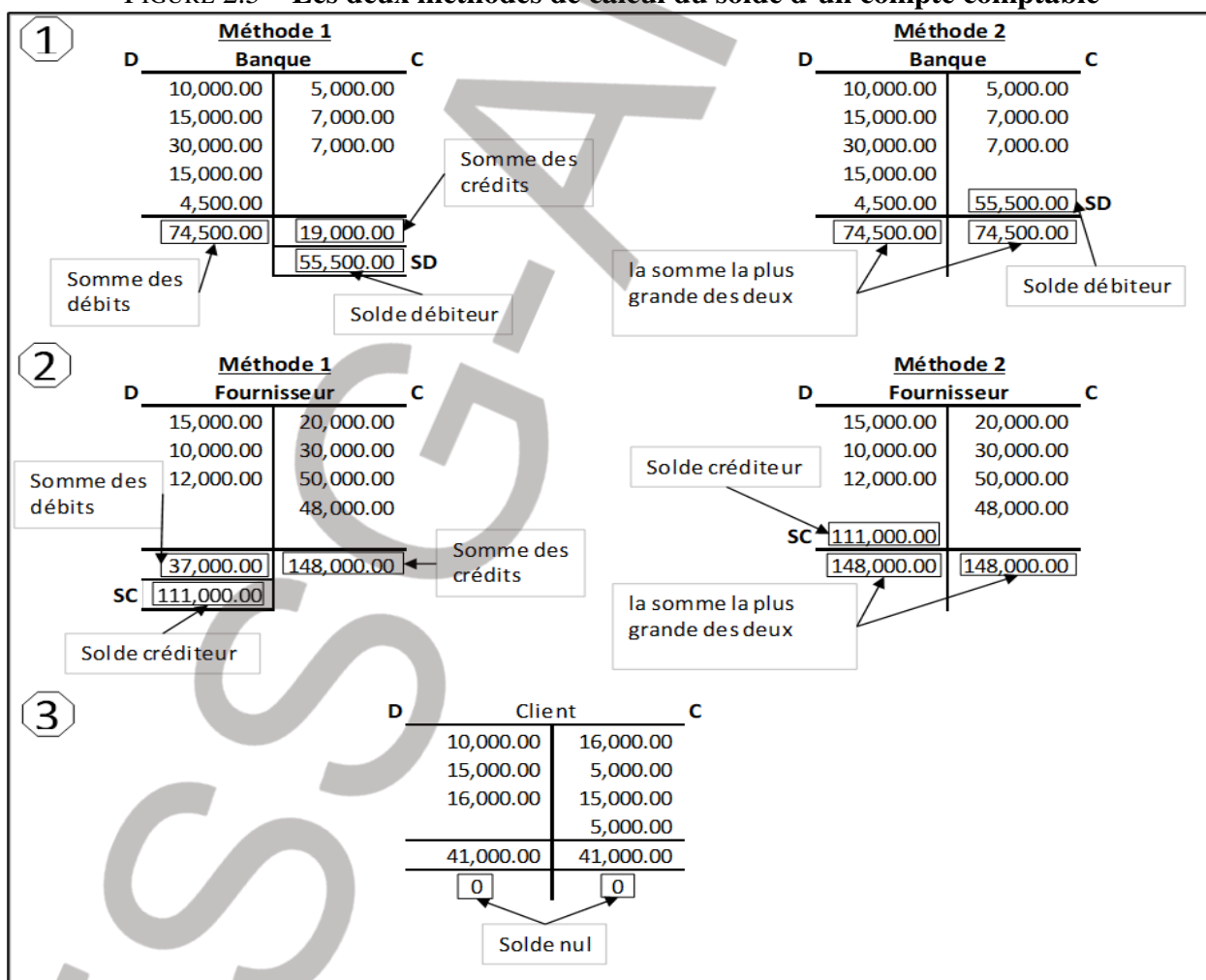
- Un compte est débiteur si le total des débits excède celui des crédits ;
- Un compte est créditeur si le total des crédits excède celui des débits ;
- Un compte est nul (soldé) si le total des débits est égal à celui des crédits.

FIGURE 2.4 – Les trois formes de solde



Pour calculer le solde, il existe deux méthodes. On peut les schématiser comme suit :

FIGURE 2.5 – Les deux méthodes de calcul du solde d'un compte comptable



2.1.2.3.2 La réouverture du compte

Lors de l'ouverture des comptes de l'exercice suivant, il convient de rouvrir chaque compte de bilan avec le solde qu'il présentait à la clôture de l'exercice précédent.

Exemple 2.1 :

Vous avez le compte (Banque) sous forme d'un compte (T) au 31/12/N.

Compte au : 31/12/N		
Débit	XXX Banque	Crédit
	160,000.00	52,000.00
	50,000.00	90,000.00
	112,000.00	61,000.00
	45,000.00	
	367,000.00	203,000.00
	164,000.00	

Travail à faire:

- Calculer le solde du compte et le réouvrir au 01/01/N+1.

Solution 2.1 :

Compte au : 31/12/N			La ré-ouverture du compte au : 01/01/N+1		
Débit	XXX Banque	Crédit	Débit	XXX Banque	Crédit
	160,000.00	52,000.00		164,000.00	
	50,000.00	90,000.00			
	112,000.00	61,000.00			
	45,000.00				
	367,000.00	203,000.00			
	164,000.00	SD			

2.1.2.4 Exemple pratique

Exemple 2.2 :

L'entreprise Sarl Céram, spécialisée dans la production et la vente de céramique haute de gamme, a été créée par trois associés au mois de septembre 2022. Les opérations du mois de septembre sont présentées comme suit :

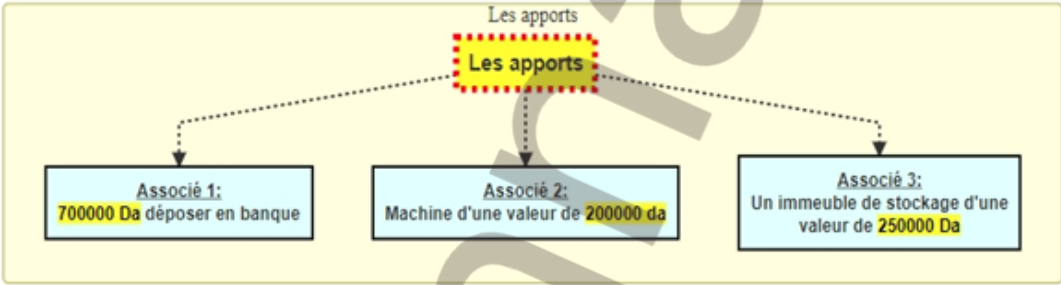
Dates	Opérations
01/09/2023	Les apports des associés sont comme suit : 
03/09/2023	Achat de matières premières auprès de l'entreprise A, paiement par chèque : 350,000.00 DA.
04/09/2023	Acquisition d'une machine pour 78,000.00 DA auprès de l'entreprise B, paiement par chèque.
17/09/2023	Alimenter la caisse de l'entreprise à partir du compte bancaire : 35,000.00 DA.
27/09/2023	Réception de la facture Sonelgaz d'un montant de 55,000.00 DA.
28/09/2023	Paiement de la facture Sonelgaz par chèque bancaire.

TABLE 2.1 – Tableau d'analyse (exemple n°2.2)

Date	Nature de l'opération	Emploi (Destination)					Ressources (origine)		
		Flux d'entrée	Flux de sortie	Intitulé de compte (Débit)	Signe (*)	Montant	Intitulé de compte (Crédit)	Sign (*)	Montant
01/09/2023									
03/09/2023									
04/09/2023									
17/09/2023									
27/09/2023									
28/09/2023									
				Total			Total		

* Signe = (+) ou (-), indiquant une augmentation ou une diminution du compte.

Travail à faire:

1. Analyser les opérations de l'entreprise en utilisant le tableau n°2.2;

2. Présenter le compte banque et son solde sous la forme schématique (T) à partir du (Tableau n°2.2).

Solution 2.2 :

Q1:Analyse des opérations

TABLE 2.2 – Tableau d’analyse (Solution de l’exemple 2.2)

Date	Nature de l’opération	Flux d’entrée	Flux de sortie	Emploi (Destination)			Ressources (origine)		
				Intitulé de compte (Débit)	Signe (*)	Montant	Intitulé de compte (Crédit)	Signe (*)	Montant
01/09/2023	Apport de l’associé 1	FEM	FFS	Banque	(+)	700,000.00	Capital social	(+)	1,150,000.00
	Apport de l’associé 2	FRE	FFS	Immobilisations corporelles (matériels industriels)	(+)	200,000.00			
	Apport de l’associé 3	FRE	FFS	Immobilisations corporelles (Constructions)	(+)	250,000.00			
03/09/2023	Achat	FRE	FMS	Stocks de matières premières	(+)	350,000.00	Banque	(-)	350,000.00
04/09/2023	Acquisition	FRE	FMS	Immobilisations corporelles (matériels industriels)	(+)	78,000.00	Banque	(-)	78,000.00
17/09/2023	Alimentation de la caisse	FME	FMS	Caisse	(+)	35,000.00	Banque	(-)	35,000.00
27/09/2023	Achat de service	FRE	FFS	Charge (service)	(+)	55,000.00	Fournisseur de stocks et services	(+)	55,000.00
28/09/2023	Paiement	FFE	FMS	Fournisseur de stocks et services	(-)	55,000.00	Banque	(-)	55,000.00
(*) Signe = (+) ou (-) ,augmentation ou une diminution du compte				Total		1,723,000.00	Total		1,723,000.00

Q2:Le compte T

①			②		
Emploi(Débit)	XXX Banque	Ressource(Crédit)	Emploi(Débit)	XXX Banque	Ressource(Crédit)
01/09/2022	700,000.00	350,000.00	01/09/2022	700,000.00	350,000.00
		78,000.00			78,000.00
		35,000.00			35,000.00
		55,000.00			55,000.00
		<u>518,000.00</u>			<u>182,000.00</u>
	700,000.00			700,000.00	
		<u>182,000.00</u> Solde débiteur			Solde débiteur

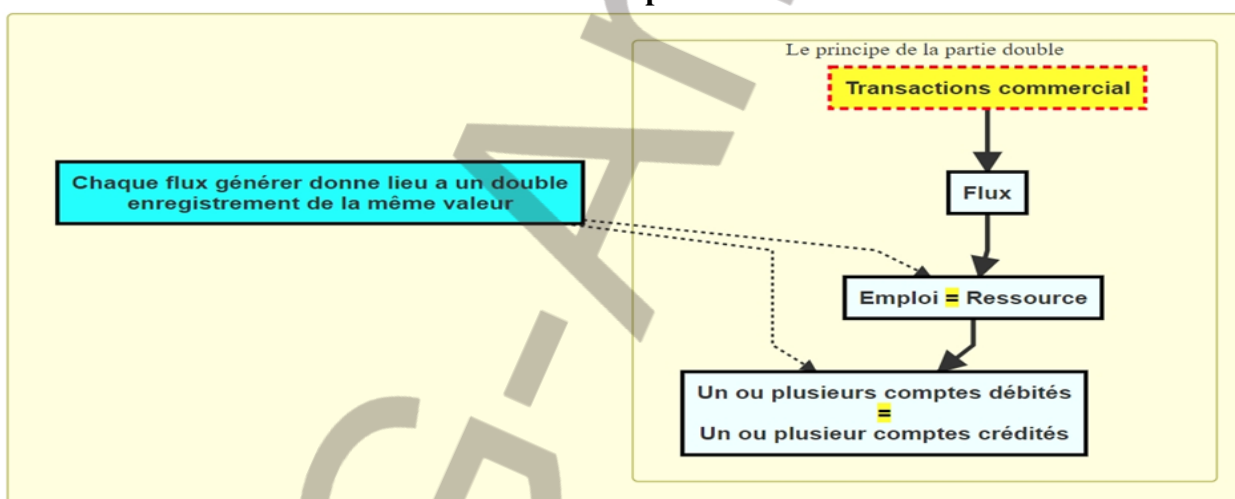
2.2 La partie double

2.2.1 Le principe de la partie double

La notion de partie double repose sur le constat que chaque transaction effectuée par l'entreprise implique au minimum deux flux — une ressource et un emploi, ou bien un compte crédité et un compte débité de même valeur. Par exemple, un achat de produits induit la réception de flux réels (les produits), en contrepartie d'une sortie d'argent vers le fournisseur. En comptabilité, ces deux flux doivent être enregistrés pour chaque transaction. C'est ce double enregistrement qui constitue le principe de la partie double.

Le principe de la partie double est apparu en 1494 dans le célèbre ouvrage «Summa de arithmetica, geometria, proportioni et proportionalita» de «Luca Pacioli»¹.

FIGURE 2.6 – La partie double



Exemple 2.3 :

Au 31/06/2022 : l'entreprise (A) a acquis une machine auprès du fournisseur (C), réglée au comptant par chèque bancaire : 150,000.00 Da.

Travail à faire:

1. Analyser l'opération en termes de ressource et d'emploi ;
2. Présenter les comptes schématiques en T.

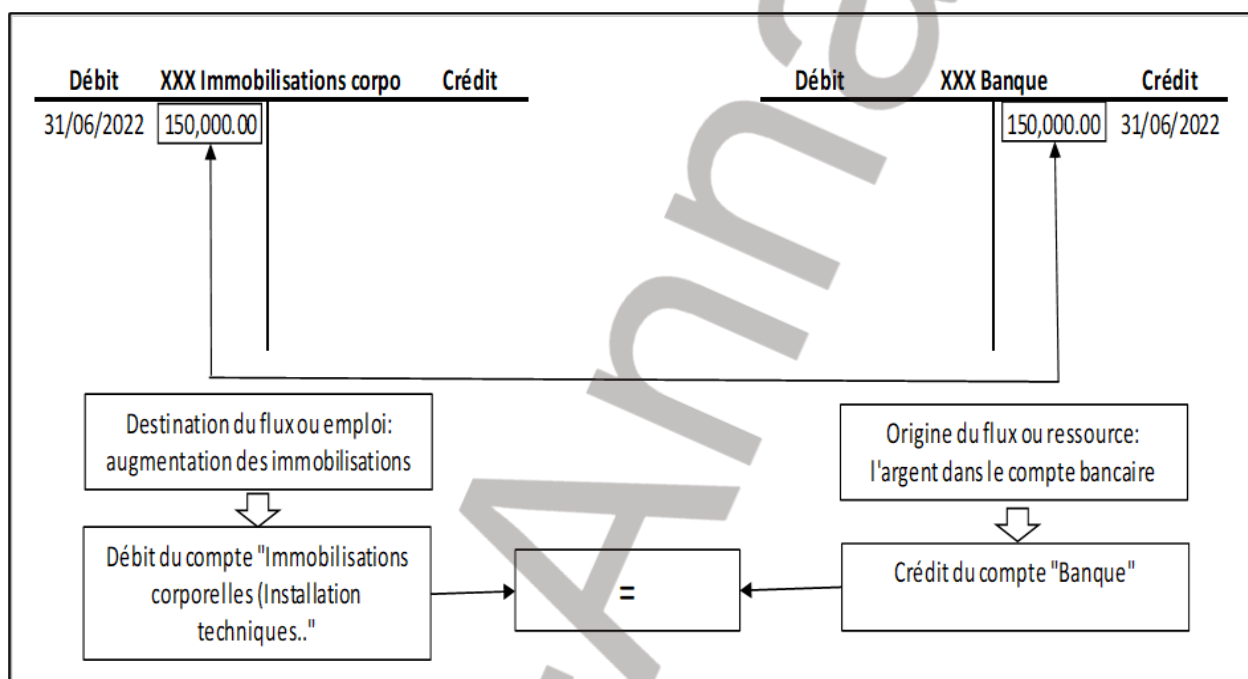
Solution 2.3 :

Q1: L'analyse de l'opération du 30/06/2022

1. Luca Pacioli (1447-1517) : c'est la première personne a publié un document détaillé sur le principe comptable de la partie double et il a appelé le père de la comptabilité telle qu'elle est aujourd'hui. C'est un mathématicien italien qui a collaboré avec le célèbre Leonardo da Vinci.

Date	Nature de l'opération	Emploi (compte débité)	Signe	Montant	Ressource (compte crédité)	Signe	Montant
31/06/2022	Acquisition d'une machine	Immobilisations corporelles	(+)	150,000.00	Banque	(-)	150,000.00

Q2: La présentation schématique des comptes (T)



Exemple 2.4 :

Le 01/07/2022 : l'entreprise (A) fait l'acquisition d'une machine auprès du fournisseur (D) pour un montant de 160,000.00 Da, réglé de la façon suivante :

- 40% au comptant par chèque ;
- Le reste à crédit (le 03/08/2022).

Travail à faire:

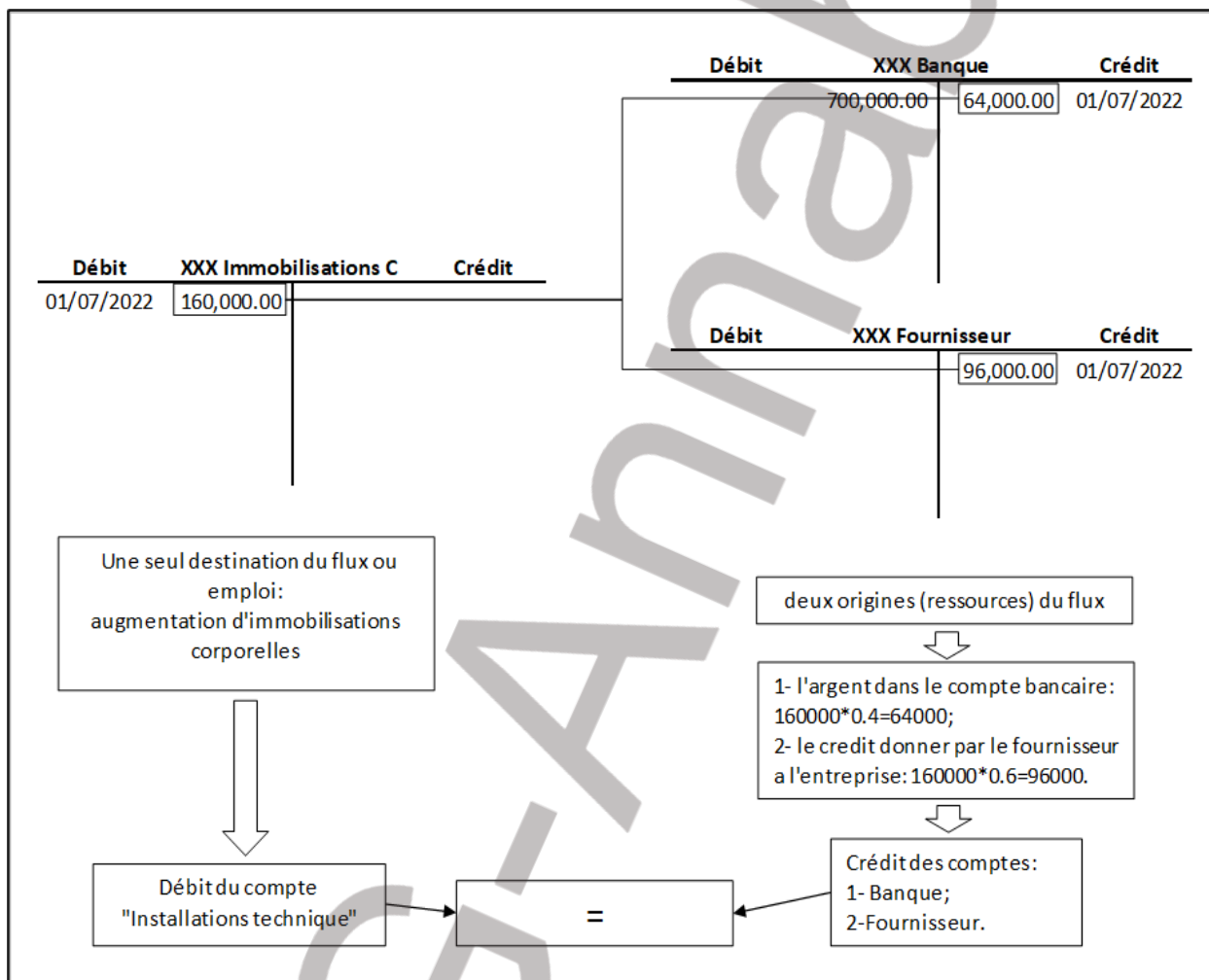
1. Analyser l'opération en termes de ressource et d'emploi ;
2. Présenter les comptes schématiques en T.

Solution 2.4 :

Q1: L'analyse de l'opération du 01/07/2022

Date	Nature de l'opération	Emploi (compte débité)	Signe	Montant	Ressource (compte crédité)	Signe	Montant
01/07/2022	Acquisition d'une machine	Immobilisations corporelles	(+)	160,000.00	Banque	(-)	64,000.00
					Dettes (compte fournisseurs)	(+)	96,000.00

Q2: La présentation schématique (T)



Remarques

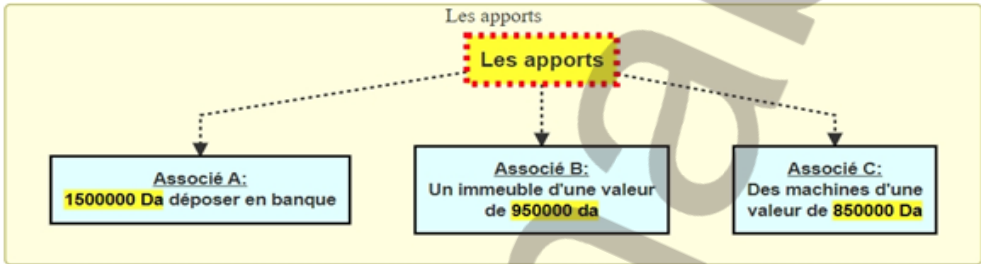
À partir des exemples précédents, on peut tirer les remarques suivantes :

- ! - Le total des débits des comptes est égal au total des crédits des comptes ;
- Le débit d'un ou de plusieurs comptes est égal au crédit d'un ou de plusieurs comptes.

2.2.2 Exercice d'application

Exemple 2.5 :

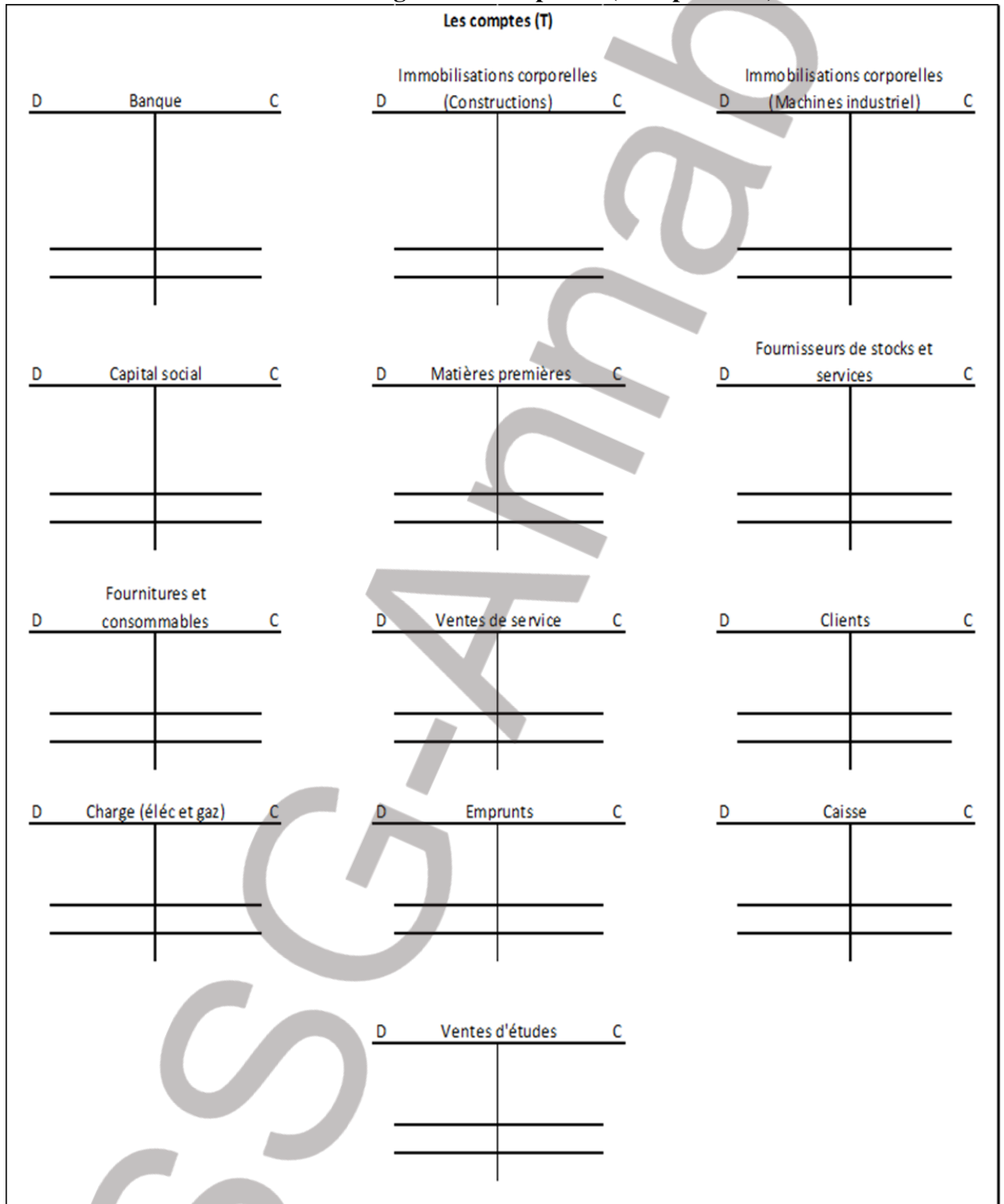
L'entreprise SARL La Lumière a été créée par trois associés le 01/02/2023, les opérations du mois de février sont comme suit :

Dates	Opérations
01/02/2023	<p>Les apports des associés sont comme suit :</p> 
02/02/2023	Achat à crédit au fournisseur (A) de matières premières d'un montant de 120,000.00 Da (Facture N° 12).
03/02/2023	Achat de fournitures et consommables (encre pour les imprimantes) auprès du fournisseur (B) d'un montant de 45,000.00 Da, réglé par chèque bancaire (Facture N° 45).
9/2/2023	Vente d'études à crédit au client A pour un montant de 99,000.00 DA (facture n°V01).
12/2/2023	Réception de la facture Sonelgaz d'un montant de 80,000.00 DA (facture n°23).
13/02/2023	Contracter un emprunt auprès de la banque d'un montant de 50,000.00 Da.
15/02/2023	Vente de services au client (B) d'un montant de 150,000.00 Da, réglée par chèque bancaire (Facture N°V02).
17/02/2023	Païement par chèque bancaire de la facture n°12, relative à l'opération d'achat du 02/02/2023.
19/02/2023	Acquisition d'une machine auprès du fournisseur (C) d'un montant de 114,500.00 Da (Facture N°66), réglée par chèque bancaire.
21/02/2023	Retrait bancaire pour alimenter la caisse, d'un montant de 85,000.00 DA.
22/02/2023	Règlement de la facture Sonelgaz (Facture N°23) par caisse.
24/02/2023	Encaissement par la banque de la créance du client (A) par chèque bancaire.

Travail à faire:

1. Analyser les opérations de l'entreprise « SARL de la Lumière » en utilisant le tableau 2.3 ;
2. Présentez les comptes en T en utilisant le figure 2.7 ;
3. Complétez le tableau n°2.4 et vérifiez si le principe de la partie double est respecté d'après les tableaux 2.3 et n°2.4.

FIGURE 2.7 – Figure des comptes T (exemple n°2.5)



Solution 2.5 :**Q1: L'analyse des opérations de l'entreprise suivante le tableau n°2.5****TABLE 2.5 – Tableau d'analyse (exemple n°2.5)**

Date	Nature de l'opération	Flux d'entrée	Flux de sortie	Emploi (Débit)			Ressource (Crédit)		
				Intitulé de compte (Débit)	Signe (*)	Montant	Intitulé de compte (Crédit)	Signe (*)	Montant
01/02/2023	Apport de l'associé (A)	FME	FFS	Banque	(+)	1,500,000.00	Capital social	(+) 3,300,000.00	
	Apport de l'associé (B)	FRE	FFS	Immobilisations corporelles (Constructions)	(+)	950,000.00			
	Apport de l'associé (C)	FRE	FFS	Immobilisations corporelles (Machines industriel)	(+)	850,000.00			
02/02/2023	Achat à crédit	FRE	FFS	matières premières	(+)	120,000.00	Fournisseur de stocks et services	(+) 120,000.00	
03/02/2023	Achat	FRE	FMS	Fournitures et consommables	(+)	45,000.00	Banque	(-) 45,000.00	
09/02/2023	Vente d'études à crédit	FFE	FRS	Clients	(+)	99,000.00	Ventes d'études	(+) 99,000.00	
12/02/2023	Achat de service	FRE	FFS	Charge (électricité, gaz)	(+)	80,000.00	Fournisseur de stocks et services	(+) 80,000.00	
13/02/2023	Emprunter de l'argent	FME	FFS	Banque	(+)	50,000.00	Emprunt bancaire	(+) 50,000.00	
15/02/2023	Vente de service	FME	FRS	Banque	(+)	150,000.00	Vente de service	(+) 150,000.00	
17/02/2023	Paiement (règlement)	FFS	FMS	Fournisseur de stocks et services	(-)	120,000.00	Banque	(-) 120,000.00	
19/02/2023	Acquisition d'une machine	FRE	FMS	Immobilisations corporelles (Matériel industriel)	(+)	114,500.00	Banque	(-) 114,500.00	
21/02/2023	Alimentation de la caisse	FME	FMS	Caisse	(+)	85,000.00	Banque	(-) 85,000.00	
22/02/2023	Paiement (règlement)	FFE	FMS	Fournisseur de stocks et services	(-)	80,000.00	Caisse	(-) 80,000.00	
24/02/2023	Encaissement d'une créance	FME	FFS	Banque	(+)	99,000.00	Clients	(-) 99,000.00	
(*) Signe = (+) ou (-) ,augmentation ou bien diminution du compte				Total		4,342,500.00	Total	4,342,500.00	

Q2: Les comptes en T et le calcul des soldes

FIGURE 2.8 – Figure des comptes T (solution de l'exemple n°2.5)

Les comptes (T)

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Banque</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1,500,000.00</td> <td>45,000.00</td> </tr> <tr> <td>50,000.00</td> <td>120,000.00</td> </tr> <tr> <td>150,000.00</td> <td>114,500.00</td> </tr> <tr> <td>99,000.00</td> <td>85,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">1,799,000.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">364,500.00</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">1,434,500.00 SD</td> </tr> </tbody> </table>	Banque		D	C	1,500,000.00	45,000.00	50,000.00	120,000.00	150,000.00	114,500.00	99,000.00	85,000.00	1,799,000.00	364,500.00		1,434,500.00 SD	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Immobilisations corporelles (Constructions)</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>950,000.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">950,000.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">950,000.00 SD</td> </tr> </tbody> </table>	Immobilisations corporelles (Constructions)		D	C	950,000.00		950,000.00	0		950,000.00 SD	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Immobilisations corporelles (Machines industriels)</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>850,000.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>114,500.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">964,500.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">964,500.00 SD</td> </tr> </tbody> </table>	Immobilisations corporelles (Machines industriels)		D	C	850,000.00		114,500.00		964,500.00	0		964,500.00 SD
Banque																																								
D	C																																							
1,500,000.00	45,000.00																																							
50,000.00	120,000.00																																							
150,000.00	114,500.00																																							
99,000.00	85,000.00																																							
1,799,000.00	364,500.00																																							
	1,434,500.00 SD																																							
Immobilisations corporelles (Constructions)																																								
D	C																																							
950,000.00																																								
950,000.00	0																																							
	950,000.00 SD																																							
Immobilisations corporelles (Machines industriels)																																								
D	C																																							
850,000.00																																								
114,500.00																																								
964,500.00	0																																							
	964,500.00 SD																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Capital social</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>1,500,000.00</td> </tr> <tr> <td></td> <td>950,000.00</td> </tr> <tr> <td></td> <td>850,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> <td style="border-top: 1px solid black;">3,300,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">SC 3,300,000.00</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Capital social		D	C		1,500,000.00		950,000.00		850,000.00	0	3,300,000.00	SC 3,300,000.00		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Matières premières</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>120,000.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">120,000.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">120,000.00 SD</td> </tr> </tbody> </table>	Matières premières		D	C	120,000.00		120,000.00	0		120,000.00 SD	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Fournisseurs de stocks et services</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>120,000.00</td> <td>120,000.00</td> </tr> <tr> <td>80,000.00</td> <td>80,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">200,000.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">200,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseurs de stocks et services		D	C	120,000.00	120,000.00	80,000.00	80,000.00	200,000.00	200,000.00	0	0		
Capital social																																								
D	C																																							
	1,500,000.00																																							
	950,000.00																																							
	850,000.00																																							
0	3,300,000.00																																							
SC 3,300,000.00																																								
Matières premières																																								
D	C																																							
120,000.00																																								
120,000.00	0																																							
	120,000.00 SD																																							
Fournisseurs de stocks et services																																								
D	C																																							
120,000.00	120,000.00																																							
80,000.00	80,000.00																																							
200,000.00	200,000.00																																							
0	0																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Fournitures et consommables</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>45,000.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">45,000.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">45,000.00 SD</td> </tr> </tbody> </table>	Fournitures et consommables		D	C	45,000.00		45,000.00	0		45,000.00 SD	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Ventes de service</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>150,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> <td style="border-top: 1px solid black;">150,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">SC 150,000.00</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Ventes de service		D	C		150,000.00	0	150,000.00	SC 150,000.00		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Clients</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>99,000.00</td> <td>99,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">99,000.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">99,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> </tr> </tbody> </table>	Clients		D	C	99,000.00	99,000.00	99,000.00	99,000.00	0	0								
Fournitures et consommables																																								
D	C																																							
45,000.00																																								
45,000.00	0																																							
	45,000.00 SD																																							
Ventes de service																																								
D	C																																							
	150,000.00																																							
0	150,000.00																																							
SC 150,000.00																																								
Clients																																								
D	C																																							
99,000.00	99,000.00																																							
99,000.00	99,000.00																																							
0	0																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Charge (élec et gaz)</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>80,000.00</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">80,000.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">80,000.00 SD</td> </tr> </tbody> </table>	Charge (élec et gaz)		D	C	80,000.00		80,000.00	0		80,000.00 SD	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Emprunts</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>50,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> <td style="border-top: 1px solid black;">50,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">SC 50,000.00</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Emprunts		D	C		50,000.00	0	50,000.00	SC 50,000.00		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Caisse</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>85,000.00</td> <td>80,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">85,000.00</td> <td style="border-top: 1px solid black;">80,000.00</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">5,000.00 SD</td> </tr> </tbody> </table>	Caisse		D	C	85,000.00	80,000.00	85,000.00	80,000.00		5,000.00 SD								
Charge (élec et gaz)																																								
D	C																																							
80,000.00																																								
80,000.00	0																																							
	80,000.00 SD																																							
Emprunts																																								
D	C																																							
	50,000.00																																							
0	50,000.00																																							
SC 50,000.00																																								
Caisse																																								
D	C																																							
85,000.00	80,000.00																																							
85,000.00	80,000.00																																							
	5,000.00 SD																																							
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Ventes d'études</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">D</th> <th style="width: 50%;">C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>99,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">0</td> <td style="border-top: 1px solid black;">99,000.00</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">SC 99,000.00</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Ventes d'études		D	C		99,000.00	0	99,000.00	SC 99,000.00																														
Ventes d'études																																								
D	C																																							
	99,000.00																																							
0	99,000.00																																							
SC 99,000.00																																								

Q3: La vérification du principe de la partie double

TABLE 2.6 – La balance comptable (solution de l'exemple n°2.5)

Comptes	Mouvements		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Capital social	0	3,300,000.00	0	3,300,000.00
Emprunt bancaire	0	50,000.00	0	50,000.00
Immobilisations corporelles (Constructions)	950,000.00	0	950,000.00	0
Immobilisations corporelles (machine industriel)	964,500.00	0	964,500.00	0
Matières premières	120,000.00	0	120,000.00	0
Fournitures consommables	45,000.00	0	45,000.00	0
Fournisseurs de stocks et services	200,000.00	200,000.00	0	0
Clients	99,000.00	99,000.00	0	0
Banque	1,799,000.00	364,500.00	1,434,500.00	0
Caisse	85,000.00	80,000.00	5,000.00	0
Charge (électricité et gaz)	80,000.00	0	80,000.00	0
Vente d'études	0	99,000.00	0	99,000.00
Vente de service	0	150,000.00	0	150,000.00
Total	4,342,500.00	4,342,500.00	3,599,000.00	3,599,000.00

Commentaires :

- D'après le tableau n°3.9, nous constatons que le total des débits est égal au total des crédits, soit 4,342,500.00 DA ;
- D'après le tableau n°3.10, nous constatons que le total des débits est égal au total des crédits, soit 4 342 500,00 DA, et que le total des soldes débiteurs est égal au total des soldes créditeurs, soit 3,599,000.00 DA ;
- D'après les tableaux n°3.9 et n°3.10, le total du tableau n°3.9 (débit ou crédit) est égal au total des mouvements (débit ou crédit), soit 4,342,500,00 DA ;
- Nous constatons, à partir des observations précédentes, que le principe de la partie double est respecté.

Chapitre 3

Nomenclature des comptes

Contenus

Introduction du chapitre 3	65
3.1 Comptes de bilan	66
3.1.1 Notion de bilan	66
3.1.2 Les classes de comptes de situation (comptes de bilan)	66
3.1.2.1 Classe 1 : Comptes de capitaux	68
3.1.2.2 Classe 2 : Comptes d'immobilisations	68
3.1.2.3 Classe 3 : Comptes de stocks et en-cours	69
3.1.2.4 Classe 4 : Comptes de tiers	69
3.1.2.5 Classe 5 : Comptes financiers	69
3.1.3 La numérotation des comptes du bilan	69
3.1.4 Les spécificités du système de numérotation	71
3.2 Comptes de gestion	72
3.2.1 La notion de compte de résultat	72
3.2.2 Les classes de comptes de gestion	73
3.2.2.1 Classe 7 : Comptes de produits	73
3.2.2.2 Classe 6 : Comptes de charges	73
3.2.2.3 Représentation schématique des différentes classes du compte de résultat	74
3.2.3 La numérotation des comptes de gestion	75
3.2.4 Les spécificités du système de numérotation	77

Introduction du chapitre 3

Le présent chapitre est dédié à la nomenclature des comptes employée dans le système comptable algérien. Il vise à présenter la structure et la classification des comptes comptables, en distinguant notamment les comptes de bilan et les comptes de gestion. La compréhension de cette nomenclature est indispensable pour garantir un enregistrement rigoureux et clair des opérations de l'entreprise.

Objectif principal

🔗 Familiariser les étudiants avec l'organisation du plan comptable (SCF) en mettant en évidence les différentes catégories de comptes utilisées pour enregistrer les opérations économiques de l'entreprise.

Objectifs spécifiques

A l'issue de ce chapitre, l'étudiant sera capable de :

- 🔗 Présenter la classification des comptes de bilan en distinguant les actifs, les passifs et les capitaux propres ;
- 🔗 Expliquer les comptes de gestion, incluant les comptes de charges et de produits ;
- 🔗 Introduire la numérotation des comptes selon le plan comptable SCF, en expliquant son utilité et son organisation.

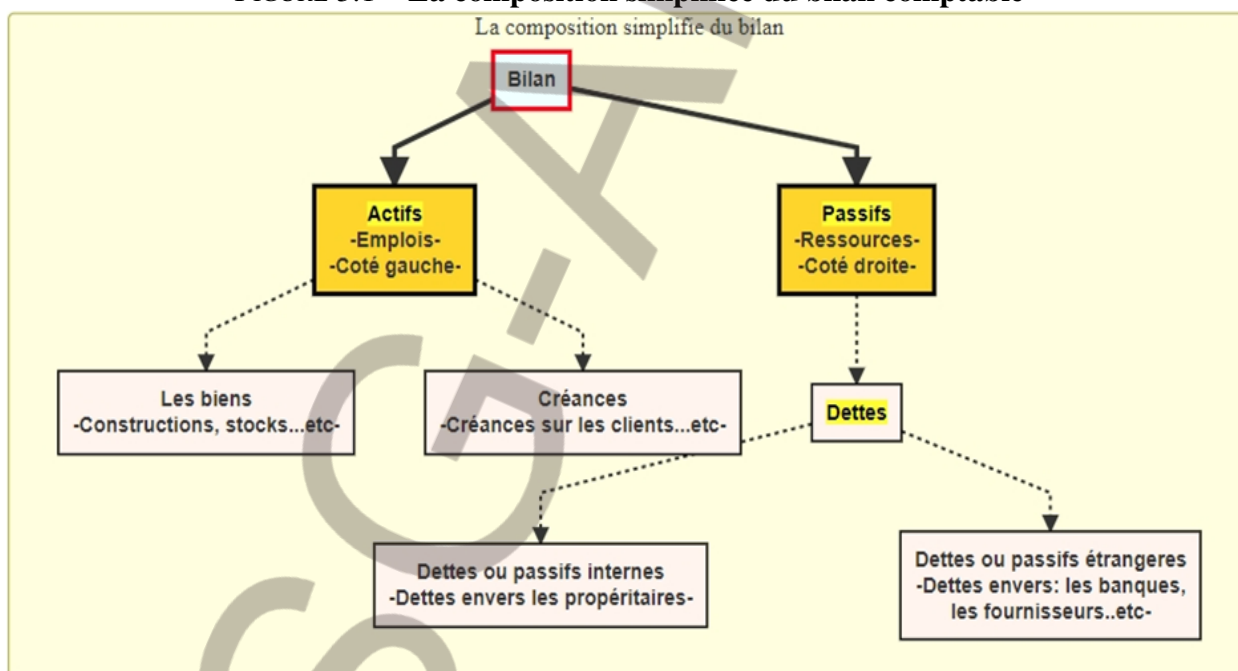
3.1 Comptes de bilan

3.1.1 Notion de bilan

Le bilan considéré comme un document de synthèse issu de la comptabilité financière, de point de vue économique et financier comme la description des ressources investis dans l'entreprise et l'utilisation qui en est faite (les emplois). Le bilan reflète la situation financière de l'entreprise à partir de son patrimoine à un moment donné (une date précise) et comprend :

- L'actif (Emploi) : qui comporte un regroupement des biens et des créances tels que les terrains, le stock, les créances, la liquidité bancaire, etc ;
- Le passif (ressources) : il regroupe l'ensemble des dettes, telles que celles envers les tiers (banques, établissements financiers, fournisseurs, l'État, organismes sociaux, etc.)¹, ainsi que les dettes envers (les associés, l'exploitant ou les actionnaires)².

FIGURE 3.1 – La composition simplifiée du bilan comptable



3.1.2 Les classes de comptes de situation (comptes de bilan)

Le plan comptable du système comptable et financier répartit les comptes de situation (comptes de bilan) en cinq classes :

1. Les dettes envers les tiers sont considérées comme des dettes ou un passif étranger.
2. Les dettes envers les associés considérer des dettes ou de passif interne.

- ▶ Classe 1 : Comptes de capitaux ;
- ▶ Classe 2 : Comptes d'immobilisations ;
- ▶ Classe 3 : Comptes de stocks et en-cours ;
- ▶ Classe 4 : Comptes de tiers ;
- ▶ Classe 5 : Comptes financiers.

FIGURE 3.2 – Les classes comptables du bilan

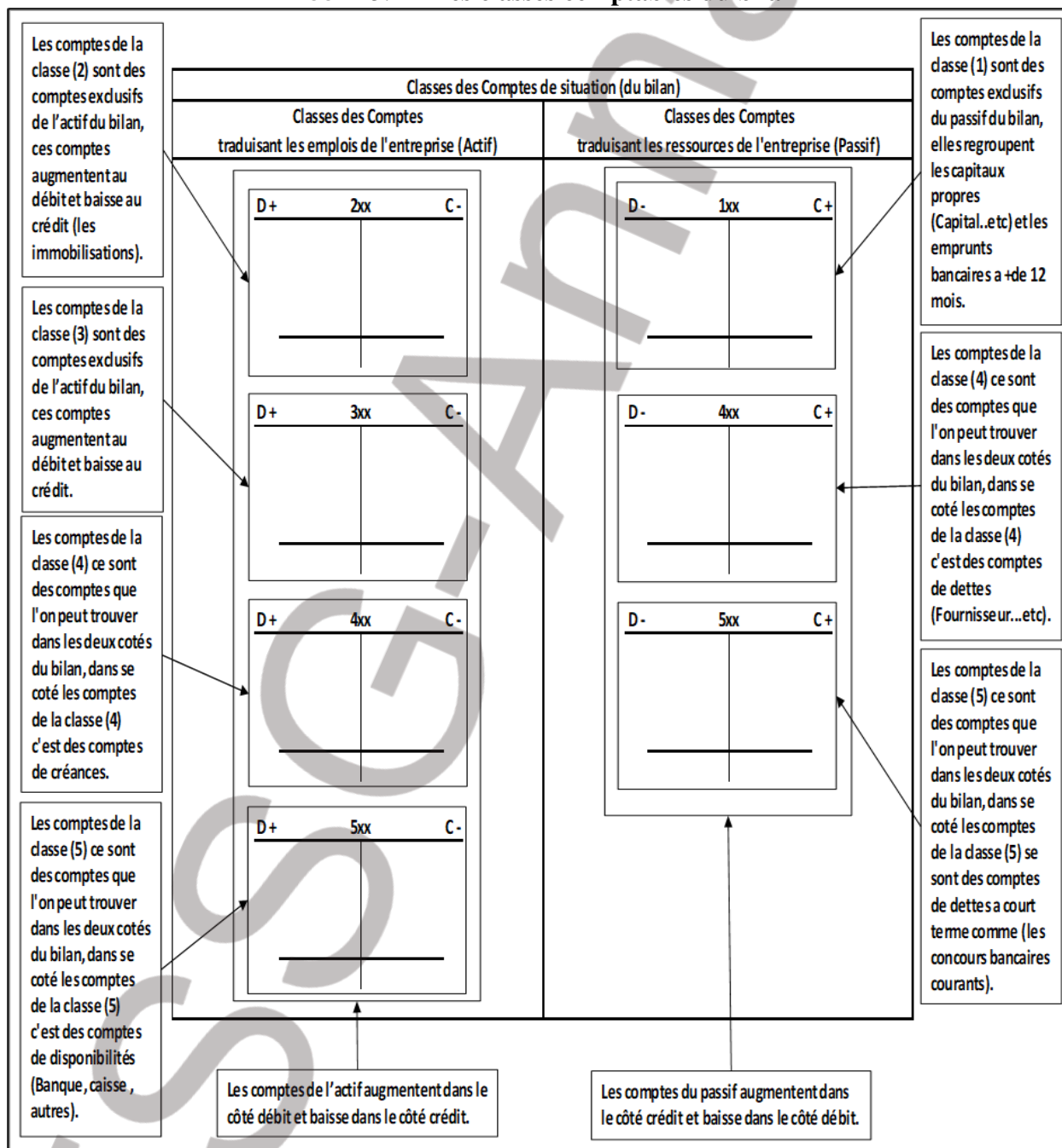
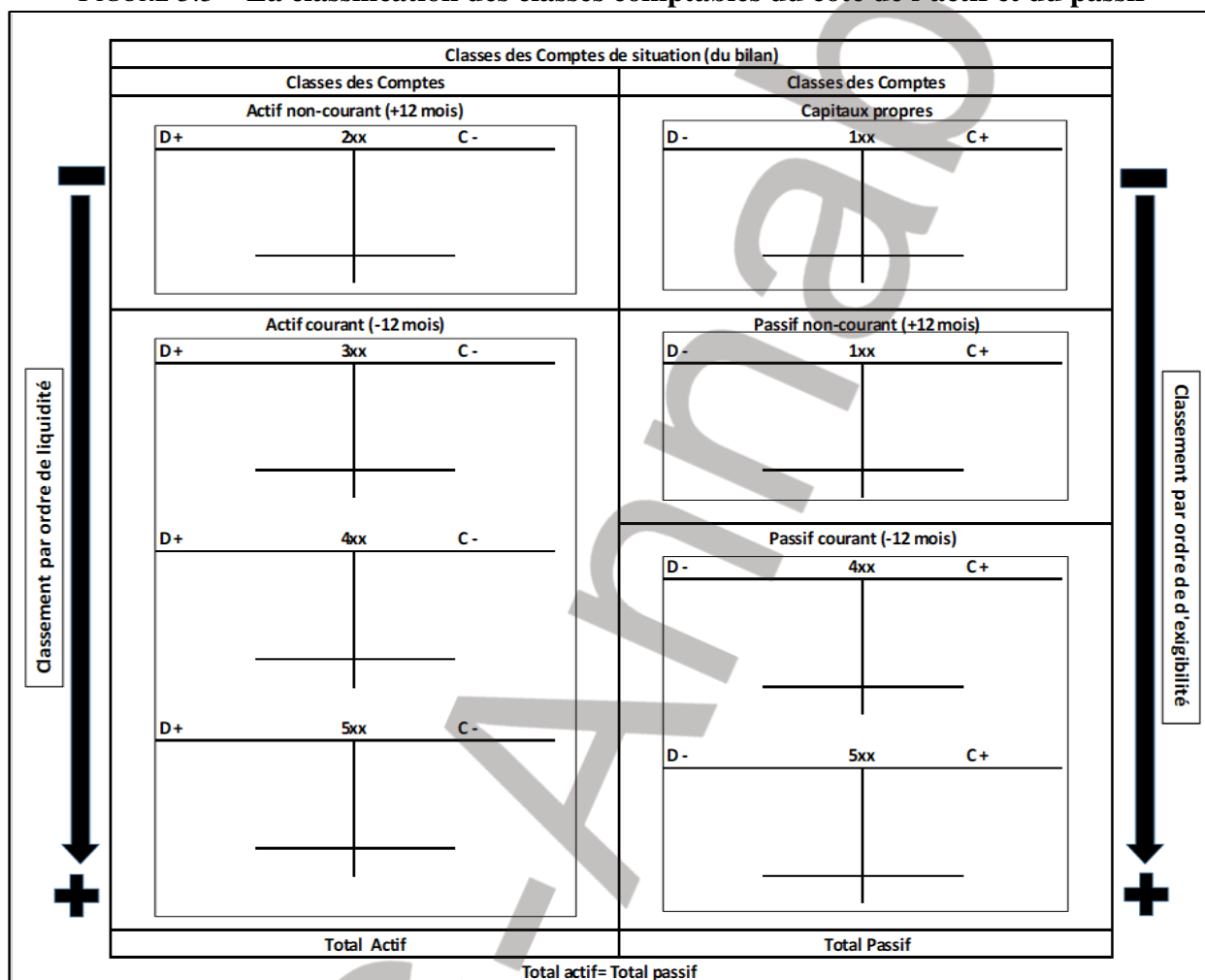


FIGURE 3.3 – La classification des classes comptables du côté de l’actif et du passif



3.1.2.1 Classe 1 : Comptes de capitaux

Cette classe concerne exclusivement le passif du bilan et regroupe le financement à moyen et long terme (plus de 12 mois). On y retrouve les capitaux propres, tels que le compte de capital, les réserves, etc., ainsi que les emprunts bancaires à moyen et long terme.

3.1.2.2 Classe 2 : Comptes d'immobilisations

Cette classe concerne exclusivement l'actif du bilan et regroupe les immobilisations destinées à être utilisées de manière durable par l'entreprise (sur une longue durée, généralement supérieure à 12 mois). Dans cette classe, on distingue trois catégories d'immobilisations :

- **Les immobilisations corporelles** : ce sont des actifs physiques détenus durablement, comme les machines de production, les terrains, les immeubles, les constructions, etc ;

- **Les immobilisations incorporelles** : elles sont définies comme un actif non monétaire, sans substance physique (immatériel) telles que les marques, les logiciels, etc ;
- **Les immobilisations financières** : ce sont des actifs financiers possédés par l'entreprise pour une durée supérieure à 12 mois, comme les prêts, les titres de participation, etc.

3.1.2.3 Classe 3 : Comptes de stocks et en-cours

Cette classe est exclusive à l'actif du bilan. Elle regroupe l'ensemble des biens qui interviennent dans le cycle d'exploitation (moins de 12 mois) de l'entreprise, comme le stock de marchandises, le stock de produits finis, etc.

3.1.2.4 Classe 4 : Comptes de tiers

Cette classe regroupe les créances (côté actif) et les dettes à court terme (moins de 12 mois) (côté passif).

- Les dettes à court terme (moins de 12 mois) : elles sont également appelées dettes d'exploitation, par exemple les dettes envers les fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, etc ;
- Les créances (clients,etc).

3.1.2.5 Classe 5 : Comptes financiers

Regroupent les comptes de trésorerie de l'actif et ceux de la trésorerie du passif.

- Côté actif : par exemple, la banque, la caisse, etc ;
- Côté passif : comme les concours bancaires courants.

3.1.3 La numérotation des comptes du bilan

Afin de suivre leur flux, on détermine dans des comptes les opérations comptables. Chaque compte est constitué d'un numéro et d'un intitulé. Le Plan Comptable SCF utilise le principe de codification numérique décimale, ce qui permet de :

- A** ▶ Classer les comptes en classes ;
- B** ▶ Les classes en comptes principaux ;
- C** ▶ Les comptes principaux en comptes divisionnaires ;
- D** ▶ Les comptes divisionnaires en sous-comptes.

Exemple 3.1 :

FIGURE 3.4 – Exemple de codification d'un compte comptable de l'actif



FIGURE 3.5 – Exemple de codification d'un compte comptable du passif



Chaque classe est détaillée en plusieurs rubriques qui déterminent le deuxième chiffre du numéro de compte (compte principal). Dans l'exemple 1, au sein de la classe 5, on distingue plusieurs comptes principaux :

Classe 5 : Comptes financiers

- 50 Valeurs mobilières de placement
- 51 Banques, établissements financiers et assimilés
- 52 Instruments financiers dérivés
- 53 Caisse
- 54 Régies d'avances et accreditifs
- 58 Virements internes
- 59 Pertes de valeur sur actifs financiers courants

Chaque compte principale est à son tour détaillée en plusieurs sous rubriques (Comptes divisionnaires) par exemple en peut détaillée le compte principale (51) :

Classe 5 : Comptes financiers

51 Banques, établissements financiers et assimilés

511 Valeurs à l'encaissement

512 Banques comptes courants

515 Trésor public et établissements publics

517 Autres organismes financiers

518 Intérêts courus

519 Concours bancaires courants

! Ces sous-rubriques peuvent également être détaillées sur la base du quatrième chiffre (sous-compte).

Classe 5 : Comptes financiers

51 Banques, établissements financiers et assimilés

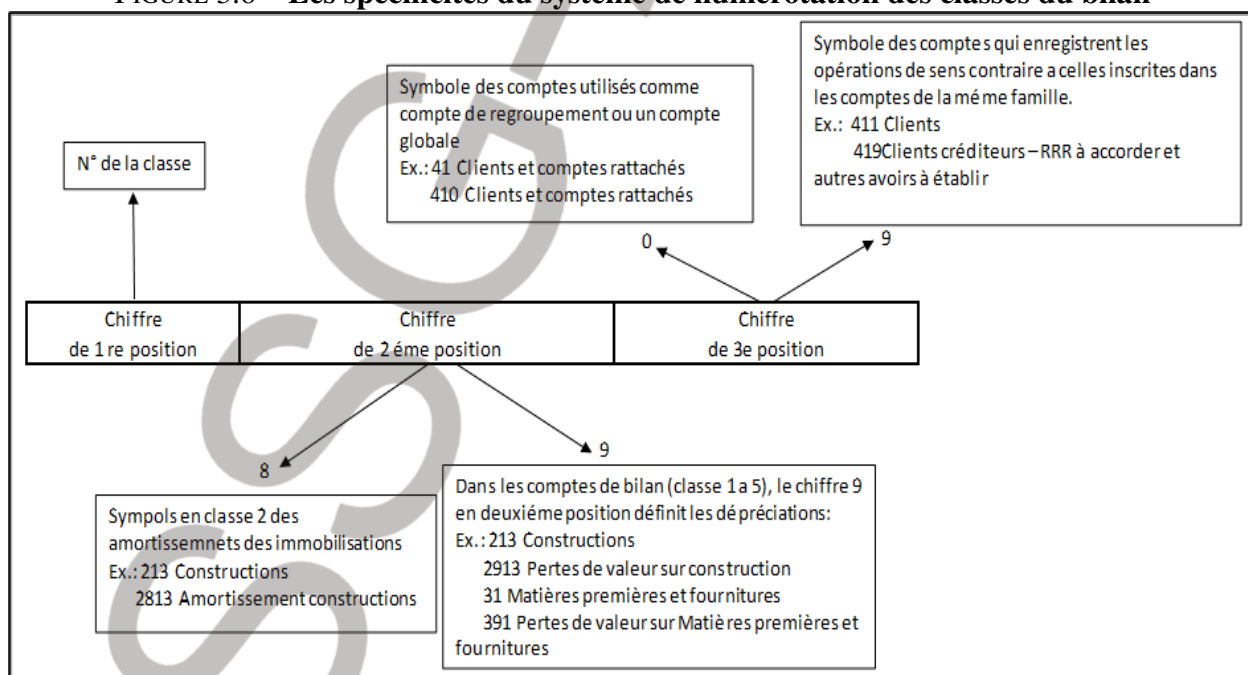
512 Banques comptes courants

5121 Compte bancaire : Dinars

5122 Compte bancaire : Devises

3.1.4 Les spécificités du système de numérotation

FIGURE 3.6 – Les spécificités du système de numérotation des classes du bilan



3.2 Comptes de gestion

3.2.1 La notion de compte de résultat

Selon l'article (34) du décret exécutif n°05-156 du 26 mai 2008, le compte de résultats : « est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de l'exercice. Il ne tient pas compte de la date d'encaissement ou de décaissement et fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice» (Gouvernement algérien, 2008, p.12). Selon cette définition, le compte de résultat est décomposé en deux concepts :

- Le concept des produits ;
- Le concept des charges.

Les produits

Les produits sont les opérations qui entraînent une augmentation du résultat de l'entreprise.

On distingue trois types de produits :

- **Produits opérationnels (revenus d'exploitation)** : ce sont des produits associés principalement aux ventes au cours d'un exercice ; ils sont liés directement à l'activité courante de l'entreprise.
- **Produits financiers (Financial income)** : regroupent essentiellement les intérêts des différents placements réalisés avec l'excédent de trésorerie de l'entreprise. Ces placements prennent plusieurs formes telles que les actions, les valeurs mobilières de placement, etc.
- **Produits exceptionnels (revenus exceptionnels)** : regroupent tous les revenus qui ne se rapportent pas au cycle normal d'exploitation, par exemple le produit de la cession de biens et de matériel de l'entreprise.

Les charges

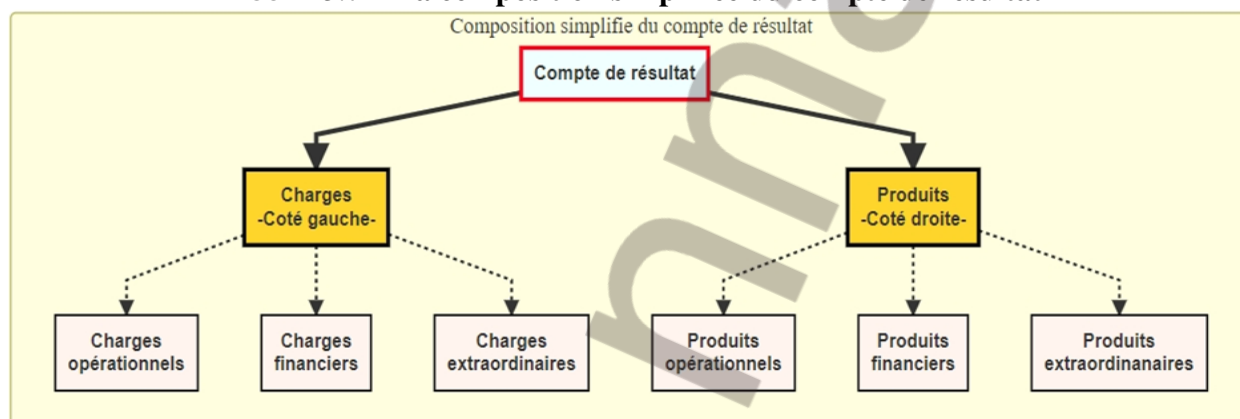
Les charges représentent les biens et services consommés par l'entreprise dans le cadre de son activité. De manière générale, ces biens et services disparaissent dès le premier usage.

On distingue trois types de charges :

- **Charges opérationnelles (operating expenses)** : regroupent les flux qui concernent l'exploitation normale et courante de l'entreprise telles que les consommations de matières premières, les salaires et traitements, les impôts et taxes, etc ;
- **Charges financières (Financial expenses)** : regroupent les intérêts et charges assimi-

- lées telles que les différences négatives de change, etc ;
- **Charges extraordinaires (exceptional or extraordinary expenses)** : regroupent les flux d'exploitation exceptionnels qui ne relèvent pas des activités courantes de l'entreprise.

FIGURE 3.7 – La composition simplifiée du compte de résultat



3.2.2 Les classes de comptes de gestion

Le plan comptable du système comptable et financier répartit les comptes de gestion (du compte de résultat) en deux classes :

- Classe 7 : Comptes de produits ;
- Classe 6 : Comptes de charges.

3.2.2.1 Classe 7 : Comptes de produits

La classe 7 : cette classe traduit un enrichissement correspondant à des productions réalisées par l'entreprise. Les produits comprennent les sommes reçues ou à recevoir :

- Soit en contrepartie de la fourniture de biens, de travaux ou de services par l'entreprise, etc ;
- Soit à partir des opérations extraordinaires (la cession des immobilisations, etc.) ;
- Soit des produits financiers issus des activités financières de l'entreprise, comme les dividendes issus des titres détenus par l'entreprise.

3.2.2.2 Classe 6 : Comptes de charges

La classe 6 : comprend les sommes ou valeurs versées ou à verser :

3.2.3 La numérotation des comptes de gestion

La numérotation des comptes de gestion suit le même principe de codification décimale que celle des comptes de situation.

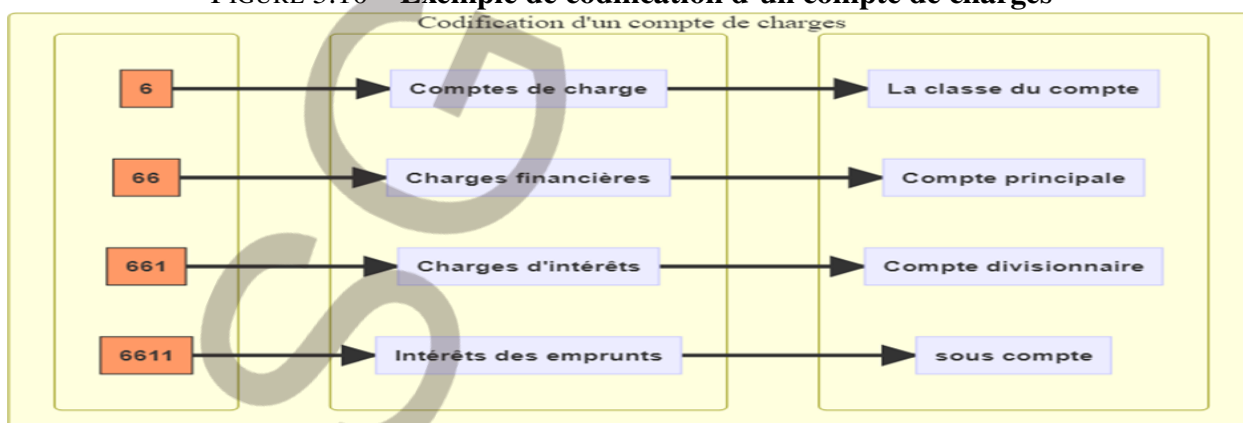
- A ▶ Classer les comptes en classes ;
- B ▶ Les classes en comptes principaux ;
- C ▶ Les comptes principaux en comptes divisionnaires ;
- D ▶ Les comptes divisionnaires en sous-comptes.

Exemple 3.2 :

FIGURE 3.9 – Exemple de codification d'un compte de produits



FIGURE 3.10 – Exemple de codification d'un compte de charges



! Chaque classe est détaillée en plusieurs rubriques qui déterminent le deuxième chiffre (compte principal). Dans la classe 7, on distingue plusieurs comptes principaux :

Classe 7 : Comptes de produits

- 70** Ventes de marchandises et de produits fabriqués..
- 72** Production stockée ou déstockée
- 73** Production immobilisée
- 74** Subventions d'exploitation
- 75** Autres produits opérationnels
- 76** Produits financiers
- 77** Eléments extraordinaires (produits)
- 78** Reprises sur pertes de valeur et provisions

Chaque compte principal est à son tour détaillé en plusieurs sous-rubriques (comptes divisionnaires), par exemple :

Classe 7 : Comptes de produits

- 70** Ventes de marchandises et de produits fabriqués..
 - 700** Ventes de marchandises
 - 701** Ventes de produits finis
 - 702** Ventes de produits intermédiaires
 - 703** Ventes de produits résiduels
 - 704** Vente de travaux
 - 705** Vente d'études
 - 706** Autres prestations de services
 - 708** Produits des activités annexes
 - 709** Rabais, remises et ristournes accordés

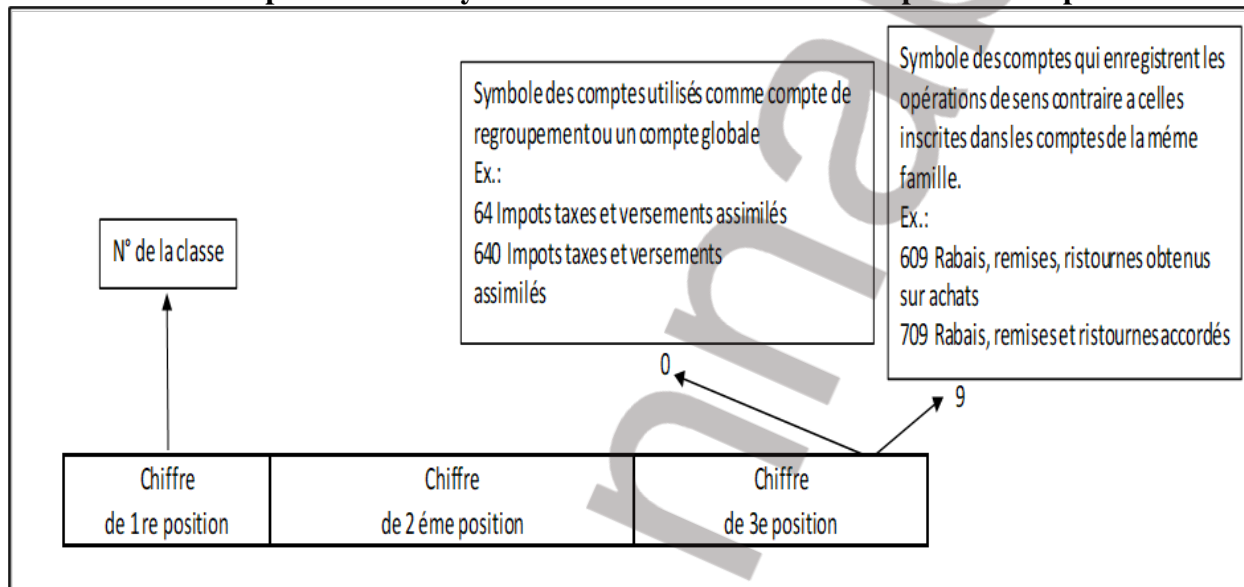
Ces sous-rubriques peuvent également être détaillées sur la base du quatrième chiffre (sous-compte).

Classe 7 : Comptes de produits

- 70** Ventes de marchandises et de produits fabriqués..
 - 703** Ventes de produits résiduels
 - 7031** Ventes de déchets
 - 7032** Ventes de rebuts
 - 7033** Ventes de matières de récupération

3.2.4 Les spécificités du système de numérotation

FIGURE 3.11 – Les spécificités du système de numérotation des comptes du compte de résultat



Chapitre 4

Organisation comptable

Contenus

Introduction du chapitre 5	79
4.1 Analyse des documents commerciaux (réception, vérification, classification)	80
4.1.1 Notion de documents commerciaux	80
4.1.2 Le processus de réception, de vérification et de classement des pièces justificatives	80
4.2 Enregistrement	81
4.2.1 Le livre journal	82
4.2.1.1 Les mentions obligatoires et le tracé du livre-journal	82
4.2.2 Le grand livre	84
4.2.3 Balance	84
4.2.3.1 La présentation de la balance comptable	84
4.2.3.2 La balance en tant que document de vérification	85
4.2.4 États financiers : bilan et CR	86
4.2.4.1 Les différents états financiers selon le SCF	86
4.2.4.2 Le bilan	87
4.2.4.3 Le compte de résultat	89
4.2.4.4 Le tableau de flux de trésorerie.	91
4.2.4.5 Le tableau de variation des capitaux propres	91
4.2.4.6 L'annexe	91
4.2.5 Exercice pratique	91

Introduction du chapitre 5

L'organisation comptable représente une étape essentielle dans le processus de traitement de l'information financière. Elle permet d'assurer la traçabilité, la fiabilité et la clarté des opérations effectuées par l'entreprise. Ce chapitre s'intéresse à l'ensemble des mécanismes mis en place pour collecter, vérifier, enregistrer et synthétiser les données comptables issues des opérations commerciales, jusqu'à l'établissement des documents de synthèse.

Objectif principal

🔗 Fournir une compréhension globale et pratique du processus d'organisation comptable, depuis la réception des documents commerciaux jusqu'à l'établissement des états financiers.

Objectifs spécifiques

A l'issue de ce chapitre, l'étudiant sera capable de :

- 🔗 Savoir identifier les principaux documents commerciaux utilisés dans les transactions (factures, bons de commande, reçus, etc.);
- 🔗 Comprendre l'importance de la réception et de la vérification des documents pour garantir leur conformité et leur exactitude;
- 🔗 Classifier les documents selon leur nature (achats, ventes, paiements, etc.) pour un enregistrement organisé;
- 🔗 Apprendre à enregistrer les transactions dans le journal en respectant les principes de la partie double;
- 🔗 Transférer correctement les écritures du journal vers le grand livre pour un suivi détaillé des comptes;
- 🔗 Préparer une balance de vérification pour s'assurer de l'équilibre entre les débits et les crédits;
- 🔗 Savoir préparer les états financiers de base (bilan et compte de résultat) à partir des informations comptables.

4.1 Analyse des documents commerciaux (réception, vérification, classification)

Chaque écriture comptable s'appuie sur des documents commerciaux ou des pièces justificatives datées, cette règle est confirmée par l'article 18 : « Chaque écriture comptable s'appuie sur une pièce justificative datée, établie sur papier ou sur un support assurant la fiabilité, la conservation et la restitution sur papier de son contenu » (Gouvernement algérien, 2007, p.4). Ainsi l'article 17 précise que chaque « enregistrement comptable précise l'origine, le contenu et l'imputation de chaque donnée, ainsi que la référence de la pièce justificative qui l'appuie » (Gouvernement algérien, 2007, p.4).

4.1.1 Notion de documents commerciaux

Un document commercial, ou appelé pièce justificative, est avant tout un document comptable permettant de passer les écritures comptables. Ces pièces doivent être datées. Ces pièces justificatives sont considérées comme un moyen de preuve des opérations de l'entreprise. Elles doivent être vérifiées et classées par ordre chronologique afin de respecter le principe de la (valeur probante)¹.

Les pièces justificatives peuvent prendre plusieurs formes :

- Pour les opérations portant sur des biens (marchandises, équipements, etc.), les documents justificatifs peuvent être un bon de commande, un bon de livraison, une facture d'achat ou de vente, etc ;
- Pour les opérations concernant les services achetés, il peut s'agir d'une facture reçue d'électricité, du gaz, d'eau, de loyer, etc. Pour les services vendus par l'entreprise, on trouve les factures établies par l'entreprise à ses clients (les acheteurs) ;
- Pour prouver les opérations de paiement et de règlement, on trouve les chèques émis ou reçus par l'entreprise, les contrats de prêt en cas d'emprunt bancaire, etc.

4.1.2 Le processus de réception, de vérification et de classement des pièces justificatives

Lorsqu'une entreprise reçoit un document commercial, par exemple une facture, elle lui attribue un numéro et y indique la date de réception. Dans un second temps, elle vérifie la facture à l'aide du bon de commande afin de s'assurer que les articles facturés correspondent à ceux commandés, tant en termes de quantités que de prix. Dans le cas d'une opération de vente, la vérification se

1. Le terme probant signifie « qui prouve ou qui possède les attributs de preuve », un document qui possède la force probante doit être légitime et porter plus d'informations.

fait à l'aide du bon de livraison, afin de confirmer que les articles facturés correspondent à ceux effectivement livrés.

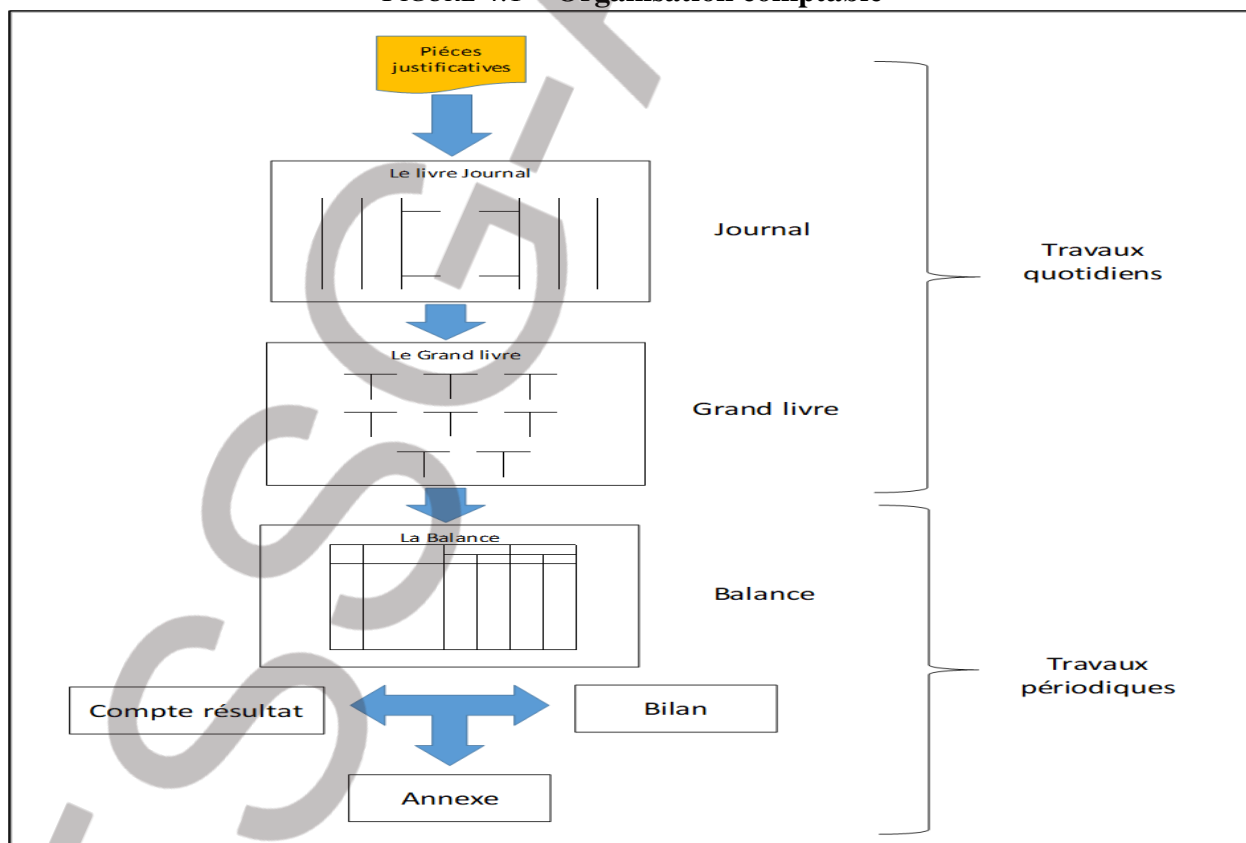
Si aucune anomalie n'a été trouvée, l'entreprise procède au classement des documents commerciaux. Ce processus permet un gain de temps et permet de réduire le risque de perte et d'altération des documents. De plus, la classification des pièces justificatives comptables aide à suivre les activités de l'entreprise et sa situation financière. À la fin, l'entreprise procède au règlement comme prévu.

Chaque entreprise doit conserver ces pièces justificatives (documents commerciaux) pendant une période de 10 ans selon l'article 22 : « Les entités soumises à une comptabilité financière simplifiée tiennent des journaux de recettes et de dépenses et doivent conserver les pièces justificatives pendant dix (10) ans à compter de la date de clôture de chaque exercice comptable. »(Gouvernement algérien, 2007, p.5).

4.2 Enregistrement

Les entités soumises à la présente loi tiennent des livres comptables, comprenant un livre-journal, un grand livre et un livre d'inventaire, sous réserve des dispositions spécifiques applicables aux petites entités.

FIGURE 4.1 – Organisation comptable



4.2.1 Le livre journal

Le livre-journal est couramment appelé le journal. Selon l'article 9 du code de commerce algérien : « Toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant, doit tenir un livre journal enregistrant jour par jour les opérations de l'entreprise ou récapitulant au moins mensuellement les résultats de ces opérations à la condition de conserver, dans ce cas, tous documents permettant de vérifier ces opérations jour après jour»(Gouvernement Algérien, 2022).

En résumé, le livre-journal est un document à colonnes, destiné à la saisie au jour le jour (travaux quotidiens) des opérations justifiées par des pièces justificatives.

4.2.1.1 Les mentions obligatoires et le tracé du livre-journal

4.2.1.1.1 Les mentions obligatoires du livre-journal

- La date de l'opération : chaque écriture dans le journal doit être accompagnée d'une date précise ;
- Le numéro de compte de débit ;
- Le numéro de compte de crédit ;
- L'intitulé du compte débiteur ;
- L'intitulé du compte crédité ;
- Le montant du compte débiteur ;
- Le montant du compte créditeur ;
- La description de la nature de l'opération ainsi que la référence de la pièce justificative.

4.2.1.1.2 Le tracé du livre-journal

FIGURE 4.2 – La présentation du livre-journal

Numéro de compte débiteur		La date de l'opération		Le montant de compte débiteur	
Débit	Crédit	12/10/2022		Débit	Crédit
512	411	Banque Clients Encaissement de la créance de (tark) par Chq N°: 765829		850,000.00	850,000.00
Numéro de compte créditeur		Libellé de la pièces justificatif		Le montant de compte créditeur	

À la fin de chaque page du livre-journal, il faut calculer la somme des mouvements au débit et au crédit, en respectant le principe d'égalité entre les deux. Cela permet de vérifier que le principe de la partie double a été appliqué correctement.

- Pour chaque opération, la somme du côté débit est égale à la somme du côté crédit (montant débit = montant crédit);
- Pour le total du livre journal, le total des mouvements au débit est égal au total des mouvements au crédit.

FIGURE 4.3 – Le principe de la partie double dans le livre-journal

Débit	Crédit	12/10/2022	Débit	Crédit
512	411	Banque Clients Encaissement de la créance de (tark) par	850,000.00	850,000.00
		Total	Σ Débit	Σ Crédit

Total des mouvements débit et crédit du journal a **la fin de la page** avec le respect du principe $\Sigma \text{mouvements débits} = \Sigma \text{mouvements crédits}$

Au début de chaque page, on reporte toujours les mouvements au débit et au crédit de la page précédente.

FIGURE 4.4 – Le report à nouveau des mouvements dans le livre-journal

en commence toujours une nouvelle page du journal par le report du Total des mouvements débit et crédit de la page précédente.

Débit	Crédit	Reports 17/10/2022	Σ Débit Débit	Σ Crédit Crédit

Remarque :

le caractère définitif de livre-journal est préservé par un mécanisme de validation qui est fondé sur l'absence de tout blanc et qui empêche les modifications, ou l'altération des écritures comptables. ^a

^a. Voir : article 23, chapitre III de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007.

4.2.2 Le grand livre

Selon l'article 20, le grand livre « comprend l'ensemble des comptes mouvementés au cours de la période » (Gouvernement algérien, 2007, p.5). Les comptes sont alimentés par les informations issues du livre-journal. Le grand livre prend la forme de comptes en T.

Le grand livre reprend tous les comptes, et pour chaque compte, il faut indiquer les mouvements côté débit et côté crédit, ainsi que le solde (solde débiteur, créditeur ou nul).

Le grand livre								
D	310 Matières premières	C	D	401 Fournisseurs de S/S	C	D	322 Fournitures consommables	C
	120,000.00		120,000.00	120,000.00		45,000.00		
			80,000.00	80,000.00				
	120,000.00	0	200,000.00	200,000.00		45,000.00	0	
		120,000.00	0	0			45,000	SD
D	512 Banque	C	D	411 Clients	C	D	701 Vente de produits finis	C
	1,500,000.00	45,000.00	99,000.00	99,000.00			99,000.00	
	50,000.00	120,000.00					150,000.00	
	150,000.00	114,500.00						
	99,000.00	85,000.00						
	1,799,000.00	364,500	99,000	99,000		0	249,000	
		1,434,500.00	0	0	SD	SC	249,000	

4.2.3 Balance

La balance est considérée comme une synthèse du grand livre à une date précise. Ce document reprend les informations issues du grand livre.

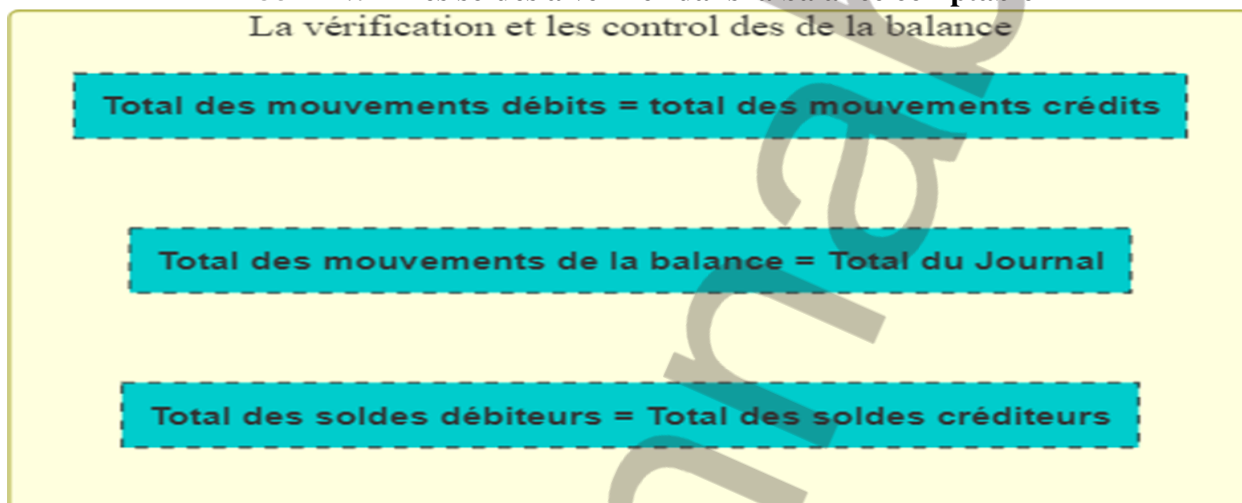
4.2.3.1 La présentation de la balance comptable

Dans la balance on trouve :

- Numéros des comptes de la classe 1 jusqu'à la classe 7 ;
- L'intitulé de chaque compte ;
- Les mouvements côté débit de chaque compte ;
- Les mouvements côté crédit de chaque compte ;

- Le total des soldes débiteurs est égal au total des soldes créditeurs.

FIGURE 4.7 – Les soldes à vérifier dans la balance comptable



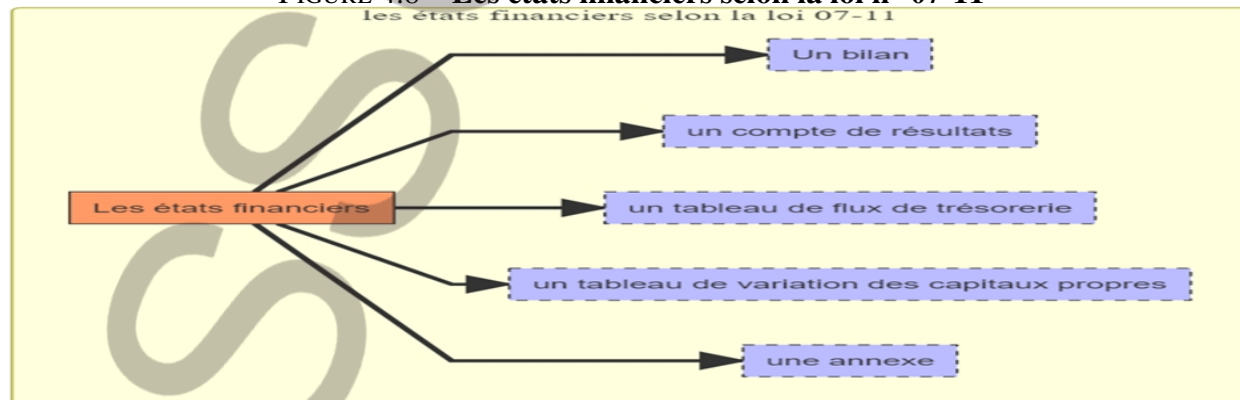
4.2.4 États financiers : bilan et CR

4.2.4.1 Les différents états financiers selon le SCF

Dans le chapitre IV (des états financiers)¹ de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007, cinq états financiers sont prévus selon l'article 25 du même loi (Gouvernement algérien, 2007, p.5) :

- Un bilan ;
- Un compte de résultats ;
- Un tableau de flux de trésorerie ;
- Un tableau de variation des capitaux propres ;
- Une annexe précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'information au bilan et au compte de résultats.

FIGURE 4.8 – Les états financiers selon la loi n° 07-11



1. Les mêmes états financiers exigés par le référentiel international (IAS 1) sont également requis par la loi n° 07-11.

Remarque :

! Les modalités de présentation des états financiers sont fixées par l'arrêté du 26 juillet 2008.

4.2.4.2 Le bilan

Le bilan représente une image fidèle de la situation financière de l'entreprise à une date donnée. Selon l'approche patrimoniale, le bilan est décomposé en deux parties :

- Actifs ;
- Passifs.

4.2.4.2.1 L'actif du bilan

Selon (l'annexe 3)¹, l'actif est considéré comme : « Ressource contrôlée par une entité du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs » (Gouvernement algérien, 2009a, p.68). Il se décompose en deux grandes parties :

- Actif non courant : Selon l'annexe 3 est considéré comme un actif (Gouvernement algérien, 2009a, p.68) :
 - qui est destiné à être utilisé de manière continue pour les besoins des activités de l'entité, tels les immobilisations corporelles ou incorporelles ;
 - qui est détenu à des fins de placement à long terme ou que l'entité n'a pas l'intention de réaliser dans les douze mois suivant la date de clôture de son exercice.
- Actif courant : selon l'annexe 3 est considéré comme un actif (Gouvernement algérien, 2009a, p.68) :
 - que l'entité s'attend à pouvoir réaliser, vendre ou consommer dans le cadre de son cycle d'exploitation normal ;
 - qui est détenu essentiellement à des fins de transactions ou pour une durée courte et que l'entité s'attend à réaliser dans les douze mois suivant la date de clôture de son exercice ;
 - qui constitue de la trésorerie dont l'utilisation n'est pas soumise à restriction.

1. Voir : l'annexe 3 du Journal officiel de la république algérienne N°19 du 25 mars 2009.

FIGURE 4.9 – Actif non-courant

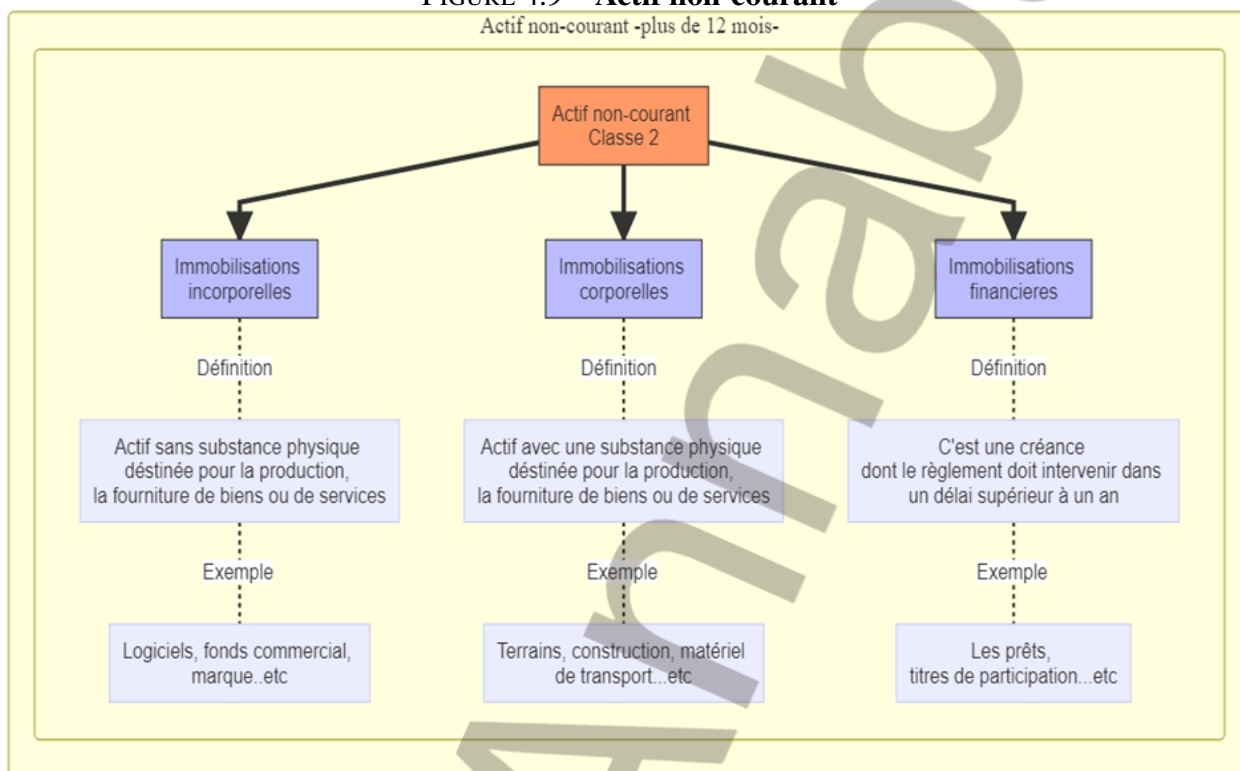
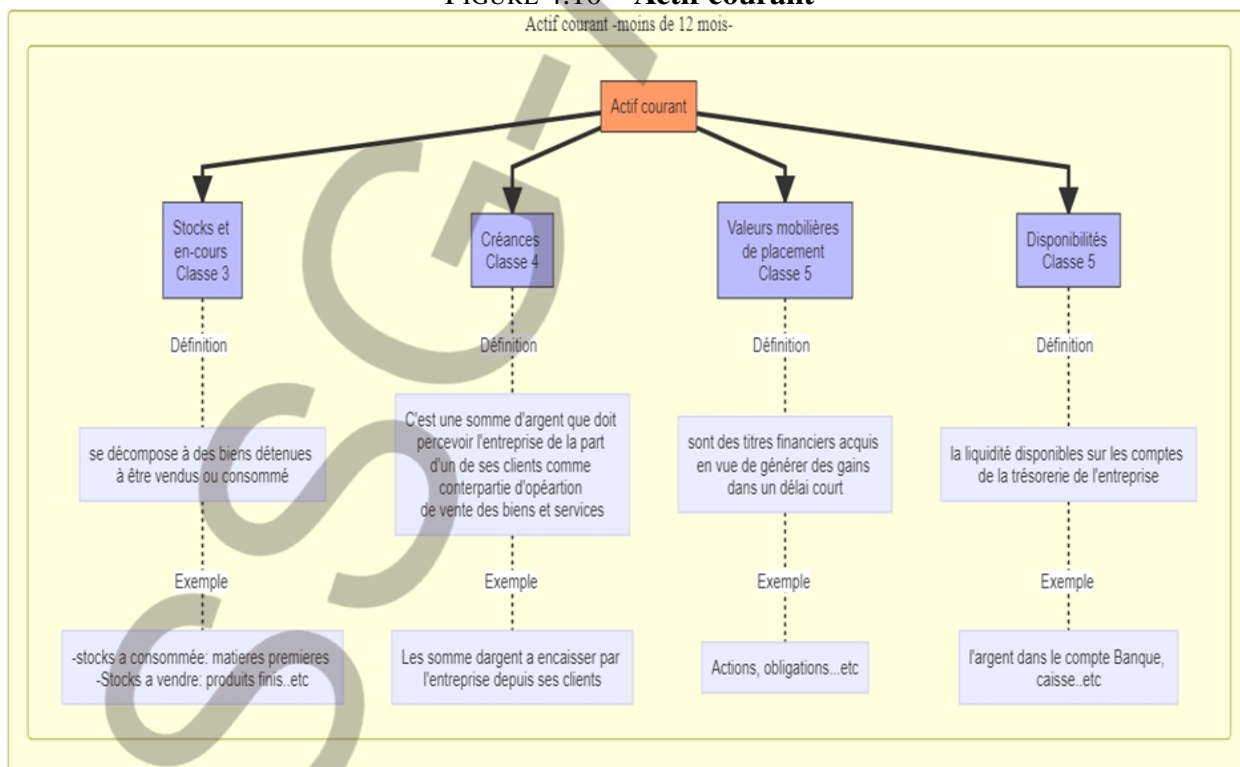


FIGURE 4.10 – Actif courant

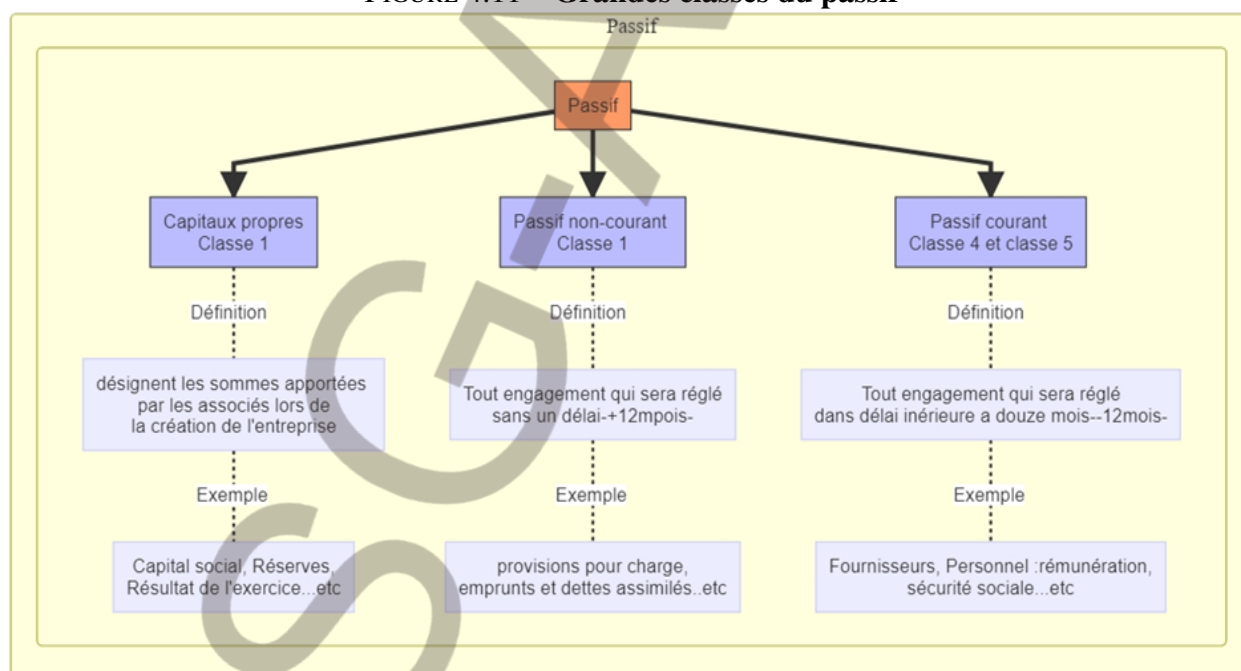


4.2.4.2.2 Passif du bilan

Selon (l'annexe 3), le passif est considéré comme : « Obligation actuelle de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques » (Gouvernement algérien, 2009b, p.73). Il se décompose en trois grandes parties :

- Capitaux propres : Les capitaux propres sont les ressources financières que possède l'entreprise (hors dette). Ils appellent aussi les fonds propres qui désignent les sommes apportées par les associés lors de la création de l'entreprise ;
- Passif non-courant : tout engagement qui sera réglé dans des délais qui excèdent une année (+12 mois) ;
- Passif courant : c'est un passif (Gouvernement algérien, 2009b, p.73) :
 - que l'entité s'attend à éteindre dans le cadre de son cycle d'exploitation normal ;
 - dont le règlement doit intervenir dans les douze mois suivant la date de clôture de son exercice.

FIGURE 4.11 – Grandes classes du passif



4.2.4.3 Le compte de résultat

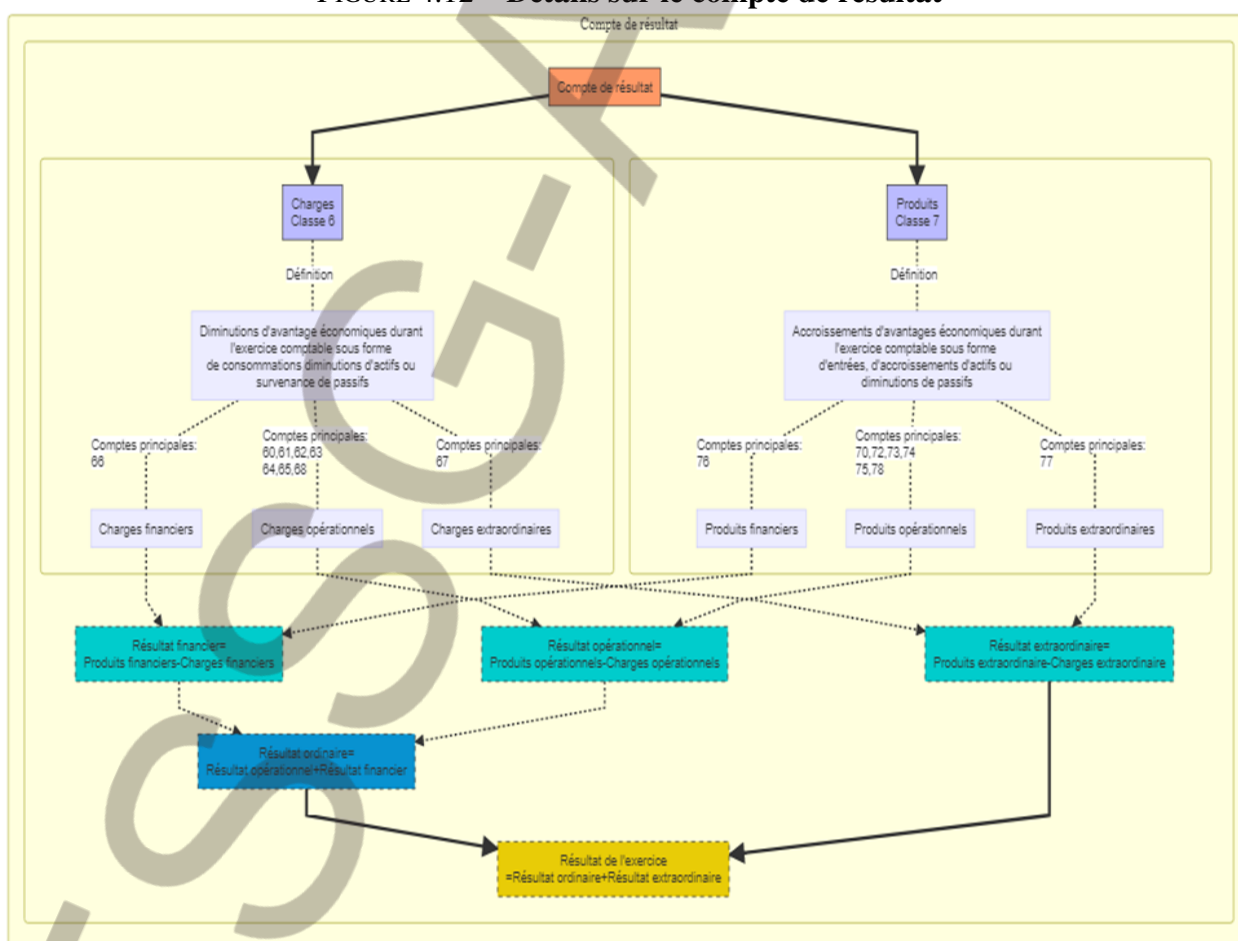
Selon l'article 230-1¹, le compte de résultat est défini comme « un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de l'exercice. Il ne tient pas compte de la date

1. Voir : Chapitre III (Le compte de résultats), arrêté du 26 juillet 2008

d'encaissement ou de décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfique/profit ou perte » (Gouvernement algérien, 2009a, p.21). Il se décompose comme suit :

- ▶ Produits : accroissements d'avantages économiques survenus au cours de l'exercice, sous forme d'entrées, d'augmentations d'actifs ou de diminutions de passifs. Ils se décomposent en trois sous-rubriques :
 - Produits opérationnels ;
 - Produits financiers ;
 - Produits extraordinaires.
- ▶ Charges : Diminutions d'avantages économiques au cours de l'exercice sous forme de consommations, de sorties ou diminutions d'actifs ou de survenance de passifs. Elles se décomposent en trois sous-rubriques :
 - Charges opérationnelles ;
 - Charges financières ;
 - Charges extraordinaires.

FIGURE 4.12 – Détails sur le compte de résultat



4.2.4.4 Le tableau de flux de trésorerie.

Selon l'article 240-1 de l'arrêté du 26 juillet 2008, le tableau des flux de trésorerie « a pour but d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des informations sur l'utilisation de ces flux de trésorerie » (Gouvernement algérien, 2009a, p.22)

4.2.4.5 Le tableau de variation des capitaux propres

Selon l'article 250-1 de l'arrêté du 26 juillet 2008 : « L'état de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice. »(Gouvernement algérien, 2009a, p.22).

4.2.4.6 L'annexe

L'annexe comptable est un élément important des états financiers de l'entreprise. Son objectif est de fournir des informations pour aider les lecteurs à comprendre le compte de résultat et le bilan.

Selon l'article 260-1 de l'arrêté du 26 juillet 2008 : « L'annexe des états financiers comporte des informations sur les points suivants, dès lors que ces informations présentent un caractère significatif ou sont utiles pour la compréhension des opérations figurant sur les états financiers » (Gouvernement algérien, 2009a, p.23).

4.2.5 Exercice pratique

Exemple 4.1 :

Le 1er novembre 2022, la SARL Empire Réparation est créée par trois associés. Cette entreprise, spécialisée dans la réparation d'équipements électroniques (smartphones, Smart TVs, etc.), a réalisé les opérations suivantes pendant l'année 2022 :

- 01/11/2022 : L'entreprise reçoit les apports des associés :

Apport 1	450,000.00 DA	Le montant a été déposé sur le compte bancaire de l'entreprise.
Apport 2	350,000.00 DA	Le montant a été déposé sur le compte bancaire de l'entreprise.
Apport 2	200,000.00 DA	Le montant a été déposé sur le compte bancaire de l'entreprise.

- 03/11/2022 : l'entreprise fait l'acquisition d'un immeuble commercial d'une valeur de 490 000 Da par chèque bancaire (Facture n°12 ; CHQ n°2802891) ;

- 04/11/2022 : L'entreprise fait l'acquisition de matériel de bureau d'une valeur de 70,000.00 DA, payé par chèque bancaire (Facture n°16 ; CHQ n°213456) ;
- 06/11/2022 : L'entreprise acquiert un véhicule utilitaire d'une valeur de 80 000 DA, payé par chèque bancaire (Facture n°25 ; CHQ N°2802893) ;
- 07/11/2022 : Achat à crédit de fournitures d'atelier pour un montant de 60 000 DA auprès de Tark (Facture n°6) ;
- 08/11/2022 : l'entreprise effectue la réparation à crédit de plusieurs micro-ordinateurs pour le client Wehide, d'un montant de 50,000.00 Da (Facture n°1) ;
- 10/11/2022 : l'entreprise fait un retrait d'un montant de 20,000.00 Da de la banque pour alimenter la caisse ;
- 12/11/2022 : Location d'un petit garage pour 97,000.00 DA auprès du fournisseur « A », utilisé comme lieu de stockage (Facture n°27) ;
- 18/11/2022 : L'entreprise règle la totalité de sa dette envers le fournisseur « Tark » par chèque bancaire (CHQ n°1454654) ;
- 21/11/2022 : l'entreprise achète des fournitures consommables (papier et cartouches d'encre) pour 12,000.00 Da réglées par chèque (Facture n°17 ; CHQ n°98787) ;
- 27/11/2022 : l'entreprise achète des timbres-postaux pour 3,400.00 Da en espèces (Pièce de caisse n°10) ;
- 30/11/2022 : Réparation d'un ensemble de tablettes pour le client Samir, d'un montant de 100,000.00 DA, réglée par chèque bancaire (Facture n°2 ; CHQ n°132121) ;
- 30/11/2022 : Préparation des salaires du mois de novembre, pour un montant de 95,000.00 DA ;
- 30/11/2022 : l'entreprise effectue le paiement des salaires du mois de novembre par virement bancaire (Ordre de virement n°12) ;
- 06/12/2022 : Encaissement de 40% de la créance du client Wehide par chèque bancaire (CHQ N° 95645) ;
- 14/12/2022 : l'entreprise paie 50% de sa dette envers le fournisseur « A » par chèque bancaire (CHQ n°65487) ;
- 15/12/2022 : réception de la facture de Sonelgaz d'un montant de 14,500.00 DA (Facture N°35) ;
- 18/12/2022 : Consommation de 50% des fournitures consommables (papier et cartouches d'encre) (Bon de sortie n°15) ;

- 26/12/2022 : Règlement en espèces de la facture de Sonelgaz (Pièce de caisse n°19);
- 28/12/2022 : Réparation des stations de travail (serveurs) à crédit pour le client Nasser, d'un montant de 95,000.00 DA (Facture N°3).

Travail à faire:

- 1 Passer les écritures comptables dans le livre-journal de la SARL Empire réparation;
- 2 Passer les écritures du livre-journal au grand livre;
- 3 Élaborer la balance, le bilan et le compte de résultat au 31/12/2022;
- 4 Passer les écritures de réouverture de l'exercice 2023.

Livre-Journal de l'entreprise SARL Empire de réparation Exercice comptable 2022					
Numéro de Compte		Date libellé		Montant	
Débit	Crédit			Débit	Crédit
		1/11/2022			
D	C	3/11/2022		D	C
D	C	4/11/2022		D	C
D	C	6/11/2022		D	C
D	C	7/11/2022		D	C
		Total			

		Report		
N° de Compte		Date	Montant	
Débit	Crédit	Lébellé	Débit	Crédit
D	C	8/11/2022	D	C
D	C	10/11/2022	D	C
D	C	12/11/2022	D	C
D	C	18/11/2022	D	C
D	C	21/11/2022	D	C
D	C	27/11/2022	D	C
D	C	30/11/2022	D	C
D	C	30/11/2022	D	C
D	C	31/11/2022	D	C
		Total		

		Report		
Numéro de Compte		Date	Montant	
Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
D	C		D	C
		6/12/2022		
D	C	14/12/2022	D	C
D	C	15/12/2022	D	C
D	C	18/12/2022	D	C
D	C	26/12/2022	D	C
D	C	28/12/2022	D	C
		Total		

FIGURE 4.13 – Le grand livre (exemple n°4.1)

Le grand livre a la fin de janvier 2023

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">512 Banque</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	512 Banque	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">101 Capital</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	101 Capital	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">213 Cnstructions</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	213 Cnstructions	C			
D	512 Banque	C																		
D	101 Capital	C																		
D	213 Cnstructions	C																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">2183 Matériel de bureautique et d'informatique</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	2183 Matériel de bureautique et d'informatique	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">2182 Matérie de transport</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	2182 Matérie de transport	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">322 Fournitures consommables</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	322 Fournitures consommables	C			
D	2183 Matériel de bureautique et d'informatique	C																		
D	2182 Matérie de transport	C																		
D	322 Fournitures consommables	C																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">401 Fournisseurs de stocks et services</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	401 Fournisseurs de stocks et services	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">411 Clients</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	411 Clients	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">706 Autres prestations de services</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	706 Autres prestations de services	C			
D	401 Fournisseurs de stocks et services	C																		
D	411 Clients	C																		
D	706 Autres prestations de services	C																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">626 Frais postaux et de télécommunications</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	626 Frais postaux et de télécommunications	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">613 Locations</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	613 Locations	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">530 Caisse</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	530 Caisse	C			
D	626 Frais postaux et de télécommunications	C																		
D	613 Locations	C																		
D	530 Caisse	C																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">631 Rémunérations du personnel</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	631 Rémunérations du personnel	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">421 Personnel : Rémunérations dues</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	421 Personnel : Rémunérations dues	C				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">607 Achats non stockés de matières</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	607 Achats non stockés de matières	C			
D	631 Rémunérations du personnel	C																		
D	421 Personnel : Rémunérations dues	C																		
D	607 Achats non stockés de matières	C																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">6022 Fournitures consommables consommés</td> <td style="text-align: center;">C</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	D	6022 Fournitures consommables consommés	C																	
D	6022 Fournitures consommables consommés	C																		

La balance de l'entreprise Sarl Empire réparation au 31/12/2022						
	N° de comptes	Comptes	Mouvements		Soldes	
			Débit	Crédit	Débit	Crédit
Comptes de bilan	101	Capital				
	213	Constructions				
	2182	Matériel de transport				
	2183	Matériel de bureautique et d'informatique				
	322	Fournitures consommables				
	401	Fournisseurs de S/S				
	411	Clients				
	421	Personnel: rémunération dues				
	512	Banque				
	530	Caisse				
Comptes de gestion	6022	Fournitures consommables C				
	607	Achats non stockés de matières et fournitures				
	613	Locations				
	626	Frais postaux et de télécommunications				
	631	Rémunérations du personnel				
	706	Autres prestations de services				
		Total				

Bilan de l'entreprise SARL Empire de réparation au: 31/12/2022			
Actif	Montant	Passif	Montant
<u>Actif non-courant:</u>		<u>Capitaux propres:</u>	
Immobilisations corporelles:			
		Total capitaux propres	
		<u>Passif non-courant:</u>	
Total actifs non-courants			
<u>Actif courant:</u>		Total passifs non-courants	
Stocks et en-cours:		<u>Passif courant:</u>	
Créances:			
Disponibilités			
Total actifs courants		Total passifs courants	
Total général (Actif)		Total général (Passif)	

Compte de résultat de la SARL Empire de réparation au 31/12/2022					
Charges		Montant	Produits		Montant
Charges opérationnels	Achats consommés		Ventes de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services et produits annexes		Produits opérationnels
	- Fournitures consommables consommées		- Autres prestations de services		
	- Achats non stockés de matières				
	Services extérieurs				
	- Locations				
	Autres services extérieurs				
	- Services postaux et de télécommunications				
	Charges de personnel				
	- Rémunérations du personnels				
	Charges financiers	0	produits financiers	0	
	Charges extraordinaires	0	Produits extraordinaires	0	
	Total des charges	-	Total des produits	-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice)	-	Résultat de l'exercice (Pertes)	-	
	Total	-	Total	-	

Solution 4.1 :**Q1: le journal de l'entreprise**

Livres-Journal de l'entreprise SARL Empire réparation : Exercice 2022				
Numéro de Compte		Date	Montant	
		Libellé		
Débit	Crédit	1/11/2022	Débit	Crédit
512	101	Banque Capital Apports des associés (Statut de l'entreprise)	1,000,000.00	1,000,000.00
D	C	3/11/2022	D	C
213	512	Constructions Banque Acquisition d'un immeuble par CHQN°2802891 (Facture N°12)	490,000.00	490,000.00
D	C	4/11/2022	D	C
2183	512	Matériel de bureautique Banque Acquisition matériel de bureau par Chq N°213456 (Facture N°16)	70,000.00	70,000.00
D	C	6/11/2023	D	C
2182	512	Matériel de transport Banque Acquisition d'un véhicule par CHQN°2802893 (Facture N°25)	80,000.00	80,000.00
D	C	7/11/2022	D	C
322	401	Fournitures consommables (FA) Fournisseurs de stocks et services Achat de fournitures (Facture N°6)	60,000.00	60,000.00
D	C	8/11/2023	D	C
411	706	Clients Autres prestations de services (Facture N°1)	50,000.00	50,000.00
D	C	10/11/2023	D	C
530	512	Caisse Banque Retrait en espèce pour alimenter PC N°...	20,000.00	20,000.00
D	C	12/11/2023	D	C
613	401	Locations Fournisseurs de stocks et services Acquisition (facture N°27)	97,000.00	97,000.00
Total de la page 1			1,867,000.00	1,867,000.00

Numéro de Compte		Date	Montant	
		Libellé		
Débit	Crédit		Débit	Crédit
Report de la page 1			1,867,000.00	1,867,000.00
D	C	18/11/2023	D	C
401	512	Fournisseurs de stocks et services Banque Règlement de la (Facture N°1)par CHQ N°1454654	60,000.00	60,000.00
D	C	21/11/2022	D	C
322	512	Fournitures consommables Banque Achat de fournitures C (Facture N°17)par CHQ N°98787	12,000.00	12,000.00
D	C	27/11/2022	D	C
626	530	Frais postaux et de télécommunications Caisse PC N°10	3,400.00	3,400.00
D	C	30/11/2022	D	C
512	706	Banque Autres prestations de services Facture de vente N°2,Encaisser parCHQ N°132121	100,000.00	100,000.00
D	C	30/11/2022	D	C
631	421	Rémunérations du personnel Personnel : Rémunérations dues Préparation des salaires du mois de novembre	95,000.00	95,000.00
D	C	31/11/2022	D	C
421	512	Personnel : Rémunérations dues Banque Règlement des salaires du mois de 11 par ordre de virement OV N°12	95,000.00	95,000.00
D	C	6/12/2022	D	C
512	411	Banque Clients Encaissement de la créance de wehidepar CHQ N°95645	20,000.00	20,000.00
D	C	14/12/2022	D	C
401	512	Fournisseurs de stocks et services Banque Paiement le fournisseur A CHQ N°65487	48,500.00	48,500.00
D	C	15/12/2022	D	C
607	401	Achats non stockés de matières et fournitures Fournisseurs de stocks et services Facture N°35	14,500.00	14,500.00
Total de la page 2			2,315,400.00	2,315,400.00

Numéro de Compte		Date	Montant	
		Libellé		
Débit	Crédit		Débit	Crédit
Report de la page 2			2,315,400.00	2,315,400.00
D	C	18/12/2022	D	C
6022	322	Fournitures consommables consommés Fournitures consommables Bon de sortie N°15	6,000.00	6,000.00
D	C	26/12/2022	D	C
401	530	Fournisseurs de stocks et services Caisse Règlement de la Facture N°6Par caissePC N°19	14,500.00	14,500.00
D	C	28/12/2022	D	C
411	706	Clients Autres prestations de services Facture N°3	95,000.00	95,000.00
Total Livre-journal			2,430,900.00	2,430,900.00

Q2: Le grand livre de l'entreprise de l'entreprise

Le grand livre à la fin de janvier 2023 -Partie 1-											
D	512 Banque		C	D	101 Capital		C	D	213 Constructions		C
	1,000,000.00	490,000.00			1,000,000.00			490,000.00			
	100,000.00	70,000.00									
	20,000.00	80,000.00									
		20,000.00									
		60,000.00									
		12,000.00									
		95,000.00									
		48,500.00									
	1,120,000.00	875,500.00		0	1,000,000.00			490,000.00	0		
		244,500.00	SD	SC	1,000,000.00				490,000.00	SD	
D	2183 Matériel de bureautique et d'informatique		C	D	2182 Matériel de transport		C	D	322 Fournitures consommables		C
	70,000.00			80,000.00				60,000.00	6,000.00		
								12,000.00			
	70,000.00	0		80,000.00	0			72,000	6,000.00		
		70,000.00	SD		80,000.00	SD			66,000.00	SD	
D	401 Fournisseurs de S/S		C	D	411 Clients		C	D	706 Autres prestations de services		C
	60,000.00	60,000.00		50,000.00	20,000.00				50,000.00		
	48,500.00	97,000.00		95,000.00					100,000.00		
	14,500.00	14,500.00							95,000.00		
	123,000.00	171,500.00		145,000.00	20,000.00			0	245,000		
SC	48,500.00				125,000.00	SD	SC	245,000.00			

Le grand livre à la fin de janvier 2023 -Partie 2-									
D	626 Frais postaux et de télécomm	C	D	613 locations	C	D	530 Caisse	C	
	3,400.00			97,000.00			20,000.00	3,400.00 14,500.00	
	3,400.00	0		97,000.00	0		20,000.00	17,900.00	
		3,400.00	SD		97,000.00	SD		2,100.00	SD
D	631 Rémunérations du personnel	C	D	421 Rémunérations dues	C	D	607 Achats non stockés de matières et fournitures	C	
	95,000.00			95,000.00			14,500.00		
	95,000.00	0		95,000.00	0		14,500.00	0	
		95,000.00	SD		95,000.00	SD		14,500.00	SD
				D	6022 Fournitures consommables consom	C			
					6,000.00				
					6,000.00	0			
					6,000.00	SD			

Q3: La balance, le bilan et le compte de résultat

La balance

La balance de l'entreprise Sarl Empire réparation au 31/12/2022						
	N° de comptes	Comptes	Mouvements		Soldes	
			Débit	Crédit	Débets	Crédits
Comptes de bilan	101	Capital	0	1,000,000.00		1,000,000.00
	213	Constructions	490,000.00	0	490,000.00	0
	2182	Matériel de transport	80,000.00	0	80,000.00	0
	2183	Matériel de bureautique et d'informatique	70,000.00	0	70,000.00	0
	322	Fournitures consommables	72,000.00	6,000.00	66,000.00	0
	401	Fournisseurs de S/S	123,000.00	171500	0	48,500.00
	411	Clients	145,000.00	20,000.00	125,000.00	0
	421	Personnel: rémunération dues	95,000.00	95,000.00	0	0
	512	Banque	1,120,000.00	875,500.00	244,500.00	0
	530	Caisse	20,000.00	17,900.00	2,100.00	0
Comptes de gestion	6022	Fournitures consommables C	6,000.00	0	6,000.00	0
	607	Achats non stockés de matières et fournitures	14,500.00	0	14,500.00	0
	613	Locations	97,000.00	0	97,000.00	0
	626	Frais postaux et de télécommunications	3,400.00	0	3,400.00	0
	631	Rémunérations du personnel	95,000.00	0	95,000.00	0
	706	Autres prestations de services	0	245,000.00		245,000.00
		Total	2,430,900.00	2,430,900.00	1,293,500.00	1,293,500.00

Le bilan

Bilan de l'entreprise Empire de réparation au: 31/12/2022			
Actif	Montant	Passif	Montant
Actif non-courant:		Capitaux propres:	
Immobilisations corporelles:		Capital	1,000,000.00
-Constructions	490,000.00	Résultat (bénéfice)	29,100.00
-Matériel de transport	80,000.00	Total capitaux propres	1,029,100.00
-Matériel de bureautique et d'informatique	70,000.00	Passif non-courant:	
Total actifs non-courants	640,000.00	-Emprunts auprès des établissements de crédit	//
Actif courant:		Total passifs non-courants	//
Stocks et en-cours:		Passif courant:	
-Fournitures consommables (Autres approvisionnement)	66,000.00	-Fournisseurs de stocks et services	48,500.00
Créances:			
- Clients	125,000.00		
Disponibilités			
-Banque	244,500.00		
-Caisse	2,100.00		
Total actifs courants	371,600.00	Total passifs courants	48,500.00
Total général (Actif)	1,077,600.00	Total général (Passif)	1,077,600.00

Le compte de résultat

Compte de résultat de l'entreprise SARL Empire de Réparation au 31/12/2022					
Charges		Montant	Produits		Montant
Charges opérationnelles	Achats consommés		Ventes de marchandises et de produits fabriqués, de prestations de services		Produits opérationnelles
	- Fournitures consommables consommées	6,000.00	- Autres prestations de services	245,000.00	
	- Achats non stockés de matières	14,500.00			
	Services extérieurs				
	- Locations	97,000.00			
	Autres services extérieurs				
	- Services postaux et de télécommunications	3,400.00			
	Charges de personnel				
	- Rémunérations du personnel	95,000.00			
	Charges financière		0	Produits financière	
Charges extraordinaires		0	Produits extraordinaires	0	
Total des charges		215,900.00	Total des produits	245,000.00	
Résultat (bénéfice)		29,100.00	Résultat (déficit)	/	
Total général		245,000.00	Total général	245,000.00	

Q4: Les écritures de réouverture de l'année 2023

Livre-Journal de l'entreprise SARL Empire de réparation l'exercice comptable 2023				
Numéro de Compte		Date	Montant	
		Libellé		
Débit	Crédit	1/1/2023	Débit	Crédit
213		Constructions	490,000.00	
2182		Matériel de transport	80,000.00	
2183		Matériel bureautique	70,000.00	
322		Fournitures consommables	66,000.00	
411		Clients	125,000.00	
512		Banque	244,500.00	
530		Caisse	2,100.00	
	101	Capital social		1,000,000.00
	401	Fournisseur de S/S		48,500.00
	120	Résultat de l'exercice (Bénéfice)		29,100.00
		Report des soldes au 2023		
		1/1/2023		
120		Résultat de l'exercice (Bénéfice)	29,100.00	
	110	Report a nouveau (bénéfice)		29,100.00

Chapitre 5

Les opérations achats-ventes

Contenus

Introduction du chapitre 6	110
5.1 Achats avec TVA	111
5.1.1 La taxe sur la valeur ajoutée	111
5.1.1.1 Définition de la taxe sur la valeur ajoutée	111
5.1.1.2 Le taux de la TVA	112
5.1.1.3 La formule principale pour calculer la TVA	112
5.1.1.4 Le mécanisme général de la TVA	112
5.1.1.5 Les comptes de la TVA	117
5.1.2 La facture : pièce justificative essentielle des opérations d'achats et de ventes	118
5.1.2.1 La facture : définition	118
5.1.2.2 Les types de factures	118
5.1.2.3 Les mentions obligatoires dans une facture	119
5.1.3 Les opérations d'achats	120
5.1.3.1 Achats stockés	120
5.1.3.2 Achats non stockés	123
5.1.3.3 Achats de services	124
5.1.3.4 Frais accessoires d'achat	126
5.1.3.5 Les achats et la production dans les entreprises industrielles	129
5.1.3.6 Les emballages dans les opérations des entreprises industrielles	131
5.2 Ventes avec TVA	135
5.2.1 Ventes de marchandises	136
5.2.2 Ventes de produits fabriqués	138
5.2.3 Ventes de services	140
5.2.4 L'emballage et l'opération de consignation	142
5.2.4.1 Le mécanisme de la consignation	142
5.2.4.2 Principe d'enregistrement comptable de la consignation	142
5.2.4.3 Les différents cas de reprise ou de restitution des emballages consignés	143
5.2.5 Les avances et les acomptes	145
5.2.6 Les effets de commerce (les traites)	147
5.2.6.1 Définition	147
5.2.6.2 Les types d'effets de commerce	147
5.2.6.3 Mentions légales obligatoires d'un effet de commerce	148
5.2.6.4 La comptabilisation de la création des effets de commerce	149

5.3	Timbre fiscal, TAP et déclaration G50	151
5.3.1	Timbre fiscal (droits de timbre)	151
5.3.1.1	Définition	151
5.3.1.2	Le mécanisme du droit de timbre	152
5.3.1.3	Exemple pratique sur le droit de timbre	152
5.3.2	Taxe sur l'activité professionnelle (TAP)	153
5.3.2.1	Définition	153
5.3.3	Déclaration G50	155
5.3.3.1	Définition	155
5.4	Réductions (RRR) et escompte financier (sur facture normale et facture d'avoir)	159
5.4.1	Type de réduction	159
5.4.2	Réductions à caractère commercial	160
5.4.2.1	Réductions commerciales sur facture ordinaire ou facture de doit	160
5.4.2.2	Réductions commerciales sur facture d'avoir (réduction hors facture initiale)	162
5.4.3	Réductions à caractère financier	163
5.4.3.1	Réductions financières sur facture ordinaire ou facture de doit	163
5.4.3.2	Réductions financières hors facture	165
5.5	Retour de marchandises avec la restitution de la TVA (baisse des quantités)	167
5.6	Inventaire permanent et intermittent	168
5.6.1	Inventaire permanent	168
5.6.2	Inventaire intermittent	169
5.6.2.1	La comptabilisation en fin de période	169

Introduction du chapitre 6

Les opérations d'achat et de vente constituent le cœur de l'activité commerciale de toute entreprise. Ce chapitre traite de la comptabilisation de ces transactions en intégrant les spécificités fiscales, notamment la TVA, les obligations déclaratives (timbre fiscal, TAP, G50), ainsi que les situations particulières comme les réductions, les retours de marchandises et les méthodes d'inventaire.

Objectif principal

💡 Comprendre et comptabiliser les opérations courantes d'achats et de ventes.

Objectifs spécifiques

A l'issue de ce chapitre, l'étudiant sera capable de :

- 👉 Comprendre le mécanisme de la TVA (TVA collectée, TVA déductible) et son enregistrement dans les achats et ventes ; etc.) ;
- 👉 Apprendre à préparer une déclaration G50 et à respecter les obligations fiscales associées ;
- 👉 Enregistrer les réductions (remises, rabais, ristournes) et escomptes financiers, tant sur la facture d'origine que sur la facture d'avoir ;
- 👉 Savoir traiter les retours de marchandises, y compris la restitution de la TVA correspondante.

5.1 Achats avec TVA

Avant d'aborder la question des achats soumis à la TVA, il convient de définir au préalable la notion de "taxe sur la valeur ajoutée".

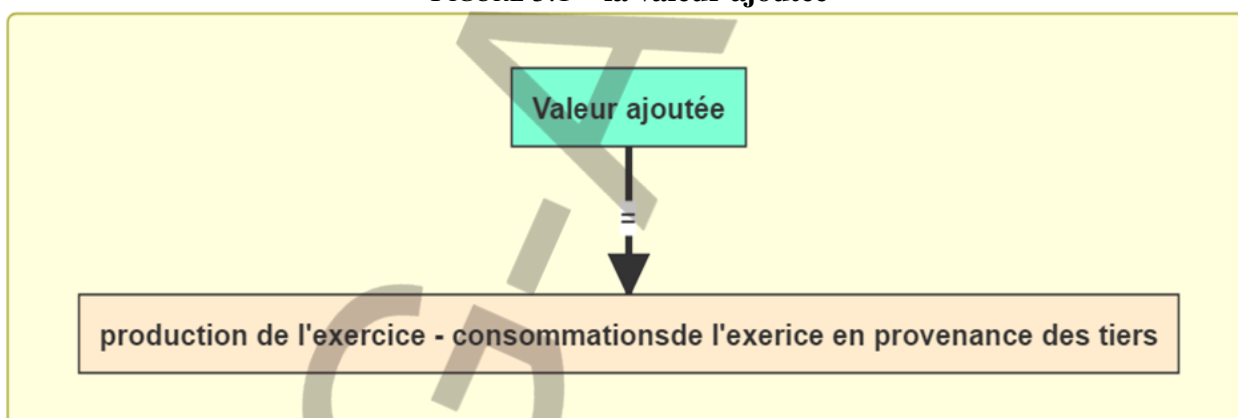
5.1.1 La taxe sur la valeur ajoutée

5.1.1.1 Définition de la taxe sur la valeur ajoutée

La TVA est considérée comme un impôt indirect qui taxe la consommation des biens et des services, et c'est précisément le consommateur final qui la supporte. Comme son nom l'indique, elle est, en théorie, calculée sur la valeur ajoutée. En pratique, il est difficile d'isoler la valeur ajoutée de chaque produit vendu par l'entreprise, c'est pourquoi le calcul se fait de manière globale.

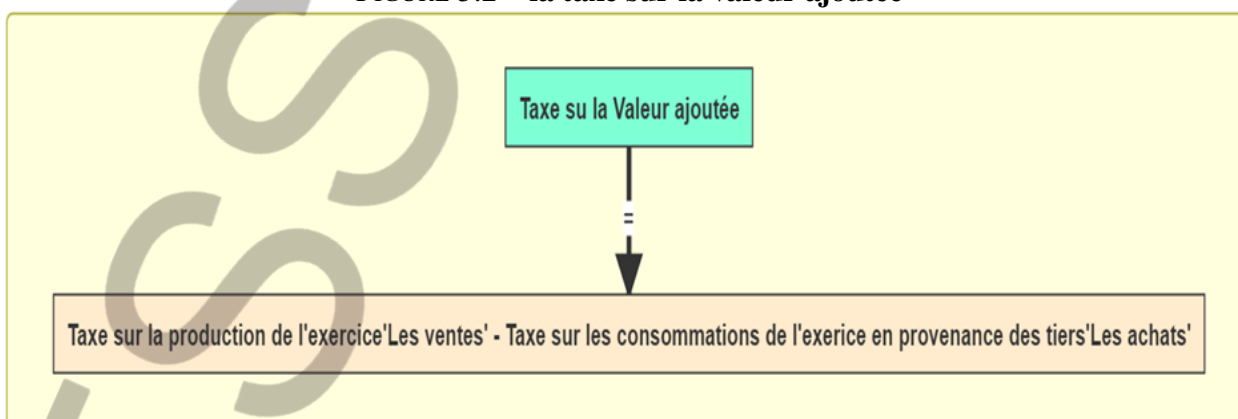
La valeur ajoutée dans ce cas est définie comme la différence entre la production de l'entreprise et les consommations intermédiaires de l'entreprise.

FIGURE 5.1 – la valeur ajoutée



En ajoutant la taxe, la relation sera la suivante :

FIGURE 5.2 – la taxe sur la valeur ajoutée



La TVA est collectée par l'entreprise auprès de ses clients dans le montant de la vente. Ce montant collecté doit être reversé à l'État, après déduction de la TVA supportée par l'entreprise elle-même.

5.1.1.2 Le taux de la TVA

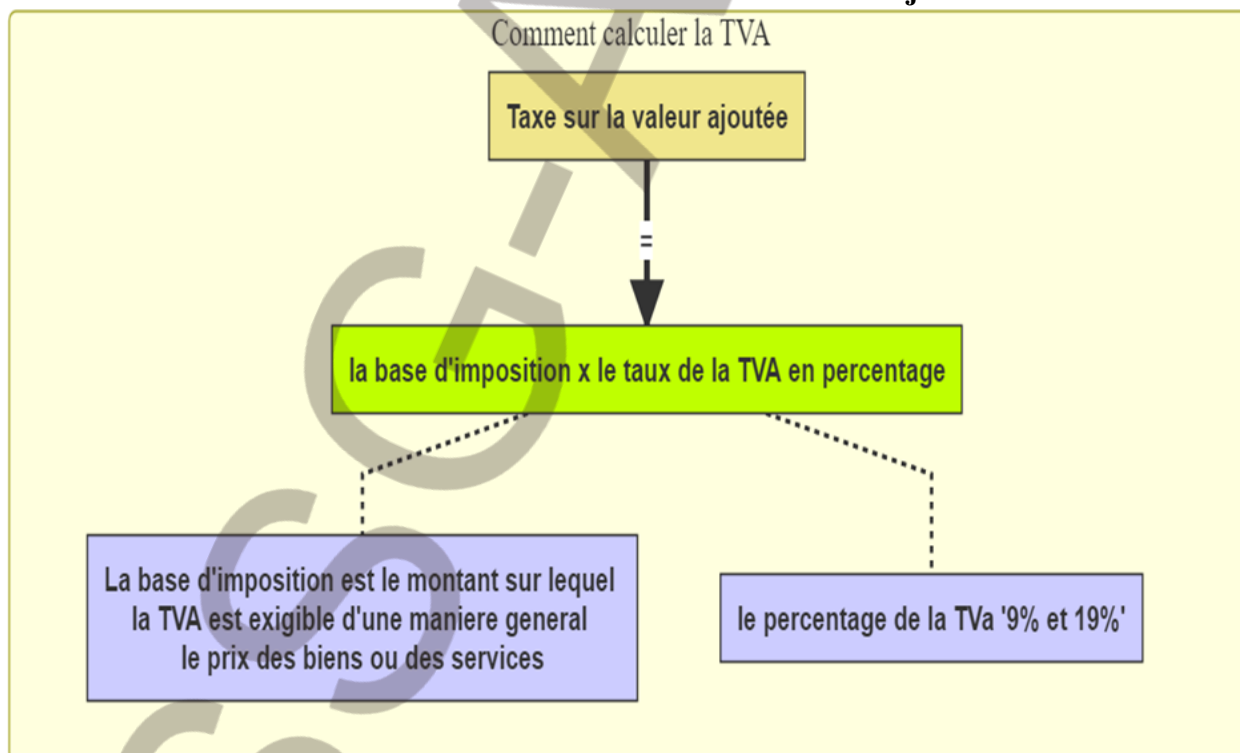
Le taux de la TVA en Algérie est actuellement fixé à :

- **Taux de 9%** : taux réduit pour les biens et services qui représentent un intérêt particulier sur le plan économique, social ou culturel, comme les produits de consommation de masse (sucre, lait, céréales, etc.);
- **Taux normal (19%)** : appliqué aux biens et services de luxe qui ne sont pas expressément soumis au taux réduit de 9% comme (Les voitures.etc.);

5.1.1.3 La formule principale pour calculer la TVA

On calcule la TVA selon la formule suivante :

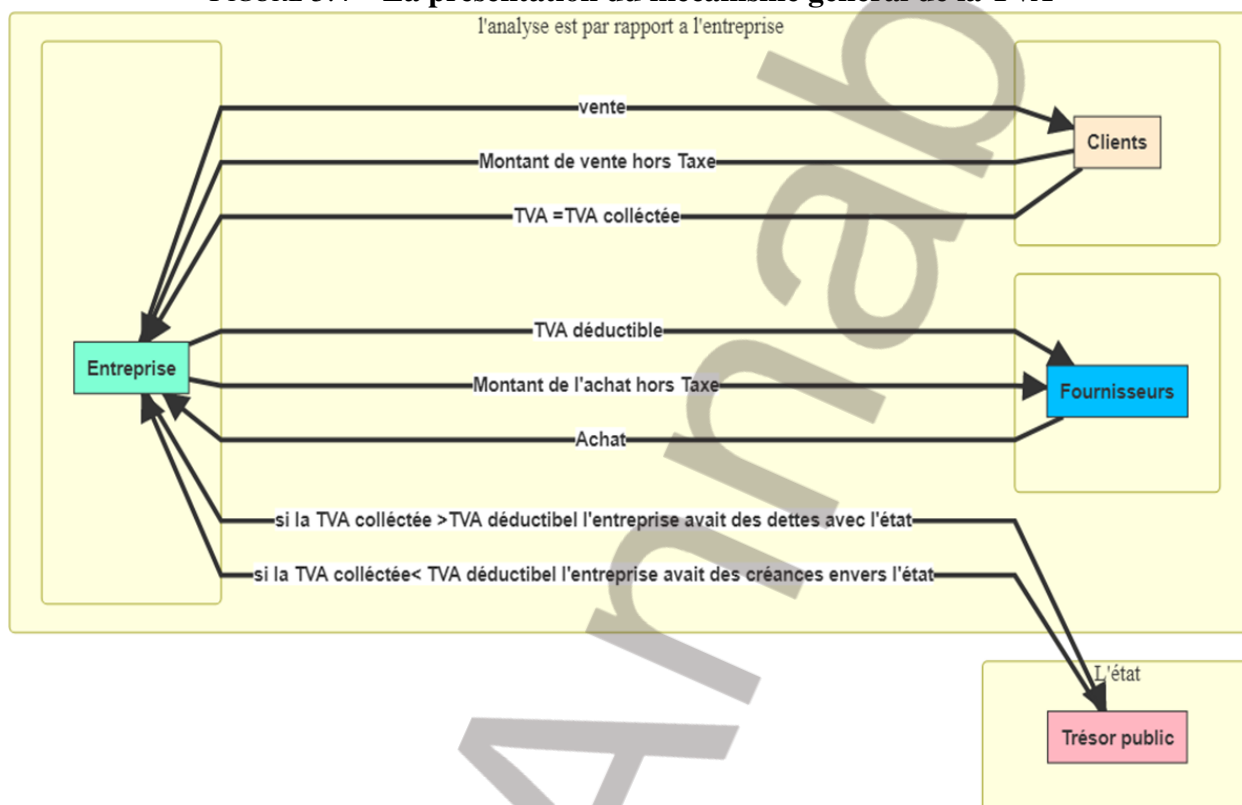
FIGURE 5.3 – Le calcul de la taxe sur la valeur ajoutée



5.1.1.4 Le mécanisme général de la TVA

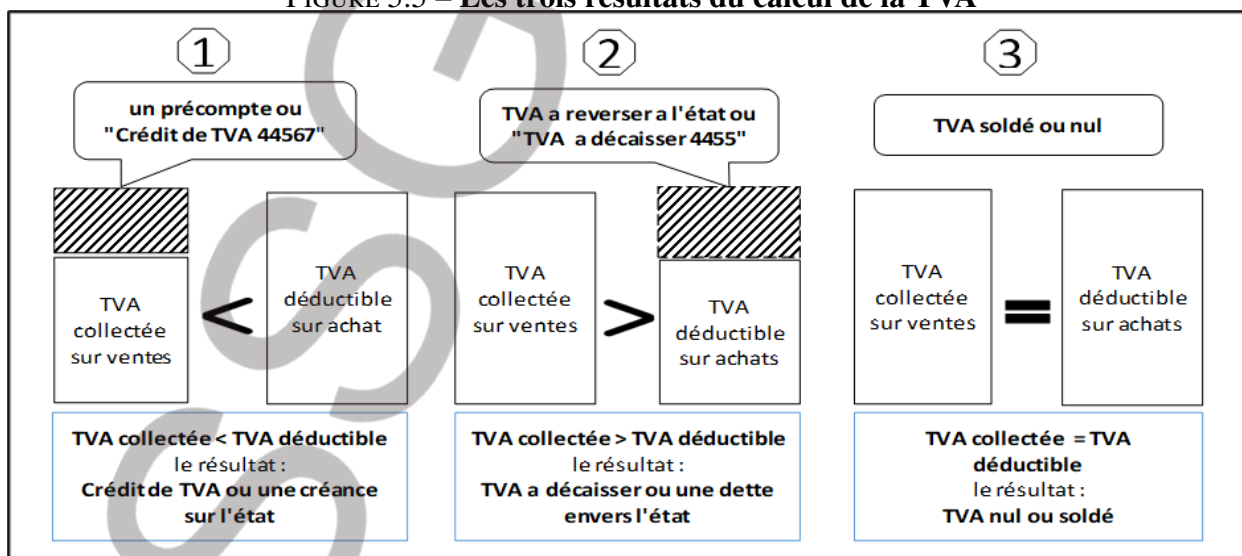
Le graphique ci-après représente le mécanisme général de la TVA.

FIGURE 5.4 – La présentation du mécanisme général de la TVA



La taxe sur la valeur ajoutée constitue une recette du budget général de l'État. Elle est collectée par les entreprises mais supportée par le consommateur final. Les relations entre l'entreprise et l'État (le Trésor public) en matière de TVA présentent trois cas de figure :

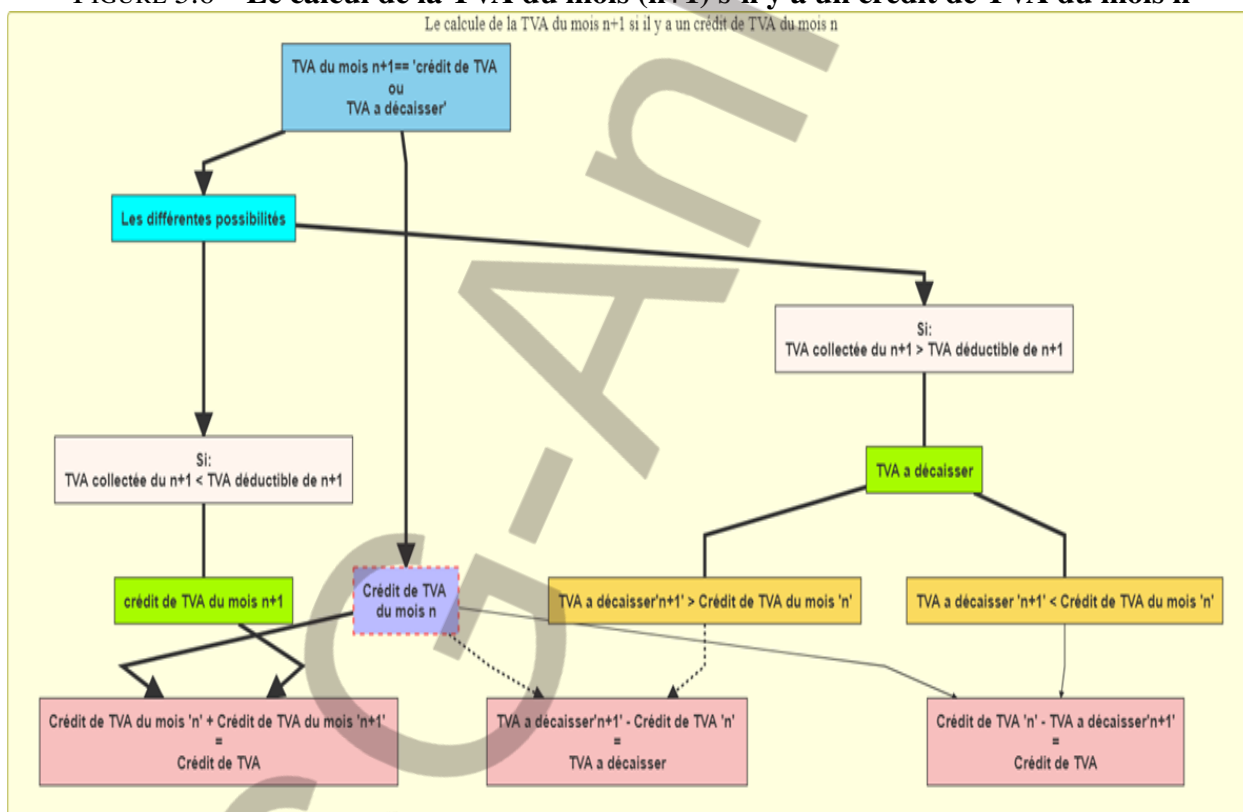
FIGURE 5.5 – Les trois résultats du calcul de la TVA



Remarques :

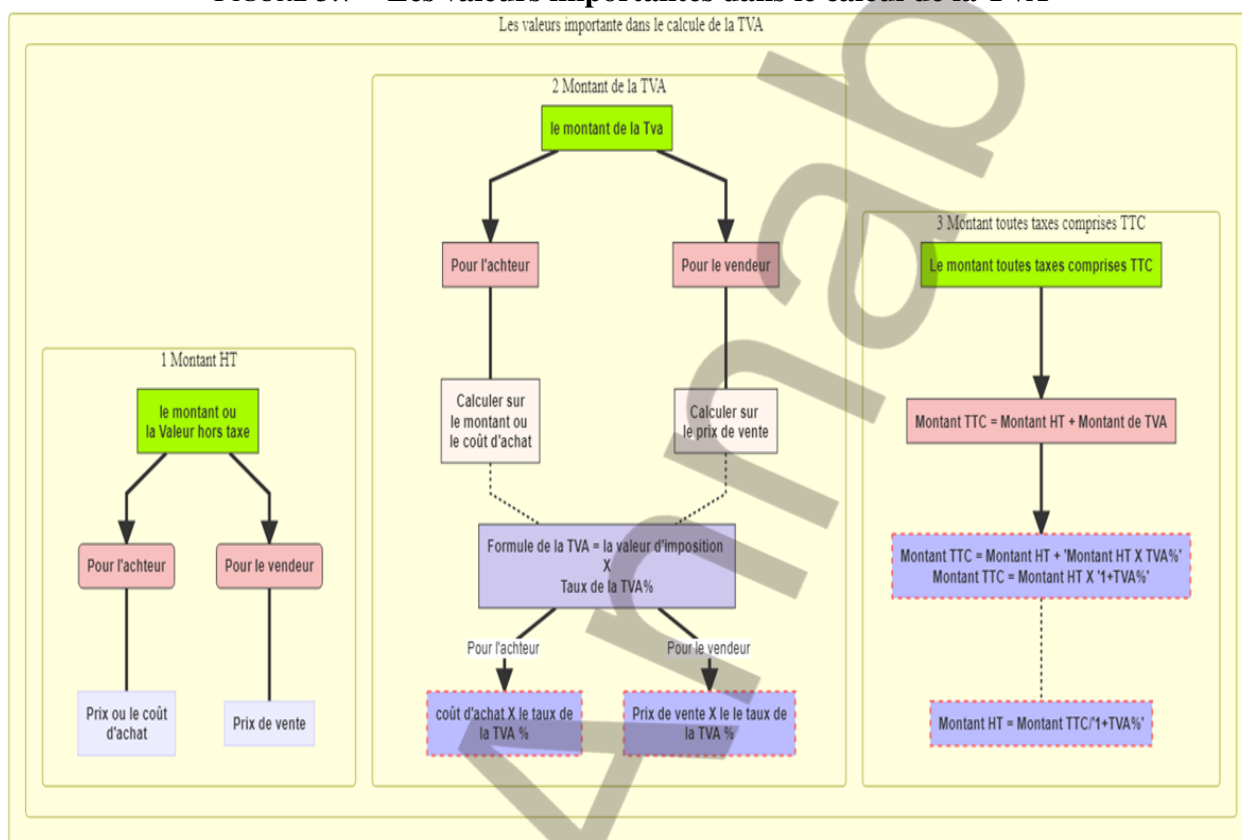
- ▶ Lorsqu'une TVA à décaisser est constatée au cours du mois (n), celle-ci est considérée comme une dette envers l'État. L'entreprise est alors tenue de s'acquitter de cette dette entre le 1er et le 20 du mois suivant (n+1);
- ! ▶ Lorsqu'un crédit de TVA est constaté au cours du mois (n) (c'est-à-dire une créance sur l'État), l'entreprise est tenue de reporter ce crédit de TVA du mois (n) au mois suivant (n+1). Dans ce cas, le calcul de la TVA du mois suivant s'effectue en suivant (Figure n°5.6) :

FIGURE 5.6 – Le calcul de la TVA du mois (n+1) s'il y a un crédit de TVA du mois n



Il est nécessaire de connaître les valeurs importantes qui interviennent dans le calcul de la TVA. Ces valeurs sont présentées dans le graphique suivant :

FIGURE 5.7 – Les valeurs importantes dans le calcul de la TVA



Exemple 5.1 :

La maison d’édition « La Fleur » vend 1000 exemplaires d’un nouveau livre à une librairie. Le prix de vente unitaire HT est de 820 DA. Pour imprimer un seul livre, elle a engagé les achats suivants :

- Papier : 500 DA HT;
- Encre : 150 DA HT.

Travail à faire :

- Présenter l’incidence unitaire de la TVA, au taux de 19%, sur la maison d’édition La Fleure et sur son client, la librairie, qui a vendu le même produit au consommateur final à un prix unitaire de 1,010.00 DA.

Solution 5.1 :

FIGURE 5.8 – Le calcul de la TVA pour la maison d'édition La Fleure (exemple n°5.1)

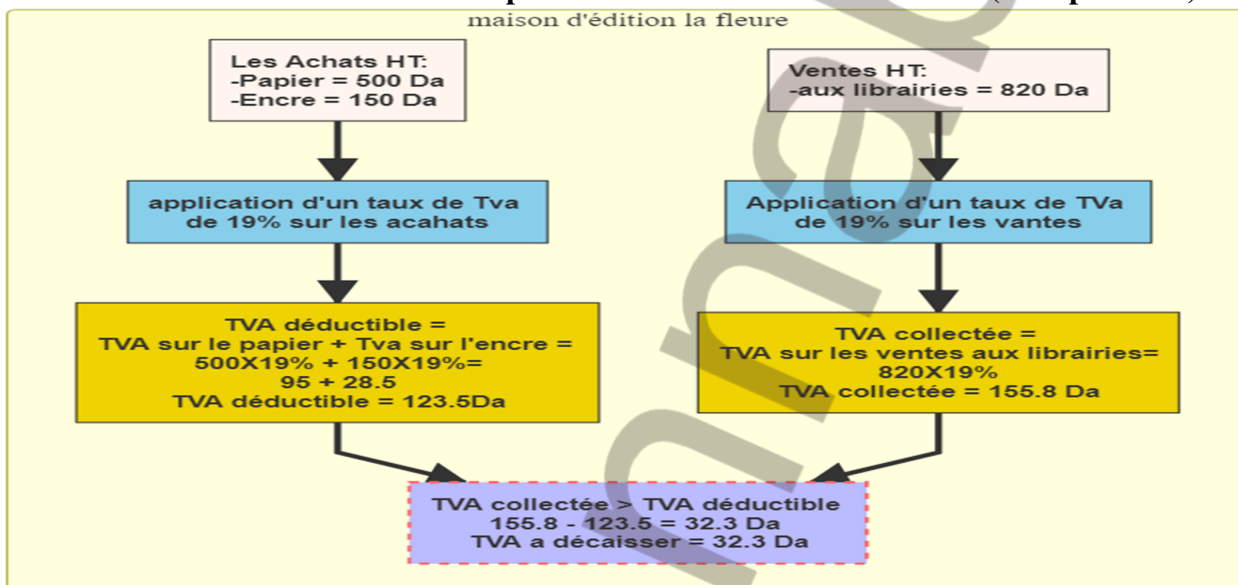


FIGURE 5.9 – Le calcul de la TVA pour la librairie (exemple n°5.1)

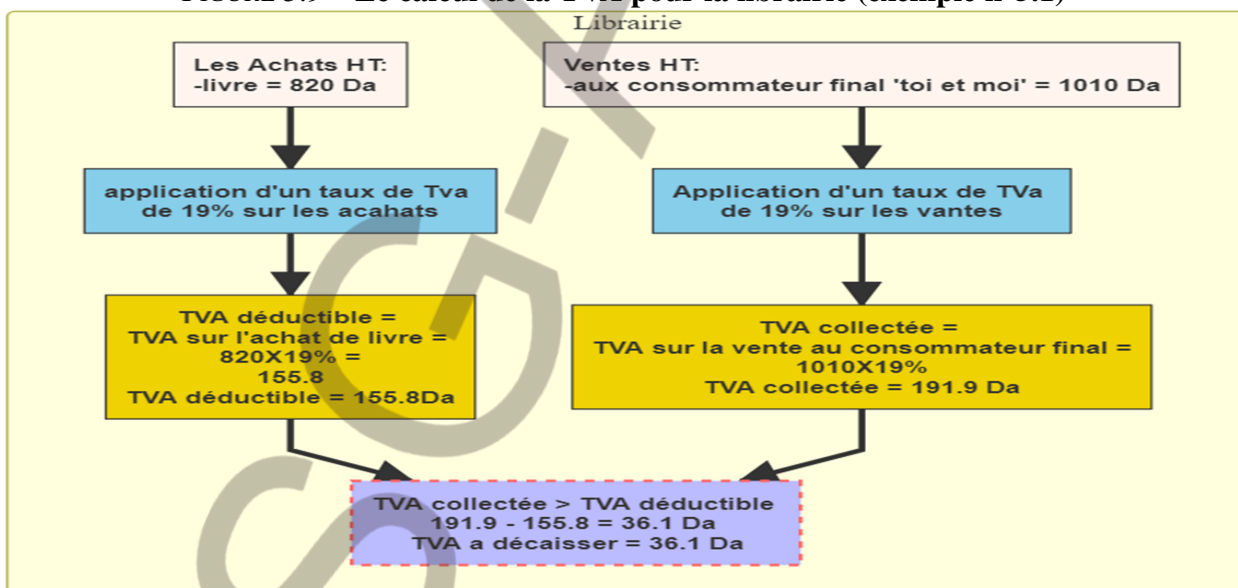


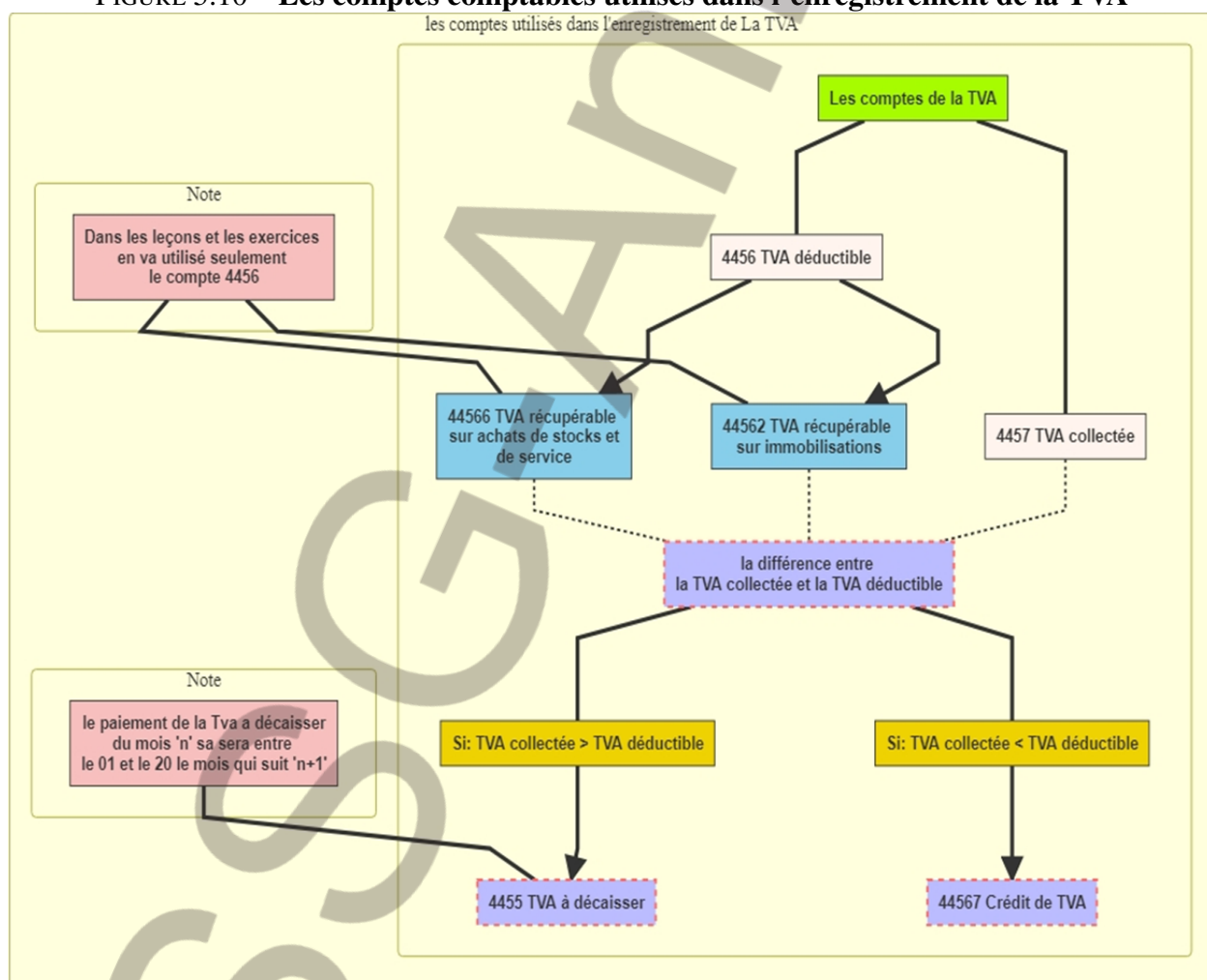
TABLE 5.1 – Tableau récapitulatif du calcul de la TVA (exemple n°5.1)

	La maison d'édition	Librairie
Valeur des achats HT	650 Da/unités	820 Da/unités
Valeur des ventes HT	820 Da/unités	1010 Da/unités
Valeur ajoutée	170 Da/unités	190 Da/unités
TVA à décaisser (19%)	32.3 Da/unités	36.1 Da/unités

5.1.1.5 Les comptes de la TVA

Les comptes à utiliser dans l'enregistrement de la TVA sont les suivants :

FIGURE 5.10 – Les comptes comptables utilisés dans l'enregistrement de la TVA



5.1.2 La facture : pièce justificative essentielle des opérations d'achats et de ventes

Dans toute opération d'achat ou de vente, on trouve un document essentiel qui s'appelle la facture. À cet effet, il est essentiel de définir cette pièce justificative et ses principaux composants avant d'entamer le traitement comptable des opérations d'achat et de vente.

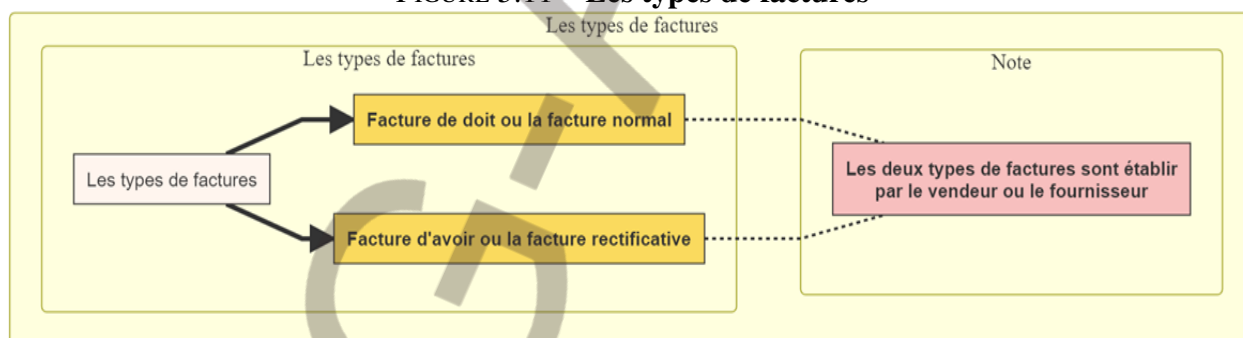
5.1.2.1 La facture : définition

Selon l'article 2 du décret exécutif n° 05-468 du 10 décembre 2005 : « Toute vente de biens ou prestation de services effectuée entre les agents économiques doit faire l'objet d'une facture. Le vendeur est tenu de délivrer la facture et l'acheteur de la réclamer. Elle doit être délivrée dès la réalisation de la vente ou de la prestation de services. Dans ses relations avec le consommateur, le vendeur est tenu de délivrer la facture si celui-ci en fait la demande» (Gouvernement algérien, 2005, p.17).

5.1.2.2 Les types de factures

Il existe deux types de factures, comme l'illustre la figure n°5.11.

FIGURE 5.11 – Les types de factures



5.1.2.2.1 La facture de doit (facture normale)

Quand le vendeur fait une opération de vente, il est nécessaire d'établir une facture. Cette facture est considérée comme un écrit d'un contrat de vente qui mentionne le montant que le client doit à son vendeur (fournisseur). Ici on parle de « Facture de doit » ; elle s'appelle aussi la facture « Normale ».

5.1.2.2.2 La facture d'avoir (facture rectificative)

Dans des cas exceptionnels, il est possible de remettre en cause ce contrat de vente dans les situations suivantes :

- Si l'acheteur constate que son achat n'est pas conforme à sa commande, il peut retourner le produit au fournisseur ;

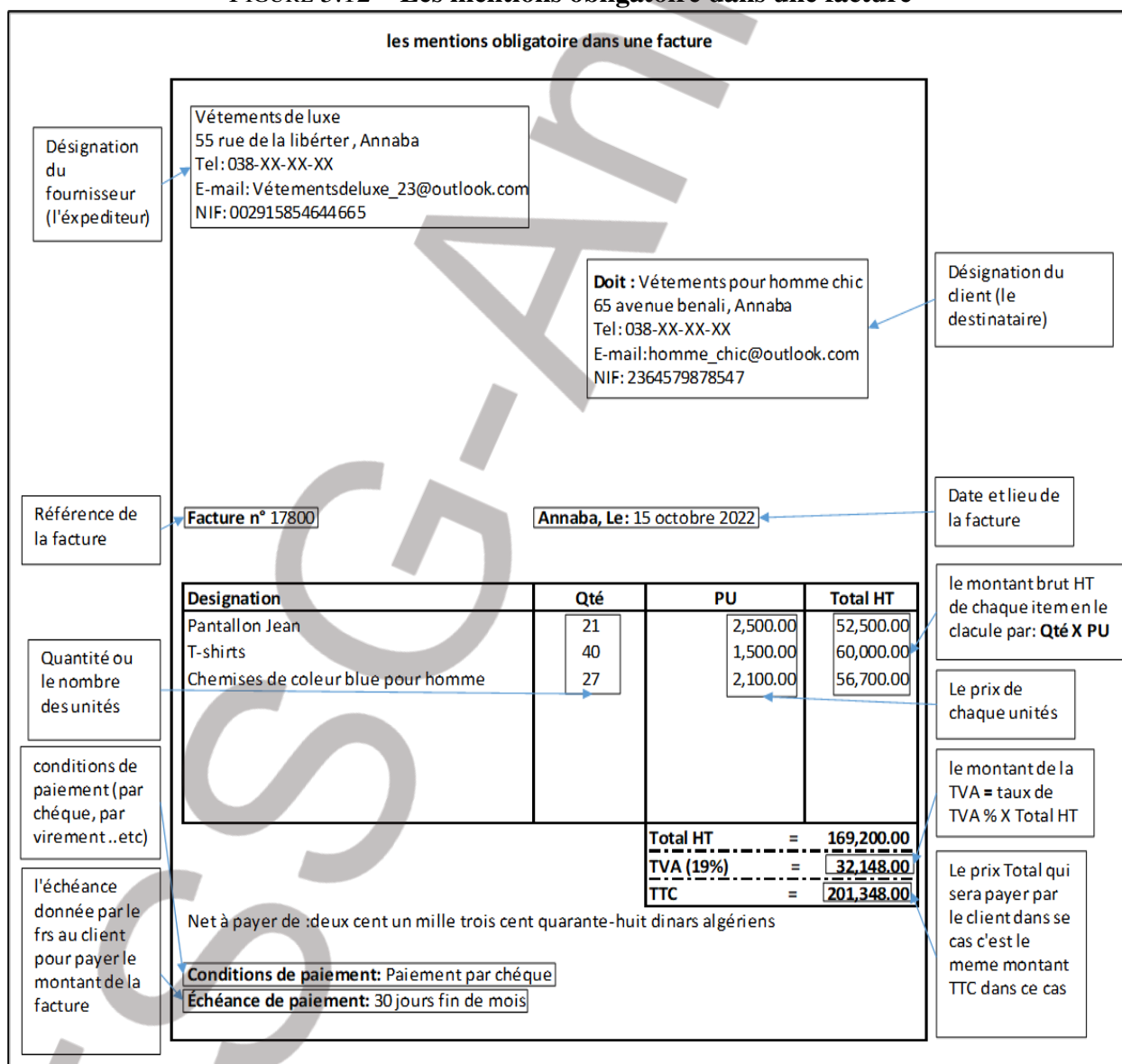
- En cas de retard de livraison ou de défaut physique sur le bien acheté, le vendeur peut accorder à l'acheteur une réduction sur le montant total de l'achat.

Dans ces cas, l'entreprise établit un document appelé « facture d'avoir » ou « facture rectificative ». Ce document permet au vendeur d'accorder une réduction ou d'enregistrer un retour concernant le bien vendu.

5.1.2.3 Les mentions obligatoires dans une facture

L'article 3 du décret exécutif n° 05-468 du 10 décembre 2005 précise toutes les mentions obligatoires qui doivent figurer sur la facture. Le graphique qui suit présente une vision détaillée d'une facture avec les mentions requises :

FIGURE 5.12 – Les mentions obligatoire dans une facture



Remarque :

Chaque facture doit porter le cachet humide et la signature du vendeur.^a

a. Voir : article 4, chapitre I de la facture, Décret exécutif n°05-468 du 10 décembre 2005.

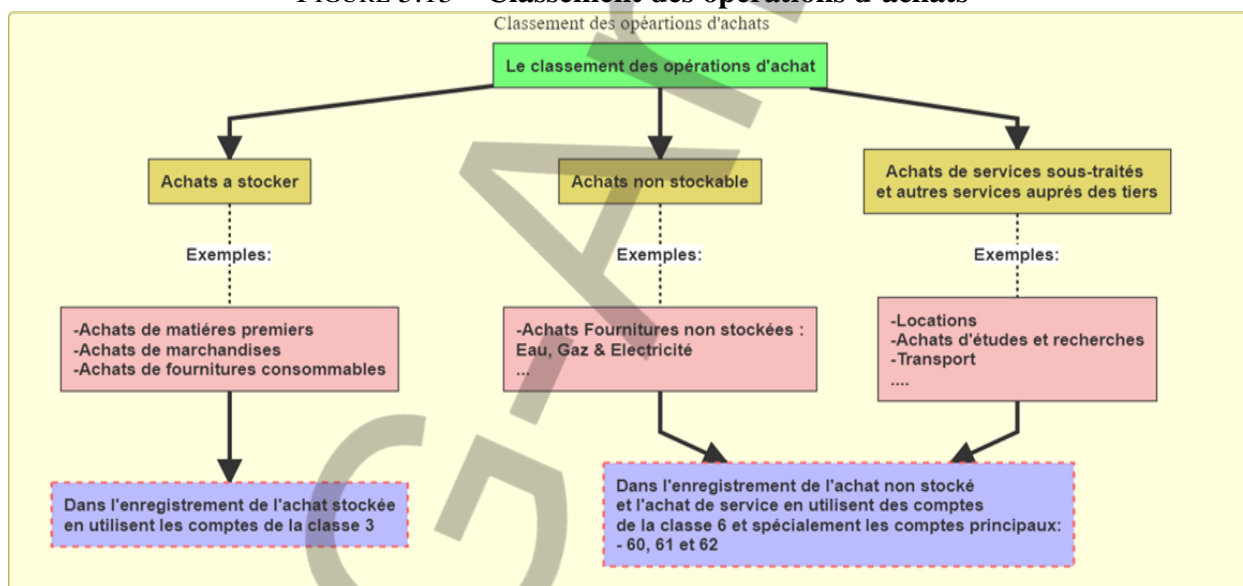
5.1.3 Les opérations d'achats

On distingue trois grandes catégories d'opérations d'achat :

- Achats stockés ;
- Achats non stockés ;
- Achats de services extérieurs.

Le graphique suivant présente des exemples relatifs à chaque catégorie d'achat :

FIGURE 5.13 – Classement des opérations d'achats



5.1.3.1 Achats stockés

Cette rubrique comprend l'ensemble des achats ayant vocation à être stockés. Le tableau qui suit détaille l'enregistrement comptable d'une facture d'achat de stock :

FIGURE 5.14 – Les étapes de l’enregistrement comptable de l’achat stocké

	les étapes d'enregistrement de l'achat stocké	Comptabilité de l'acheteur	
		Compte de bilan à utiliser coté débit	Compte de bilan à utiliser coté crédit
Etape 1	l'enregistrement de la facture d'achat	380 Achats de Marchandises stockées 381 Achats de matières premières et fournitures stockées 382 Achats Autres approvisionnements stockés X	401 Fournisseurs de stocks et services Z
		4456 TVA déductible Y	
la pièce justificative de l'étape (1) c'est la facture d'achat			
Etape 2	la réception des produits achetés (l'entrée en magasin)	300 Stocks de marchandises 310 Matières premières et fournitures 320 Autres approvisionnements X	380 Achats de Marchandises stockées 381 Achats de matières premières et fournitures stockées 382 Achats Autres approvisionnements stockés X
		la pièce justificative de l'étape (2) c'est le bon d'entrée	
Etape 3	Le paiement ou le règlement de la dette envers le fournisseur	401 Fournisseurs de stocks et services Z	512 Banque 530 Caisse Z
		la pièce justificative de l'étape (3) c'est : (le chèque, l'ordre de virement, bon de caisse)	

Exemple 5.2 :

L’entreprise PcPerformance est une société spécialisée dans la fabrication et le négoce (achat pour revente) de matériel informatique. Elle a réalisé, au cours du mois de décembre, les opérations suivantes (taux de TVA : 19%) :

- 02/12/2022 : achat de marchandises (imprimantes laser) pour 350 000 DA HT auprès du fournisseur A, paiement par chèque bancaire (Facture n°3, chèque n°122313) ;
- 05/12/2022 : achat à crédit de matières premières (composants informatiques) pour 500 000 DA HT auprès du fournisseur B (facture n°5) ;
- 08/12/2022 : achat à crédit de fournitures et consommables pour 90 000 DA HT auprès du fournisseur C ; seule la facture n°12 a été reçue ;
- 16/12/2022 : réception des fournitures et consommables achetés le 08/12/2022.

Travail à faire :

- Faites l’enregistrement comptable des opérations au journal de l’entreprise.

Solution 5.2 :

Journal de l'entreprise PcPerformance : Mois de décembre 2022					
D	C	02/12/2022	D	C	Facture n°3
380		Achats de Marchandises stockées	350,000.00		MHT 350,000.00
4456		TVA déductible	66,500.00		TVA (19%) 66,500.00
	401	Fournisseurs de biens et services		416,500.00	TTC 416,500.00
		achats de Marchandises Facture n°3			
D	C	02/12/2022	D	C	
300		Stocks de marchandises	350,000.00		
	380	Achats de Marchandises stockées		350,000.00	
		Bon d'entrée n°...			
D	C	02/12/2022	D	C	
401		Fournisseurs de biens et services	416,500.00		
	512	Banque		416,500.00	
		Paiement la facture n°3 par Chq n°122313			
D	C	05/12/2022	D	C	Facture n°5
381		Achats de Matières premières	500,000.00		MHT 500,000.00
4456		TVA déductible	95,000.00		TVA (19%) 95,000.00
	401	Fournisseurs de biens et services		595,000.00	TTC 595,000.00
		achats de matières premières Facture n°5			
Total du Journal 1			1,778,000.00	1,778,000.00	

Journal de l'entreprise PcPerformance : Mois de décembre 2022					
Report du Journal 1			1,778,000.00	1,778,000.00	
D	C	05/12/2022	D	C	
310		Matières premières et fournitures	500,000.00		
	381	Achats de Matières premières		500,000.00	
		Bon d'entrée n°...			
D	C	08/12/2022	D	C	Facture n°12
3822		Autres approvisionnements stockés	90,000.00		MHT 90,000.00
4456		TVA déductible	17,100.00		TVA (19%) 17,100.00
	401	Fournisseurs de biens et services		107,100.00	TTC 107,100.00
		achats des fournitures Cons Facture n°12			
D	C	16/12/2022	D	C	
322		Fournitures consommables	90,000.00		
	3822	Autres approvisionnements stockés		90,000.00	
		Bon d'entrée n°...			
Total du Journal			2,475,100.00	2,475,100.00	

Remarque sur l'application de la TVA à l'exemple 6.2

! En l'absence d'application de la TVA sur les opérations, le montant HT sera égal au montant TTC et le compte (4456 TVA déductible) sera supprimé des écritures d'enregistrement de la facture d'achat.

Remarque sur le compte 38

! Le compte 38 est un compte de passage (intermédiaire ou compte de transit) destiné à enregistrer les stocks dont l'entreprise est déjà propriétaire, mais qui sont en cours d'acheminement et n'ont pas encore été réceptionnés. Dès la réception des achats (entrée en stock), l'entreprise solde le compte 38 et enregistre les achats dans les comptes appropriés (30, 31, 32). En résumé, le compte 38 est un compte de contrôle.

5.1.3.2 Achats non stockés

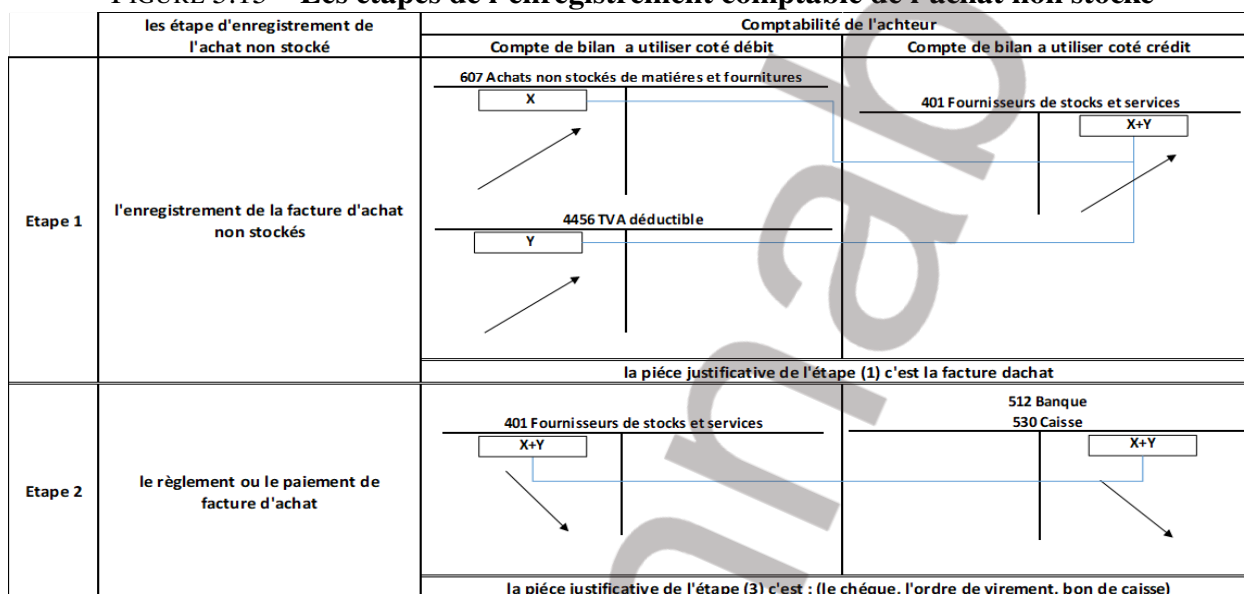
Les achats non stockés sont des achats supportés par l'entreprise, mais qui ne peuvent pas être stockés, soit en raison de leur nature, soit par choix de l'entreprise. Il s'agit notamment de :

- L'eau, le gaz et l'électricité qui sont des biens non stockables ;
- Les biens achetés qui, par nature, ne sont pas destinés à être stockés (comme les fournitures administratives, les petits outillages, le carburant, etc.) ont généralement une faible valeur hors taxes, et leur gestion en stock peut s'avérer coûteuse. C'est pourquoi les comptables de l'entreprise décident de les enregistrer comme des matières non stockables.

Remarque

! Les achats non stockés sont considérés comme une charge pour l'entreprise. Pour cette raison, on utilise le compte divisionnaire (607X Achats non stockés de matières et fournitures) pour enregistrer les opérations d'achats non stockés.

FIGURE 5.15 – Les étapes de l’enregistrement comptable de l’achat non stocké



Exemple 5.3 :

En poursuivant avec la société (PC Performance), vous avez les opérations suivantes :

- 20/12/2022 : réception de la facture d’électricité d’un montant de 20 000 DA HT (Facture n°13);
- 25/12/2022 : paiement de la facture n°13 par chèque bancaire (Chèque n°89746546).

Travail à faire :

- Effectuez l’enregistrement comptable des opérations au journal de l’entreprise.

Solution 5.3 :

Journal de l’entreprise PcPerformance : Mois de décembre 2022						
D	C	20/12/2022	D	C	Facture n°13	
607		Achats non stockés de matières et fournitures	20,000.00		MHT	20,000.00
4456		TVA déductible	3,800.00		TVA (19%)	3,800.00
	401	Fournisseurs de biens et services		23,800.00	TTC	23,800.00
		achats de Marchandises Facture n°13				
D	C	25/12/2022	D	C		
401	512	Fournisseurs de biens et services	23,800.00			
		Banque		23,800.00		
		Règlement de la facture n°13 par Chq n°89746546				

5.1.3.3 Achats de services

Il s’agit d’achats de services extérieurs, distincts des achats stockés et non stockés, effectués auprès de tiers. Pour ce type d’achats, on utilise dans l’enregistrement comptable les comptes

suivants : le compte 60 (consommations), le compte 61 (services extérieurs) et le compte 62 (autres services extérieurs).

FIGURE 5.16 – Les étapes de l’enregistrement comptable de l’achat de services

	les étapes d’enregistrement de l’achat de services	Comptabilité de l’acheteur	
		Compte de bilan à utiliser coté débit	Compte de bilan à utiliser coté crédit
Etape 1	l’enregistrement de la facture d’achat non stockés	61X Services extérieurs 62X Autres services extérieurs X	401 Fournisseurs de stocks et services X+Y
		4456 TVA déductible Y	
la pièce justificative de l’étape (1) c’est la facture d’achat			
Etape 2	le règlement ou le paiement de facture d’achat	401 Fournisseurs de stocks et services X+Y	512 Banque 530 Caisse X+Y
		la pièce justificative de l’étape (2) c’est : (le chèque, l’ordre de virement, bon de caisse)	

Exemple 5.4 :

Dans la continuité de l’exemple portant sur l’entreprise PcPerformance, voici les opérations suivantes :

- ▶ 26/12/2022 : Location d’un hangar de stockage pour 101,000.00 DA HT auprès du fournisseur (Location HM), paiement par chèque bancaire (Facture n°19, Chèque n°123121) ;
- ▶ 27/12/2022 : l’entreprise a reçu une facture qui contient les honoraires de l’expert-comptable d’un montant de 55,000.00 DA HT (facture n°20) ;
- ▶ 30/12/2022 : Règlement d’un achat d’étude d’un montant de 35,600.00 DA HT, réglé en espèces (facture n°22, pièce de caisse n°98).

Travail à faire :

- Effectue l’enregistrement comptable des opérations dans le journal de l’entreprise.

Solution 5.4 :

Journal de l'entreprise PcPerformance – Mois de décembre 2022					
D	C	26/12/2022	D	C	Facture n°19
613		Locations	101,000.00		MHT 101,000.00
4456		TVA déductible	19,190.00		TVA (19%) 19,190.00
	401	Fournisseurs de biens et services achats de Marchandises Facture n°19		120,190.00	TTC 120,190.00
D	C	26/12/2022	D	C	
401	512	Fournisseurs de biens et services Banque Règlement de la facture n°19 par Chq n°123121	120,190.00	120,190.00	
D	C	27/12/2022	D	C	Facture n°20
622		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	55,000.00		MHT 55,000.00
4456		TVA déductible	10,450.00		TVA (19%) 10,450.00
	401	Fournisseurs de biens et services location d'un hanagar (facture n°20)		65,450.00	TTC 65,450.00
D	C	30/12/2022	D	C	Facture n°22
604		Achats d'études et de prestations de services	35,600.00		MHT 35,600.00
4456		TVA déductible	6,764.00		TVA (19%) 6,764.00
	401	Fournisseurs de biens et services (facture n° 22)		42,364.00	TTC 42,364.00
D	C	30/12/2022	D	C	
401	530	Fournisseurs de biens et services Caisse Règlement de la facture n°22 (pièce de caissen°98)	42,364.00	42,364.00	

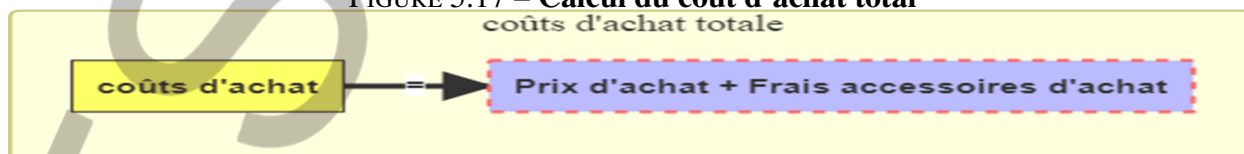
5.1.3.4 Frais accessoires d'achat

Il s'agit de frais supplémentaires ajoutés au coût total de l'achat. Ces frais peuvent être :

- ▶ Les frais de transport liés à l'achat ;
- ▶ L'assurance des achats contre les avaries des marchandises ;
- ▶ Les taxes et les impôts payés à l'État, comme les taxes de dédouanement, etc ;
- ▶ Les commissions et courtages (rémunérations d'intermédiaires).

Dans cette optique, la formule pour calculer le coût d'achat total est illustrée par le graphe n°5.17 suivant.

FIGURE 5.17 – Calcul du coût d'achat total



Remarque :

! Les montants de ces frais sont incorporés directement au coût total des achats.

Exemple 5.5 :

En poursuivant cet exemple avec la société Pperformance. Vous avez les opérations suivantes :

- 06/12/2022 :
 - o Achats des marchandises à 30,000.00 Da HT payé par chèque bancaire (facture n°01, chèque n°1235465, bon d'entrée n°12);
 - o Transport de marchandises à crédit pour un montant de 5,000.00 DA HT (facture n°16).
- 07/12/2022 :
 - o Achats à crédit de matières premières entrant dans la production des composants de PC pour un montant de 70,000.00 DA HT (facture n°4, bon d'entrée n°13);
 - o Courtage sur achat d'un montant de 5,000.00 DA HT, réglé par chèque bancaire (facture n°18, chèque n°56467);
 - o Facture de transport liée aux achats pour un montant de 6,000.00 DA HT (facture n°19).

Travail à faire :

- Enregistrez les opérations dans le journal de l'entreprise

Solution 5.5 :

Journal de l'entreprise Pperformance – Novembre 2022					
D	C	6/12/2022	D	C	Facture n°01
380		Achats de Marchandises stockées	30,000.00		MHT 30,000.00
4456		TVA déductible	5,700.00		TVA (19%) 5,700.00
	401	Fournisseurs de biens et services		35,700.00	TTC 35,700.00
		achats de Marchandises Facture n°01			
D	C	6/12/2022	D	C	Facture n°16
380		Achats de Marchandises stockées	5,000.00		MHT 5,000.00
4456		TVA déductible	950.00		TVA (19%) 950.00
	401	Fournisseurs de biens et services		5,950.00	TTC 5,950.00
		frais de transport Facture n°16			
D	C	6/12/2022	D	C	Le coût d'achat =30000 + 5000 =35000
300		Stocks de marchandises	35,000.00		
	380	Achats de Marchandises stockées Bon d'entrée n°12		35,000.00	
		Total	76,650.00	76,650.00	

Journal de l'entreprise Peperformance – Novembre 2022				
Report			76,650.00	76,650.00
D	C	6/12/2022	D	C
401	512	Fournisseurs de biens et services Banque facture n°01 régler par CHq n°1235465	35,000.00	35,000.00
D	C	7/12/2022	D	C
381		Achats de Matières premières et fournitures stockée	70,000.00	
4456		TVA déductible	13,300.00	
	401	Fournisseurs de biens et services achats des MP Facture n°04		83,300.00
D	C	7/12/2022	D	C
381		Achats de Matières premières et fournitures stockée	5,000.00	
4456		TVA déductible	950.00	
	401	Fournisseurs de biens et services Frais de courtage Facture n°18		5,950.00
D	C	7/12/2022	D	C
401	512	Fournisseurs de biens et services Banque facture n°18 régler par CHq n°56467	5,950.00	5,950.00
D	C	7/12/2022	D	C
381		Achats de Matières premières et fournitures stockée	6,000.00	
4456		TVA déductible	1,140.00	
	401	Fournisseurs de biens et services Frais de transport Facture n°19		7,140.00
D	C	7/12/2022	D	C
310		Matières premières et fournitures	81,000.00	
	381	Achats de Matières premières et fournitures stockée Bon d'entrée n°13		81,000.00
Total			294,990.00	294,990.00

Facture n°04	
MHT	70,000.00
TVA (19%)	13,300.00
TTC	83,300.00

Facture n°18	
MHT	5,000.00
TVA (19%)	950.00
TTC	5,950.00

Facture n°19	
MHT	6,000.00
TVA (19%)	1,140.00
TTC	7,140.00

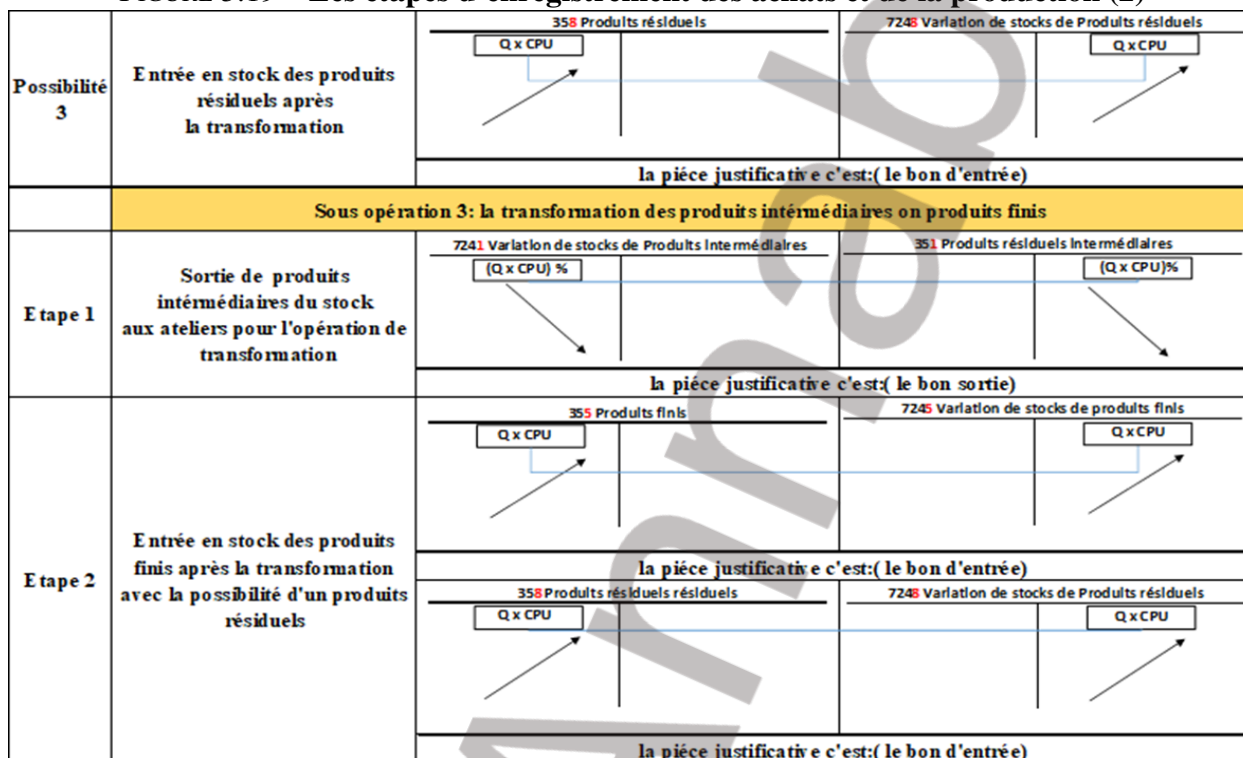
Le coût d'acha =70000 + 5000 +6000=81000	
---	--

5.1.3.5 Les achats et la production dans les entreprises industrielles

FIGURE 5.18 – Les étapes d’enregistrement des achats et de la production (1)

	les étape d'enregistrement de l'achat stocké	Comptabilité de l'acheteur	
		Compte utiliser côté débit	Compte utiliser côté crédit
Opération 1: achats des Matières premières			
Etape 1	l'enregistrement de la facture d'achat des matières premières	381 Achats de Matières premières et fournitures stockées X 4456 TVA déductible Y	401 Fournisseurs de stocks et services X+Y
		la pièce justificative de l'étape (1) c'est la facture d'achat	
Etape 2	la réception des Matières premières (l'entrée en magasin)	310 Matières premières et fournitures X	381 Achats de Matières premières et fournitures stockées X
		la pièce justificative de l'étape (2) c'est le bon d'entrée	
Etape 3	Le paiement ou le règlement de la dette envers le fournisseur	401 Fournisseurs de stocks et services X+Y	512 Banque 530 Caisse X+Y
		la pièce justificative de l'étape (3) c'est : (le chèque, l'ordre de virement, bon de caisse)	
Opération 2: consommation des matières premières ou (les sortie des matières premiers du stocks vers l'atelier pour l'opération de transformation)			
Etape 1	Sortie de Matières premières du stock aux ateliers pour l'opération de transformation	601 Matières premières & fournitures consommées X%	310 Matières premières et fournitures X%
		la pièce justificative c'est: (le bon de sortie)	
Opération 3: entrée en stock des (produits finis, produits semi-finis et produits résiduels)			
Possibilité 1	Entrée en stock des produits intermédiaires après la transformation	351 Produits intermédiaires Q x CPU	7241 Variation de stocks de produits intermédiaires Q x CPU
		la pièce justificative c'est: (le bon d'entrée)	
Possibilité 2	Entrée en stock des produits finis après la transformation	355 Produits finis Q x CPU	7245 Variation de stocks de produits finis Q x CPU
		la pièce justificative c'est: (le bon d'entrée)	

FIGURE 5.19 – Les étapes d’enregistrement des achats et de la production (2)



Exemple 5.6 :

En poursuivant cet exemple avec la société Pcperformance, spécialisée dans la fabrication et le négoce (achat pour revente) de matériel informatique (TVA à 19%), vous avez les opérations suivantes :

- 08/12/2022 : achat de matières premières d'un montant de 150,000.00 Da HT payé par chèque bancaire (Facture n°22, Chèque n°897856);
- 09/12/2022 : Consommation de 50% des matières premières dans le processus de fabrication des puces, considérées comme produits intermédiaires entrant dans la fabrication d'autres pièces informatiques (Bon de sortie n°1235646);
- 10/12/2022 : Entrée en stock de 200 unités de produits intermédiaires au coût de production de 400.00 DA l'unité, ainsi qu'un déchet d'une valeur de 6,000.00 DA (Bon d'entrée n°121356);
- Sortie de 20 unités de produits intermédiaires vers l'atelier pour l'opération de transformation en produits finis (Bon de sortie n° 5647);
- Entrée en stock de 20 unités de produits finis au coût de production de 500.00 DA l'unité (Bon d'entrée n°64555);

Travail à faire :

- Enregistrez les écritures comptables dans le journal de l'entreprise.

Solution 5.6 :

Journal de l'entreprise PcPerformance : Mois de novembre 2022					
D	C	8/12/2022	D	C	Facture n°22
381		Achats de Matières premières et fournitures stockées	150,000.00		MHT 150,000.00
4456		TVA déductible	28,500.00		TVA (19%) 28,500.00
	401	Fournisseurs de biens et services achats des MP's Facture n°22		178,500.00	TTC 178,500.00
D	C	8/12/2022	D	C	Coût d'achat des MP = 150000 Da
310		Matières premières et fournitures	150,000.00		
	381	Achats de Matières premières et fournitures stockées Bon d'entrée n°...		150,000.00	
D	C	8/12/2022	D	C	
401	512	Fournisseurs de stocks et services Banque Règlement facture n°22 par Chq n°897856	178,500.00	178,500.00	
D	C	9/12/2022	D	C	MP consommées = 150000 x 50% = 75000Da
601	310	Matières premières consommées Matières premières et fournitures Bon de sortie n°1235646	75,000.00	75,000.00	
D	C	10/12/2022	D	C	Coût de production des produits intér = QxCPU=200 x 400 = 80000 Da
351		Produits intermédiaires	80,000.00		
358		Produits résiduels	6,000.00		
	7241	Variation de stocks de produits intermédiaires		80,000.00	
	7248	Variation de stocks de produits résiduels Bon d'entrée n°121356		6,000.00	
D	C	11/12/2022	D	C	Produits intermédiaires consommées=20unités X 400Da=8000Da
7241	351	Variation de stocks de produits intermédiaires Produits intermédiaires Bon de sortie n°5647	8,000.00	8,000.00	
D	C	11/12/2022	D	C	Coût de production des produits intér = QxCPU=20 X 500 =10000 Da
355	7245	Produits finis Variation de stocks de produits finis Bon d'entrée n°	10,000.00	10,000.00	
Total			686,000.00	686,000.00	

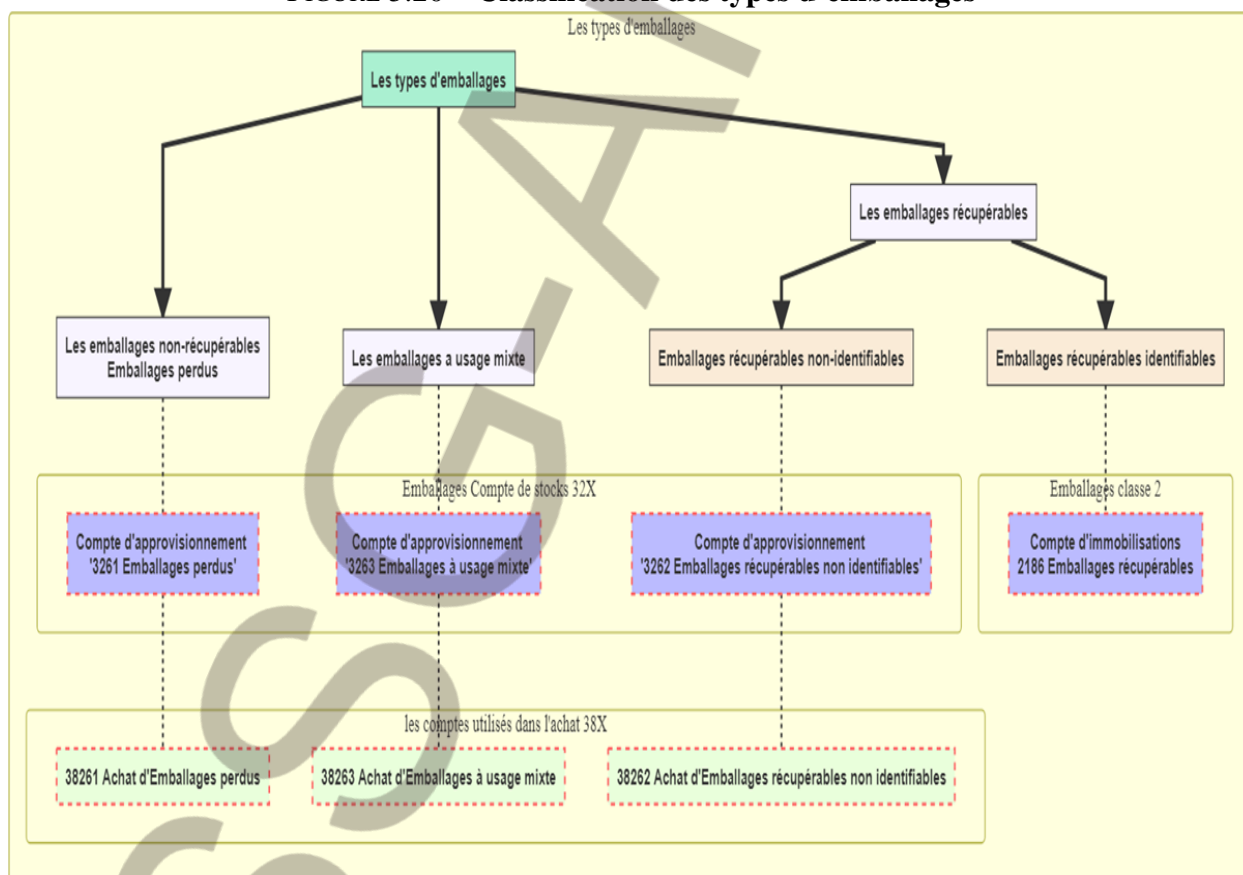
5.1.3.6 Les emballages dans les opérations des entreprises industrielles

5.1.3.6.1 Définition et types d'emballages

Objets destinés à contenir les produits ou marchandises et livrés à la clientèle en même temps que leur contenu. Par extension tous objets employés dans le conditionnement de ce qui est livré (Revue Fiduciaire, 2015). Les types d'emballages comprennent :

- ▶ **Les emballages non récupérables (emballages perdus)** : Ce sont des emballages non repris par le vendeur avec la marchandise vendue (cartons, bouteilles en plastique, etc.). Le prix de vente inclut la valeur de l'emballage ;
- ▶ **Les emballages récupérables** : Les emballages récupérables sont les emballages susceptibles d'être provisoirement conservés par les tiers et que l'entreprise s'engage à reprendre dans des conditions déterminées. Ils se décomposent en deux types :
 - Les emballages récupérables non identifiables : considérés comme des approvisionnements ;
 - Les emballages récupérables identifiables : considérés comme des immobilisations, individualisées à l'aide d'un numéro comme (les conteneurs, etc).
- ▶ **Les emballages à usage mixte** : ce sont ceux qui sont destinés à être vendus avec la marchandise, ou à être prêtés ou consignés aux clients.

FIGURE 5.20 – Classification des types d'emballages



5.1.3.6.2 Achat d’emballages (perdus, récupérables non identifiables, mixtes)

FIGURE 5.21 – Étapes de l’enregistrement comptable des achats d’emballages

les étapes d'enregistrement de l'achat d'emballages	Comptabilité de l'acheteur																				
	Compte utiliser côté débit	Compte utiliser côté crédit																			
Opération 1 : Achat d’emballages (perdus, récupérables non identifiables, mixtes)																					
Etape 1	l'enregistrement de la facture d'achat des emballages	<table border="1"> <tr> <td>38261 Achat d'Emballages perdus</td> <td rowspan="3"> </td> <td>401 Fournisseurs de stocks et services</td> </tr> <tr> <td>38262 Achat d'Emballages récupérables non identifiables</td> <td>TTC</td> </tr> <tr> <td>38263 Achat d'Emballages à usage mixte</td> <td></td> </tr> <tr> <td>HT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>4456 TVA déductible</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TVA</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">La pièce justificative de l'étape (1) est la facture d'achat.</p>	38261 Achat d'Emballages perdus		401 Fournisseurs de stocks et services	38262 Achat d'Emballages récupérables non identifiables	TTC	38263 Achat d'Emballages à usage mixte		HT						4456 TVA déductible			TVA		
38261 Achat d'Emballages perdus		401 Fournisseurs de stocks et services																			
38262 Achat d'Emballages récupérables non identifiables		TTC																			
38263 Achat d'Emballages à usage mixte																					
HT																					
4456 TVA déductible																					
TVA																					
Etape 2	la réception des emballages (entrée en magasin)	<table border="1"> <tr> <td>3261 Emballages perdus</td> <td rowspan="3"> </td> <td>38261 Achat d'Emballages perdus</td> </tr> <tr> <td>3262 Emballages récupérables non identifiables</td> <td>38262 Achat d'Emballages récupérables non identifiables</td> </tr> <tr> <td>3263 Emballages à usage mixte</td> <td>38263 Achat d'Emballages à usage mixte</td> </tr> <tr> <td>HT</td> <td></td> <td>HT</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">La pièce justificative de l'étape (2) est le bon d'entrée.</p>	3261 Emballages perdus		38261 Achat d'Emballages perdus	3262 Emballages récupérables non identifiables	38262 Achat d'Emballages récupérables non identifiables	3263 Emballages à usage mixte	38263 Achat d'Emballages à usage mixte	HT		HT									
3261 Emballages perdus		38261 Achat d'Emballages perdus																			
3262 Emballages récupérables non identifiables		38262 Achat d'Emballages récupérables non identifiables																			
3263 Emballages à usage mixte		38263 Achat d'Emballages à usage mixte																			
HT		HT																			
Etape 3	Le paiement ou le règlement de la dette envers le fournisseur	<table border="1"> <tr> <td>401 Fournisseurs de stocks et services</td> <td rowspan="2"> </td> <td>512 Banque</td> </tr> <tr> <td>TTC</td> <td>530 Caisse</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>TTC</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">La pièce justificative de l'étape (3) est : le chèque, l'ordre de virement ou le bon de caisse.</p>	401 Fournisseurs de stocks et services		512 Banque	TTC	530 Caisse			TTC											
401 Fournisseurs de stocks et services		512 Banque																			
TTC		530 Caisse																			
		TTC																			
Opération 2 : Consommation des matières premières et des emballages perdus pour produire un produit fini																					
Etape 1	Sortie d’emballages et de matières premières du stock vers l’atelier	<table border="1"> <tr> <td>601 Matières premières & fournitures consommées</td> <td rowspan="3"> </td> <td>310 Matières premières et fournitures</td> </tr> <tr> <td>coût d'achat</td> <td>coût d'achat</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>60261 Emballages perdus consommés</td> <td></td> <td>3261 Emballages perdus</td> </tr> <tr> <td>coût d'achat</td> <td></td> <td>coût d'achat</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">La pièce justificative de l'étape (1) est le bon de sortie.</p>	601 Matières premières & fournitures consommées		310 Matières premières et fournitures	coût d'achat	coût d'achat			60261 Emballages perdus consommés		3261 Emballages perdus	coût d'achat		coût d'achat						
601 Matières premières & fournitures consommées		310 Matières premières et fournitures																			
coût d'achat		coût d'achat																			
60261 Emballages perdus consommés		3261 Emballages perdus																			
coût d'achat		coût d'achat																			
Etape 2	Entrée en stock de produits finis	<table border="1"> <tr> <td>355 Produits finis</td> <td rowspan="2"> </td> <td>7245 Variation de stocks de produits finis</td> </tr> <tr> <td>coût de production</td> <td>coût de production</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">La pièce justificative de l'étape (2) est le bon d'entrée.</p>	355 Produits finis		7245 Variation de stocks de produits finis	coût de production	coût de production														
355 Produits finis		7245 Variation de stocks de produits finis																			
coût de production		coût de production																			

Exemple 5.7 :

Vous avez les opérations de l’entreprise (S) du mois d’octobre 2022 :

- 10/10/2024 : Achat à crédit de matières premières pour un montant de 70,000.00 DA HT [(Facture n°12, Bon d’entrée n°14) ;
- 11/10/2024 : Achat d’emballages à usage unique pour un montant de 10,000.00 DA hors

- taxes, payé par chèque bancaire (Facture n°15, Bon d'entrée n°17, Chq n°4512);
- 12/10/2024 : Sortie de 35 000 DA de matières premières et de 5,000.00 DA d'emballages depuis le magasin pour produire un produit fini et l'emballer (Bon de sortie n°16);
 - 13/10/2024 : entrée en stock des produits finis d'une valeur de 50,000.00 Da (Bon d'entrée n°17).

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans le journal de l'entreprise (S).

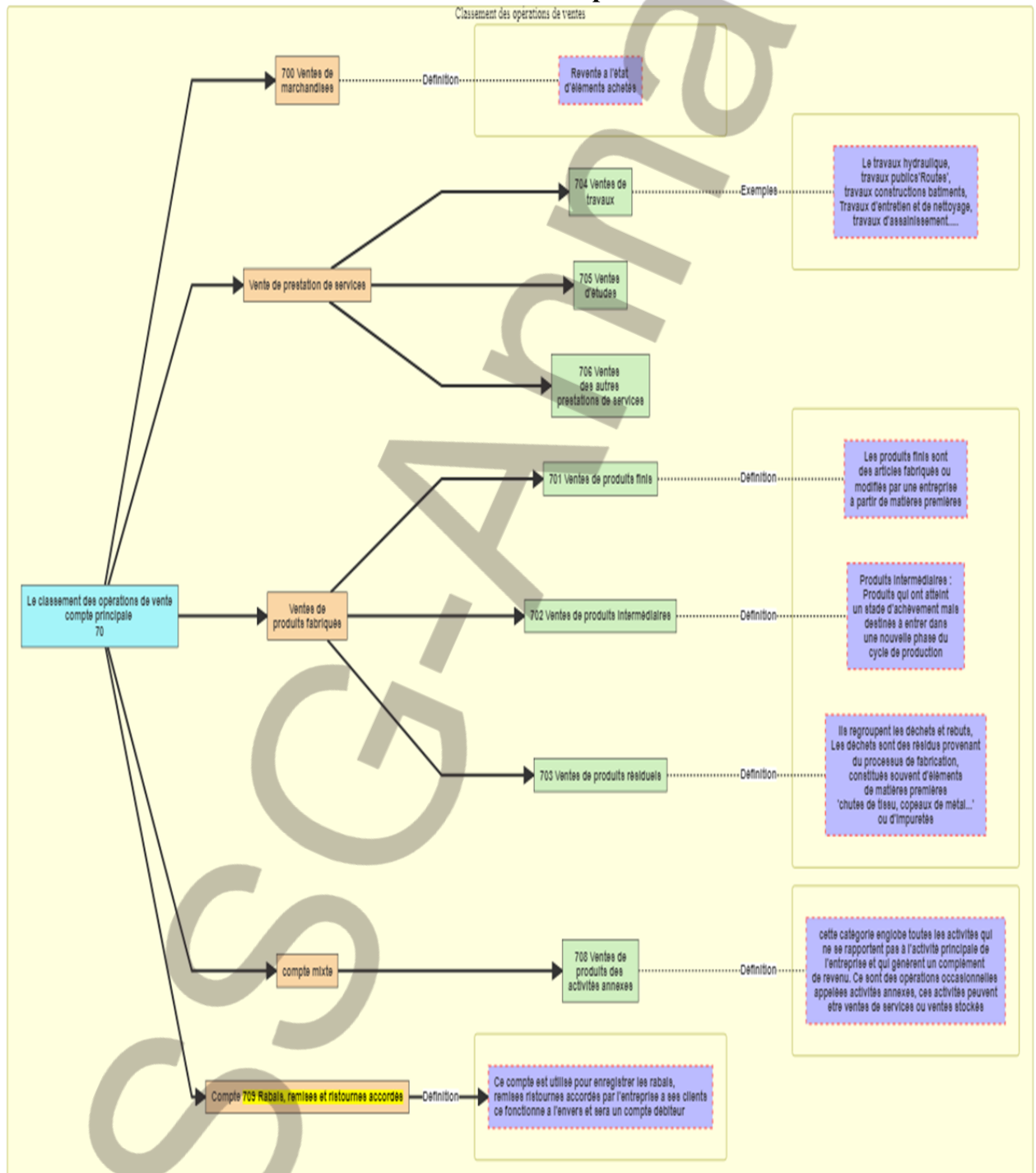
Solution 5.7 :

Journal de l'entreprise (S) : Mois d'octobre 2024						
D	C	10/10/2024	D	C	Facture n°12	
381		Achats de Matières premières	70,000.00		MHT	70,000.00
4456		TVA déductibles	13,300.00		TVA (19%)	13,300.00
	401	Fournisseurs de stocks et services		83,300.00	TTC	83,300.00
		Achats de Matières premières (Facture n°12)				
D	C	10/10/2024	D	C		
310	381	Matières premières Achats de Matières premières Bon d'entrée n°14	70,000.00	70,000.00		
D	C	11/10/2024	D	C	Facture n°15	
38261		Achat d'Emballages perdus	10,000.00		MHT	10,000.00
4456		TVA déductibles	1,900.00		TVA (19%)	1,900.00
	401	Fournisseurs de stocks et services		11,900.00	TTC	11,900.00
		Achats d'emballages perdus (Facture n°15)				
D	C	11/10/2024	D	C		
3261	38261	Emballages perdus Achat d'Emballages perdus Bon d'entrée n°17	10,000.00	10,000.00		
D	C	11/10/2024	D	C		
401	512	Fournisseurs de stocks et services Banque Règlement de la Facture n°15 par Chq n°4512	11,900.00	11,900.00		
D	C	12/10/2024	D	C		
601 60261		Matières premières et fournitures consommées Emballages perdus consommés	35,000.00 5,000.00			
	310	Matières premières		35,000.00		
	3261	Emballages perdus Bon de sortie n°16		5,000.00		
D	C	13/10/2024	D	C		
355	7245	Produits finis Variation de stocks de produits finis Bon d'entrée n°17	50,000.00	50,000.00		
Total			277,100.00	277,100.00		

5.2 Ventes avec TVA

Les opérations de vente peuvent être expliquées à l'aide du schéma suivant :

FIGURE 5.22 – Classement des opérations de vente



5.2.1 Ventes de marchandises

Le tableau ci-dessous représente les étapes comptables d'une opération de vente de marchandises.

FIGURE 5.23 – Étapes de l'enregistrement comptable des ventes de marchandises

Les étapes d'enregistrement de Ventes de marchandises	Comptabilité du vendeur	
	Compte utiliser côté débit	Compte utiliser côté crédit
Les étapes d'enregistrement de Ventes de marchandises		
Etape 1 l'enregistrement de la facture de ventes de marchandises	411 Clients TTC	700 Ventes de Marchandises HT 4457 TVA collectée TVA
	la pièce justificative de l'étape (1) c'est la facture de vente	
Etape 2 La livraison de la marchandise (sortie de stocks)	600 Achats de marchandises vendues CAMV	300 Stocks de marchandises CAMV
	CAMV: c'est le cout d'achat de la marchandise vendue la pièce justificative de l'étape (2) c'est le bon de sortie	
Etape 3 Encaissement de la créance client	512 Banque 530 Caisse TTC	411 Clients TTC
	la pièce justificative de l'étape (2) c'est:(le Chèque, ordre de virement ou pièce de caisse)	

Exemple 5.8 :

En poursuivant cet exemple avec la société (PC Performance), qui est une société spécialisée dans la fabrication et le négoce (achat pour la revente) de matériel informatique (TVA de 19%). Vous avez les opérations suivantes :

- 18/11/2025 : Achat de marchandises (20 unités de boîtiers) pour un montant de 500,000.00 DA HT, payé par virement bancaire (Facture n°35, OVN°12);
- 17/11/2025 : Vente de marchandises (10 unités de boîtiers) pour 300 000 DA HT au client Samir, paiement par chèque bancaire.

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables au journal de l'entreprise ainsi que leur contrepartie (les clients).

Solution 5.8 :

Opération 16/11/2025 :

Journal de l'entreprise (PC Performance)					
D	C	16/11/2025	D	C	Facture n°35
380		Achats de marchandises stockées	500,000.00		MHT 500,000.00
4456		TVA déductibles	95,000.00		TVA (19%) 95,000.00
	401	Fournisseurs de stocks et services		595,000.00	TTC 595,000.00
		Facture n°35			
D	C	16/11/2025	D	C	
300		Stocks de marchandises	500,000.00		
	380	Achats de marchandises stockées Bon d'entrée n°		500,000.00	
D	C	16/11/2025	D	C	
401		Fournisseurs de stocks et services	595,000.00		
	512	Banque		595,000.00	
		Règlement facture n°35 par OVN°12			

Opération 17/11/2025 :

Journal de l'entreprise :

Journal de l'entreprise (PC performance)					
D	C	17/11/2025	D	C	Facture n°39
411		Clients	357,000.00		MHT 300,000.00
	700	Ventes de marchandises		300,000.00	TVA (19%) 57,000.00
	4457	TVA collectée		57,000.00	TTC 357,000.00
		Facture n°39			
D	C	17/11/2025	D	C	
600		Achats de marchandises vendues	250,000.00		CAMV = coût d'achat des marchandises vendues =10unités x 50000/20 =250000 DA
	300	Stocks de marchandises Bon de sortie n°		250,000.00	
D	C	17/11/2025	D	C	
512		Banque	357,000.00		
	411	Clients		357,000.00	
		encaissement de la créance client par Chq n°23456			

Journal du client Samir :

Journal du client Samir					
D	C	17/11/2025	D	C	Facture n°39
380		Achats de marchandises stockées	300,000.00		MHT 300,000.00
4456		TVA déductibles	57,000.00		TVA (19%) 57,000.00
	401	Fournisseurs de stocks et services		357,000.00	TTC 357,000.00
		Facture n°39			
D	C	17/11/2025	D	C	Remarque : pour le client, on considère l'opération dans cet exemple comme un achat de marchandises.
300	380	Stocks de marchandises Achats de marchandises stockées Bon d'entrée n°...	300,000.00	300,000.00	
D	C	17/11/2025	D	C	
401	512	Fournisseurs de stocks et services Banque	357,000.00	357,000.00	
		Règlement de la facture n°35 par Chq n°23456			

5.2.2 Ventes de produits fabriqués

les étapes d'enregistrement de ventes de produits fabriqués		Comptabilité du vendeur	
		Compte utiliser côté débit	Compte utiliser côté crédit
Les étapes d'enregistrement de Ventes de produits fabriqués			
Etape 1	l'enregistrement de la facture de ventes de produits fabriqués	<p>411 Clients</p> <p>TTC</p>	<p>701 Ventes de produits finis 702 Ventes de produits intermédiaires 703 Ventes de produits résiduels</p> <p>HT</p> <p>4457 TVA collectée</p> <p>TVA</p>
la pièce justificative de l'étape (1) c'est la facture de vente			
Etape 2	La livraison de produits (sortie de stocks)	<p>7241 Variation de stocks de produits intermédiaires 7242 Variation de stocks de produits Produits finis 7242 Variation de stocks de produits résiduels</p> <p>CP</p>	<p>351 Stocks de produits intermédiaires 355 Stocks de produits finis 358 Stocks de produits Produits résiduels</p> <p>CP</p>
CP: cout de production de produits vendus			
la pièce justificative de l'étape (2) c'est le bon de sortie			
Etape 3	Encaissement de la créance client	<p>512 Banque 530 Caisse</p> <p>TTC</p>	<p>411 Clients</p> <p>TTC</p>
la pièce justificative de l'étape (2) c'est (le Chèque, ordre de virement ou pièce de caisse)			

Exemple 5.9 :

En poursuivant avec la même entreprise (PC Performance). Vous avez les opérations suivantes :

- 01/01/2025 : l'entreprise dispose d'un stock de 400 unités de produits finis (sticks de RAM) d'un coût de production unitaire de 1,000.00 DA ;

- 02/01/2025 : vente de 150 unités (sticks de RAM) à un prix de 220,000.00 DA HT au client Nasser, réglée par chèque bancaire. Les produits finis sont livrés au client par les moyens de transport de l'entreprise, à crédit d'un montant de 5,000.00 DA HT (Facture n°2, Transport=Facture n°3, Chq n°54871, Bon de sortie n°658);

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans les journaux de l'entreprise et de son client (Nasser).

Solution 5.9 :

Journal de l'entreprise :

Journal de l'entreprise Pperformance				
D	C	2/1/2025	D	C
411		Clients	261,800.00	
	701	Ventes de produits finis		220,000.00
	4457	TVA collectée		41,800.00
		Ventes de produits finis (Facture n°2)		
D	C	2/1/2025	D	C
411		Clients	5,950.00	
	708	Produits des activités annexes		5,000.00
	4457	TVA collectée		950.00
		Ventes de service annexe (Facture n°3)		
D	C	2/1/2025	D	C
7245		Variation de stocks de produits finis	150,000.00	
	355	Stocks de produits finis Bon de sortie n°658		150,000.00
D	C	2/1/2025	D	C
512		Banque	261,800.00	
	411	Clients Encaissement de la créance client Nasser (Facture n°2) par Chq n°54871		261,800.00

Facture n°2	
MHT	220,000.00
TVA (19%)	41,800.00
TTC	261,800.00

Facture n°3	
MHT	5,000.00
TVA (19%)	950.00
TTC	5,950.00

CP = coût de production des produits finis vendus = 150 unités × 1 000 DA = 150 000 DA	
---	--

Journal du client Nasser :

Journal du client Nasser				
D	C	2/1/2025	D	C
380		Achats de marchandises stockées	220,000.00	
4456		TVA déductibles	41,800.00	
	401	Fournisseurs de stocks et services		261,800.00
		Achats de marchandises (Facture n°2)		

Facture n°2	
MHT	220,000.00
TVA (19%)	41,800.00
TTC	261,800.00

D	C	2/1/2025	D	C	Facture n°3	
380		Achats de marchandises stockées	5,000.00		MHT	5,000.00
4456		TVA déductibles	950.00		TVA (19%)	950.00
	401	Fournisseurs de stocks et services		5,950.00	TTC	5,950.00
		Facture de transport (Facture n°3)				

D	C	2/1/2025	D	C	CAMV=le montant d'achat (prix d'achat)+frais accessoires =220000+5000=225000 Da
300	380	Stocks de marchandises Achats de marchandises stockées Bon d'entrée	225,000.00	225,000.00	

D	C	2/1/2025	D	C
401	512	Fournisseurs de stocks et services banque Paielement de la (Facture n°2) par Chq n°54871	261,800.00	261,800.00

5.2.3 Ventes de services

FIGURE 5.24 – Étapes de l'enregistrement comptable des ventes de services

les étapes d'enregistrement de ventes de services	Comptabilité du vendeur	
	Compte utiliser côté débit	Compte utiliser côté crédit
Les étapes d'enregistrement de Ventes de services		
Etape 1	l'enregistrement de la facture de ventes de services	<p>la pièce justificative de l'étape (1) c'est la facture de vente</p>
Etape 2	(sortie de stocks)	Diagram showing crossed-out accounts and amounts.
Etape 3	Encaissement de la créance client	<p>la pièce justificative de l'étape (2) c'est:(le Chèque, ordre de virement ou pièce de caisse)</p>

Exemple 5.10 :

L'entreprise Digital Marketing est spécialisée dans la promotion de contenus numériques pour

accroître la visibilité d'une entreprise ou d'une institution. Elle propose diverses prestations en activant différents leviers sur plusieurs supports : moteurs de recherche, réseaux sociaux, e-mailing, affiliation. Elle a effectué les opérations suivantes (TVA 19%) :

- 01/11/2024 : Vente d'une étude de marché pour le marketing de produits de la société (Nero) à un montant de 180,000.00 DA HT, réglée par chèque bancaire (Facture n°12, Chq n°69857);
- 02/11/2024 : Réalisation d'un service de publicité digitale pour l'entreprise MEE, pour un montant de 140,000.00 DA HT (Facture n°6).

Travail à faire :

- Enregistrez les écritures comptables dans le journal de l'entreprise et de ses clients.

Solution 5.10 :

Opération 01/11/2024 :

Facture n°12	
MHT	180,000.00
TVA (19%)	34,200.00
TTC	214,200.00

Facture n°12	
MHT	180,000.00
TVA (19%)	34,200.00
TTC	214,200.00

Journal de l'entreprise Digital Marketing					Journal du client Nero						
D	C	01/11/2024		D	C	D	C	01/11/2024		D	C
411		Clients	214,200.00			604		Achats d'études et de prestations de services	180,000.00		
	705	Vente d'études			180,000.00	4456		TVA déductible	34,200.00		
	4457	TVA collectée			34,200.00	401		Fournisseurs de stocks et services			214,200.00
		Vente d'étude de marché (Facture n°12)						Achat d'étude (Facture n°12)			
D	C	01/11/2024		D	C	01/11/2024		D	C	01/11/2024	
512		Banque	214,200.00			401		Fournisseurs de stocks et services	214,200.00		
	411	Clients			214,200.00	512		Banque			214,200.00
		Encaissement de la créance du client Nero par chèque n°69857						Paiement de la facture n°12 par Chq n°69857			

Opération 02/11/2024 :

Facture n°6	
MHT	140,000.00
TVA (19%)	26,600.00
TTC	166,600.00

Facture n°6	
MHT	140,000.00
TVA (19%)	26,600.00
TTC	166,600.00

Journal de l'entreprise Digital Marketing					Journal du client MEE						
D	C	2/11/2024		D	C	D	C	2/11/2024		D	C
411		Clients	166,600.00			623		Publicité, publication, relations publiques	140,000.00		
	706	Autres prestations de services			140,000.00	4456		TVA déductible	26,600.00		
	4457	TVA collectée			26,600.00	401		Fournisseurs de stocks et services			166,600.00
		Vente de service (Facture n°6)						Achat de service de publicité (Facture n°6)			

5.2.4 L'emballage et l'opération de consignation

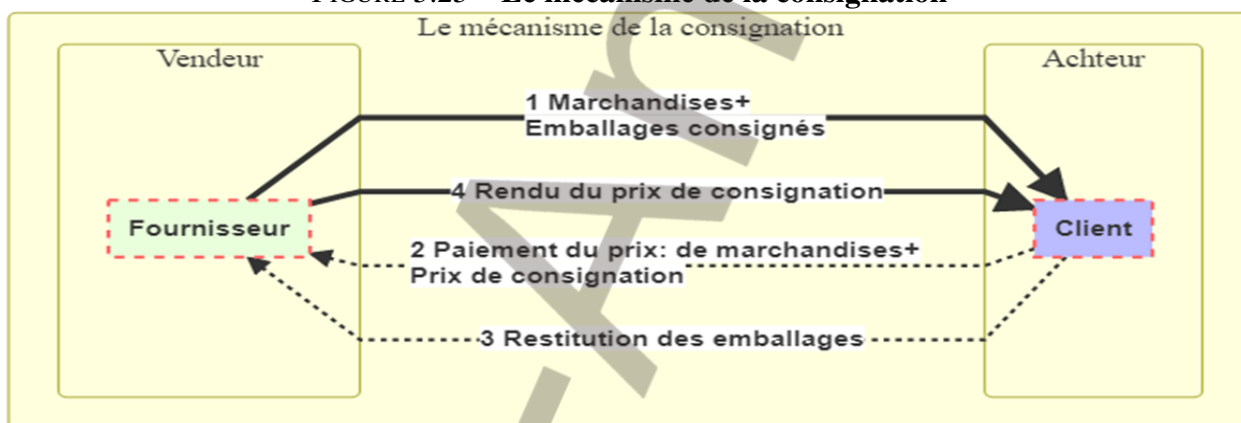
L'opération de consignation inclut l'emballage récupérable. À ce propos, il s'agit d'un emballage récupérable non identifiable (classe 3).

5.2.4.1 Le mécanisme de la consignation

Les emballages sont livrés avec la marchandise au client, ce dernier va les conserver (l'emballage) jusqu'à complète consommation de la marchandise qu'ils contiennent puis les rendre au fournisseur, par exemple les matières liquides dans des petites citernes.

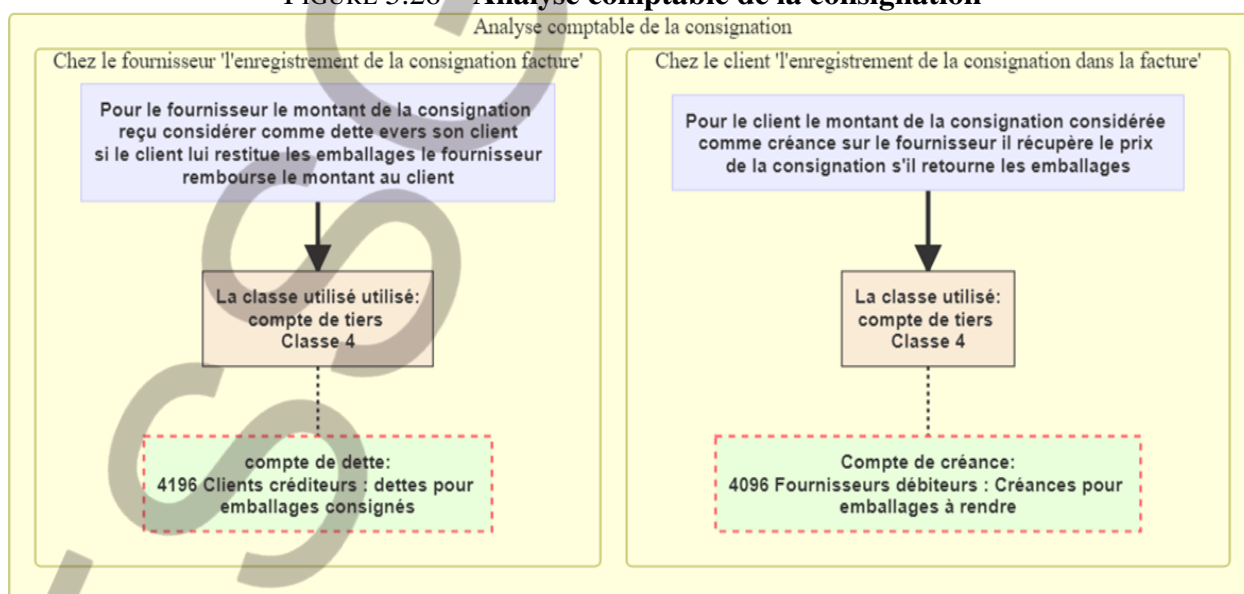
Dans l'opération de vente, le fournisseur (vendeur) prête les emballages au client. Pour inciter ce dernier à les restituer, le fournisseur lui fait payer une certaine somme (appelée consignation), qu'il s'engage à rembourser lors du retour des emballages.

FIGURE 5.25 – Le mécanisme de la consignation



5.2.4.2 Principe d'enregistrement comptable de la consignation

FIGURE 5.26 – Analyse comptable de la consignation



Exemple 5.11 :

Soit l'opération suivante effectuée par l'entreprise (S) au cours du mois d'octobre 2022 :

- 09/10/2024 : l'entreprise vend des marchandises au client (D) d'un montant de 140,000.00 DA HT avec 5 unités d'emballage consigné à 2,000.00 DA l'unité, réglées par chèque bancaire (Facture n°16, Bon de sortie n°658, Chq n°65897, CAMV= 90000Da);

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans le journal de l'entreprise (S) et de son client (D).

Solution 5.11 :

Facture n°16	
MHT	140,000.00
TVA (19%)	26,600.00
TTC	166,600.00
Consignation	10,000.00
Net a payer	176,600.00

Facture n°16	
MHT	140,000.00
TVA (19%)	26,600.00
TTC	166,600.00
Consignation	10,000.00
Net a payer	176,600.00

Journal de l'entreprise (S)					Journal du client (D)				
D	C	9/10/2024	D	C	D	C	9/10/2024	D	C
411	700	Clients Ventes de Marchandises	176,600.00	140,000.00	380	4456	Achats de Marchandises stockées TVA déductible	140,000.00	26,600.00
	4457	TVA collectée		26,600.00	4096		Fournisseurs débiteurs : Créances pour emballages	10,000.00	
	4196	Clients créditeurs : dettes pour emballages consignés vente de marchandises (Facture n°16)		10,000.00		401	Fournisseurs de stocks et services Achats de Marchandises (Facture n°16)		176,600.00
D	C	9/10/2024	D	C	D	C	9/10/2024	D	C
600	300	Achats de marchandises vendues Stocks de marchandises Bon de sortie n°658	90,000.00	90,000.00	300	380	Stocks de marchandises Achats de Marchandises stockées Bon d'entrée n°...	140,000.00	140,000.00
D	C	9/10/2024	D	C	D	C	9/10/2024	D	C
512	411	Banque Clients Encaissement de la créance (D) par Chq n°65897	176,600.00	176,600.00	401	512	Fournisseurs de stocks et services Banque Règlement de la dette (S) par Chq n°65897	176,600.00	176,600.00

5.2.4.3 Les différents cas de reprise ou de restitution des emballages consignés

5.2.4.3.1 Cas 1 : Restitution (dé-consignation) des emballages au prix initial de consignation

Exemple 5.12 :

Poursuivons avec l'entreprise (S) de l'exemple n°5.11. Voici l'opération suivante :

- 12/10/2024 : Le client (D) retourne les 5 unités d'emballages en parfait état (Facture d'avoir n°A16, Chq n°9874);

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans le journal de l'entreprise (S) et de son client (D).

Solution 5.12 :

Facture d'avoir n°A16	
Montant de la dé-consignation	10,000.00
Net à payer	10,000.00

Facture d'avoir n°A16	
Montant de la dé-consignation	10,000.00
Net à payer	10,000.00

Journal de l'entreprise (S)					Journal du client (D)				
D	C	12/10/2024	D	C	D	C	12/10/2022	D	C
4196		Clients créditeurs : dettes pour emballages consignés	10,000.00		401		Fournisseurs de stocks et services	10,000.00	
	411	Clients		10,000.00		4096	Fournisseurs débiteurs : Créances pour emballages		10,000.00
		Restitution des emballages en parfait état (Facture d'avoir n°A16)					Restitution des emballages en parfait état (Facture d'avoir n°A16)		
D	C	12/10/2024	D	C	D	C	10/9/2022	D	C
411		Clients	10,000.00		512		Banque	10,000.00	
	512	Banque		10,000.00		401	Fournisseurs de stocks et services		10,000.00
		Dé-consignation par Chq n°9874					Encaissement de montant de la dé-consignation par Chq n°9874		

5.2.4.3.2 la dé-consignation (restitution ou reprise) à un prix inférieur au prix de consignation

Exemple 5.13 :

Dans la continuité de l'exemple n°5.11, vous avez l'opération suivante :

- 12/10/2024 : Le client (D) retourne les 5 unités d'emballages, mais 2 unités sont légèrement détériorées (endommagées). Elles sont reprises à 1,500.00 DA l'unité (Facture d'avoir n°A17, Chq n°9876, TVA sur dé-consignation=19%) ;

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables au journal de l'entreprise (S) et de son client (D).

Solution 5.13 :

Facture d'avoir n°A17	
Retour de 5 emballages	10,000.00
À déduire :	
2 ×(2000 - 1500)	1,000.00
MHT	840.34
TVA (19%)	159.66
À votre crédit	9,000.00

Facture d'avoir n°A17	
Retour de 5 emballages	10,000.00
À déduire :	
2 ×(2000 - 1500)	1,000.00
MHT	840.34
TVA (19%)	159.66
À votre crédit	9,000.00

Journal de l'entreprise (S)					Journal du client (D)				
D	C	12/10/2024	D	C	D	C	12/10/2024	D	C
4196		Clients créditeurs : dettes pour emballages consignés	10,000.00		401		Fournisseurs de stocks et services	9,000.00	
	7086	Bonis sur reprise d'emballages consignés		840.34	6136		Malis sur emballages rendus		840.34
	4457	TVA collectée		159.66	4456		TVA déductible		159.66
	411	Clients		9,000.00		4096	Fournisseurs débiteurs : Créances pour emballages		10,000.00
		Restitution des emballages (Facture d'avoir n°A17)					Restitution des emballages (Facture d'avoir n°A17)		
D	C	12/10/2024	D	C	D	C	12/10/2024	D	C
411		Clients	9,000.00		512		Banque	9,000.00	
	512	Banque		9,000.00		401	Fournisseurs de stocks et services		9,000.00
		Dé-consignation par Chq n°9876					Encaissement de montant de la dé-consignation par Chq n°9876		

5.2.4.3.3 Cas 3 : La non-restitution totale de l'emballage consigné

Exemple 5.14 :

Dans la continuité de l'exemple n°5.11, vous avez l'opération suivante :

- 12/10/2024 : Le client (D) conserve les 5 unités d'emballages (facture n°16, Bon de sortie n°5124, CAMV= 6,750.00 Da, TVA sur dé-consignation=19%).

Travail à faire :

- Enregistrez les écritures comptables dans les journaux respectifs de l'entreprise (S) et de son client (D).

Solution 5.14 :

Facture n°18	
MHT	8,403.36
TVA (19%)	1,596.64
Net à payer	10,000.00

Facture n°18	
MHT	8,403.36
TVA (19%)	1,596.64
Net à payer	10,000.00

Journal de l'entreprise (S)					Journal du client (D)				
D	C	12/10/2024	D	C	D	C	12/10/2024	D	C
4196		Clients créditeurs : dettes pour emballages consignés	10,000.00		38262		Achat d'emballages récupérables non identifiables	8,403.36	
	70886	Ventes d'emballages récupérables non identifiables		8,403.36	4456		TVA déductible	1,596.64	
	4457	TVA collectée		1,596.64		4096	Fournisseurs débiteurs : Créances pour emballages		10,000.00
		Vente d'emballage récupérable non identifiable (Facture n°18)					Achats des emballages récupérables non identifiables (Facture n°18)		
D	C	12/10/2024	D	C	D	C	12/10/2024	D	C
60262		Emballages récupérables non identifiables consommés	6,750.00		3262		Emballages récupérables non identifiables	8,403.36	
	3262	Emballages récupérables non identifiables		6,750.00		38262	Achat d'emballages récupérables non identifiables		8,403.36
		Bon de sortie n°5124					Bon d'entrée n°... ..		

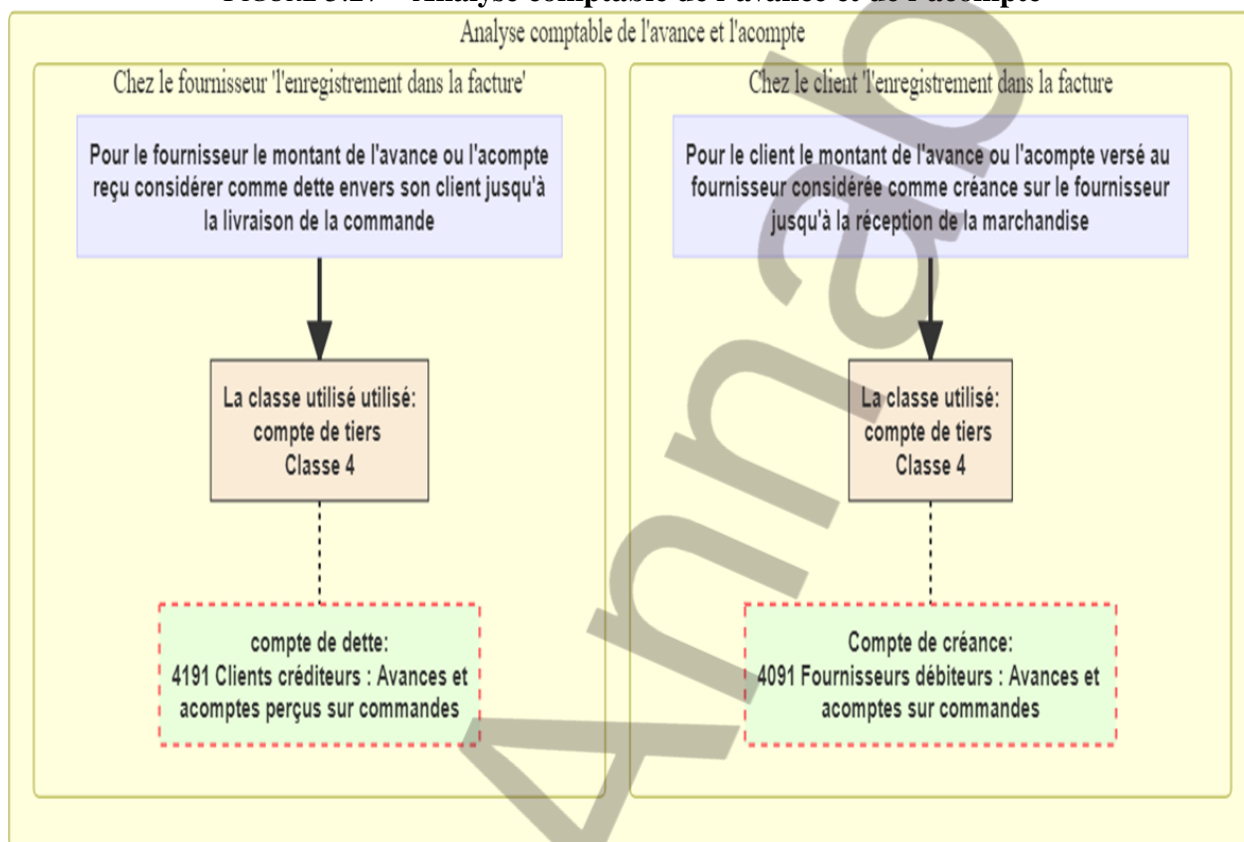
5.2.5 Les avances et les acomptes

Lors de la passation d'une commande ou de la conclusion d'un contrat relatif à l'exécution d'un travail, le vendeur peut demander à l'acheteur le versement d'une somme d'argent, avant ou pendant l'exécution. Ce versement est appelé :

- Avance : c'est une somme versée avant tout commencement d'exécution de la commande ;
- c'est une somme versée lorsque la commande commence à être exécutée.

Les comptes comptables utilisés dans l'enregistrement comptable sont indiqués dans le graphique suivant.

FIGURE 5.27 – Analyse comptable de l'avance et de l'acompte

**Exemple 5.15 :**

L'entreprise (S) effectue les opérations suivantes au cours du mois d'octobre 2022 :

- 14/10/2024 : l'entreprise (S) reçoit par virement bancaire une somme d'argent de 100,000.00 DA comme avance sur commande de marchandises (Ordre de virement n°45) ;
- 21/10/2024 : L'entreprise effectue la livraison de la marchandise pour un montant de 170 000 DA HT, avec 7 000 DA de frais de transport. Le règlement a été effectué par chèque bancaire, après déduction de l'avance du 14/10/2024 (Facture n°68, Chq n°6581, Bon de sortie n°98, CAMV = 115,000.00 Da).

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans le journal de l'entreprise (S) et de son client.

Solution 5.15 :

Facture n°68	
Montant HT	170,000.00
Montant de transport HT	7,000.00
TVA (19%)	33,630.00
TTC	210,630.00
(-) déduire l'avance	100,000.00
Net à payer	110,630.00

Facture n°68	
Montant HT	170,000.00
Montant de transport HT	7,000.00
TVA (19%)	33,630.00
TTC	210,630.00
(-) déduire l'avance	100,000.00
Net à payer	110,630.00

Journal de l'entreprise (S)					Journal du client				
D	C	14/10/2024	D	C	D	C	14/10/2024	D	C
512		Banque	100,000.00		4091		Fournisseurs débiteurs : Avances et acomptes sur commandes	100,000.00	
	4191	Clients créditeurs : Avances et acomptes perçus sur commandes		100,000.00		512	Banque		100,000.00
		Avance reçue (ordre de virement n°45)					Avance versée (ordre de virement n°45)		
D	C	21/10/2024	D	C	D	C	21/10/2024	D	C
411		Clients	110,630.00		380		Achats de Marchandises stockées	177,000.00	
4191		Clients créditeurs : Avances et acomptes perçus sur commandes	100,000.00		4456		TVA déductible	33,630.00	
	700	Ventes de Marchandises		170,000.00	401		Fournisseurs de stocks et services		110,630.00
	7085	transport (produits des activités annexe)		7,000.00	4091		Fournisseurs débiteurs : Avances et acomptes sur commandes		100,000.00
	4457	TVA collectée		33,630.00			Achats de marchandises (Facture n°68)		
		Ventes de Marchandises (Facture n°68)							
D	C	21/10/2024	D	C	D	C	21/10/2024	D	C
600		Achats de marchandises vendues	115,000.00		300		Stocks de marchandises	177,000.00	
	300	Stocks de marchandises		115,000.00		380	Achats de Marchandises stockées		177,000.00
		Bon de sortie n°					Bon d'entrée n°		
D	C	21/10/2024	D	C	D	C	21/10/2024	D	C
512		Banque	110,630.00		401		Fournisseurs de stocks et services	110,630.00	
	411	Clients		110,630.00		512	Banque		110,630.00
		Règlement de la Facture n°68 par Chq n°6581					Règlement de la Facture n°68 par Chq n°6581		

Coût d'achat de la marchandise = prix de la marchandise + frais accessoires d'achat (frais de transport) = 170 000 + 7 000 = 177 000 DA

5.2.6 Les effets de commerce (les traites)

5.2.6.1 Définition

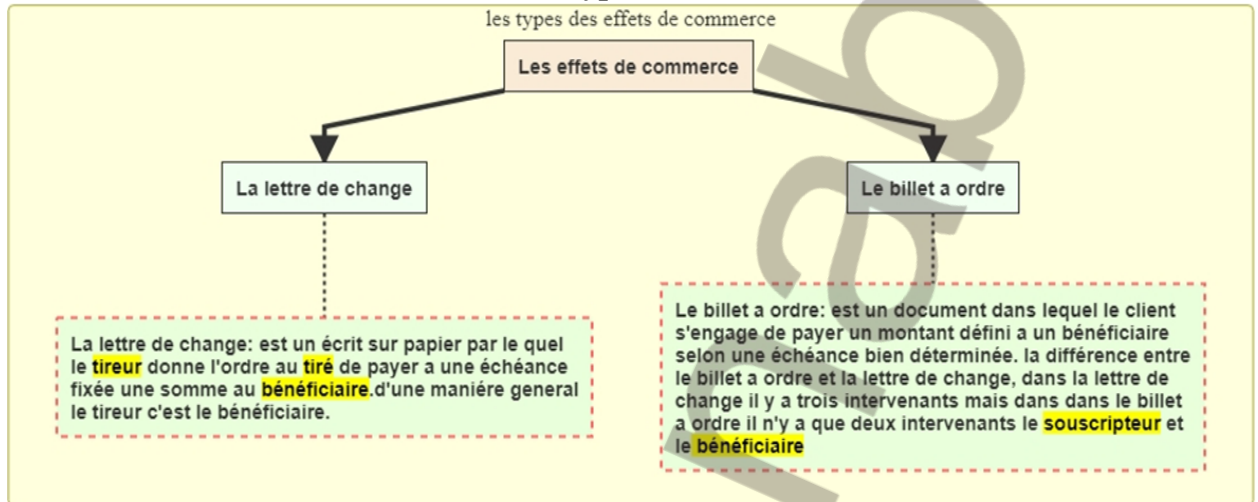
L'effet de commerce est un document permettant à un créancier (le vendeur, le fournisseur) de se faire payer par un débiteur (le client) à une échéance déterminée. D'une manière générale, les effets de commerce sont considérés comme des instruments de paiement et des instruments de crédit.

5.2.6.2 Les types d'effets de commerce

Les effets de commerce sont répartis en deux catégories

- A La lettre de change (LC);
- B Le billet à ordre (BO).

FIGURE 5.28 – Les types d’effets de commerce



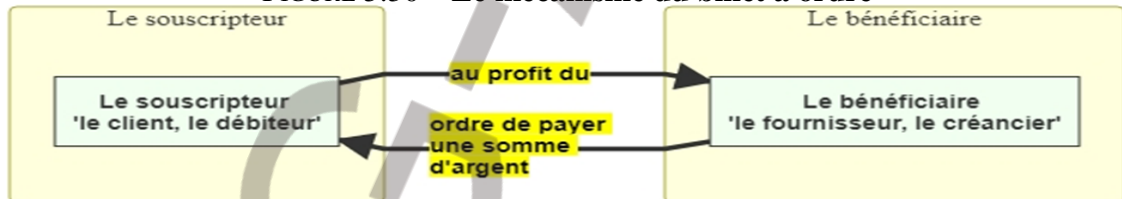
5.2.6.2.1 Le mécanisme de la lettre de change (LC)

FIGURE 5.29 – Le mécanisme de la lettre de change



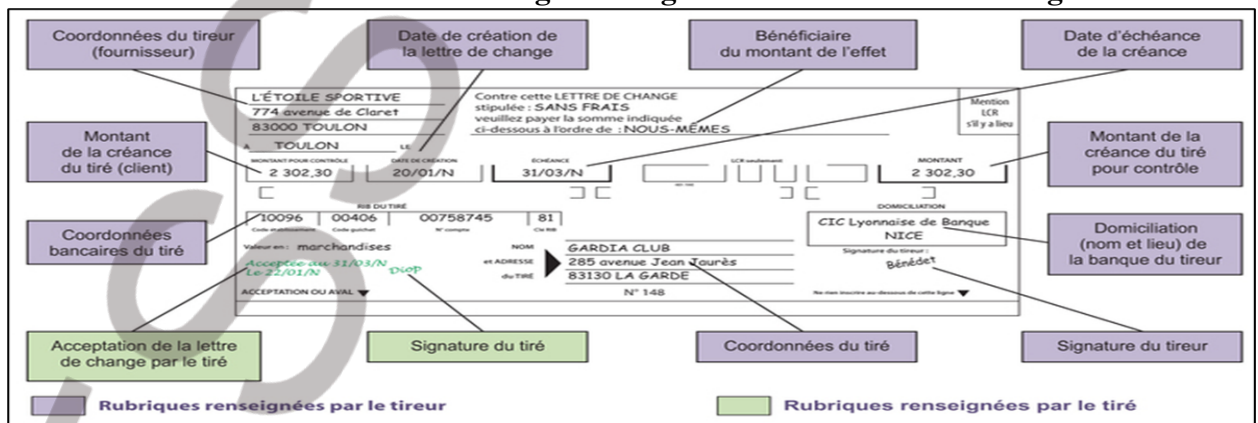
5.2.6.2.2 Le mécanisme du billet à ordre (BO)

FIGURE 5.30 – Le mécanisme du billet à ordre



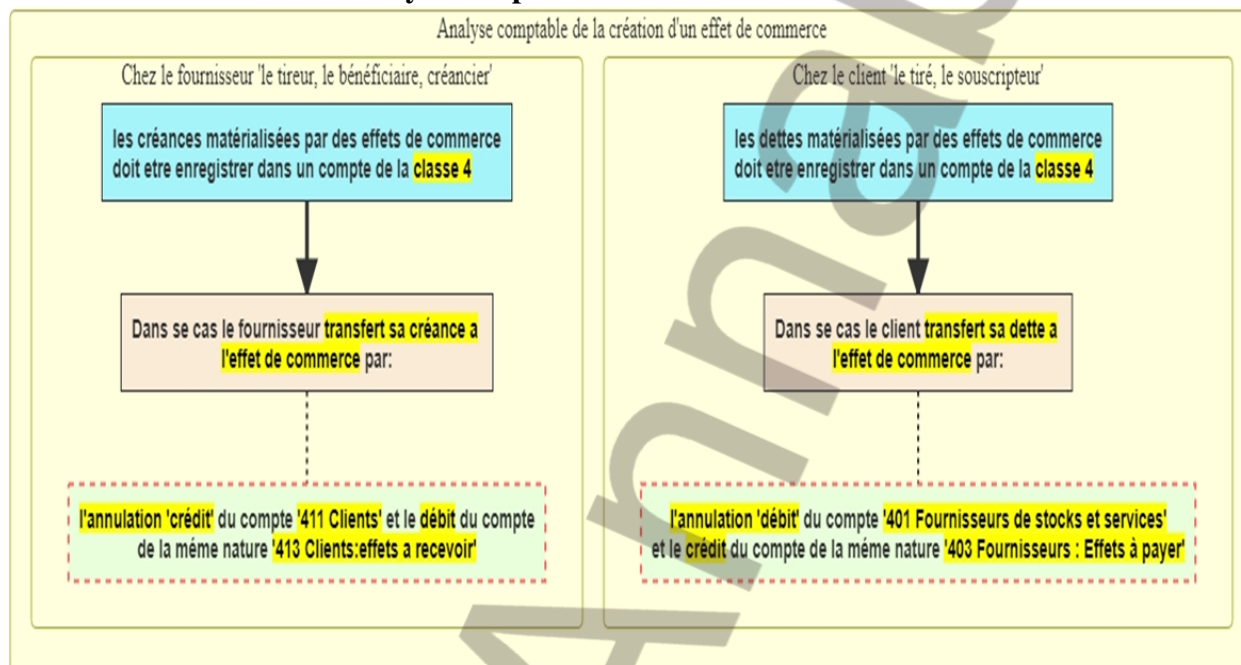
5.2.6.3 Mentions légales obligatoires d’un effet de commerce

FIGURE 5.31 – Mentions légales obligatoires d’une lettre de change



5.2.6.4 La comptabilisation de la création des effets de commerce

FIGURE 5.32 – Analyse comptable de la création d'un effet de commerce



Exemple 5.16 :

Vous avez les opérations suivantes de l'entreprise (S) : (TVA à 19%)

- 10/03/2024 : achat de marchandises à crédit auprès du fournisseur (L) d'un montant de 95,000.00 DA HT, payable le 30/03/2022 par traite (Facture n°12, Traite n° 100) ;
- 12/03/2024 : Vente à crédit de produits finis au client (T) d'un montant de 150,000.00 DA HT (Facture n°16, coût de production=110000Da) ;
- 15/03/2024 : L'entreprise tire une lettre de change sur le client (T), payable le 30/03/2022 (LC n°65).

Travail à faire :

- 1) Passez les écritures comptables dans la comptabilité de l'entreprise, de ses fournisseurs et de ses clients, en sachant que le CAMV dans la comptabilité du fournisseur (L) est de 70,000.00 DA ;
- 2) Passez les écritures comptables au 30/03/2022 pour l'entreprise, ses clients et ses fournisseurs.

Solution 5.16 :

Opération (10/03/2024)

Facture n°12	
MHT	95,000.00
TVA (19%)	18,050.00
TTC	113,050.00

Facture n°12	
MHT	95,000.00
TVA (19%)	18,050.00
TTC	113,050.00

Journal de l'entreprise (S)				
D	C	10/3/2024	D	C
380 4456	401	Achats de Marchandises stockées TVA déductible Fournisseurs de stocks et services Facture n°12	95,000.00 18,050.00	113,050.00
D	C	10/3/2024	D	C
300	380	Stocks de marchandises Achats de Marchandises stockées Bon d'entrée n°. ...	95,000.00	95,000.00
D	C	10/3/2024	D	C
401	403	Fournisseurs de stocks et services Fournisseurs : Effets à payer Traite n°100	113,050.00	113,050.00

Journal de l'entreprise (L)				
D	C	10/3/2024	D	C
411	700 4457	Clients Ventes de Marchandises TVA collectée Facture n°12	113,050.00	95,000.00 18,050.00
D	C	10/3/2024	D	C
600	300	Achats de marchandises vendues Stocks de marchandises Bon de sortie n°. ...	70,000.00	70,000.00
D	C	10/3/2024	D	C
413	411	Clients : effets à recevoir Clients Traite n°100	113,050.00	113,050.00

Opération (12/03/2024)

Facture n°16	
MHT	150,000.00
TVA (19%)	28,500.00
TTC	178,500.00

Facture n°16	
MHT	150,000.00
TVA (19%)	28,500.00
TTC	178,500.00

Journal de l'entreprise (S)				
D	C	12/3/2024	D	C
411	701 4457	Clients Ventes de produits finis TVA collectée Facture n°16	178,500.00	150,000.00 28,500.00
D	C	12/3/2024	D	C
7245	355	Variation de stocks de produits finis Stocks de produits finis Bon de sortie n°. ...	110,000.00	110,000.00

Journal du client (T)				
D	C	12/3/2024	D	C
380 4456	401	Achats de Marchandises stockées TVA déductible Fournisseurs de stocks et services Facture n°16	150,000.00 28,500.00	178,500.00
D	C	12/3/2024	D	C
300	380	Stocks de marchandises Achats de Marchandises stockées Bon d'entrée n°. ...	150,000.00	150,000.00

Opération (15/03/2024)

Journal de l'entreprise (S)				
D	C	3/12/2022	D	C
413	411	Clients : effets à recevoir Clients LC n°65	178,500.00	178,500.00

Journal de l'entreprise (T)				
D	C	3/12/2022	D	C
401	403	Fournisseurs de stocks et services Fournisseurs : Effets à payer LC n°65	178,500.00	178,500.00

Opération (30/03/2024)

Journal de l'entreprise (S)					Journal du fournisseur (L)				
D	C	30/03/2024	D	C	D	C	30/03/2024	D	C
403	512	Fournisseurs : Effets à payer Banque Chq n°.....	113,050.00	113,050.00	512	413	Banque Clients : effets à recevoir Chq n°.....	113,050.00	113,050.00

Journal de l'entreprise (S)					Journal du client (T)				
D	C	30/03/2024	D	C	D	C	30/03/2024	D	C
512	413	Banque Clients : effets à recevoir Chq n°.....	178,500.00	178,500.00	403	512	Fournisseurs : Effets à payer Banque Chq n°.....	178,500.00	178,500.00

5.3 Timbre fiscal, TAP et déclaration G50

5.3.1 Timbre fiscal (droits de timbre)

5.3.1.1 Définition

Le droit de timbre en Algérie est un impôt dû sur les opérations de vente facturées et payées en espèces (par caisse). Selon l'article 46 de la loi de finances 2025, qui a modifié l'article 100 du Code de timbre « Les titres de quelque nature qu'ils soient, dont la quotité est fixée par tranche de 100 DA ou fraction de tranche de 100 DA, comme suit : - sommes dont le montant est supérieur à 300 DA et n'excédant pas les 30 000 DA : 1 DA ; - sommes dont le montant est supérieur à 30 000 DA et n'excédant pas les 100 000 DA : 1,5 DA ; - au-delà de la somme de 100 000 DA : 2 DA. Toutefois, le montant du droit dû ne peut être inférieur à 5 DA» (Gouvernement algérien, 2024, p.16). Le taux du droit de timbre s'applique directement sur le montant TTC

$$\text{Droits de timbre} = \text{Taux des droits de timbre} \times \text{Montant TTC}$$

Remarque

L'article 47 institue l'exonération des droits de timbre pour les paiements électroniques en créant un article 258 quinquies dans le code du timbre, rédigé comme suit : « Sont également dispensées du droit de timbre, prévu à l'article 100-I du présent code, les quittances de sommes réglées par des moyens de paiement électronique »

Exemple 5.17 :

Une entreprise facture à un client un montant de 350,000.00 DA TTC, et la facture est réglée en espèces.

Travail à faire :

- Calculer le droit de timbre.

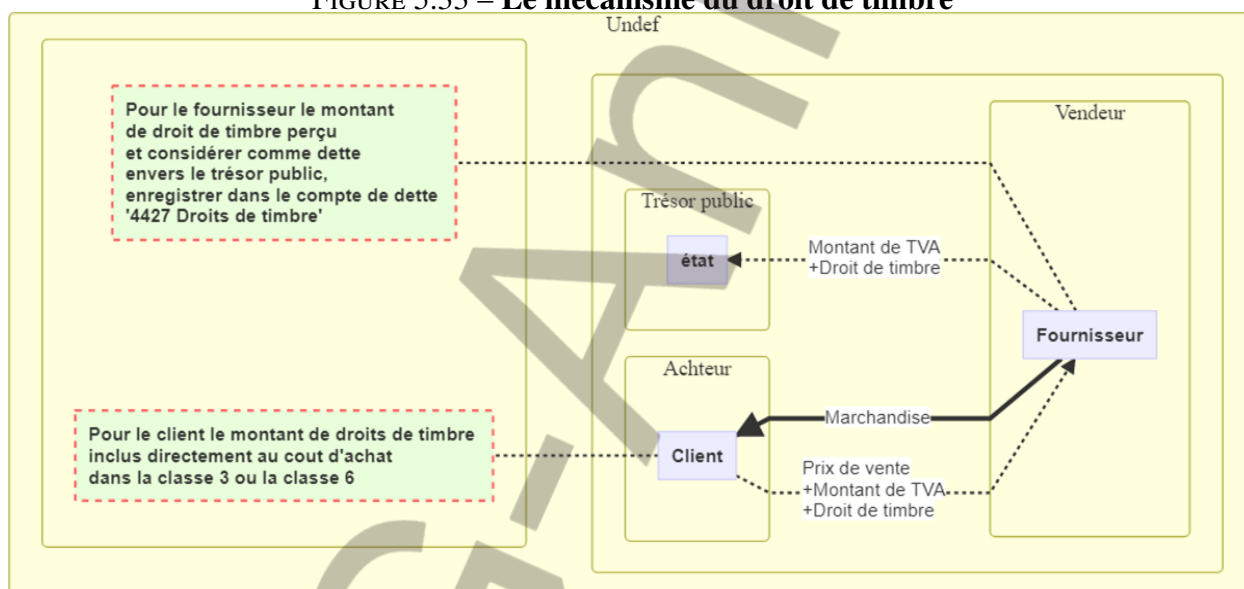
Solution 5.17 :

Le montant TTC dépasse les 100,000.00 DA, on applique le taux des droits de timbre de 2% sur le montant TTC.

$$\text{Droits de timbre} = 2\% \times 350,000.00\text{Da} = 7,000.00\text{Da}$$

5.3.1.2 Le mécanisme du droit de timbre

FIGURE 5.33 – Le mécanisme du droit de timbre

**5.3.1.3 Exemple pratique sur le droit de timbre****Exemple 5.18 :**

Vous avez les opérations de l'entreprise (L) :

- 20/11/2025 : L'entreprise (L) vend des marchandises au client (D) à un montant de 150,000.00 Da HT, cette vente sera payer en espèce (Facture n°60, Bon de sortie n°15, Pièce de caisse n°6554, CAMV=95,000.00 Da).

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans le journal de l'entreprise (L) et dans celui de son client (D).

Solution 5.18 :

Facture n°60	
MHT	150,000.00
TVA (19%)	28,500.00
TTC	178,500.00
Timbre (2%)	3,570.00
Net à payer	182,070.00

Facture n°60	
MHT	150,000.00
TVA (19%)	28,500.00
TTC	178,500.00
Timbre (2%)	3,570.00
Net à payer	182,070.00

Journal de l'entreprise (L)				
D	C		D	C
20/11/2025				
411	700	Clients	182,070.00	
	4457	Ventes de Marchandises		150,000.00
	4427	TVA collectée		28,500.00
		Droits de timbre		3,570.00
		Ventes de Marchandises (Facture n°60)		
20/11/2025				
600	300	Achats de marchandises vendues (consommés)	95,000.00	
		Stocks de marchandises		95,000.00
		Bon de sortie n°15		
20/11/2025				
530	411	Caisse	182,070.00	
		Clients		182,070.00
		Encaissement de la créance (pièce de caisse n°6554)		

Journal du client (D)				
D	C		D	C
11/20/2022				
380		Achats de Marchandises stockées	153,570.00	
4456		TVA déductible	28,500.00	
	401	Fournisseurs de stocks et services		182,070.00
		Achats de Marchandises (Facture n°60)		
11/20/2022				
300		Stocks de marchandises	153,570.00	
	380	Achats de Marchandises stockées		153,570.00
		Bon d'entrée n°..		
11/20/2022				
401	530	Fournisseurs de stocks et services	182,070.00	
		Caisse		182,070.00
		Pièce de caisse n°... ..		

Coût d'achat de la marchandise = Prix de la marchandise + Droits de timbre = 150000 + 1785 = 151785 Da

5.3.2 Taxe sur l'activité professionnelle (TAP)

Remarque importante

La taxe sur l'activité professionnelle (TAP) a été supprimée dans la loi de finances algérienne de 2024. Nous l'abordons néanmoins dans ce chapitre afin de rester en conformité avec le programme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans le cadre du module de Comptabilité financière 1, destiné aux écoles supérieures.

5.3.2.1 Définition

La taxe sur les activités professionnelles (TAP) était une taxe payée mensuellement et calculée sur le chiffre d'affaires (total des ventes) mensuelle des entreprises. Le taux de la TAP était fixé à 1.5% suivant l'article 59 de la loi de finances 2022, sauf pour le chiffre d'affaires issu de l'activité de transport par canalisation des hydrocarbures qui était assujetti à un taux de TAP de 3%.

Le calcul de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) sans réfaction

$$\text{TAP sans réfaction}^a = \text{Taux de la TAP}\% \times \text{Chiffre d'affaires}$$

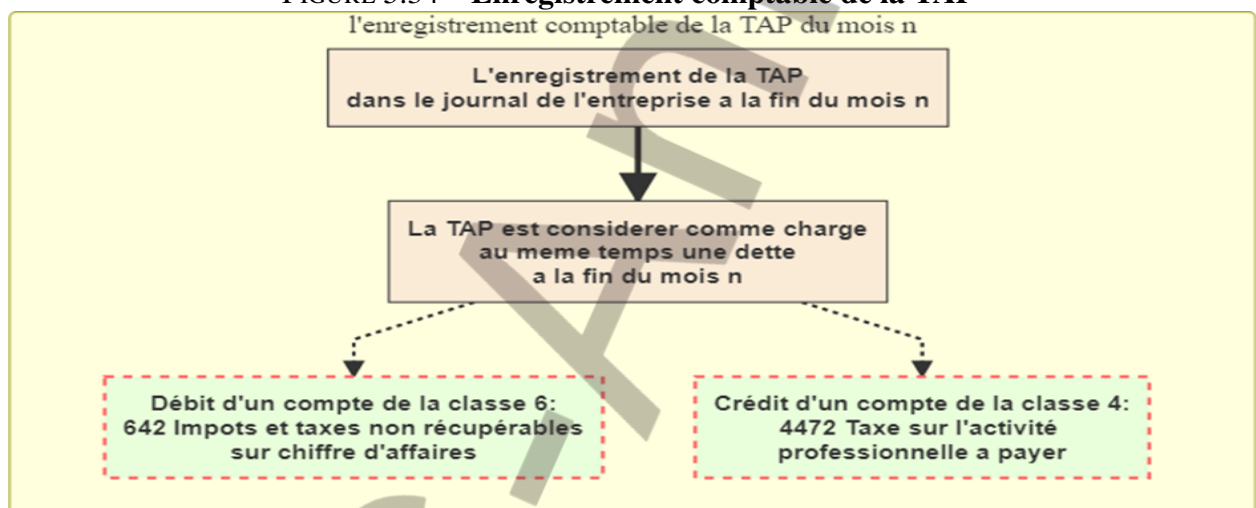
a. La réfaction est une réduction appliquée à un montant de base, dans ce cas sur le montant de la TAP.

Il existe des cas de réfaction, qui correspondent à une réduction appliquée sur le taux de 1,5% de la TAP. Cette réfaction peut prendre plusieurs taux (25%, 30%, 50% ou 75%). Par exemple, une réfaction de 25% est applicable sur le chiffre d'affaires total des activités du bâtiment et des travaux publics.

Le calcul de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) avec réfaction

$$\begin{aligned} \text{TAP avec réfaction} &= \text{Taux de la TAP}\% \times \text{Chiffre d'affaires} - \text{Taux de la TAP}\% \times \text{Chiffre d'affaires} \\ &\quad \times \text{Taux de la réfaction } \% \\ &= \text{Taux de la TAP}\% \times \text{Chiffre d'affaires} \times (1 - \text{Taux de la réfaction } \%) \end{aligned}$$

FIGURE 5.34 – Enregistrement comptable de la TAP



Exemple 5.19 :

Ci-dessous les comptes de ventes de l'entreprise (R) arrêtés au 31/03/2025 :

700 Ventes de		708 Produits des		709 Rabais, remises et	
D	C	D	C	D	C
	700,000.00		45,000.00	15,000.00	
	200,000.00		32,000.00	5,000.00	
	900,000.00		77,000.00	20,000.00	0
SC	900,000.00	SC	77,000.00	SC	20,000.00 SD

Travail à faire :

- Calculez la TAP à déclarer pour le mois de mars 2025, avec une réfaction de 25%.

Solution 5.19 :

700 Ventes de Marchandises		708 Produits des activités annexes		709 Rabais, remises et ristournes accordés	
D	C	D	C	D	C
	700,000.00		45,000.00	15,000.00	
	200,000.00		32,000.00	5,000.00	
	<hr/>		<hr/>	<hr/>	<hr/>
	0	0	77,000.00	20,000.00	0
SC	900,000.00	SC	77,000.00	SC	20,000.00 SD

Étape 1 : Calcul du chiffre d'affaires
 Chiffre d'affaires = Ventes de marchandises + Produits des activités annexes + RRR accordés
 = 900,000.00 + 77,000.00 - 20,000.00 = 957,000.00 DA

Étape 2 : Calcul de la TAP
 Comme il existe une réfaction sur la TAP, on applique la fonction suivantes:
 TAP avec la réfaction = Taux de la TAP % × Chiffre d'affaires × (1 - Taux de la réfaction %)
 = 1.5% × 957,000.00 × (1 - 25%) = 10,766.25 DA

5.3.3 Déclaration G50

5.3.3.1 Définition

La déclaration G50 en Algérie est une déclaration fiscale obligatoire qui doit être déposée auprès de la recette des impôts chaque mois. Le délai de dépôt et de paiement est compris entre le 1er et le 20 du mois qui suit. Dans ce document, l'entreprise déclare plusieurs impôts et taxes tels que : la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur le revenu global (IRG), les droits de timbre, etc.

FIGURE 5.35 – Déclaration G50 (1)

G 50		Comptabilité de l'entreprise	
		Compte utilisé côté débit	Compte utilisé côté crédit
Les opérations de la TVA			
au: 31/x/n	<p>Cas 1</p> <p>4456 TVA déductible > 4457 TVA collectée = 44567 crédit de TVA</p>	<p>4457 TVA collectée</p> <p>Solde à la fin du mois</p> <p>44567 Crédit de TVA</p> <p>la différence TVA Det TVA C</p>	<p>4456 TVA déductible</p> <p>Solde à la fin du mois</p>
	<p>Cas 2</p> <p>4457 TVA collectée > 4456 TVA déductible = 4455 TVA à décaisser</p>	<p>4457 TVA collectée</p> <p>Solde à la fin du mois</p>	<p>4456 TVA déductible</p> <p>Solde à la fin du mois</p> <p>4455 TVA à décaisser</p> <p>la différence TVA Det TVA C</p>

FIGURE 5.36 – Déclaration G50 (2)

Taxe sur l'activité professionnelle (TAP)															
au: 31/x/n	TAP	TAP% x chiffre d'affaires	<table border="1"> <tr> <td>642 Taxe sur l'activité professionnelle a payer</td> <td>4472 Taxe sur l'activité professionnelle a payer</td> </tr> <tr> <td>montant de la TAP</td> <td>montant de la TAP</td> </tr> </table>	642 Taxe sur l'activité professionnelle a payer	4472 Taxe sur l'activité professionnelle a payer	montant de la TAP	montant de la TAP								
642 Taxe sur l'activité professionnelle a payer	4472 Taxe sur l'activité professionnelle a payer														
montant de la TAP	montant de la TAP														
Les opérations de la TVA															
entre 01-20/x+1/n	Règlement de la G50	<table border="1"> <tr> <td>4472 Taxe sur l'activité professionnelle a payer</td> <td>512 Banque</td> </tr> <tr> <td>montant de la TAP</td> <td>X=4427+4472+455</td> </tr> <tr> <td>4455 TVA a décaisser</td> <td></td> </tr> <tr> <td>la différence TVA D et TVA C</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4427 Droits de timbre</td> <td></td> </tr> <tr> <td>solde de timbre</td> <td></td> </tr> </table>	4472 Taxe sur l'activité professionnelle a payer	512 Banque	montant de la TAP	X=4427+4472+455	4455 TVA a décaisser		la différence TVA D et TVA C		4427 Droits de timbre		solde de timbre		
4472 Taxe sur l'activité professionnelle a payer	512 Banque														
montant de la TAP	X=4427+4472+455														
4455 TVA a décaisser															
la différence TVA D et TVA C															
4427 Droits de timbre															
solde de timbre															

Exemple 5.20 :

L'entreprise (M) a fait les opérations suivantes au mois de mars 2025 : (Tva=19%, TAP=1.5%, droit de timbre=1%)

- 01/03/2025 : L'entreprise dispose de marchandises d'un montant de 160,000.00 DA ;
- 06/03/2025 : Vente de 50% des marchandises au client (D) pour un montant de 110,000.00 DA HT, réglée en espèces (Facture n°21, PC n°1232, Bon de sortie n°98) ;
- 09/03/2025 : Achat de fournitures et consommables pour un montant de 45,000.00 DA HT, réglé en espèces (Facture n°22, Bon d'entrée n°95, PC n°87) ;
- 15/03/2025 : vente de 50% du reste des marchandises au client (A) à un montant de 75,000.00 Da TTC réglé en espèce (Facture n°23, Bon de sortie n°100, PC n°88) ;
- 22/03/2025 : achats à crédit de marchandises pour un montant de 90,000.00 DA, avec réception de la seule facture (Facture n°24) ;
- 31/03/2025 : Dépôt de la déclaration G50 pour le mois de mars 2022 ;
- 20/04/2025 : règlement de la déclaration G50 par chèque bancaire (Chq n°6598).

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables au journal de l'entreprise (M).

Solution 5.20 :

Journal de l'entreprise (M)						
D	C	6/3/2025	D	C	Facture n°21	
411		Clients	132,209.00		MHT	110,000.00
	700	Ventes de Marchandises		110,000.00	TVA (19%)	20,900.00
	4457	TVA collectée		20,900.00	TTC	130,900.00
	4427	Droit de timbre		1,309.00	Timbre (1%)	1,309.00
		Ventes de Marchandises(Facture n°21)			Net a payer	132,209.00
D	C	6/3/2025	D	C		
600	300	Achats de marchandises vendues(consommés)	80,000.00		CAMV	
		Stocks de marchandises		80,000.00		
		Bon de sortie n°98				
D	C	6/3/2025	D	C		
530	411	Caisse	132,209.00			
		Clients		132,209.00		
		Encaissement de la créance (PC n° 1232)				
D	C	9/3/2025	D	C	Facture n°22	
3822		Achat de Fournitures consommables stockées	45,535.50		MHT	45,000.00
4456		TVA déductible	8,550.00		TVA (19%)	8,550.00
	401	Fournisseurs de stocks et services		54,085.50	TTC	53,550.00
		Achats des autres appro (Facture n°22)			Timbre (1%)	535.50
					Net a payer	54,085.50
D	C	9/3/2025	D	C		
322	3822	Fournitures consommables	45,535.50			
		Achat de Fournitures consommables stockées		45,535.50		
		Bon d'entrée n°95				
D	C	9/3/2025	D	C		
401	530	Fournisseurs de stocks et services	54,085.50			
		Caisse		54,085.50		
		Règlement de la facture n°22 en espèce(PC n°87)				
D	C	15/03/2025	D	C	Facture n°23	
411		Clients	75,750.00		MHT	63,025.21
	700	Ventes de Marchandises		63,025.21	TVA (19%)	11,974.79
	4457	TVA collectée		11,974.79	TTC	75,000.00
	4427	Droit de timbre		750.00	Timbre (1%)	750.00
		Ventes de Marchandises(Facture n°23)			Net a payer	75,750.00
D	C	15/03/2025	D	C		
600	300	Achats de marchandises vendues(consommés)	40,000.00		CAMV	
		Stocks de marchandises		40,000.00		
		Bon de sortie n°100				
D	C	15/03/2025	D	C		
530	411	Caisse	75,750.00			
		Clients		75,750.00		
		Encaissement de la créance (PC n° 88)				
Total			689,624.50	689,624.50		

Journal de l'entreprise (M)						
		Report	689,624.50	689,624.50		
D	C	22/03/2025	D	C	Facture n°24	
380		Achats de Marchandises stockées	90,000.00		MHT	90,000.00
4456		Tva déductible	17,100.00		TVA (19%)	17,100.00
	401	Fournisseurs de stocks et services		107,100.00	TTC	107,100.00
		Achats des marchandises (Facture n°24)				
Total			796,724.50	796,724.50		

Préparation de la déclaration G-50

Préparation de la TVA

4456 TVA déductible 8,550.00 17,100.00 <hr/> 25,650.00 0 <hr/> 25,650.00 SD		4457 TVA collectée 20,900.00 11,974.79 <hr/> 0 32,874.79 <hr/> SC 32,874.79	
4456 TVA déductible 25,650.00 25,650.00 <hr/> 0		4457 TVA collectée 32,874.79 32,874.79 <hr/> 0	
TVA D < TVA C			
4455 TVA a décaisser 25,650.00 32,874.79 <hr/> 25,650.00 32,874.79 <hr/> SC 7,224.79			
Dette a payer			

Droits de timbre et TAP

700 Ventes de marchandises 110,000.00 63,025.21 <hr/> 0 173,025.21 <hr/> SC 173,025.21		TAP Le calcul de la TAP sans réfaction: $TAP \text{ sans réfaction} = TAP\% \times \text{Chiffres d'affaires}$ $= 1.5\% \times 173025.21$ TAP sans réfaction = 2595.38 Da
Chiffres d'affaires		Dette: TAP a payer
Droit de timbre 4427 Droit de timbre a payer 1,309.00 750.00 <hr/> 0 2,059.00 <hr/> SC 2,059.00		Dette a payer

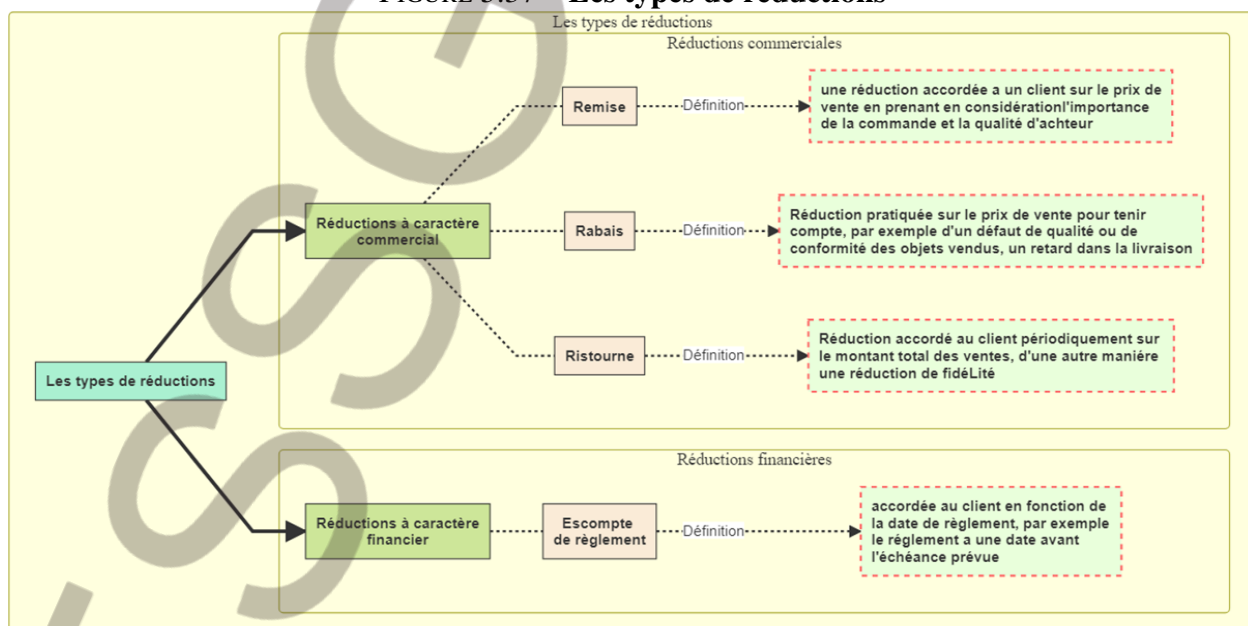
L'enregistrement comptable au journal de la déclaration G50

		Report	796,724.50	796,724.50
D	C	31/03/2025	D	C
4457		TVA collectée	32,874.79	
	4456	TVA déductible		25,650.00
	4455	TVA à décaisser		7,224.79
642		Impôts et taxes non récupérables sur chiffre d'affaires	2,595.38	
	4472	Taxe sur l'activité professionnelle à payer		2,595.38
		Déclaration G50 du mois de mars 2022		
D	C	20/04/2025	D	C
4455		TVA à décaisser	7,224.79	
4472		Taxe sur l'activité professionnelle à payer	2,595.38	
4427		Droits de timbres	2,059.00	
	512	Banque		11,879.17
		Règlement de la G50 (mois de mars) par (Chq n°6598)		
		Total	844,073.84	844,073.84

5.4 Réductions (RRR) et escompte financier (sur facture normale et facture d'avoir)

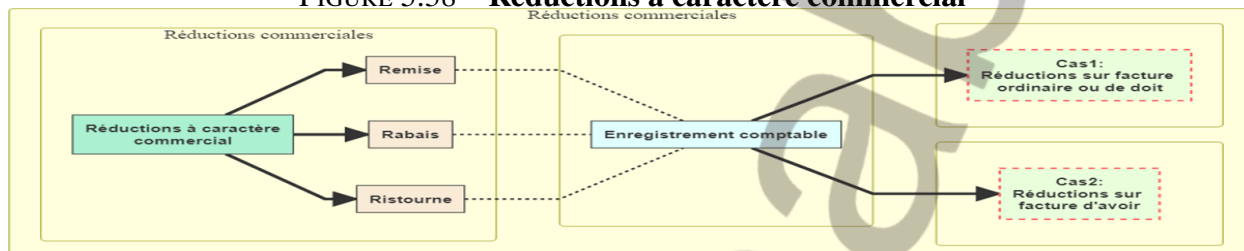
5.4.1 Type de réduction

FIGURE 5.37 – Les types de réductions



5.4.2 Réductions à caractère commercial

FIGURE 5.38 – Réductions à caractère commercial



5.4.2.1 Réductions commerciales sur facture ordinaire ou facture de doit

C'est le cas de manière générale pour les remises et les rabais. Dans ce cas, les réductions commerciales figurent directement sur la facture de vente. La réduction commerciale est alors calculée et déduite directement du montant HT.

Exemple 5.21 :

Le 08/11/2025 : l'entreprise (S) a adressé à son client (B) la facture n°13 :

- Montant HT des marchandises : 65,000.00 DA ;
- Remise de 3% ;
- Rabais de 1.5% ;
- TVA de 19% ;
- Règlement par chèque bancaire.

Travail à faire :

- Analysez la facture n°13.

Solution 5.21 :

Analyse de la facture n°13		
Montant HT	65,000.00	
Remise (3%)	1,950.00	Remise = MHT x Remise% = 65000 x 3% = 1950 Da
Net commercial 1	63,050.00	Net commerciale = MHT - Remise = 65000 - 1950 = 63050 Da
Rabais (1.5%)	945.75	Rabais = NC1 x Rabais% = 63050 x 1.5% = 945.75 Da
Net commerciale 2	62,104.25	Net commerciale 2 = NC1 - Rabais = 63050 - 945.75 = 62104.25 Da
TVA (19%)	11,799.81	TVA = NC2 x TVA% = 62104.25 x 19% = 11799.81 Da
TTC	73,904.06	TTC = NC2 + TVA = 62104.25 + 11799.81 = 73904.06 Da

5.4.2.2 Réductions commerciales sur facture d'avoir (réduction hors facture initiale)

C'est le cas des ristournes et des rabais. Dans ce cas, les réductions commerciales ne figurent pas sur la facture ordinaire mais sur la facture d'avoir.

Exemple 5.23 :

Vous avez les opérations de l'entreprise (N) comme suit :

- 09/11/2025 : l'entreprise vente a crédit des marchandises au client (D) a un montant de 98,000.00 Da HT (Facture n°25), (Bon de sortie n°5, CAMV= 60,000.00 Da, TVA=19%);
- 15/11/2025 : L'entreprise (S) adresse au client un avoir correspondant à un rabais de 3,5% sur l'opération de vente du 09/11/2022, en raison d'un défaut dans quelques unités de la marchandise livrée. Règlement de la créance totale par chèque bancaire (Facture d'avoir n°A25, Chq n°2145).

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables aux journaux de l'entreprise (S) et de son client (D).

Solution 5.23 :

Opération (09/11/2025)

Facture n°25	
MHT	98,000.00
TVA (19%)	18,620.00
TTC	116,620.00

Facture n°25	
MHT	98,000.00
TVA (19%)	18,620.00
TTC	116,620.00

Journal de l'entreprise (N)				
D	C	9/11/2025	D	C
411		Clients	116,620.00	
	700	Ventes de Marchandises		98,000.00
	4457	TVA collectée		18,620.00
		ventes de marchandise (Facture n°25)		
D	C	9/11/2025	D	C
600		Achats de marchandises vendues	60,000.00	
	300	Stocks de marchandises		60,000.00
		Bon de sortie n°5		

Journal de l'entreprise (D)				
D	C	9/11/2025	D	C
380		Achats de Marchandises stockées	98,000.00	
4456		TVA déductible	18,620.00	
	401	Fournisseurs de stocks et services		116,620.00
		Achats des marchandises (facture n°25)		
D	C	9/11/2025	D	C
300		Stocks de marchandises	98,000.00	
	380	Achats de Marchandises stockées		98,000.00
		Bon d'entrée n°		

Opération (15/11/2025)

Facture d'avoir n°A25	
Rabais (3.5%)	3,430.00
TVA (19%)	651.70
À votre crédit	4,081.70

Facture d'avoir n°A25	
Rabais (3.5%)	3,430.00
TVA (19%)	651.70
À votre crédit	4,081.70

Journal de l'entreprise (N)				
D	C	15/11/2025	D	C
4457		TVA collectée	651.70	
709		Rabais, remise et ristourne accordés	3,430.00	
	411	Clients		4,081.70
		Facture d'avoir n°A25		

Journal du client (D)				
D	C	15/11/2025	D	C
401		Fournisseurs de stocks et services	4,081.70	
	4456	TVA déductible		651.70
	609	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats		3,430.00
		Facture d'avoir n°A25		

Montant de rabais= le montant HT
 (09/11/2022) x Rabais (3.5%)= 98000
 x3.5%= 3430 Da

Montant de rabais= le montant HT
 (09/11/2022) x Rabais (3.5%)= 98000
 x3.5%= 3430 Da

411	
116,620.00	4,081.70
116,620.00	4,081.70
	112,538.30 SD

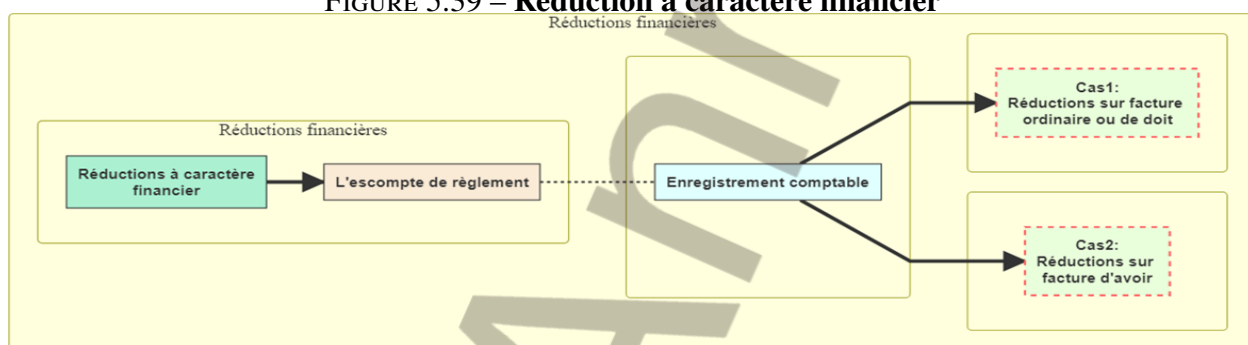
401	
4,081.70	116,620.00
4,081.70	116,620.00
SC 112,538.30	

D	C	15/11/2025	D	C
512	411	Banque Clients Chq n°2145	112,538.30	112,538.30

D	C	15/11/2025	D	C
401	512	Fournisseurs de stocks et services Banque Chq n°2145	112,538.30	112,538.30

5.4.3 Réductions à caractère financier

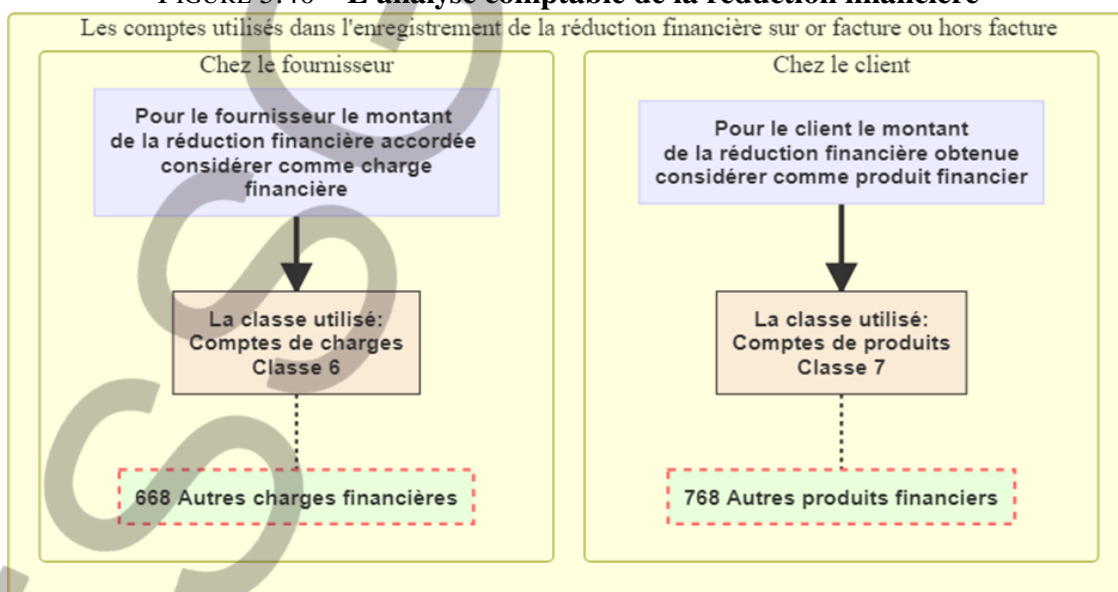
FIGURE 5.39 – Réduction à caractère financier



5.4.3.1 Réductions financières sur facture ordinaire ou facture de doit

L'escompte financier n'est pas lié à la nature, à la qualité ou à la quantité des marchandises et produits vendus, mais il est lié aux conditions de paiement. Dans ce cas, il ne doit pas être enregistré dans les comptes d'achats et de ventes, mais dans des comptes de charges et de produits.

FIGURE 5.40 – L'analyse comptable de la réduction financière



Exemple 5.24 :

Le 08/11/2022 : l'entreprise (S) a adressé à son client (N) la facture n°15 :

- Montant HT des marchandises : 65,000.00 DA ;
- Remise de 3% ;
- Rabais de 1.5% ;
- Escompte de règlement de 2,5% ;
- TVA de 19% ;

Travail à faire :

- Analysez la facture n°15.

Solution 5.24 :

Analyse de la facture n°15	
Montant HT	65,000.00
Remise (3%)	1,950.00
Net commercial 1	63,050.00
Rabais (1.5%)	945.75
Net commercial 2	62,104.25
Escompte de règlement (2.5%)	1,552.61
Net financier	60,551.64
TVA (19%)	11,504.81
TTC	72,056.46

Remise = MHT × Remise % =
= 65,000.00 × 3% = **1,950.00**

Net commercial 1 = MHT - Remise
= 65,000.00 - 1,950.00 = **63,050.00**

Rabais = NC1 × Rabais%
= 63,050.00 × 1.5% = **945.75**

Net commercial 2 = NC1 - Rabais
= 63,050.00 - 945.75 = **62,104.25**

Escompte de Règlement = NC2 × Escompte%
= 62,104.25 × 2.5% = **1,552.61**

Net financier = NC2 - Escompte
= 62,104.25 - 1,552.61 = **60,551.64**

TVA = NF × TVA%
= 60,551.64 × 19% = **11,504.81**

TTC = Net financier + TVA
= 60,551.64 + 11,504.81 = **72,056.45**

Exemple 5.25 :

L'entreprise (S) réalise l'opération suivante :

- 09/11/2022 : l'entreprise (S) vend à crédit des marchandises au client (D) pour un montant de 98,000.00 DA HT [(Remise : 3%), (Rabais : 1.5%), (Escompte F : 3%), (Facture n°27), (Bon de sortie n°6), (CAMV= 60,000.00 Da), (TVA=19%)];

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans le journal de l'entreprise (S) et de son client (D).

Solution 5.25 :

Facture n°27	
MHT	98,000.00
Remise (3%)	2,940.00
Net commercial 1	95,060.00
Rabais (1.5%)	1,425.90
Net commercial 2	93,634.10
Escompte financier (3%)	2,809.02
Net financier	90,825.08
TVA (19%)	17,256.76
TTC	108,081.84

Facture n°27	
MHT	98,000.00
Remise (3%)	2,940.00
Net commercial 1	95,060.00
Rabais (1.5%)	1,425.90
Net commercial 2	93,634.10
Escompte financier (3%)	2,809.02
Net financier	90,825.08
TVA (19%)	17,256.76
TTC	108,081.84

Journal de l'entreprise (S)					Journal du client (D)				
D	C	9/11/2025	D	C	D	C	9/11/2025	D	C
411		Clients	108,081.84		380		Achats de Marchandises stockées	93,634.10	
668		Autres charges financières	2,809.02		4456		TVA Déductible	17,256.76	
	700	Ventes de Marchandises		93,634.10	401		Fournisseurs de stocks et services		108,081.84
	4457	TVA Collectée		17,256.76	768		Autres produits financiers		2,809.02
		Facture n°27					Facture n°27		
D	C	9/11/2025	D	C	D	C	9/11/2025	D	C
600		Achats de marchandises vendues	60,000.00		300		Stocks de marchandises	93,634.10	
	300	Stocks de marchandises		60,000.00		380	Achats de Marchandises stockées		93,634.10
		Bon de sortie n°6					Bon d'entrée n°...		

5.4.3.2 Réductions financières hors facture

Exemple 5.26 :

L'entreprise (LS) réalise l'opération suivante :

- 09/11/2025 : l'entreprise vend à crédit des marchandises au client (H) pour un montant de 98,000.00 DA HT, à payer dans un délai de 20 jours [(Remise : 3%, Facture n°28, Bon de sortie n°6, CAMV= 60,000.00 Da, TVA=19%)];
- 13/11/2025 : l'entreprise accorde un escompte de règlement de 4% au client (H) sur la vente du 09/11/2022 pour l'inciter à payer avant la date d'échéance (Facture d'avoir n°A28);
- 18/11/2025 : le client (D) paie la totalité de sa dette par chèque bancaire avant la date d'échéance (Chq n°65897).

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans les journaux de l'entreprise (LS) et de son client (H).

5.5 Retour de marchandises avec la restitution de la TVA (baisse des quantités)

Pour l'opération de retour des marchandises, le principe est simple : on passe l'écriture à l'inverse de l'écriture initiale, donc les retours de marchandises doivent tenir compte d'éventuelles réductions commerciales de la facture initiale. L'écriture est donc une simple « contre-passation

Exemple 5.27 :

L'entreprise (NI) réalise l'opération suivante :

- 09/12/2025 : l'entreprise vend à crédit des marchandises au client (B) pour un montant de 85,000.00 DA HT (Facture n°12, Remise= 2.5%, CAMV=55000Da) ;
- 12/12/2025 : le client rend 30% de la marchandise vendue le 09/12/2025 (Facture d'avoir n°A12).

Travail à faire :

- Passez les écritures comptables dans les journaux de l'entreprise (NI) et de son client (B).

Solution 5.27 :

Opération (09/12/2025)

Facture n°12	
Montant HT	85,000.00
Remise (2.5%)	2,125.00
Net commercial	82,875.00
TVA (19%)	15,746.25
TTC	98,621.25

Facture n°12	
Montant HT	85,000.00
Remise (2.5%)	2,125.00
Net commercial	82,875.00
TVA (19%)	15,746.25
TTC	98,621.25

Journal de l'entreprise (NI)				
D	C	9/12/2025	D	C
411	700 4457	Clients Ventes de marchandises TVA collectée Ventes de marchandises (Facture n°12)	98,621.25	82,875.00 15,746.25
D	C	9/12/2025	D	C
600	300	Achats de marchandises vendues Stocks de marchandises Bon de sortie n°....	55,000.00	55,000.00

Journal du client (B)				
D	C	9/12/2025	D	C
380 4456	401	Achats de Marchandises stockées TVA déductible Fournisseurs de stocks et services Achat de marchandises (Facture n°28)	82,875.00 15,746.25	98,621.25
D	C	9/12/2025	D	C
300	380	Stocks de marchandises Achats de Marchandises stockées Bon d'entrée n°.....	82,875.00	82,875.00

Opération (12/12/2025)

Facture n°A12	
Montant HT	25,500.00
Remise (2.5%)	637.50
Net commercial	24,862.50
TVA (19%)	4,723.88
TTC	29,586.38

Facture n°A12	
Montant HT	25,500.00
Remise (2.5%)	637.50
Net commercial	24,862.50
TVA (19%)	4,723.88
TTC	29,586.38

Journal de l'entreprise (NI)				
D	C	12/12/2025	D	C
700		Ventes de marchandises	24,862.50	
4457		TVA collectée	4,723.88	
	411	Clients		29,586.38
		retour des marchandises (Facture d'avoir n°A12)		
D	C	12/12/2025	D	C
300		Stocks de marchandises	16,500.00	
	600	Achats de marchandises		16,500.00
		Bon d'entrée n°...		

Journal du client (B)				
D	C	12/12/2025	D	C
401		Fournisseurs de stocks et services	29,586.38	
	380	Achats de Marchandises stockées		24,862.50
	4456	TVA déductible		4,723.88
		Retour des marchandises (Facture d'avoir n°A12)		
D	C	12/12/2025	D	C
	300	Achats de Marchandises stockées	24,862.50	
		Stocks de marchandises		24,862.50
		Bon de sortie n°...		

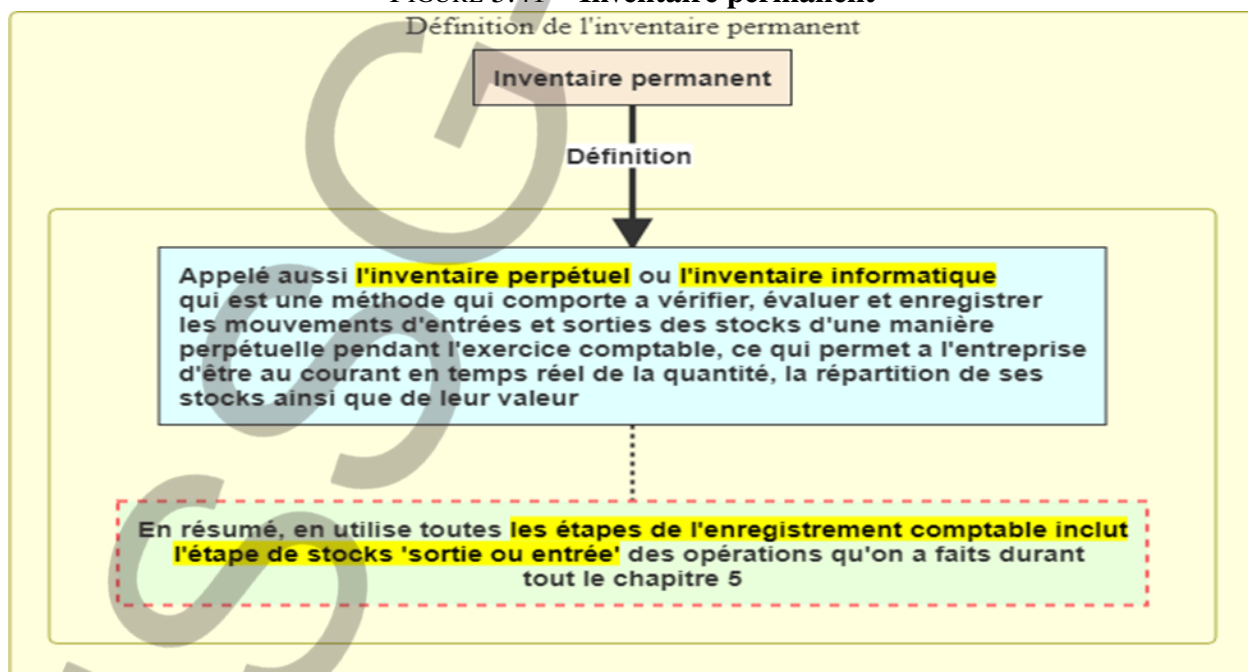
CAMV correspondant à 30% de la marchandise retournée =CAMV
 TOTAL x 30%= 55000 x 30%=16500 Da

Montant Ht de la marchandise retournée
 = Montant HT Total x 30%= 85000 x 30%
 = 25500 Da

5.6 Inventaire permanent et intermittent

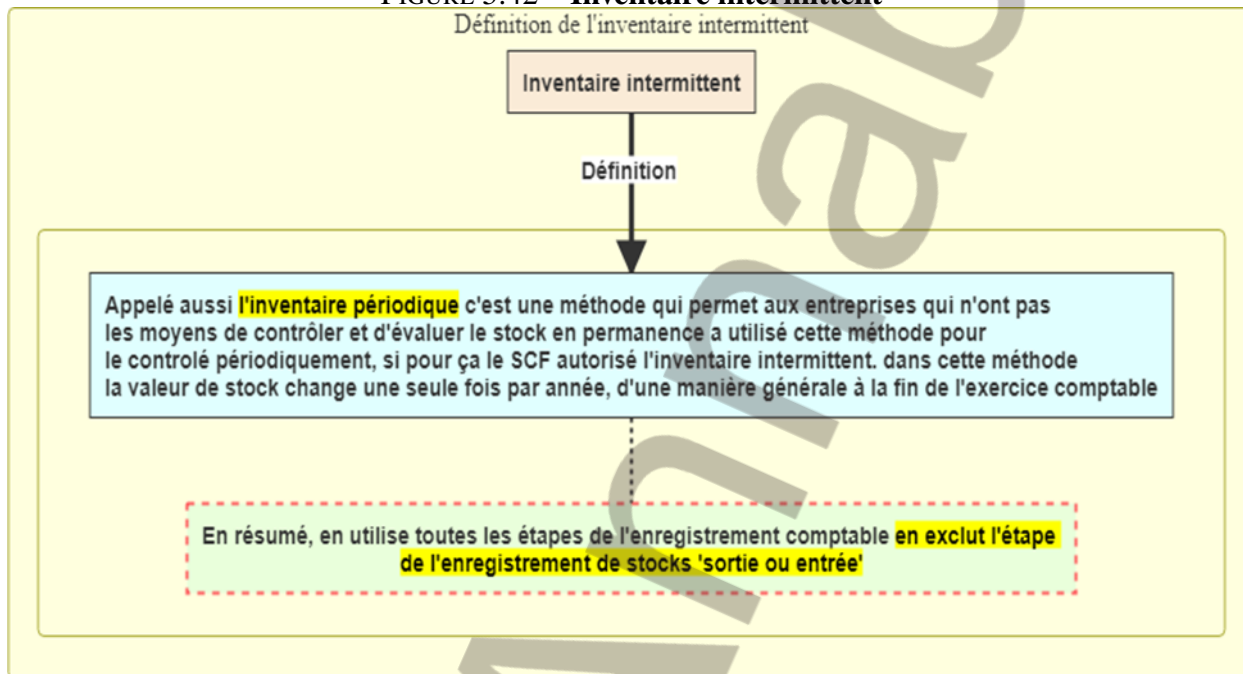
5.6.1 Inventaire permanent

FIGURE 5.41 – Inventaire permanent



5.6.2 Inventaire intermittent

FIGURE 5.42 – Inventaire intermittent



5.6.2.1 La comptabilisation en fin de période

Dans la comptabilisation des écritures de stocks en fin de période selon la méthode de l'inventaire intermittent, trois étapes interviennent. Mais avant de les aborder, il convient d'abord de connaître le calcul du stock final.

$$\text{Stock final} = \text{Stock initial} + \text{Entrées} - \text{Sorties}$$

Remarque :
 Pour connaître les différentes valeurs de stocks, un suivi extra-comptable est nécessaire (voir l'exemple pratique).

Etape n°1: a Annulation du compte (38)

Inventaire intermittent			
Compte débiteur		Compte créditeur	
étape n°1: Annulation du compte 38	600 Achats de marchandises vendues	380 Achats de Marchandises stockées	
	601 Matières premières & fournitures consommées	381 Achats de Matières premières et fournitures st	
	602 Autres approvisionnements consommés	382 Autres approvisionnements stockés	
	<div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 2px;">X</div> <small>↑</small>		<div style="border: 1px solid black; display: inline-block; padding: 2px;">X</div> <small>↑</small>

Etape n°2: annulation des stocks initiaux

► **Annulation des stocks initiaux relatifs aux marchandises, matières premières et approvisionnements :**

On peut diviser cette étape en deux :

	Inventaire intermittent	
	Compte débiteur	Compte créditeur
étape n°2: Annulation des stocks initiaux relatifs aux (marchandises, MP et aux autres appros)	600 Achats de marchandises vendues	300 Stocks de marchandises
	601 Matières premières & fournitures consommées	310 Matières premières et fournitures
	602 Autres approvisionnements consommés	320 Autres approvisionnements
	Y	Y

► **Annulation des stocks initiaux liés à la production :**

	Inventaire intermittent	
	Compte débiteur	Compte créditeur
étape n°2: Annulation des stocks initiaux relatifs à la production	7241 Variation de stocks de produits intermédiaires	351 Stocks produits intermédiaires
	7245 Variation de stocks de produits finis	355 Stocks de produits finis
	7248 Variation de stocks de produits résiduels	358 Stocks Produits résiduels ou matières de récupération
	Z	Z

Etape n°3: La constatation (la création) du stock final

On peut diviser cette étape en deux :

► **Constatation (création) des stocks finaux relatifs aux marchandises, matières premières et autres approvisionnements :**

	Inventaire intermittent	
	Compte débiteur	Compte créditeur
étape n°3: Création des stocks finaux relatifs aux (marchandises, MP et aux autres appros)	300 Stocks de marchandises	600 Achats de marchandises vendues
	310 Matières premières et fournitures	601 Matières premières & fournitures consommées
	320 Autres approvisionnements	602 Autres approvisionnements consommés
	E	E

► **Constatation (création) des stocks finaux relatifs à la production :**

	Inventaire intermittent	
	Compte débiteur	Compte créditeur
étape n°3: Création des stocks finals relatifs à la production	351 Stocks produits intermédiaires	7241 Variation de stocks de produits intermédiaires
	355 Stocks de produits finis	7245 Variation de stocks de produits finis
	358 Stocks Produits résiduels ou matières de récupération	7248 Variation de stocks de produits résiduels
	H	H

Exemple 5.28 :

L'entreprise (Z) effectue les opérations suivantes au cours du mois de décembre 2025 (TVA=19%, Timbre=1%) :

- 01/12/2025 : L'entreprise dispose d'un stock de produits finis de 150,000.00 DA et d'un stock de matières premières de 18,000.00 DA en début de période ;
- 15/12/2025 : Vente de 40% des produits finis au client (B) pour un montant de 80,000.00 DA HT, réglé par chèque bancaire (Facture n°5, Chq n°6589) ;
- 18/12/2025 : Achat de matières premières pour un montant de 85 000 DA TTC réglé par caisse (Facture n°12, PC n°45) ;
- 22/12/2025 : Vente à crédit du reste des produits finis au client (Y) pour 135 000 DA HT (Facture n°13) ;
- 24/12/2022 : Consommation de 45% des matières premières dans le processus de transformation ;
- 25/12/2025 : Entrée en stock de produits finis d'une valeur de 65,000.00 DA et de produits résiduels d'une valeur de 10,000.00 DA.

Travail à faire :

- 1 Enregistrez les opérations au journal de l'entreprise selon l'inventaire intermittent ;
- 2 Passez les écritures de stock au 31/12/2025.

Solution 5.28 :

Question n°1:

Journal de l'entreprise (Z)						
C	D	15/12/2025	C	D	Facture n°5	
411		Clients	95,200.00		MHT	80,000.00
	701	Ventes de produits finis		80,000.00	TVA (19%)	15,200.00
	4457	TVA collectée		15,200.00	TTC	95,200.00
		Ventes de produits finis (Facture n°5)				
C	D	15/12/2025	C	D		
512	411	Banque	95,200.00	95,200.00		
		Clients Chq n°6589				
C	D	18/12/2025	C	D	Facture n°12	
381		Achats de Matières premières et fournitures stockées	72,278.57		MHT	71,428.57
4456		TVA déductibles	13,571.43		TVA (19%)	13,571.43
	401	Fournisseurs de stocks et services		85,850.00	TTC	85,000.00
		Achats de Matières premières (Facture n°12)			Timbre (1%)	850.00
					Net à payer	85,850.00
C	D	18/12/2025	C	D		
401	530	Fournisseurs de stocks et services	85,850.00	85,850.00		
		Caisse PC n°45				
C	D	22/12/2025	C	D	Facture n°13	
411		Clients	160,650.00		MHT	135,000.00
	701	Ventes de produits finis		135,000.00	TVA (19%)	25,650.00
	4457	TVA collectée		25,650.00	TTC	160,650.00
		Ventes de produits finis (Facture n°13)				

Question n°2:

TABLE 5.2 – Tableau de suivi extra comptable (solution de l'exemple n°5.28)

	Stock initial	Entrées	Sorties	Stock final
310 Matières premières	18,000.00	72,278.57	40,625.36	49,653.21
355 Stocks de produits finis	150,000.00	65,000.00	60,000.00	65,000.00
			90,000.00	
358 Stocks de produits résiduels	0	10,000.00	0	10,000.00

D	C	31/12/2025	D	C	
601	381	Matières premières & fournitures consommées Achats de Matières premières et fournitures stockées Annulation du compte 381	72,278.57	72,278.57	Étape n°1 : Annulation du compte 38X
D	C	31/12/2025	D	C	
601	310	Matières premières & fournitures consommées Matières premières et fournitures Annulation du stock initial de matières premières	18,000.00	18,000.00	Étape n°2 : Annulation des stocks initiaux
D	C	31/12/2025	D	C	
7245	355	Variation de stocks de produits finis Stocks de produits finis Annulation du stock initial des produits finis	150,000.00	150,000.00	
D	C	31/12/2025	D	C	
310	601	Matières premières et fournitures Matières premières & fournitures consommées Constatations du stock final des MP's	49,653.21	49,653.21	
D	C	31/12/2025	D	C	
355	7245	Stocks de produits finis Variation de stocks de produits finis Constatation du stock final de produits finis	65,000.00	65,000.00	Étape n°3 : Constatation du stock final
D	C	31/12/2025	D	C	
358	7248	Stocks Produits résiduels Variation de stocks de produits résiduels	10,000.00	10,000.00	

Références

- Balland, S., & Bouvier, A.-M. (2011). *Management des entreprises en 24 fiches*. Paris : Dunod.
- Bressy, G., & Konkuyt, C. (2018). *Management et économie des entreprises*. Sirey.
- Clark, C. (1960). *The conditions of economic progress*. London : Macmillan.
- Conseil national de la comptabilité. (2010). *Note méthodologique de première application du système comptable financier*. http://www.cnc.dz/fichier_regle/48.pdf. (Récupéré le 1 juillet 2025)
- Degos, J.-G., & Fayad, A. (2003). *Premiers pas en comptabilité financière*. e-thèque. Consulté sur https://www.bm.com.tn/ckeditor/files/premiers_pas_en_comptabilite_financiere.pdf (Consulté en ligne)
- de La Villeguérin, Y. (2014). *Dictionnaire pratique rf : comptable et financier* (12^e éd.). Paris : Groupe Revue Fiduciaire.
- Edighover, J., Giraud, C., De langue, E., Picault, N., Pihier, S., & Trébuchet, J. (1996). *Economie d'entreprise : Savoirs et techniques*. Paris, France : Nathan.
- Excelis Conseil. (2020, 18 mai). *Qu'est-ce que la comptabilité budgétaire ?* Consulté sur <https://www.excelis-conseil.fr/actualites/la-comptabilite-budgetaire/> (Consulté le 18 novembre 2024)
- Gouvernement algérien. (2005, décembre). *Journal officiel de la république algérienne, n°80 du 11 décembre 2009*. <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2005/F2005080.pdf>. (Consulté le 1 juillet 2025)

- Gouvernement algérien. (2007). *Loi n°07-11 du 25 novembre 2007 relative au système comptable financier*. <https://www.joradp.dz/ftp/jo-francais/2007/f2007074.pdf>. (Journal officiel de la République algérienne, n°74)
- Gouvernement algérien. (2008, mai). *Journal officiel de la république algérienne, n°27 du 28 mai 2008*. <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2008/F2008026.pdf>. (Consulté le 1 juillet 2025)
- Gouvernement algérien. (2009a, mars). *Journal officiel de la république algérienne, n°19 du 25 mars 2009*. <https://www.joradp.dz/ftp/jo-francais/2009/f2009019.pdf>. (Consulté le 1 juillet 2025)
- Gouvernement algérien. (2009b, avril). *Journal officiel de la république algérienne, n°21 du 8 avril 2009*. <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2009/F2009021.pdf>. (Consulté le 1 juillet 2025)
- Gouvernement Algérien. (2022). *Code de commerce algérien*. Journal Officiel de la République Algérienne.
- Gouvernement algérien. (2024, décembre). *Journal officiel de la république algérienne, n°84 du 11 décembre 2024*. https://www.mfdgi.gov.dz/fr/?preview=1&option=com_dropfiles&format=&task=frontfile.download&catid=537&id=2492&Itemid=10000000000000. (Consulté le 1 juillet 2025)
- Gouvernement Algérien. (2022, 5 mai). *Loi n° 22-09 du 4 chaoual 1443 correspondant au 5 mai 2022 modifiant et complétant l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce (Loi N° 22-09)*. (<https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2022/F2022032.pdf>)
- INSEE. (2019, 27 novembre). *Entreprise individuelle*. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1606#:~:text=Une%20entreprise%20individuelle%20est%20une,cr%C3%A9%C3%A9%20de%20personne%20juridique%20distincte>. (Consulté le 06 septembre 2024)
- Larousse. (2005). *Le grand larousse illustré*. Paris : Larousse.
- Le Gallo, L. (2008). *La comptabilité pour les nuls*. Paris : First Éditions.
- Maéso, R., Philips, A., & Raulet, C. (2010). *Comptabilité financière*. Paris : Dunod.
- McGregor, D. (2006). *The human side of enterprise, annotated edition (1st éd.)*. McGraw Hill.

- Ministère des Finances. (2009, novembre). *Instruction n°02 du 29 octobre 2009 portant première application du système comptable financier 2010*. http://dlg-net.com/docs/pccomptaw/help/NSCF_NOTE_2_NOV2009.pdf. (Récupéré le 1 juillet 2025)
- Ministère du Commerce Algérie. (s. d.). *Choix de la forme juridique de votre entreprise*. Consulté sur <https://www.commerce.gov.dz/fr/choix-de-la-forme-juridique-de-votre-entreprise-1> (Consulté le 03 novembre 2024)
- Nations Unies. (2007). *Comptabilité nationale : introduction pratique*. New York : Nations Unies. Consulté sur https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/seriesF_85f.pdf (Consulté le 18 septembre 2022)
- Piriou, J.-P. (2006). *La comptabilité nationale*. Paris : La Découverte.
- Revue Fiduciaire. (2015). *Dictionnaire comptable et financier*. Revue Fiduciaire.